



LUND UNIVERSITY

La place et le sens des adjectifs épithètes de valorisation positive : Une étude de 113 adjectifs d'emploi fréquent dans la langue du tourisme et dans d'autres types de prose non-littéraire

Larsson, Björn

1994

Document Version:
Förlagets slutgiltiga version

[Link to publication](#)

Citation for published version (APA):

Larsson, B. (1994). *La place et le sens des adjectifs épithètes de valorisation positive : Une étude de 113 adjectifs d'emploi fréquent dans la langue du tourisme et dans d'autres types de prose non-littéraire.* (Études Romanes de Lund; Vol. 50). Lund University Press.

Total number of authors:

1

General rights

Unless other specific re-use rights are stated the following general rights apply:

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal

Read more about Creative commons licenses: <https://creativecommons.org/licenses/>

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

LUND UNIVERSITY

PO Box 117
221 00 Lund
+46 46-222 00 00

ÉTUDES ROMANES DE LUND 50

Björn Larsson

**LA PLACE ET LE SENS
DES ADJECTIFS ÉPITHÈTES
DE VALORISATION POSITIVE**

**Étude descriptive et théorique de 113 adjectifs
d'emploi fréquent dans les textes touristiques
et dans d'autres types de prose non-littéraire**

Préface par Mats Forsgren



Lund
University
Press

Ouvrage publié avec le concours du Conseil Suédois de Recherche pour les Sciences Sociales et Humaines

ABSTRACT

Larsson, Björn, *La place et le sens des adjectifs de valorisation positive. Etude descriptive et théorique de 113 adjectifs d'emploi fréquent dans la langue du tourisme et dans d'autres types de prose non-littéraire.* Etudes Romanes de Lund 50, Institut d'études romanes de l'Université de Lund, 1994, 250 pages, monographie.

A partir d'un corpus de 10 000 attestations d'une centaine d'adjectifs peu étudiés dans d'autres études empiriques, cet ouvrage a pour objectif, d'une part de décrire l'emploi des adjectifs typiquement positifs comme *merveilleux, fantastique, superbe ou excellent*, d'autre part de soumettre à l'épreuve un large échantillon de différentes hypothèses concernant la place et le sens de l'adjectif épithète. Notre analyse montre non seulement que les théories traditionnelles sont trop imprécises pour expliquer l'emploi d'un certain nombre de ces adjectifs, mais confirme également l'importance de la longueur du nom pour les variations de place autour d'un degré moyen d'antéposition. Un grand nombre de paires minimales, où le même adjectif, postposé ou antéposé, qualifie le même substantif dans des contextes identiques, indique que la place de l'adjectif peut parfois être absolument indifférente tant du point de vue syntaxique que du point de vue sémantique. Une nouvelle hypothèse, selon laquelle la place de l'adjectif est en premier lieu déterminée par l'extension de l'adjectif lui-même, est testée non seulement sur nos propres matériaux empiriques, mais également sur ceux établis par d'autres chercheurs, notamment par Wilmet, par Forsgren et par Blinkenberg. Cet ouvrage contient également des statistiques sur près de 13 000 occurrences d'adjectifs évaluatifs dans cinq types de textes différents.

Lund University Press
Box 141
S-221 00 Lund
Sweden

© 1994 Björn Larsson
Art nr 20312
ISSN 0347-0822
ISBN 91-7966-260-9

Printed in Sweden
Studentlitteratur
Lund 1994

Table des matières

Préface par Mats Forsgren 5

Avant-propos 7

1. Introduction 9

 1.1 Le problème de l'adjectif épithète 9

 1.2 Théories et explications 18

 1.3 Descriptions 31

 1.4 Les adjectifs de valorisation positive 39

 1.4.1 Fréquences et occurrences 39

 1.4.2 Classifications et définitions 42

 1.4.3 Intérêt et objectifs 49

2. Les données 54

 2.1 Corpus 54

 2.2 Chiffres 56

3. Analyses 62

 3.1 La réduction du sens et les adjectifs à valeur élémentaire 66

 3.2 Les adjectifs de dimension 68

 3.3 Les synonymes de *bon* 85

 3.4 Les adjectifs de beauté 109

 3.5 Les adjectifs de notoriété 125

 3.6 Les adjectifs à valeur numérale 129

 3.7 Les adjectifs de rareté 136

 3.8 Les adjectifs à valeur de vérité 159

 3.9 Les adjectifs en -ant 167

 3.10 *Ancien, populaire, moderne et confortable* 174

 3.11 Les adjectifs en -el 180

4. Quelques facteurs généraux et leurs implications théoriques 185

 4.1 La masse phonique et les adverbes 185

 4.2 Les adjectifs à place et à sens indifférents 192

 4.3 L'extension de l'adjectif 195

5. Hypothèse et vérification 206

 5.1 Hypothèse 206

 5.2 Vérification de l'hypothèse 210

6. Conclusion 224

7. Bibliographie 233

- 7.1 Ouvrages et articles cités 233
- 7.2 Livres de grammaire 236
- 7.3 Dictionnaires 236
- 7.4 Textes dépouillés et abréviations 237
- 8. Tableau des adjectifs 240
- 9. Indice des adjectifs 244

Préface

Dans un des chapitres liminaires de son ouvrage, Björn Larsson écrit : « Essayons de voir ...si l'adjectif épithète constitue toujours un problème... et pour qui ».

Eh oui, on le savait, et même avant d'avoir lu son livre : cette sacrée épithète en constitue un, et de taille, et ceci nullement aux yeux des seuls apprenants du français langue étrangère, mais aussi, ne serait-ce qu'au niveau de l'explication scientifique, pour les Français eux-mêmes.

J'en sais quelque chose, pour avoir essayé, il y a une quinzaine d'années, de faire une modeste contribution surtout empirique à l'élucidation de ce qui constitue une véritable pierre de touche de la description et de l'analyse syntactico-sémantiques, la place de l'adjectif épithète en français contemporain. Tout y est : contrôle et représentativité des données, analyse distributionnelle et isolation des différents facteurs formels, théorie sémantique de la construction du sens qui forcément doit être suffisamment globale et pragmatique pour pouvoir non seulement décrire le jeu entre substantif et adjectif, mais aussi capter les intentions du locuteur/scripteur et prévoir les interprétations de l'interlocuteur/lecteur. S'y ajoute, et ce n'est pas la moindre des contributions de Björn Larsson de l'avoir démontré, la nécessité de prendre en considération le contexte extra-linguistique, les connaissances encyclopédiques des participants à l'énonciation.

Malgré de nombreux essais de solutions, du 18^e au 20^e siècles, des questions restaient en suspens, aussi bien du côté des données qu'au niveau de l'explication : des fréquences relatives globales - dont la plupart des chercheurs sont tombés remarquablement d'accord : environ 65% SA, 35% AS - ne nous avancent pas énormément en la matière, surtout pas lorsqu'il s'agit de l'adjectif *x* dans la situation concrète *y*. Différentes études ont montré qu'il faut bien examiner des corpus de constitutions différentes : il y a des écarts considérables entre les résultats portant sur le texte romanesque et les résultats portant sur le texte journalistique (différence qu'il faut bien se garder de porter au compte d'une prétendue qualité générale moindre de ce dernier, ce qu'ont toujours fait certains normativistes!).

De même, du côté de la théorie explicative, il était passablement facile de relever, chez plus d'un, ou bien que cette théorie, trop générale, souffrait d'exceptions quasi criantes, ou bien, si la théorie était moins péremptoire et prenait en considération plusieurs facteurs, que ses parties ne tenaient pas

ensemble ou se fondaient sur des raisonnements circulaires.

La contribution de Björn Larsson tient surtout en deux parties : en circonscrivant l'objet examiné - ensemble fini d'adjectifs de valorisation positive, dans deux types de textes définis - il parvient à majorer considérablement nos connaissances des données sur des points précis. L'approfondissement de la description auquel l'amène cette méthode, lui permet aussi de réfuter certaines affirmations, parce que trop générales, faites par ses prédecesseurs. Parmi ses arguments les plus persuasifs se trouve un nombre considérable de paires minimales, dont il me semble difficile de nier la portée. Ainsi, aussi bien les lexicographes que les grammairiens pourront améliorer leurs descriptions grâce à des travaux comme celui de Björn Larsson.

A travers l'hiérarchisation des facteurs à laquelle procède l'auteur, il arrive aussi à redorer le blason, pour ainsi dire, de la théorie dite des masses relatives du groupe épithétique, qui se révèle d'une importance capitale, lorsque d'autres facteurs sont maintenus constants : la tendance est très nette de postposer des épithètes à des noms monosyllabiques, alors que les mêmes épithètes s'antéposent en grande majorité à des noms suivis d'une expansion.

Néanmoins, comme la plupart de ses prédecesseurs, Björn Larsson arrive à la conclusion que le problème est foncièrement sémantique. Il formule et argumente, le premier, l'hypothèse de l'*extension* de l'adjectif comme le facteur décisif pour la place de l'adjectif épithète. Si d'autres, p.ex. Wilmet, avaient avant lui observé que les adjectifs antéposés sont très souvent aussi les plus fréquents, il semble bien que théoriquement la grande extension constitue l'autre face, et même la cause, de la fréquence élevée. Il reste bien évidemment à prouver pourquoi les termes extensifs se trouvent à l'antéposition et non pas à la postposition. Arbitrariété ou iconicité?

Ce principe - argumenté de façon à emporter la conviction, me semble-t-il -, au lieu d'être érigé en panacée omni-explicative, se trouve donc relativisé dans une saine hiérarchisation de facteurs d'ordres différents. Ainsi, ce travail se signale par son parfait respect des classiques principes d'empirisme et d'inductivité. On peut très bien ne pas tomber d'accord à tous les égards avec Björn Larsson sur l'application de son hypothèse; il faut de toute façon convenir de l'importance de sa contribution comme de l'honnêteté de sa méthode, la pertinence de ses raisonnements. Il aura aussi souligné le chemin à suivre.

Mats Forsgren
L'Université d'Upsal, Suède.

Avant-propos

Ce livre est résolument optimiste. D'une part, il a pour sujet unique les adjectifs de valorisation positive. De l'autre, il a été écrit dans l'espoir d'apporter une contribution à notre compréhension des facteurs qui déterminent la place et le sens de l'adjectif épithète en français moderne. Que cela demande un optimisme démesuré devient évident lorsqu'on considère le grand nombre de grammairiens qui se sont déjà penchés sur la question et la multitude de solutions différentes qu'ils ont proposées.

En effet, plus de sept mille pages avaient déjà été consacrées à ce problème sans que ce fût dessiné le moindre consensus autour de quelque explication d'ordre générale. En commençant cette étude, j'avais par conséquent la conviction profonde qu'il était peu fructueux de chercher une explication globale du problème de l'adjectif épithète en français. Plus modestement, je m'étais fixé comme objectif de décrire et d'expliquer par les hypothèses existantes l'emploi d'un certain nombre d'adjectifs qui figuraient rarement dans les ouvrages spécialisés, à savoir les adjectifs de caractère évaluatif, positif, etc., sur lesquels pesaient une forte présomption d'antéposition, du moins à l'en croire les grammaires traditionnelles. Avec un corpus constitué de 113 adjectifs et plus de 10 000 attestations, inventoriés dans des textes non-littéraires très variés, j'espérais être en mesure d'apporter quelques précisions concernant l'emploi de ces adjectifs, en particulier au sujet des variations de sens dues à la place de l'adjectif et au caractère du nom qualifié.

Après avoir mis à l'épreuve bon nombre d'hypothèses dont la valeur explicative s'est révélée plus ou moins discutable, j'ai cependant commencé à me douter qu'il pourrait exister une explication générale de la place, sinon du sens, de l'adjectif épithète. A la fin de mon travail, j'ai ainsi été amené à formuler de manière inductive une hypothèse qui prétend effectivement - et sans doute présomptueusement - expliquer la place de l'adjectif épithète *en général*. Cela m'a bien évidemment obligé à consacrer encore quelques pages à sa vérification.

L'organisation de mon ouvrage souffre sans aucun doute de cette révision de mon premier objectif. Malgré cela, j'ai décidé de conserver le plan d'origine, y inclus les tâtonnements d'explication sur certains points, plutôt que de réécrire l'ouvrage en entier uniquement pour jouer le jeu de la déductivité.

J'ai également essayé d'écrire un livre qui pouvait susciter un certain intérêt pour des questions de grammaire qui, d'habitude, ne passionnent que les

spécialistes de la linguistique. J'ai donc cherché à éviter le jargon technique le plus hermétique. Quelques pages de plus et quelques explications supplémentaires me semblent un prix relativement modique à payer si on peut gagner en lisibilité, en particulier étant donné que cet ouvrage devra pouvoir servir de référence à ceux qui s'intéressent à l'emploi des adjectifs spécifiques.

Pour la même raison, les spécialistes trouveront sûrement ce texte trop élémentaire ou trop récapitulatif sur certains points et sans doute trop « bavard » sur d'autres. Ils pourront cependant parcourir assez rapidement certains chapitres, en premier lieu le chapitre 3, où sont analysés en détail les adjectifs particuliers à la lumière des hypothèses spécifiques. Les amateurs de lexicographie, en revanche, pourront sans trop de pertes se concentrer sur ces mêmes descriptions d'emploi et leurs explications partielles. A cette fin, il y a en appendice un indice des adjectifs discutés. Signalons aussi qu'on trouvera dans la bibliographie les abréviations utilisées pour désigner les textes dépouillés.

Finalement, je tiens à remercier plus particulièrement Mats Forsgren qui de son propre gré a lu et commenté le manuscrit en entier. Il m'a donné de précieux conseils et critiques, tout en acceptant de préfacer l'ouvrage pour l'insérer dans son contexte. Je remercie également Suzanne Schlyter dont les critiques constructives m'ont souvent obligé à me remettre en question et à affiner mes raisonnements. Göran Bornäs m'a fourni des commentaires pertinents sur des points de litige, relevant aussi bien de la forme que du fond. Paul Touati m'a châtié la langue, qui en avait besoin, et Heinz Hoffman m'a aidé à corriger les épreuves. Je leur exprime ma gratitude sincère.

Björn Larsson

1 Introduction

1.1 Le problème de l'adjectif épithète

Le problème de l'adjectif épithète est l'un des problèmes classiques de la grammaire française. Il a fait couler beaucoup d'encre, il a usé de nombreux rubans de machines à écrire et aujourd'hui encore il remplit les disquettes d'ordinateurs. En effet, plus de sept mille pages ont été écrites sur ce sujet à travers les siècles, ce qui n'a pas empêché Guiraud, en 1970, de qualifier le problème de l'adjectif épithète comme « l'une des questions les plus obscures [...] de notre grammaire » (p. 109).

Essayons donc, avant de nous perdre définitivement dans les méandres des nombreuses théories, hypothèses et données empiriques de cerner les différents aspects du problème d'une manière aussi concrète que possible.

Dans un certain sens, le problème de l'adjectif épithète en français se laisse facilement définir. Il s'agit tout simplement de savoir si l'on place l'adjectif épithète avant ou après le substantif qu'il qualifie et pourquoi. Derrière cette question, cependant, se cache une complexité aux apparences de défi.

Un premier pas pour relever ce défi consisterait à rappeler la distinction de la linguistique fonctionnaliste entre *contrainte* et *choix*. En simplifiant, les problèmes de la linguistique se divisent en deux catégories. D'un côté, il y a les problèmes, peu exaltants pour le chercheur, qui s'analysent en termes de « contraintes ». Un seul exemple : le subjonctif après *il faut que*. S'il y a « contrainte » de mettre le subjonctif après *il faut que*, c'est uniquement dans le sens où le locuteur, sous peine de commettre une faute de grammaire, ne peut choisir de faire suivre *il faut que* par un autre mode que le subjonctif. On pourrait dire que la raison d'être du subjonctif est le désir du locuteur de rester dans les normes et d'honorer l'usage ou que le subjonctif est un simple automatisme, où l'intention du locuteur n'entre pas en jeu. Il ne faut donc pas comprendre le terme de « contrainte » comme une nécessité physique ou psychique - rien n'empêche l'enfant ou l'étranger de remplacer le subjonctif par

l'indicatif - mais plutôt comme une exigence si l'on veut éviter de se faire remarquer par une faute de grammaire. Cette faute, cependant, n'affecte pas en soi le sens transmis. Certes, un grand nombre de fautes nuisent à la compréhension en détournant l'attention de l'interlocuteur. La conséquence, cependant, est l'incompréhension, non la compréhension d'un autre sens. Par définition, la contrainte linguistique est dépourvue de sens.

Pour qu'il y ait sens, il faut qu'il y ait choix. Ou, plus précisément, c'est lorsque le locuteur peut choisir entre différentes possibilités dans le même contexte que la question de sens *peut* se poser. L'hôtelier qui voudra permettre à ses clients d'amener leurs chiens ne pourra pas impunément remplacer *les* par *des* dans la phrase: *Les chiens sont admis à l'hôtel*. Répondant aux reproches d'un client, il ne pourra pas non plus sans risques remplacer l'indicatif par le subjonctif dans la phrase: *Je comprends que vous vous êtes plaint du service dans notre restaurant*. De la même manière, il devra veiller à ne pas confondre *un ancien hôtel* et *un hôtel ancien* dans ses dépliants de promotion.

Dans les grammaires, on parle souvent de « liberté » en caractérisant la faculté de l'adjectif épithète de se placer avant ou après le substantif qu'il qualifie. « Théoriquement », écrivent Wagner et Pinchon, « tout adjectif épithète, en français peut se placer avant ou après le substantif auquel il se rapporte » (1962:152). « Nulle contrainte », écrit Wilmet, « n'interdit absolument d'antéposer un adjectif, y compris les participes "passés" » (1986:153). Ou encore, dans la formulation positive de Hutchinson: « disons que tout adjectif, dans un certain contexte, peut se placer avant soit après le nom » (1969:17).

Cependant, il ne faut pas confondre cette notion de « liberté » avec celle mentionnée ci-dessus de « choix ». Lorsqu'on affirme que la place de l'adjectif épithète est « libre », on constate seulement qu'on peut, du moins « théoriquement », retrouver n'importe quel adjectif après ou avant le substantif qu'il qualifie. On ne dit rien des raisons pour lesquelles il est ainsi placé. En effet, si l'adjectif épithète constitue un problème, c'est parce qu'il est difficile de savoir si sa place et son sens sont déterminés par des contraintes ou par des choix - ou par les deux à la fois - ou, possibilité rarement envisagée par les linguistes, par coïncidence. Comme le constate les auteurs de la *Grammaire Larousse* : « Des facteurs variés interviennent pour déterminer la place de l'épithète, et se mêlent de façon à défier les efforts d'analyse du grammairien » (p. 204). Récemment encore, Audureau a constaté : « On ne peut imaginer une structure syntaxique plus simple et un phénomène aussi bien circonscrit, or il s'avère impossible de donner des critères substitutionnels basés sur les

propriétés sémantiques des adjectifs » (1989:258). Et il ajoute dans une note cette remarque révélatrice : « D'après Maurice Gross (confidence personnelle) il semble impossible de mettre au point une batterie de tests distributionnels permettant de dénombrer les adjectifs homonymes » (idem, p. 261).

En effet, s'il y a consensus parmi les linguistes en ce qui concerne l'adjectif épithète, c'est bien, comme le dit Delomier dans son « Bilan des points de vue et théories du XX^e siècle », que « tous s'accordent à reconnaître la difficulté d'établir des règles générales pour déterminer la place de l'adjectif épithète en français » (1980:6).

Cette complexité de facteurs se reflète dans les grammaires et dans les articles spécialisés où l'on trouve un nombre important de différentes explications. Faut-il attribuer la place de l'adjectif au sens (de l'adjectif? du nom?), au contexte syntaxique ou au rythme de la phrase? Ou peut-on attribuer la place de l'adjectif, du moins dans certains cas, au pur hasard? Ou à des causes historiques? Ou à l'influence d'autres langues? Examinons quelques exemples tirés des grammaires:

1. On place après le nom les adjectifs exprimant la forme ou la couleur (Grevisse, 434).
2. On place en général avant le nom l'adjectif monosyllabique qualifiant un nom polysyllabique (Grevisse, 433).
3. L'épithète accompagnée d'un complément prépositionnel est toujours postposée. (Larousse, 205).
4. Au comparatif, l'adjectif épithète n'est obligatoirement postposé que lorsqu'il a pour complément un autre adjectif (Larousse, 205).
5. D'assez nombreux groupes adjectifs+substantifs constituent des expressions figées: ce sont des fossiles linguistiques, témoins d'époques révolues de l'histoire de la langue (Larousse, 207).
6. Le participe présent à valeur verbale, facilement repérable lorsque, par exemple, il est suivi d'un complément, ne peut être antéposé (Togeby, 194).
7. Dans bien des cas, l'antéposition ou la postposition d'un adjectif épithète n'ont pas de valeur particulière (Wagner, Pinchon, 154).
8. Plus le sens d'un adjectif se réduit à ne contenir qu'une notion tout à fait générale de qualité, de quantité, de degré, d'identification ou de nombre, et plus cet adjectif tend vers l'antéposition (Blinkenberg, 52).

Certaines de ces explications sont complémentaires, ou peuvent l'être, tandis que d'autres s'excluent en principe. Si, par exemple, on explique l'antéposition d'un

adjectif par une contrainte syntaxique, on exclut la possibilité d'une explication par le sens conféré à l'adjectif par le fait d'être antéposé. Dans le premier cas, il n'y a pas, en principe, de choix. La place de l'adjectif n'est pas déterminée par le souhait du locuteur d'exprimer un certain sens, mais par le contexte syntaxique (par exemple le fait que l'adjectif A est à son tour qualifié par un long adverbe de plusieurs syllabes) qui *impose* l'antéposition au locuteur. Dans ce dernier cas, où l'antéposition (ou la postposition) est une simple contrainte, la place de l'adjectif est dépourvue de valeur et conserve son sens propre (même si, dans certains cas, il est difficile de savoir quel est le sens *propre*). Si, par inadvertance, celui qui parle vient à placer l'adjectif en question après (ou avant) le substantif, il n'en résulte pas de changement de sens, mais seulement une anomalie qui est jugée comme une transgression de la norme, c'est-à-dire comme une faute de langue (par exemple: **un bateau à voile grand*, **une animée soirée*, **une balnéaire station*, **un déjeuner petit*).

Si cependant on admet la possibilité « théorique » pour tout adjectif de se placer avant ou après le substantif, on ne pourra guère utiliser la notion de faute grammaticale à propos de l'adjectif épithète. En effet, la plupart des auteurs qui dénoncent l'abus de l'antéposition de l'adjectif - le cas le plus fréquent, la postposition étant considérée comme normale et donc innocente - le font au nom du rythme ou, parfois, de crainte de voir des nuances stylistiques disparaître, à moins d'évoquer les grands principes de la tradition française, comme le fit René Etiemble dans sa diatribe célèbre: *Parlez-vous franglais?* (1964). Cela est sans aucun doute symptomatique. Ceux qui réclament des normes en matière de place de l'adjectif reconnaissent par là l'absence relative de contraintes fixes et immuables qui pourraient régler la question.

Inversement, cette absence de contraintes ouvre la porte à la question des différents sens qui résulteraient du choix par le locuteur de placer l'adjectif avant ou après le substantif. Certains auteurs vont très loin dans cette direction. Ils ne se contentent pas de dire que la question du sens *peut* se poser puisque la place de l'adjectif est libre, mais affirment qu'il y a *toujours* des différences de sens, même minimes, entre la postposition et l'antéposition d'un même adjectif qualifiant le même substantif.

Cette vue a ses défenseurs parmi les chercheurs contemporains, mais on la trouve exprimée bien plus tôt. Voilà ce qu'écrit le grammairien Demandre au XVIII^e siècle: « Au reste, on ne sauroit trop le répéter, il n'y a peut-être pas une phrase dans toute la langue, où il soit parfaitement égal et entièrement indifférent de placer l'adjectif avant ou après le substantif : il y a toujours des différences; et quelque délicates qu'elles soient, elles n'en sont pas moins

réelles » (cité par Reiner, 1968:307).

Dans un sens, si l'on ose s'exprimer ainsi, le nœud gordien du problème est là. Existe-t-il ou non des adjectifs à place vraiment indifférente aussi bien du point de vue de la syntaxe que de celle de la sémantique? Ce qui est certain, c'est qu'il existe des cas embarrassants pour ceux qui répondent négativement à cette question. Car quelle serait la différence de sens entre les phrases suivantes:

Le « Nordfjord » possède d'*agréables* salons (BE 18).

Les anciennes caves abritent des salons *agréables* et le bar est l'ancien pressoir à l'huile.
(FRA 28)

On y découvre d'*immenses* paysages vers les quatre points cardinaux... M 330
...vous découvrirez un paysage *immense*: (M 102)

Cette « théorie » se trouve également en difficulté lorsqu'il s'agit d'expliquer les différences de sens qui ne dépendent pas directement de l'opposition séquentielle. En effet, rien n'empêche certains adjectifs épithètes d'avoir deux sens distincts à la même place.

Dans la phrase « Ce sera votre dernière soirée dans cette région *merveilleuse* », tirée d'un catalogue de voyages, *merveilleux* est synonyme de *magnifique*, *fantastique*, etc. Quel est, en revanche, le sens de *merveilleux* dans la phrase suivante:

« **Jouvence (Fontaine de).** - Ce simple trou serait une fontaine *merveilleuse* » (B 176).

S'agit-il d'une fontaine magnifique et fantastique? Ou avons-nous plutôt affaire à une fontaine avec des pouvoirs surnaturels et magiques? La seule postposition de *merveilleux* ne peut pas nous aider. Il est trop facile de trouver une multitude d'exemples où *merveilleux* postposé est synonyme de *beau*, *magnifique*, etc. En fait, *merveilleux* semble avoir ce sens aussi bien postposé qu'antéposé. Nous avons donc ici un cas de « deux ordres - une valeur » par rapport au schéma établi par Blinkenberg (1928) :

deux ordres - deux valeurs
deux ordres - une valeur
un ordre - deux valeurs
un ordre - une valeur

La différence syntaxique entre les deux prédeterminants *le* et *cette*, ayant tous les deux la valeur d'assiette notoire (voir Forsgren, 1978:31), ne peut guère non plus être un indice suffisant. En revanche, le sens du substantif nous fournit peut-être une indication. A première vue, il est difficile de concevoir *un trou* qui

serait *merveilleux* dans le sens de *magnifique*, *fantastique*, etc. Mais on peut en trouver des exemples. A une certaine époque, le trou des Halles - qui par son immensité était devenu l'une des premières attractions touristiques de Paris - aurait pu être qualifié de *merveilleux*, postposé ou antéposé, sans pour autant nous inciter à y jeter des pièces de monnaie en hommage à ses pouvoirs magiques. Le sens du substantif n'est donc pas une condition *suffisante* pour la bonne interprétation du sens de *merveilleux* dans la phrase qui nous concerne ici. Une autre indication est cependant la forme du verbe *être*, *serait*. On pourrait supposer que les adjectifs évaluatifs comme *merveilleux*, *magnifique*, *superbe*, etc se combinent rarement avec des substantifs introduits par un verbe au conditionnel, du moins à la première personne (même si ce n'est pas exclu: « Je ferais un *magnifique* Premier Ministre » ; nous devons cet exemple peut-être révélateur à Mats Forsgren). En revanche, le mode conditionnel peut traduire un renseignement douteux et donc servir à rapporter une rumeur. Rien n'empêche un locuteur de rapporter, au conditionnel, le jugement appréciatif de quelqu'un d'autre. Le mode du verbe *être* ne peut donc pas non plus être une condition suffisante.

En effet, tout porte à croire que nous devons interpréter *merveilleux* postposé non seulement à partir du contexte linguistique, mais également à partir des connaissances que nous avons du monde. Pour trancher entre les deux interprétations possibles, il faut non seulement savoir que la phrase citée est tirée d'un guide sur la Bretagne, mais également que la Bretagne est un pays où les fontaines peuvent avoir des pouvoirs magiques. La postposition de *merveilleux* est seulement une condition nécessaire, un indice, qui nous permet d'interpréter l'adjectif dans ce sens - à la condition que le sens *magique*, *surnaturel* ne soit pas possible à l'antéposition, ce qui semble peu probable. On peut, cependant, citer cet exemple : « C'est bien plus que le passé réveillé par la fraternité, mais, semble-t-il, le présent qui a pris du retard sur de *merveilleux* visiteurs intemporels » (PRE 68). En réalité, donc, *merveilleux* est un adjectif avec "deux ordres - deux valeurs" (à la condition, également, qu'il n'y ait pas de différence de sens entre *merveilleux* antéposé et *merveilleux* postposé dans le sens général de *magnifique*, *fantastique*, etc., ce qui donnerait lieu à "deux-ordres - trois valeurs"; possibilité qui n'est peut-être pas à exclure *a priori*).

Cet exemple montre que l'analyse syntaxique et sémantique de l'adjectif épithète dans le contexte linguistique restreint ne peut pas toujours nous fournir toute la vérité sur la question du sens. Le problème du sens de l'adjectif épithète peut donc constituer un problème de communication au sens large du terme. On pourrait se demander par exemple si tous les francophones perçoivent la

différence de sens entre les deux phrases avec *merveilleux* citées ci-dessus. Les tests que nous avons effectués auprès de quelques informateurs semblent du moins indiquer que la question est pertinente. On pourrait poser le même genre de question au sujet d'un certain nombre d'adjectifs auxquels on accorde traditionnellement deux sens différents, parfois distincts, parfois subtils, selon qu'ils sont antéposés ou postposés. Bien sûr, certains cas semblent assez clairs. Il serait sans doute inutile de se demander si tout le monde perçoit la différence de sens entre *ancien* postposé et *ancien* antéposé, comme dans les deux phrases suivantes:

Ancienne résidence reconvertie en hôtel, il se compose de 16 chambres. (JUM 26)
Skansen qui présente plus de 150 édifices *anciens*, déplacés de différentes régions de Suède
(CT 32)

En revanche, la question peut se poser dans le cas d'*ancien* à la forme comparative ou superlative ou lorsque *ancien* est déterminé par un adverbe:

célèbre pour ses jardins qui relèvent d'une tradition très *ancienne*. (JET 222)
et visite de la maison de Pierre et des vestiges d'une très *ancienne* synagogue. (AIR 77)

Fameux est un autre exemple d'un adjectif où la différence de sens due à l'opposition séquentielle semble problématique. D'après Blinkenberg, par exemple, « *fameux* est ordinairement postposé dans le sens de "réputé, renommé", (...), assez souvent antéposé dans le sens de "remarquable, bon" ». Cependant, dans les catalogues de voyages et dans les guides touristiques que nous avons inventoriés il y a seulement 3 exemples de *fameux* postposé et parmi les 85 cas de *fameux* antéposé il y a un certain nombre d'exemples où *fameux* semble bien avoir le sens de « réputé ».

Véritable constitue un exemple analogue où la différence de sens due à l'opposition séquentielle semble devenir une occurrence très rare, confinée à quelques contextes bien définis. Dans les catalogues de voyages, il n'y a aucun exemple de *véritable* postposé contre 78 exemples de *véritable* antéposé. Il est probable que, dans les textes de publicité, il y a une tendance à placer *véritable* avant le substantif pour tirer profit de son sens persuasif et appréciatif à cette place, mais on trouve également des exemples où *véritable*, semble-t-il, aurait pu être postposé sans grand changement de sens:

Chaque hôtel est sur son île, *véritable* atoll entourant des lagons (JET 167)
Les tapis sont non seulement des articles d'artisanat mais de *véritables* pièces d'art. (EL 19)

On peut donc déjà conclure que le problème de l'adjectif épithète - tel qu'on peut le formuler à partir des règles de grammaire et des exemples cités ci-dessus - touche à tous les domaines de la linguistique. A priori, nous devons admettre que l'explication d'un cas particulier pourrait être de tous ordres - phonologiques, syntaxiques ou sémantiques, voire pragmatiques ou extra-linguistiques - et des combinaisons entre ceux-ci.

A ces difficultés, il faut ajouter celles qui relèvent de la *description* - non seulement de la place de l'adjectif - mais également de l'adjectif et du substantif comme catégories grammaticales. D'une part, il n'y a ni consensus sur la manière de délimiter la catégorie grammaticale d'adjectifs épithètes, ni sur la manière d'analyser le groupe nominal. D'autre part, comme nous le verrons, il y a des lacunes dans la description de l'emploi réel de certains adjectifs.

Dans sa formulation la plus générale, le problème de l'adjectif épithète pourra donc être résumé par trois questions:

1. Quelle est la place de l'adjectif épithète?
2. Quel est le sens de l'adjectif antéposé et postposé?
3. Comment expliquer la postposition ou l'antéposition de l'adjectif épithète?

Chacune de ses questions demande bien évidemment de nombreuses précisions. La première concerne leur généralité. En effet, il y a peu de chercheurs qui pensent pouvoir expliquer la place et le sens de l'adjectif épithète *en général*, en proposant une seule explication de la place et du sens de *tous* les adjectifs épithètes dans *tous* les contextes possibles. Il y a plus de chances de trouver des explications prétendues valables pour *tous* les adjectifs épithètes dans *un seul* contexte. En règle générale, cependant, la plupart des grammairiens se limitent à proposer des explications pour *certaines* catégories d'adjectifs dans *certains* contextes ou pour *certains* adjectifs dans *tous* les contextes. Du point de vue de la généralité, nous avons donc en principe les possibilités suivantes:

	Tous les contextes	Certains contextes	Un seul contexte
Tous les adjectifs			
Certains adjectifs			
Un seul adjectif			

Il est sans doute assez naturel de ne pas trouver dans les grammaires des explications du cas d'un seul adjectif, ceux-ci appartenant en premier lieu au domaine du lexique (même si les listes d'adjectifs avec deux sens distincts aux deux places en est un exemple). En revanche, il est notable que presque tous les autres degrés de généralité ont été exploités pour formuler des règles. En voici quelques illustrations:

1. *Tous les adjectifs/tous les contextes*: La théorie de modification de Waugh (voir 1.2).
2. *Tous les adjectifs/certains contextes*: Les adverbes *plus*, *moins*, et *aussi* qui servent à former en français les comparatifs, sont si étroitement unis à l'adjectif que le groupe ainsi constitué se met indifféremment avant ou après le nom (Le Bidois, 91).
3. *Tous les adjectifs/un seul contexte*: L'épithète accompagnée d'un complément prépositionnel est toujours postposée (Larousse, 205).
4. *Certains adjectifs/tous les contextes*: On place après le nom les adjectifs exprimant la forme ou la couleur (Grevisse, 434).
5. *Certains adjectifs/certains contextes* : On place en général avant le nom l'adjectif monosyllabique qualifiant un nom polysyllabique (Grevisse, 433).
6. *Certains adjectifs/un seul contexte* : Pour les adjectifs élémentaires, modifiés par un adverbe plus long, la postposition devient quasi obligatoire (Mauger, 47).

La deuxième précision à faire concerne la distinction entre description et explication. En effet, à bien regarder les règles citées ci-dessus, il est difficile de savoir si telle règle appartient à la description ou à l'explication. Prenons deux exemples: s'il faut de toute évidence ranger la théorie de Waugh parmi les explications, il est tout aussi évident que la règle selon laquelle "on place après le nom les adjectifs exprimant la forme ou la couleur" appartient à la description. Du point de vue pédagogique et prescriptive qui est celle de la plupart des grammaires, cette confusion entre description et explication ne pose que peu de problèmes. L'efficacité d'une règle comme instrument pédagogique se juge d'après d'autres critères que l'adéquation linguistique. La grammaire scientifique, cependant, doit aspirer dans la mesure du possible à tenir les deux niveaux séparés, ce qui n'est pas toujours le cas. Constater, par exemple, que les participes passés utilisés comme adjectifs sont toujours postposés n'est rien d'autre qu'une description de l'usage sans valeur explicative. Prévoir, à partir d'un corpus fini, que tout participe passé utilisé comme adjectif sera toujours postposé est donc à considérer comme une hypothèse descriptive dont la

vérification reste à faire. Il ne s'agit toujours pas d'une explication. A notre avis, et en cela nous donnons raison à Waugh et à Wilmet, l'explication véritable d'un phénomène de langue déjà décrit exige une théorie générale de la langue qui est loin d'être élaborée (à la condition, évidemment, que la langue soit un phénomène suffisamment homogène pour se laisser expliquer par une seule théorie - ce qui reste également à prouver). Cela ne veut pas dire qu'il faille négliger les efforts de *décrire* par des « règles » la place de l'adjectif épithète. En effet, la théorie devra expliquer pourquoi de telles règles sont possibles.

Reste donc à savoir (1) si tous les problèmes possibles ont été formulés et de manière appropriée, (2) si les solutions déjà proposées par les chercheurs sont adéquates et (3) si les hypothèses déjà formulées peuvent rendre compte de l'emploi des adjectifs de valorisation positive qui seront notre première préoccupation ici.

1.2 Théories et explications

Aux problèmes que nous venons d'esquisser correspondent un nombre impressionnant de solutions proposées par différents chercheurs. Pour s'en convaincre, il suffit de consulter l'ouvrage de Reiner, *La Place de l'adjectif épithète en français. Théories traditionnelles et essai de solution* (1968), où l'auteur nous offre la synthèse critique des recherches en la matière.

Lorsqu'on regarde l'ample bibliographie établie par Reiner, on a certaines difficultés à accepter que le problème de l'adjectif épithète ne soit pas déjà résolu. Cependant, la conclusion de Reiner est désabusée. Après avoir passé en revue plus de cinquante théories et 4500 pages, il avoue ne pas avoir trouvé « le fil conducteur qui les relieraient entre elles » (p. 296). Bien que l'on puisse sans doute expliquer une partie du désaccord apparent par le manque de consensus terminologique et par la confusion possible entre la description et l'explication, des travaux importants parus depuis - Waugh (1977), Cortès (1975-76), Forsgren (1978), Jolivet (1980), Wilmet (1981), Leischner (1989) et Reiner lui-même (1976) - confirment indirectement la justesse de la conclusion désabusée de Reiner dans son premier ouvrage.

Avons-nous donc aujourd'hui - après ces études et un certain nombre

d'articles spécialisés - une conception plus adéquate de l'adjectif épithète en français moderne? Sans aucun doute. Cependant, entre les approches de Forsgren, de Waugh et de Wilmet (je laisse de côté pour l'instant l'étude de Reiner basée sur des romans du XIX^e siècle et celle de Leischner qui reprend l'approche de Forsgren à l'aide de l'informatique), il y a de telles différences que les résultats sont parfois difficiles à comparer. En effet, on peut dire que les approches, ou « les théories », de Forsgren, de Waugh, de Wilmet et de Reiner représentent quatre démarches distinctes, prenant racine dans quatre traditions linguistiques également distinctes. Comme ces quatre auteurs représentent également la recherche moderne dans la matière, il nous a semblé utile de discuter brièvement et dans les grandes lignes leurs idées et leurs hypothèses avant de les mettre à l'épreuve à la lumière de nos matériaux empiriques.

Waugh présente pour sa part une théorie basée sur les implications sémantiques et logiques de l'ordre des mots qui, selon elle, peut expliquer la place et le sens de l'adjectif épithète *en général*. Waugh appartient donc à ceux qui croient à l'existence d'une seule et unique explication générale de la place et/ou du sens de tous les adjectifs épithètes. Selon elle, cette explication doit être fondée sur les concepts d'« invariance » et de « markedness » tels qu'ils ont été formulés par Jakobson. Elle part donc du principe que « for every invariant of form there will be an invariant of meaning », ce qui a pour conséquence l'exigence de formuler des règles sans exceptions. « If language, écrit-elle, truly is a system whose purpose is communication and the structure of which is built on the linguistic sign, an indissoluble linkage of an invariant form with an invariant meaning, then to admit exceptions is to invalidate this definition at every point » (p. 60-61). Pour définir et identifier quel est le sens non-varié d'un signifiant, Waugh a recours à la permutation des éléments: « the meaning of one form cannot be understood except in relation to and in opposition to the meaning of another, opposing form » (p. 61). A l'encontre de certains autres linguistes, Waugh souligne cependant que la forme non-marquée, non-opposable, est porteuse de sens.

A partir de ces axiomes, Waugh formule sa théorie de la modification nécessaire qui s'instaure entre différentes catégories d'éléments linguistiques ordonnés. Par modification, Waugh entend l'intersection (en termes logiques) entre une forme moins marquée et auxiliaire et une autre forme différente, plus marquée et plus fondamentale. Partant de l'exemple *menteur furieux/furieux menteur*, elle écrit: « it would seem that while the adjective deictically modifies the substantive qua substantive in post-position (the unmarked word order), the

adjective deictically modifies (= "presupposes") not only the substantive but also the lexical meaning of the substantive in preposition » (p. 89-91). Autrement dit, à l'antéposition le sens spécifique ou actuel de l'adjectif est dépendant du nom (*un simple soldat* est *simple* dans sa qualité de soldat), tandis que le sens de l'adjectif à la postposition est donné par le seul fait d'être ajouté au nom (*un soldat simple* l'est pour ainsi dire accidentellement, sans qu'il y ait nécessité). On doit remarquer que Waugh parle à la fois d'une différence de sens nécessaire entre les deux positions et d'un sens inhérent et invariant de l'adjectif lui-même. Avec cette théorie, dont nous donnons évidemment ici seulement quelques éléments, Waugh pense pouvoir expliquer non seulement le sens de l'adjectif antéposé, mais également les raisons de l'antéposition ou de la postposition de tout adjectif épithète et l'influence éventuelle des pré-déterminants sur la place de l'adjectif.

On peut critiquer - et d'autres l'ont déjà fait - la théorie de Waugh sur plusieurs points. Mats Forsgren lui a consacré une analyse minutieuse où il relève, sans aucun doute justement, un certain nombre de problèmes (Forsgren, 1983). Ce n'est pas le lieu de reprendre ici tous ses arguments, mais il n'est peut-être pas inutile d'insister sur quelques points de principe.

D'abord, il est important de noter que la théorie de Waugh peut, du moins en principe, être soumise à la vérification empirique. D'une part, son explication ne peut pas souffrir d'exceptions. D'autre part, sa théorie implique une différence de sens nécessaire entre un adjectif postposé et le même adjectif antéposé. Si donc nous trouvons un seul cas où le sujet parlant ne perçoit aucune différence de sens entre la postposition et l'antéposition, la théorie de Waugh est réfutée. Forsgren, en citant plusieurs exemples embarrassants à cet égard, fait appel à l'intuition linguistique. Mais on pourrait aussi bien imaginer une situation expérimentale, où la différence de sens serait testée à l'aide d'informateurs et où les paires minimales seraient tirées des matériaux empiriques dans des contextes syntaxiques identiques (voir à ce propos Bossong, 1980 : 439).

La vérification de Waugh elle-même est basée sur un certain nombre de paires minimales comme *furieux menteur/menteur furieux, heureux poète/poète heureux, pauvre homme/homme pauvre, méchant livre/livre méchant* etc. Ces paires minimales (d'ailleurs données sans contexte comme l'a remarqué Forsgren) sont analysées à la lumière de sa théorie générale et de sa propre intuition linguistique, ce qui donne souvent des explications plausibles. Seulement, si l'on regarde bien ces paires minimales - et surtout celles qui sont analysées plus en détail - on se rend compte, nous semble-t-il, que Waugh a parfois choisi des exemples trop faciles. Dans plusieurs cas, il s'agit d'adjectifs

où la différence de sens éventuellement due à la postposition ou à l'antéposition semble plutôt évidente et généralement admise. On aurait donc souhaité, avec Forsgren et Bossong, qu'elle soumette sa théorie à l'épreuve d'exemples plus épineux.

En conclusion, il nous semble probable à ce stade que la théorie de Waugh ne peut pas prétendre au degré de généralité que celle-ci implique. Cela ne veut pas dire que sa théorie manque de valeur explicative, mais qu'il reste à déterminer son champ de validité véritable.

A côté de Waugh, et indépendamment d'elle, Reiner a également proposé une théorie qui prétend expliquer les valeurs fondamentales associées à la position de l'adjectif épithète. En effet, Reiner a eu la hardiesse de proposer comme titre de l'un de ses chapitres: « La différence de fonction entre l'antéposition et la postposition de l'adjectif épithète en français moderne réduite à une théorie simple » (1968:366).

Reiner formule sa théorie à la suite de son monumental bilan des théories antérieures; théorie qu'il tente d'appuyer empiriquement dans un ouvrage ultérieur (1968 et 1976 respectivement). Prenant comme point de départ les définitions maintenant « classiques » de Bally et de Guiraud, il pose le problème de l'adjectif épithète comme un problème « principalement » stylistique. Cependant, ces mêmes définitions ont été critiquées à plusieurs reprises (voir p. ex. Genette, 1991 et Ducrot/Todorov, 1972) et on peut se demander en quoi la dénomination « stylistique » de Reiner clarifie son projet.

Après avoir distingué entre « les raisons du choix de l'une ou l'autre séquence » et les « effets » qui en résultent, Reiner déclare vouloir s'appliquer à dégager ces derniers qu'il considère comme « les plus importants ». Et plus loin : « Ces valeurs de situation qui s'ajoutent, en français moderne, à la valeur de sens des adjectifs épithètes, nous nous efforcerons, au moyen de l'interprétation stylistique, de les dégager des groupes nominaux figurant dans les contextes les plus divers ». A notre avis, ce point de vue se défend parfaitement sans avoir recours à un concept comme celui de « l'interprétation stylistique » qui en linguistique n'a guère atteint le statut d'une méthode cohérente et intersubjectivement contrôlable. Est-ce stylistique l'ambition de Reiner « de considérer un adjectif épithète non seulement par rapport au substantif qu'il qualifie, mais aussi par rapport au reste de la phrase dont il fait partie »? Est-ce stylistique le but que se propose Reiner de « définir les fonctions particulières aux deux structures AS et SA - fonctions dont relèvent toutes les nuances *stylistiques* (c'est nous qui soulignons) susceptibles d'être

exprimées par la place de l'adjectif épithète »?

Nous croyons en effet que les outils de l'analyse syntaxique, sémantique et pragmatique suffisent au projet de Reiner et qu'il vaut mieux réserver le terme de style pour caractériser un texte ou un discours, et non des phrases isolées ou le choix également isolé entre deux ordres des mots. Si l'on accepte la définition de Genette du style, « *l'ensemble* des propriétés rhématiques exemplifiées par *le discours* » (1991:131; c'est encore nous qui soulignons), il est difficile de concevoir ce que serait une explication stylistique de l'adjectif épithète.

La présupposition de base de Reiner n'a d'ailleurs rien de proprement stylistique, et appartient plutôt à une perspective pragmatique : « Le plus souvent, c'est afin de suggérer la nuance de pensée effectivement traduite que le sujet parlant se sera décidé, soit pour le tour AS, soit pour le tour SA ». Comme Reiner, nous croyons qu'on ne peut pas se passer entièrement de tenir compte des intentions du locuteur (conscientes ou inconscientes d'ailleurs) si l'on veut comprendre comment se détermine la place et le sens de l'adjectif épithète. Mais il ne faudra pas alors perdre de vue que les moyens dont se sert le locuteur pour exprimer ses intentions ne sont peut-être ni les meilleurs ni les plus efficaces. Ainsi il semble aller de soi pour Reiner, du moins dans un premier temps dans son argumentation, que tous les sujets parlants exploitent de la même manière l'outil que *peut* constituer l'ordre des mots, c'est-à-dire que la virtualité fonctionnelle est un phénomène invariable de la langue et non de la parole. Mais pouvons-nous être sûrs que les valeurs fonctionnelles virtuelles assignées à la postposition et à l'antéposition soient identiques, d'abord pour tous les adjectifs, et ensuite pour tous les sujets parlants?

Dans un certain sens, Reiner répond lui-même à cette question lorsqu'il critique - d'ailleurs avec quelques arguments convaincants - l'idée souvent émise que l'antéposition a pour fonction de faire du groupe nominal une unité de pensée, tandis que la postposition dissocie l'adjectif de son nom. Car même si Reiner a raison sur ce point précis, il n'est pas impensable ou impossible que la langue à un moment donné *aurait pu* ou *pourrait* assigner ces valeurs à la virtualité que constitue la place « libre » de l'adjectif en français. Autrement dit, nous ne croyons pas qu'il y ait une quelconque nécessité - psychique, linguistique ou autre - dans l'assignation de fonctions actuelles à une simple opposition de forme comme celle de l'adjectif combiné avec un nom (conviction que semble partager Reiner lui-même, comme nous le verrons).

Ainsi lorsque Reiner distingue ce qu'il appelle « deux attitudes fondamentales du sujet parlant ou écrivant à l'égard du sujet de son énoncé » - à savoir que « le lecteur peut, dans l'acte de communication, ou s'absorber dans sa propre pensée

[absorption], ou s'élever mentalement au-dessus des réalités qu'il veut transmettre [objectivation] » - il n'y a, à notre avis, aucune nécessité que ces deux attitudes, si l'on admet leur réalité, se traduisent par une opposition formelle dans la langue - ou l'inverse d'ailleurs. Il serait curieux que l'on ne puisse pas, par exemple, exprimer ces deux attitudes en allemand ou en anglais qui, rappelons-le, ne connaissent même pas le problème de l'adjectif épithète.

Le problème avec les oppositions formelles binaires, comme celle de l'adjectif épithète en français est donc de savoir s'il faut nécessairement leur attribuer également des valeurs ou des fonctions bipolaires. Pour Reiner en tout cas, l'opposition formelle se traduit par une opposition d'ordre sémantique : « on pourrait aussi supposer que l'idée complexe à laquelle correspond la combinaison d'un substantif et d'un adjectif épithète est présentée à l'esprit de deux points de vue divergents suivant que l'ordre des mots est AS ou SA » (idem, p. 360). Reiner est pourtant d'avis que « ni l'antéposition ni la postposition de l'adjectif épithète ne sont prédestinées aux fonctions qu'elles revêtent » (idem, p. 376) et que l'attribution de fonctions aux deux ordres est socialement déterminée. Ailleurs, il remarque qu' « en effet, beaucoup d'énoncés ne laissent pas reconnaître la disposition de l'esprit dans laquelle leurs auteurs les ont formulés ». Sa propre explication de ce fait, nous semble-t-il, n'est pas loin de contredire sa propre théorie: « C'est que, d'une part, nulle langue n'est parfaite, et que, d'autre part, peu de personnes savent profiter de toutes les ressources de la langue qu'ils parlent » (idem, p. 335). En effet, comment les fonctions peuvent-elles être à la fois socialement déterminées, valables pour l'ensemble des adjectifs et ignorées par la plupart des sujets parlants? On comprend que Reiner puisse déclarer à la fin de son « Esquisse de solution » qu' « il est sans doute impossible d'expliquer pourquoi c'est la combinaison AS qui exprime l'attitude d'absorption du sujet parlant, et pourquoi la combinaison SA correspond à l'attitude d'objectivation » (idem, p. 375).

Il est important de souligner que nous ne voulons pas récuser tous les éléments de la théorie de Reiner. Nous voulons surtout contester, comme dans le cas de Waugh, le degré de généralité attribué à la théorie sur des bases empiriques limitées. Nous avons évidemment aussi présent à l'esprit certains cas dans nos matériaux qui semblent constituer autant d'objections à ces théories globales. Pour plus de détails, il faudra attendre le chapitre d'analyse.

A l'exception de Waugh et de Reiner, il est difficile de trouver des linguistes qui proposent des théories qui prétendent expliquer tous les emplois de tous les

adjectifs épithètes. Certains grammairiens, cependant, semblent vouloir réduire la diversité des possibilités à un ou deux principes généraux. Togeby, par exemple, écrit : « Le classement des adjectifs normalement antéposés et des adjectifs normalement postposés permet de formuler la règle suivante: l'adjectif normalement postposé, en passant en antéposition, ou bien prend la place de l'adjectif antéposé et, partant, en prend la valeur (indéfinie/numérale ou élémentaire) ou bien souligne une propriété inhérente au substantif (épithète de nature). [...] Nous jugeons superflus les autres principes, communément admis, à savoir que l'antéposition donne au qualificatif un sens figuré et subjectif » (1985:182 et 194).

Cette explication est cependant problématique pour plusieurs raisons. Que faire, par exemple, des adjectifs comme *magnifique*, *excellent* et *superbe* qui semblent pouvoir avoir le sens élémentaire aussi bien postposés qu'antéposés? Et comment expliquer les différences positionnelles parfois importantes entre des adjectifs qui se rapprochent par leur sens (comme *magnifique* et *grandiose* ou *idéal* et *parfait*)? Finalement, toute explication qui part du principe que tout adjectif est marqué pour l'antéposition *ou* pour la postposition, aura des difficultés à rendre compte des adjectifs auxquels il semble difficile d'accorder une place « normale » ou « habituelle ».

Togeby se voit également obligé de traiter à part un certain nombre d'adjectifs qui sont récalcitrants à l'antéposition : les participes passés, les groupes adjectivaux particulièrement longs et certains adjectifs à valeur de déterminant. En dernière analyse donc, l'explication générale proposée par Togeby ne s'applique pas non plus à tous les adjectifs épithètes.

Regardons maintenant les deux autres « théoriciens » récents de l'adjectif épithète (guillemets parce qu'ils sont également des empiristes à la différence de Waugh et de Reiner dans son premier ouvrage) : Wilmet et Forsgren. Si Forsgren représente de toute évidence le courant des « théories mixtes », il est plus difficile de situer Wilmet. D'une part, il réduit l'opposition de sens à un principe tout compte fait simple qui fait de la postposition la place « normale », non marquée, ce qui veut dire qu'il n'est pas nécessaire d'expliquer celle-ci. D'autre part, il introduit pour expliquer l'antéposition possible de tous les adjectifs une multitude de facteurs qui ne sont pas toujours du même ordre.

Wilmet a présenté sa théorie en deux temps, la première fois dans un article où l'on trouve également une analyse générale de ses inventaires empiriques (1980) et la deuxième dans son ouvrage *La Détermination nominale* (1986; notons également qu'il a publié la totalité de ses matériaux empiriques dans un

autre article; 1981). Il n'y a pas de différences essentielles entre la première et la deuxième version. Un point n'a cependant pas été repris dans la deuxième; à savoir qui si Wilmet lui-même devait opter pour une opposition de valeur binaire entre les deux places, il opterait pour les valeurs relative (AS) et objective (SA). Ci-dessous, nous nous référerons d'abord au premier article, celui-ci nous paraissant plus explicite et moins elliptique dans ses raisonnements.

Wilmet commence par analyser ses matériaux et commente quelques tendances qu'il résume en trois conclusions provisoires:

1. L'antéposition de l'épithète qualificative représente en français un ordre « marqué ».
2. Pour l'antéposition, la masse phonique de l'adjectif ou son sémantisme semblent moins importants que sa fréquence.
3. Les critères sémantiques et grammaticaux ne s'avèrent pertinents qu'au regard de la postposition.

Il remarque cependant que la réalité brouille souvent les pistes. Ayant par exemple examiné si le sémantisme « relatif » des adjectifs comme *grand* et *bon* pourrait être un critère favorisant l'antéposition, il constate que « certains d'entre eux se postposent plus souvent qu'ils ne s'antéposent ».

A partir de ses statistiques, de ses conclusions provisoires et en accord avec son analyse de la détermination nominale, il formule ensuite trois propositions centrales:

1. Affinité de l'ordre SA avec la caractérisation intrinsèque [= doté d'un sens autonome].
2. Affinité de l'ordre AS avec la quantification
3. Affinité de l'ordre AS avec la caractérisation extrinsèque [= avec un sens référentiel].

(Notons qu' « intrinsèque », dans la deuxième version de la théorie, devient « analytique » [= traduit en adjectifs par une proposition, un pronom relatif ou une conjonction] et qu' « extrinsèque » devient « caractérisation non stricte » ce qui reviendrait cependant « à postuler une affinité de l'ordre AS avec la caractérisation extrinsèque »].

La première chose à noter au sujet de ces propositions est que Wilmet parle d'un « rapport logique » institué entre le déterminant et le déterminé. C'est ainsi

que selon lui « l'ordre SA définit sans plus l'*intersection* [...] de deux ensembles X_1 (déterminé) et X_2 (déterminant), soit un ensemble X_3 (déterminé + déterminant) tel que chacun des éléments x éventuels de X_3 appartienne simultanément à X_1 et à X_2 » (1986:141). L'ordre AS, en revanche, définirait en plus de l'*intersection* une rapport d'inclusion.

Voici, pour faciliter la compréhension de ces propositions, l'exemple donné par Wilmet: « L'ordre *déterminé + déterminant* suggère qu'il existe des éléments x de X_2 non affectés à X_3 : *un succès éclatant* = « éclatant parmi d'autres êtres ou objets éclatants ». L'adjectif postposé a son autonomie pleine et entière. Dans l'ordre AS, X_3 sature X_2 : *un éclatant succès* = « éclatant sans référence à d'autres êtres ou objets éclatants » (idem, p. 143).

Ainsi défini, on peut dire que l'analyse de Wilmet est une analyse en termes de l'extension du nom. Il nous semble cependant y avoir deux problèmes déjà à ce niveau théorique. Le premier est évident dans la formulation même par Wilmet de l'exemple ci-dessus, à savoir qu'il utilise le verbe « suggérer » pour parler d'un rapport défini par ailleurs comme étant « logique ».

La deuxième difficulté est plus fondamentale. Si le modèle de Wilmet peut servir à expliquer la différence entre le même adjectif postposé et antéposé, il ne nous aide pas à comprendre les différences positionnelles entre *différents* adjectifs. Pour cela, il aurait fallu inclure dans le modèle un élément qui pourrait expliquer comment *différents* adjectifs peuvent réduire ou augmenter l'extension du nom à *des degrés différents*.

Ce problème semble d'ailleurs avoir été reconnu par Wilmet lui-même. Dans un article tout récent (1993), écrit sous forme d'un conte scientifique, le pseudonyme de Wilmet, Cramilet, se voit attribuer un changement d'esprit : « En privé, Cramilet confessait que si la loi qu'il avait libellée éclairait *a posteriori* les choix de AN ou de NA, elle était inapte à les prophétiser » (p. 16). On peut aussi constater que la vérification antérieure de Wilmet de ses propositions se heurte à certains problèmes. Pour sa deuxième proposition, Wilmet reconnaît ainsi que « son rendement réduite à elle-même s'avère [...] négligeable ».

En conclusion, il formule cependant sa thèse principale, à savoir qu' « en français, l'antéposition du caractérisant strict synthétique représente un ordre « marqué ». L'ordre SA, « non marqué », ne demande aucune justification spéciale, quand bien même il négligerait une donnée extrinsèque ». Le problème, on le comprend, sera donc d'expliquer l'antéposition (même si Wilmet « explique » aussi certaines postpositions, notamment pour fonder ses

propositions). Pour ce faire, il invoque d'une part ses propositions principales et de l'autre ce qu'il appelle « les déclics du choix » et « les retombées ». Les déclics du choix, se situent à différents niveaux:

- a. L'adjectif (dont la « nature » sémantique de l'adjectif)
- b. L'adjectif + substantif (dont la longueur des vocables, le renforcement adverbial de l'adjectif)
- c. Le syntagme nominal (dont les prédéterminants)
- d. Le cotexte (dont l'anaphore)
- e. Le contexte (dont le bagage mémoriel des utilisateurs)

En procédant de cette manière, il nous semble cependant que Wilmet réintroduit l'éclectisme théorique qu'il voulait dépasser, seulement à un autre niveau. En effet, Wilmet laisse largement en suspens la question des rapports de force entre les « affinités » fondamentales et les « déclics du choix ». Il y a également quelques problèmes spécifiques. N'est-ce pas frôler la tautologie que de parler de la « nature » des adjectifs épithètes lorsqu'on veut vérifier des hypothèses formulées de manière déductive? Que faut-il comprendre justement par un terme comme « affinité »? Est-il entièrement justifié de faire dépendre la place et le sens de l'adjectif d'autres catégories grammaticales et en particulier de définir le rôle sémantique de l'adjectif en fonction de celui du nom? Finalement, lorsqu'on considère les variations importantes dans l'emploi des adjectifs particuliers, on doit se demander s'il est légitime de faire de la postposition la place non-marquée pour l'ensemble des adjectifs.

Dans l'article récent déjà mentionné, Wilmet semble cependant revenir sur ses pas à l'aide de son nouveau interlocuteur « Mac ». C'est Mac qui lui suggère que les deux « clés » les plus importantes pour expliquer l'antéposition de l'adjectif épithète sont la « neutralisation » et la « spécialisation ». Malheureusement, cet article fut publié trop tard pour que nous puissions en tenir compte dans notre analyse des données empiriques. Nous essaierons d'y revenir dans la conclusion.

Examinons maintenant les explications de Forsgren qui se différencient aussi bien de celles de Wilmet que de celles de Waugh. Que Forsgren se soit donné la peine d'analyser si minitieusement la théorie de Waugh ne peut guère nous étonner. En effet, si la théorie de Waugh se voyait vérifiée, cela équivaudrait à la simple annulation des conclusions de Forsgren et de celles de la plupart des autres chercheurs qui se sont penchés sur la question. Car même si Forsgren dit

accorder le plus d'importance aux facteurs sémantiques, il veut d'abord examiner toute autre possibilité explicative formelle - et en premier lieu celles qui relèvent de la configuration du groupe nominal et de sa fonction dans la phrase : « nous sommes persuadés que le problème [de l'adjectif épithète] est éminemment sémantique. Seulement, cette analyse ne doit intervenir qu'une fois terminée l'analyse formelle, ceci pour asseoir plus solidement ce qu'on va avancer en matière d'explication sémantique » (1978: 78)

En pratique, cependant, Forsgren se voit obligé de se limiter à un certain nombre d'explications possibles. D'une part, et de son propre aveu, parce que son corpus ne contient pas toujours suffisamment d'exemples pour analyser tel cas particulier. D'autre part, parce que Forsgren a dû découvrir, c'est du moins notre supposition, que la tâche qu'il avait pratiquement promue en exigence était impossible à accomplir en pratique. En effet, si on calcule le nombre de facteurs syntaxiques qui pourraient influencer la place de l'adjectif épithète, on arrive à un nombre ahurissant de cas à soumettre à la vérification empirique. Pour s'en rendre compte, il suffit de consulter les deux schémas ci-contre établis d'après l'analyse de Forsgren du groupe nominal. Le premier illustre le cas d'un seul adjectif sans adverbe; le deuxième le cas d'un seul adjectif avec adverbe (n'ont pas été repris dans ce dernier les facteurs de la colonne verticale).

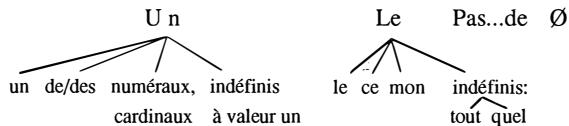
Si nous calculons le nombre de cas possibles d'après ces deux schémas, nous arrivons au chiffre de 3496 cas à vérifier empiriquement. Si nous supposons ensuite qu'il faut au moins 50 attestations de chaque cas pour pouvoir tirer des conclusions décisives, nous devons établir un corpus de près de 200 000 attestations en tout, travail énorme étant donné qu'il ne s'agira pas de noter les 200 000 premières occurrences, mais des cas spécifiques dont certains d'un emploi très rare. Ajoutons à cela que le fait de considérer également les cas de deux ou de plusieurs épithètes pourrait facilement doubler ou tripler le chiffre initial.

Scientifiquement on ne peut, hélas, exclure la possibilité que l'analyse syntaxique nous révélerait une part de la vérité de l'adjectif épithète. Humainement, en revanche, celle-ci a de quoi décourager même le plus ambitieux des empiristes. On n'ose guère imaginer la situation de celui qui, au bout de ces multiples analyses et calculs, même faites à l'aide de l'informatique, découvre qu'il aurait mieux valu chercher les explications ailleurs...

Ne serait-ce que pour éviter un tel risque, nous nous permettrons d'examiner d'autres types d'explications sans avoir d'abord exploité toutes les possibilités de l'analyse formelle (quitte à rejoindre plus tard Forsgren à ce niveau de

Facteurs pouvant influencer la place de l'adjectif épithète (tableau établi d'après Forsgren, 1978)

1. Sans adverbe



L'entourage du substantif

- S seul
- S + syntagme prépositionnel
 - S + de + S inarticulé
 - S + autre prép. + S inarticulé
 - S + de + S articulé
 - S + à + S articulé
 - S + autre prép. + S articulé
 - S + prép. + infinitif
- S + participe

La fonction syntaxique

- sujet
- attribut
- apposition
- complément d'objet direct
- complément prépositionnel
- fonction non définissable

La longueur de l'adjectif

- monosyllabes
- bisyllabes
- trisyllabes
- quadrisyllabes
- pentasyllabes et >

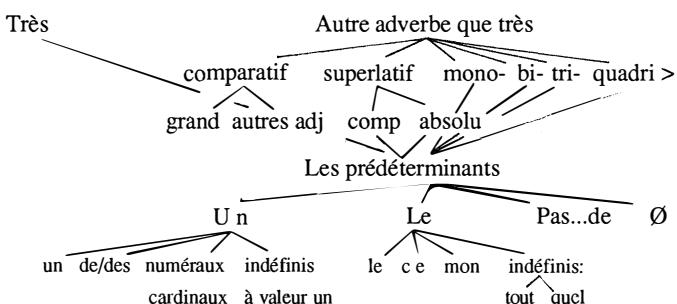
Proportions

- masses croissantes
- masses égales
- masses décroissantes

Affixes

- -in (avec variantes)
- -able, -ible (-uble)
- -ant, -ent
- -eux, -euse

2. Avec adverbe (excepté *plus, moins*)



l'analyse). Que ce choix ne soit pas entièrement illégitime semble être confirmé par la conviction de Forsgren lui-même - partagé de Wilmet, de Reiner et de Waugh - que le problème de l'adjectif épithète est sémantique d'abord et syntaxique accessoirement.

Malheureusement, ce choix plutôt éclectique nous laisse toujours un nombre impressionnant d'hypothèses à examiner à la lumière des matériaux empiriques. Wilmet a essayé de regrouper les différents types d'explications en quatre catégories principales (notons cependant qu'il n'inclut pas les explications de caractère formel et syntaxique de Forsgren):

1. Explication à caractère sémantique (concept unique/deux domaines conceptuels, déplacement de sens, etc)
2. Explication à caractère stylistique (affectif/intellectuel; euphonie; monosyllabiques/plurisyllabiques, etc)
3. Explication à caractère culturel (emprunts; canons esthétiques, activité normative des grammairiens, etc)
4. Explication à caractère philosophique (la succession effective des idées; reconstruction du rapport des deux termes, etc)

A ces quatre catégories, il ajoute deux autres facteurs qui peuvent également intervenir: l'archaïsme et l'analogie.

Cette diversité actualise deux problèmes: celui de la compatibilité et celui de la hiérarchisation des différentes explications. Comme nous l'avons déjà vu, certaines de ces explications sont complémentaires tandis que d'autres s'excluent. En principe, on ne peut expliquer la place de l'adjectif comme le résultat à la fois d'une contrainte syntaxique et d'un choix sémantique. Par définition, il n'y a pas de contraintes partielles. Dans la pratique, cependant, la situation est rarement aussi tranchée. Certes, il y a quelques cas où l'on peut sans doute parler de contraintes au sens linguistique du terme même si ces contraintes sont le plus souvent d'ordre sémantique et non syntaxique. On n'est guère libre, par exemple, de postposer l'adjectif dans des expressions figées comme *petit déjeuner*, ni d'antéposer l'épithète accompagnée d'un complément prépositionnel. Mais la plupart du temps, le système des contraintes et des choix de l'adjectif épithète est sans doute beaucoup moins rigide. Jolivet (1980) a pu montrer d'une part que l'emploi des épithètes est sujet à des facteurs de variation tels que l'âge, l'origine géographique et le niveau d'instruction des locuteurs et, de l'autre, que certains locuteurs font preuve d'hésitation lorsqu'il s'agit de

placer et d'interpréter certains adjectifs épithètes. Hug (1971) a montré de son côté que l'emploi de l'adjectif épithète a subi certains changements entre 1928 et 1968 dans la prose journalistique. Il conviendrait donc plutôt, pour emprunter les termes de Jolivet, de parler *d'une zone de structuration rigoureuse* et *d'une zone de structuration lâche* dans l'emploi de l'adjectif épithète.

On peut supposer que cette laxité du système, si système il y a, se reflète dans la nature des explications aptes à rendre compte de tel emploi particulier d'une seule épithète ou d'une série d'épithètes. Concluons donc pour l'instant que la compatibilité entre différents types d'explications est un moindre problème et que, inversement, la hiérarchie, le poids relatif des différents facteurs, constitue le problème majeur.

1.3 Descriptions

Comme le montre l'inventaire effectué par Reiner (1968), le nombre d'études empiriques consacrées à l'adjectif épithète est assez limité. Reiner, en effet, va jusqu'à conclure que « la cause principale de la diversité embarrassante des opinions "scientifiques" sur la place de l'adjectif épithète en français est probablement la généralisation inconsidérée d'explications adéquates de certains emplois particuliers. » Et il ajoute: « Le grand danger de tout travail philologique consiste dans la facilité avec laquelle les intuitions se transforment en préjugés » (1968:296). Wilmet lui fait écho en reprochant aux « chercheurs francophones de s'abriter derrière le sentiment linguistique » (1981:18).

Depuis 1968, la situation s'est améliorée avec l'apparition des études déjà mentionnées de Reiner (1976), de Forsgren (1978), de Wilmet (1981) et de Leischner (1989). Tout en présentant des différences d'approche importantes, ces études ont en commun d'avoir des corpus constitués d'un nombre considérable d'exemples tirés ou bien des romans du XIX^e et du XX^e siècles ou bien des quotidiens comme *Le Monde* et *L'Express*. Seule Leischner a choisi de dépouiller également d'autres types de textes non-littéraires (comme certains volumes de la série « Que sais-je », un numéro de l'hebdomadaire *Paris-Match*).

Le nombre d'exemples inventoriés varie entre 2800 (Leischner) et 29 016 (Wilmet). Cependant, ces chiffres ne révèlent pas toute la vérité. Forsgren s'est

imposé certaines restrictions dans le choix des adjectifs dépouillés (n'ont pas été notés les adjectifs dits « relationnels », les adjectifs de couleur ou qui expriment une forme en position normale, les adjectifs ordinaux, les adjectifs élémentaires et *vrai*, *véritable*, *faux*, *ancien*) et ses analyses concernent en premier lieu le cas d'une seule épithète (829 adjectifs, 3748 attestations en tout). Wilmet, en revanche, a repertorié l'ensemble des adjectifs épithètes (3835 adjectifs, 29 016 attestations, fréquence moyenne 7,57), mais il veut se limiter dans ses analyses détaillées aux adjectifs représentés par un minimum de 25 exemples (15 484 attestations; fréquence moyenne : 84,61). L'étude de Leischner présente la particularité d'avoir deux corpus de 1400 exemples chacun. Il faut en chercher l'explication dans son ambition de procéder à un calcul statistique par ordinateur des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la place de l'adjectif. Les deux corpus deviennent donc un moyen d'assurer la représentativité des textes et des variables. Comme Forsgren, Leischner a choisi de ne pas inclure certains adjectifs épithètes: les adjectifs d'un sens fixé à l'antéposition ou à la postposition (*pauvre*, *ancien*...), les adjectifs ordinaux, les adjectifs indéfinis et les participes non lexicalisés. Leischner, cependant, n'a calculé ni le nombre d'attestations par adjectif ni la fréquence moyenne d'apparition.

Ces différences ont deux inconvénients, le premier d'ordre pratique, le deuxième d'ordre théorique. Premièrement, on doit regretter que les présentations du corpus ne soient pas les mêmes. Forsgren ne donne des statistiques que pour le cas d'une seule épithète. Wilmet, en revanche, ne donne pas les chiffres du cas d'une seule épithète. Leischner ne donne pas les chiffres répartis par adjectif. Reiner, finalement, se base entièrement sur des exemples tirés des romans du XIX^e siècle. Pour des comparaisons statistiques sur l'emploi de l'adjectif épithète dans la langue contemporaine, nous devrons donc nous contenter des chiffres de Wilmet ou de Forsgren selon le contexte examiné.

Deuxièmement, le fait que Forsgren et Leischner ont choisi d'exclure de leur corpus certains adjectifs « dont la syntaxe positionnelle est suffisamment connue et décrite » (Forsgren 1978:76) soulève certains problèmes du point de vue de la représentativité et de la généralité des résultats obtenus. Forsgren prévient le lecteur « de ne pas prêter à [ses] chiffres et à [ses] pourcentages totaux une généralité qu'ils ne possèdent pas ». Seulement, dans ce cas il nous reste la difficulté de déterminer leur généralité exacte. Il va de soi que les conclusions tirées ne peuvent pas être valables sans autre vérification pour les adjectifs volontairement mis à l'écart. Mais pouvons-nous être sûr qu'elles soient valables pour tout autre adjectif non-représenté dans le corpus? Ou, autrement dit, comment savoir dans quelle mesure les adjectifs notés sont représentatifs

d'autres adjectifs non-représentés dans le corpus?

La représentativité des conclusions tirées d'un corpus fini dépend bien entendu directement des textes choisis et du nombre d'exemples contenu dans le corpus. C'est parce que Wilmet - après Forsgren, Reiner et Waugh - a voulu « enrichir et diversifier les sources existantes » qu'il est allé jusqu'à inventorier près de 30 000 exemples.

Cependant, on ne trouve guère discuté par ces chercheurs ni la question de la représentativité des *adjectifs* inventoriés, ni la distribution d'adjectifs dans différents types de textes. Lorsqu'on regarde la moyenne générale d'attestations de chaque adjectif dans les différents corpus, on arrive à des chiffres relativement peu importants: 7,57 (Wilmet) et 4,5 (Forsgren). Si on devait tirer des conclusions sur l'emploi d'un adjectif particulier, il est à peu près certain que 8 attestations ne suffiraient pas. Si cela est vrai, on peut également se demander si les chiffres pour les adjectifs peu fréquents reflètent l'image exacte de leur emploi. On pourrait soutenir qu'il y a déjà à ce niveau un parti pris méthodologique, à savoir que les facteurs qui influencent la place de l'adjectif épithète agissent de la même manière et avec une force égale sur la grande majorité des adjectifs.

A ce problème s'ajoute le choix des textes inventoriés. Ainsi on peut se demander si le corpus de Forsgren, basé sur l'inventaire des adjectifs dans 10 numéros du *Monde* et 10 numéros de *l'Express*, est représentatif d'autres types de langues comme la langue parlée, la langue publicitaire ou la langue technique. C'est du moins une chose qui reste à vérifier.

Deuxièmement, les textes choisis par Forsgren, comme sans doute aussi les romans dépouillés par Wilmet, risquent de ne pas faire ressortir suffisamment les différences parfois importantes entre les adjectifs spécifiques qui se rapprochent par leur sens ou par leur forme. Un exemple: Forsgren formule l'hypothèse que le suffixe *-able* devrait favoriser la postposition des épithètes auxquelles il se trouve suffixé. Si ses 334 attestations d'adjectifs de ce groupe doivent être suffisants en nombre, la vérification souffre malgré tout de l'absence générale dans ce type de textes des adjectifs comme *agréable*, *admirable* ou *incroyable* (et d'ailleurs de celle de *véritable*, volontairement mis à l'écart).

A notre connaissance, la seule étude empirique d'une catégorie spécifique d'adjectifs qui se rapprochent par leur sens ou par leur forme est celle de Glatigny portant sur 20 adjectifs monosyllabiques avec 2000 attestations en tout. Le fait de se limiter à un nombre restreint d'adjectifs a permis à Glatigny de découvrir et à préciser l'importance des facteurs rythmiques, entre autres que le français préfère l'ordre « masses égales ou masses croissantes » (plutôt *site*

superbe que *superbe site*) (1965). En revanche, les conclusions tirées par Forsgren, Wilmet ou Leischner sur des séries analogiques d'adjectifs sont toujours basées sur les seules attestations trouvées dans leur corpus et souffrent en conséquence parfois d'un nombre insuffisant d'attestations quant à certains membres de la série examinée. Cela ne signifie pas que la représentativité soit toujours en cause. En examinant les recensements faits par Wilmet des adjectifs élémentaires (*grand*: 1304; *petit* : 1139; *bon* : 479; *jeune* : 452; *beaux* : 447; *vieux* : 388), il ne semble pas nécessaire de procéder à d'autres dépouillements, même si tous les exemples sont tirés de textes littéraires. Cependant, la question se pose si nous considérons le cas des adjectifs de caractère normatif et évaluatif qui, comme nous le verrons, sont très peu fréquents aussi bien dans les romans que dans la prose journalistique.

Ces différences de fréquence d'emploi entre différents types de textes posent quelques problèmes délicats de méthode. Forsgren y fait allusion lorsqu'il écrit: « Il est inévitable que, dans ce type de textes, certains vocables - tels *actuel*, *présent*, *récent*, etc - seront surreprésentés par rapport à des textes de nature différente. Or, qu'y a-t-il de mal? Nous serons ainsi en mesure de faire des constatations, fort bien ancrées en chiffres, concernant l'usage de ces mêmes adjectifs » (1978:75).

Cependant, une surreprésentation de certains adjectifs nuirait sans aucun doute à l'extrapolation des résultats à d'autres adjectifs. D'un autre côté, il faut convenir que cet argument est à double tranchant. Le fait d'étudier un nombre restreint d'adjectifs, comme nous allons le faire ici, réduit certainement d'un même degré les possibilités de tirer des conclusions de portée générale. Dans quelle mesure l'analyse de 113 adjectifs de valorisation positive permet-elle de tirer des conclusions sur la place et le sens de l'adjectif épithète *en général*? Ou, autrement dit, quelle est la représentativité des adjectifs de valorisation positive?

Du point de vue logique, cette question ne nous rendra guère insomniaques. Car si, malgré tout, il existe des facteurs syntaxiques, sémantiques ou autres, qui déterminent la place et le sens de *tous* les adjectifs épithètes, les mêmes facteurs doivent également régler la place et le sens des adjectifs de valorisation positive. Le seul problème est celui de la vérification. Si nous découvrons des facteurs qui gouvernent l'ensemble des adjectifs examinés ici, il faudra bien évidemment vérifier, avant de tirer des conclusions de portée générale, si la même chose s'applique à tous les autres adjectifs.

Le fait d'étudier un nombre restreint d'adjectifs, avec un nombre important d'exemples de chaque adjectif, présente cependant l'avantage de pouvoir isoler et analyser séparément certains facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la

place de l'adjectif. Comme le souligne Guiraud, « l'opposition séquentielle n'est pas un caractère de l'adjectif mais de la combinaison adjectif-substantif » (1970:109). Et il ajoute : « il n'y a pas d'opposition possible à *chien blanc*, mais il y en a une à *colombe blanche* ». Blinkenberg arrive à la même conclusion : « C'est donc à la dernière limitation qu'il faudra arriver pour appliquer l'idée [celle de la syntaxe figée et celle de la syntaxe vivante], à savoir un adjectif déterminé combiné avec un substantif déterminé » (1928:61).

Un facteur, entre autres, dont l'analyse semblerait demander un nombre important d'exemples de chaque adjectif est celui de l'« extension » du substantif, c'est-à-dire, selon la définition de Forsgren, « le degré de caractères ou de traits distinctifs du substantif » (1978:32). Selon Forsgren toujours, « Il y a en effet un lien indiscutable entre, d'une part, la constitution sémantique d'un substantif donné et, de l'autre, la probabilité d'antéposition ou de postposition d'une épithète accolée à celui-ci: plus le sémantisme du substantif est complexe, plus grande sera la possibilité d'antéposition; inversement, plus l'extension du substantif est grande, plus improbable résultera l'antéposition » (*ibidem*). Mais on peut se demander si ce lien présente toujours le même aspect, notamment en ce qui concerne les adjectifs qui tendent vers le sens élémentaire. Que se passe-t-il lorsqu'un substantif de grande extension, et donc « vide » de sens, est qualifié par un adjectif également « à grande extension », comme excellent ou superbe?

Ce facteur, l'extension propre de l'adjectif comme facteur influençant la place de l'adjectif, a d'ailleurs reçu peu d'attention jusqu'à présent. Cela peut surprendre dans la mesure où « les notions d'extension et de compréhension sont d'une importance capitale en sémantique » (Forsgren, 1978:32) et que, justement, on a souvent signalé à quel point les adjectifs qui s'antéposent facilement sont « vides de sens ». Nous essaierons donc de garder ce facteur à l'esprit lorsque nous examinerons nos matériaux.

Il y a également quelques raisons de croire que l'étude d'un nombre limité d'adjectifs, basée sur un grand nombre d'exemples de chaque adjectif, a plus de chances de s'acquitter du but « prescriptif » que se proposent Forsgren et d'autres. En effet, certaines tendances décrites dans les ouvrages spécialisés ne semblent guère pouvoir accéder au statut de « règles » à l'usage de ceux qui apprennent le français comme langue étrangère ou à ceux, francophones, qui hésitent sur la place ou le sens d'un adjectif particulier.

Ce problème ne doit pas être sous-estimé. On le voit illustré dans les listes que présentent la plupart des grammaires des adjectifs « à deux sens aux deux places ». Ces listes font d'une part preuve de très grandes variations dans la

sélection des adjectifs et laissent entendre d'autre part que les rapports entre le sens et la place sont identiques pour tous ces adjectifs. On voit également de très grandes différences dans les descriptions des facteurs qui déterminent la place et/ou le sens de l'adjectif épithète, de Grevisse qui règle ce problème en 3 pages avec un seul principe général à Mauger qui y consacre 10 pages remplies de remarques détaillées sur l'emploi d'adjectifs particuliers.

Il y a également de grandes variations entre les descriptions de différents adjectifs dans les dictionnaires. On cherche parfois en vain des renseignements sur la place, ou sur les rapports entre la place et le sens, pour tel adjectif qui de toute évidence se présente comme un problème de ce point de vue. Parfois il y a une telle abondance de détails et de distinctions sémantiques et positionnelles qu'on est incapable d'en extraire une « règle » d'utilité pratique (pour s'en convaincre, il suffira de consulter Le Trésor de la Langue Française sous l'article *rare*). Il arrive aussi que les proportions entre les deux constructions indiquées par les exemples des dictionnaires ne correspondent pas très bien à l'emploi réel.

Un de nos objectifs sera donc d'essayer de fournir aux futurs auteurs de grammaires et de dictionnaires quelques renseignements supplémentaires sur l'emploi de ceux de nos adjectifs qui sont les plus fréquents et/ou le moins discutés dans les ouvrages existants. À cet effet, nous avons sélectionné un certain nombre de grammaires d'apprentissage ou de référence qui nous serviront de point de comparaison dans la matière (on en trouvera la liste dans la bibliographie). Parmi les dictionnaires, nous nous sommes limité au Grand Robert et au Trésor de la Langue Française (on peut cependant dire que Le Littré sera représenté par le biais de Blinkenberg qui a fondé son analyse sur les riches matériaux de ce dictionnaire).

L'ambition de formuler des « règles » réactualise cependant la question du nombre d'attestations nécessaires pour chaque cas et chaque adjectif afin d'assurer la fiabilité des conclusions. Ce problème de la suffisance numérique est bien entendu intimement lié à celui de la représentativité. Si nous admettons que l'usage varie entre différents types de textes et entre différents locuteurs, la première exigence doit être d'avoir un nombre suffisant d'attestations dans chaque type de texte particulier. Quel est, cependant, le nombre suffisant d'attestations à l'intérieur de chaque corpus?

Wilmet, comme nous l'avons déjà noté, se fixe une limite de 25 occurrences minimum (limite qu'il semble oublier lorsqu'il s'agit d'examiner certaines séries analogiques ou synonymiques). Forsgren ne se donne pas de limite précise, ce

qui l'amène parfois à calculer des cas où il n'y a que quelques rares attestations. Henri Bonnard, après avoir signalé l'insuffisance numérique du corpus de Forsgren sur certains points, exprime l'avis « qu'un pourcentage peut être convaincant lorsque le total des exemples dénombrés dépasse largement 100 » (1979 : 363).

Pour avoir quelque idée du nombre d'attestations nécessaire ou suffisant, nous avons regardé un peu plus près comment le taux d'antéposition varie avec le nombre d'attestations et à quel niveau celui-ci se stabilise. Nous nous sommes limité au cas d'une seule épithète, le nombre total d'occurrences dans le cas de plusieurs épithètes étant souvent trop limité pour permettre des comparaisons. Pour nos calculs, nous nous sommes contenté de retracer notre inventaire, texte par texte, pour quelques adjectifs fréquents et sans opposition de sens évidente (ce qui, bien entendu, aurait modifié le problème de la suffisance numérique). Nous sommes conscients que nos calculs « statistiques » auraient pu - ou auraient dû - être plus rigoureux. Il ne faut pas oublier, cependant, qu'on ne pourra pas de toute façon se passer d'un regard qualitatif sur les cas concrets. Un exemple: D'après les seuls chiffres, il y a plus de cent occurrences de l'adjectif *fin* dans les catalogues de voyages qui constituent une partie de notre corpus. Toutes, cependant, sans exception, apparaissent dans l'expression *plage de sable fin*. Voici, schématiquement, les variations en taux d'antéposition par rapport au nombre total d'occurrences dans chaque texte :

Agréable (Texte: les catalogues de voyages. Nombre total d'exemples: 134. Taux d'antéposition générale: 40 %)

19 cas: 42 % AS
22 cas: 41 % AS
25 cas: 40 % AS
34 cas: 47 % AS
44 cas: 36 % AS

Célèbre (Texte: les catalogues de voyages. Nombre total d'exemples: 167. Taux d'antéposition générale: 84 %)

7 cas: 71 % AS
10 cas: 80 % AS
30 cas: 93 % AS
38 cas: 95 % AS

Important (Texte: les guides. Nombre total d'exemples: 108. Taux d'antéposition générale: 71 %)

13 cas: 54 % AS
21 cas: 66 % AS
27 cas: 74 % AS
(Texte: prose variée. Nombre total d'exemples: 96. Taux d'antéposition générale: 19 %)
13 cas: 11 % AS
16 cas: 25 % AS
21 cas: 29 % AS
34 cas: 20 % AS

39 cas: 23 % AS

Pittoresque (Texte: les catalogues de voyages. Nombre total d'exemples: 84. Taux d'antéposition générale: 41 %)

7 cas: 86 % AS

21 cas: 61 % AS

29 cas: 51 % AS

38 cas: 51 % AS

45 cas: 48 % AS

Magnifique (Texte: les catalogues de voyages. Nombre total d'exemples: 208. Taux d'antéposition générale: 76 %)

9 cas: 78 % AS

17 cas: 76 % AS

41 cas: 74 % AS

Comme on peut le constater, il n'y a pas d'interprétation évidente de ces chiffres. Ce que l'on peut dire, c'est que l'emploi semble se stabiliser à partir de 30 attestations environ avec une marge d'erreur de 10 %. Mais on remarque également qu'il y a moins de variations d'un texte à l'autre pour *agréable* et *important* que pour *célèbre* et *pittoresque*. Cela indique que la place de certains adjectifs est moins stable que celle d'autres adjectifs, ce qui constitue une confirmation des résultats obtenus par Jolivet. En même temps, on doit souligner qu'il y a peu de pourcentages aberrants ci-dessus. L'emploi varie sans aucun doute, mais on ne peut pas décider de l'ampleur de cette variation avant d'avoir examiné des cas concrets. Si, par exemple, nous examinons les 7 premier cas de *pittoresque* (texte: AIR), on découvre que l'antéposition de 5 d'entre eux est sans doute imputable au fait que *pittoresque* qualifie un nom composé. En revanche, il y a un catalogue de voyages (texte: BE), fort de 19 cas de *magnifique* qui sont tous antéposés, une « erreur » de 34 % par rapport à la moyenne et non explicable autrement que comme une « variation ».

Notre conclusion - préliminaire - est qu'une trentaine d'attestations semble suffire pour tirer des conclusions sur la place d'un adjectif particulier. Mais pour palier aux variations individuelles et/ou textuelles, il faut insister sur la nécessité d'une condition supplémentaire : ces attestations doivent représenter des textes et des auteurs variés.

Il faudra également faire remarquer une insuffisance évidente si nous nous contentons de 30 attestations. Si, en effet, ce chiffre peut nous servir à établir les tendances d'emploi, sa marge d'erreur de 10 % ou plus rend difficile de repérer les adjectifs qui sont « toujours » postposés ou « toujours » antéposés. Pour ces cas, il faudra sans aucun doute aller jusqu'à 50 attestations, toujours tirées de textes variés. Un exemple: dans les catalogues de voyages, nous avons inventorié 96 exemples de *véritable*, tous, sans exception, avec l'antéposition.

Même si la postposition est extrêmement rare dans les autres corpus (9 cas sur 149 dans la prose variée), il faut se garder de tout absolutisme en matière d'adjectifs. « Toujours » antéposé voudra donc dire par la suite qu'il s'agit d'un adjectif qui occupe l'une ou l'autre place au même degré que les adjectifs élémentaires, c'est-à-dire avec la possibilité tout de même dans un contexte précis d'être postposé. On demandera aussi au lecteur de se rappeler que nos appréciations de l'emploi *général* s'entendent avec une marge de variations. Retenons aussi d'ailleurs que toute explication de la place de l'adjectif épithète devra pouvoir rendre compte du fait que ces variations sont possibles et réelles.

En effet, on peut dire que l'un des objectifs de cette étude sera de voir si un nombre important d'attestations de quelques adjectifs spécifiques dans des types de textes rarement examinés auparavant modifie les conclusions auxquelles sont arrivés d'autres chercheurs qui ont inventorié tous les adjectifs dans un seul type de texte. Les adjectifs, on l'aura compris, sont les adjectifs que nous avons appelé « les adjectifs de valorisation positive » sur lesquels pèse une forte présomption d'antéposition. Le corpus de textes est constitué d'une part par des documents touristiques, comme les guides touristiques et les catalogues de voyages, et, de l'autre, par des textes de prose variée non-littéraire. Il nous reste donc à présenter les adjectifs et leur présence dans ce genre de textes.

1.4 Les adjectifs de valorisation positive

1.4.1 Fréquences et occurrences

Cette étude a son origine dans un travail pédagogique entrepris dans une école d'hôtellerie et de tourisme. En essayant d'expliquer à nos étudiants la place d'un certain nombre d'adjectifs appréciatifs d'usage fréquent dans la langue touristique, nous nous sommes rendu compte que les grammaires apportaient peu de secours. L'une des rares règles applicables à des adjectifs comme *magnifique*, *superbe* ou *immense* semblait être celle de l'antéposition possible et fréquente d'adjectifs dont le sens se rapprochait des adjectifs élémentaires comme *bon*, *beau* et *grand*.

Pour en savoir plus, nous avons donc procédé à un court inventaire des documents touristiques, d'une part pour savoir quels étaient les adjectifs effectivement employés pour valoriser positivement les produits touristiques, d'autre part pour pouvoir donner à nos étudiants quelques conseils sur ces adjectifs et leur place dans ce genre de texte. Très vite, il s'est révélé que les catalogues de voyages et les guides touristiques constituaient une source intarissable d'exemples de l'emploi d'un large éventail d'adjectifs positifs dans des contextes variés.

Regardons quelques exemples qui sont loin d'être exceptionnels (on trouvera en appendice les explications des abréviations désignant les différents textes):

Le Groenland est l'une des destinations **favorites** de Scanditours. L'été, ses paysages **fantastiques**, ses icebergs **gigantesques**, ses petits villages du bout du monde, en font l'un des pays les plus **merveilleux** pour tous les amateurs d'une nature **sauvage**, **authentique** et **grandiose** (SCA).

Vous leverez l'ancre à 18⁰⁰, pour une mini-croisière à bord d'un **luxueux** paquebot de la Viking Line, le "Mariella". **Merveilleuse** traversée à travers des paysages **magnifiques** que vous pourrez admirer depuis les ponts ou les **nombreux** salons (BE).

Porte de la Baltique, cette capitale est une **aimable** cité portuaire, **charmant**e et **accueillante**, où règne une animation **aisée** et une **confortable** gaieté (CT).

Le recours abondant aux adjectifs positifs dans les documents touristiques par rapport à d'autres types de textes se voit confirmé par les statistiques. Wilmet, qui a inventorié l'ensemble des adjectifs dans un corpus constitué de 4 000 pages tirées de romans du XX^e siècle, est arrivé à 29 016 attestations en tout, ce qui équivaut à une fréquence moyenne de 2,9 adjectifs par 1000 mots. Dans la langue du tourisme, où nous avons seulement noté les occurrences de 113 adjectifs de valorisation positive, nous avons relevé 7412 attestations en tout, ce qui donne une fréquence moyenne de 11,3 adjectifs par 1000 mots *pour cette catégorie unique d'adjectifs*. Ce chiffre aurait évidemment été bien plus élevé si nous avions inventorié l'ensemble des adjectifs, en particulier les adjectifs élémentaires *bon, beau, grand, jeune, vieux, petit* qui représentent à eux seuls 3209 attestations (9%) dans le corpus de Wilmet. La langue du tourisme n'est donc pas seulement une langue exceptionnellement riche en adjectifs positifs, mais également une langue très riche en adjectifs en général.

Si nous comparons les seuls adjectifs de valorisation positive dont il sera question ici, les différences sont encore plus marquées : 0,22 attestations par 1000 mots dans les romans contre 11,3 par 1000 mots dans la langue du

tourisme. La fréquence des adjectifs de valorisation positive est également plus élevée dans la langue du tourisme que dans la prose journalistique : 11,3 toujours contre 3,8 dans un corpus de prose varié et contre 1,0 dans *Le Monde* et *L'Express*.

Forsgren n'indique pas le nombre total d'attestations de chaque adjectif, mais si on compare le cas d'un substantif avec une seule épithète, Forsgren a trouvé 938 exemples des adjectifs de valorisation positive dont il est question ici. Dans les seuls catalogues de voyages dont le contenu linguistique équivaut à environ un tiers de celui des numéros du *Monde* et de *L'Express* dépouillés par Forsgren, nous avons trouvé 2877 occurrences des mêmes adjectifs. Si, de plus, on soustrait à cette comparaison les 187 occurrences *d'important* et les 143 attestations de *principal* dans le corpus de Forsgren, on comprend que les adjectifs appréciatifs du type *charmant, magnifique, superbe* et *agréable* ne viennent pas facilement sous la plume des journalistes du *Monde* et de *L'Express* (voir également Hug, 1971:77)

Si nous regardons quelques adjectifs positifs particuliers, les différences entre les divers textes ressortent encore plus clairement (rappelons que le corpus des romans est environ 13 fois plus important en nombre de mots que le corpus des documents touristiques):

	<i>Le Monde</i> <i>L'Express</i>	Documents touristiques	Romans	Prose variée
Agréable	1	111	32	10
Charmant	0	153	32	9
Exceptionnel	28	136	17	35
Grandiose	4	83	2	9
Magnifique	1	372	22	20
Merveilleux	5	130	36	24
Splendide	0	88	14	10
Superbe	4	189	16	63

Comme on peut le voir, deux de ces adjectifs ne sont pas du tout représentés dans le corpus de Forsgren (du moins dans le cas d'une seule épithète). Outre *charmant* et *splendide*, cela vaut également pour les adjectifs suivants: *imprenable, naturel, typique, original, unique, fameux, populaire, majestueux, spacieux, luxuriant, attrayant* et *passionnant*. Si l'absence de certains de ces adjectifs n'est guère surprenant, il est peut-être plus étonnant de constater qu'il n'y a pas d'exemples des adjectifs comme *unique, naturel, typique* et *original*.

Il y a également quelques absents dans la prose romanesque inventoriée par

Wilmet. S'il semble naturel de ne pas trouver sous la plume des grands romanciers l'adjectif *dynamique*, il est plus difficile de comprendre l'absence de *fascinant*, *prestigieux*, *attachant*, *idyllique* et *attrayant*. La même remarque s'impose à la vue des adjectifs qui n'apparaissent qu'une ou deux fois sur les 4000 pages de roman: *savoureux*, *colossal*, *envoûtant*, *luxueux*, *séduisant*, *copieux*, *généreux*, *légendaire*, *saisissant*, *chaleureux*, *monumental*, *accueillant*, *grandiose* et *imprénable*. Si nous nous limitons aux seuls adjectifs à fortes connotations positives (à l'exception des adjectifs élémentaires), il n'y a que *merveilleux*, *excellent*, *charmant*, *admirable*, *délicieux* et *heureux* qui dépassent 30 occurrences sur les 4000 pages de roman et aucune qui dépasse les 50. Pour les seuls guides touristiques, qui ne représentent qu'un trentième du corpus romanesque, il y a 16 adjectifs qui dépassent les 50 occurrences. Si cette dernière observation ne fait que confirmer ce à quoi l'on pourrait s'attendre, il est plus intéressant de constater à quel point les adjectifs positifs rébutent les romanciers. Le bonheur, on le sait, ne fait pas bonne matière de roman, du moins pas de roman sérieux. A ce titre, on aurait été curieux de voir les résultats qu'aurait donné un inventaire semblable de la littérature « populaire ».

1.4.2 Classifications et définitions

A la vue des adjectifs déjà cités, le lecteur s'est sans doute demandé sur quelles bases certains d'entre eux méritent la qualification de « positifs », ou, autrement dit, selon quels critères nous avons sélectionné les adjectifs à analyser. Le fait que les deux adjectifs *moderne* et *traditionnel* ont été caractérisés simultanément de « positifs » demande évidemment une explication. D'ailleurs, certaines épithètes citées ne sont positives que placées avant le substantif, ou dans l'une de leurs acceptations possibles.

Dans la langue du tourisme, cependant, ces adjectifs et d'autres du même type qualifient des substantifs qui sont des objets de valeur positive (par exemple: de *nombreuses* plages de sable blanc, un *ancien* château reconvertie en hôtel *moderne*). Le terme d' « adjectifs de valorisation positive » désigne donc d'abord la fonction de ces adjectifs dans leur combinaison avec les substantifs plutôt que leur sens « propre » (s'il y en a).

En dehors de cette fonction commune, on ne peut pas dire que les adjectifs que nous avons inventoriés représentent une catégorie très homogène, ni du point de vue du sens, ni surtout de celui de la morphologie. Dans la grande majorité des cas, cependant, il s'agit d'adjectifs qu'on désigne habituellement -

avec une diversité terminologique symptomatique - d'évaluatifs, d'appréciatifs, d'émotifs, de normatifs, de relatifs, etc. Ce sont donc des adjectifs qui d'après les règles traditionnelles devraient avoir plutôt tendance à être antéposés et/ou subir des changements ou des glissements de sens dus à leur place. Ce sont également et avant tout des adjectifs qui, comme nous l'avons vu, sont peu représentés dans les matériaux empiriques déjà examinés par d'autres. Ceci est dans une certaine mesure paradoxal étant donné que la plupart des explications proposées de la place de l'adjectif portent sur les raisons de son *antéposition*.

En revanche, le fait que nous nous sommes limité aux seuls adjectifs « positifs », laissant de côté les adjectifs négatifs ou dépréciatifs, est seulement motivé par des raisons d'ordre pratique. En effet, on voit difficilement dans quel type de texte on aurait pu trouver un nombre suffisant d'adjectifs de ce genre.

Cela ne veut pas dire que nous avons retenu uniquement les adjectifs à place « variable » ou les adjectifs plutôt antéposés. Parmi les adjectifs de valorisation positive, certains se sont révélés être le plus souvent postposés. Ils présentent, de ce fait, un intérêt particulier par rapport aux hypothèses déjà émises à leur sujet. Nous avons également relevé, malgré une faible fréquence, quelques adjectifs qui font partie des séries analogiques où apparaissent d'autres adjectifs d'une grande fréquence. Ainsi *imprenable* a été noté en raison de la série *d'incroyable, incomparable, inoubliable*. En revanche, un adjectif comme *dépaysant* n'a pas été inventorié, ne figurant que très rarement dans les textes dépouillés (ce qui est d'ailleurs assez surprenant étant donné le caractère des textes, à moins que, justement, trop d'exotisme ne soit pas jugé comme une valeur sûre dans le monde du tourisme).

On ne peut donc dire que notre choix d'adjectifs a été déterminé en fonction de telle théorie ou de telle hypothèse *spécifique* qui proposent d'expliquer la place et/ou le sens de l'adjectif épithète. Notre ambition a plutôt été de mettre à l'épreuve un large échantillon de différents types d'hypothèses à la lumière de nos matériaux empiriques. Cela dit, le problème de la classification des adjectifs ne peut pas être passé sous silence, étant donné que plusieurs hypothèses font dépendre la place de l'adjectif d'une parenté de sens et/ou de forme entre certains adjectifs.

La catégorisation des adjectifs se heurte cependant à de grands problèmes. Déjà au niveau des théories générales de la catégorisation sémantique, il y a plusieurs options : les champs sémantiques, l'analyse componentielle en sèmes, la sémantique du prototype et les définitions en critères suffisants et nécessaires. A cela s'ajoute la catégorisation des mêmes adjectifs selon des critères syntaxiques et morphologiques. Le problème fondamental est évidemment de

savoir dans quelle mesure toutes ces différentes catégorisations possibles sont pertinentes pour la place de l'adjectif - et pourquoi. On peut également inverser la question et se demander si la place de l'adjectif peut être l'indice de son appartenance à telle catégorie sémantique, syntaxique ou morphologique, ou, tout simplement, si la place de l'adjectif est l'un des critères pertinents pour sa classification.

Si l'on examine la catégorisation traditionnelle des adjectifs en déterminatifs, qualificatifs et relationnels (ou pseudo-adjectifs), il semble du moins y avoir un certain rapport entre la place et la classe à laquelle appartient un adjectif particulier. Bartning a d'ailleurs mis en évidence que la distinction entre les adjectifs qualificatifs et les adjectifs relationnels n'est pas aussi absolue qu'on a pensé, ce qui, justement, a des conséquences pour la place de l'adjectif (1976).

Dans cette perspective, il est quelque peu étonnant de constater que les deux études d'une certaine envergure sur la catégorisation des adjectifs passent sous silence la question de la place. C'est le cas de Picabia qui a analysé 4000 adjectifs, en les séparant en 16 classes de constructions syntaxiques et en les décrivant sur le critère d'une distribution de 86 propriétés syntaxiques (1978). L'importance de la place de l'adjectif n'est pas non plus abordée par Stati (1979) qui répartit les adjectifs en de nombreuses catégories et sous-catégories fondées sur l'analyse componentielle en sèmes. Cette dernière omission est d'autant plus surprenant qu'il s'agit d'une analyse sémantique des adjectifs et, entre autres, des adjectifs dont on sait qu'ils sont sujets à des changements de sens ayant un rapport avec leur place.

En ce qui concerne les adjectifs qui acceptent aussi bien l'antéposition que la postposition, il y a la difficulté supplémentaire à déterminer leur sens « propre », « prototypique » ou « lexical ». C'est même là l'un des aspects du *problème* même de l'adjectif épithète en français. Quel est, par exemple, le sens propre de l'adjectif *extraordinaire* qui peut avoir deux sens distincts selon qu'il est postposé ou antéposé et selon le substantif avec lequel il est combiné? Ou prenons l'adjectif *fantastique*. Dans l'une des acceptances de *fantastique*, un film *fantastique* peut très bien être un mauvais film. Dans une autre acceptation, un film qualifié de *fantastique* est tout sauf mauvais. Certains adjectifs seront donc à ranger dans plus d'une série de synonymes (champs sémantiques, etc). Personne ne niera sans doute que *charmant* et *agréable* se rapprochent par leur sens. Mais *charmant* s'insère également dans la série d'adjectifs que l'on pourrait désigner comme « les adjectifs d'attraction » - *intéressant, attachant, séduisant, attrayant* - ce qui n'est guère le cas d'*agréable*.

En général, donc, les tentatives existantes de catégorisation des adjectifs

semblent peu opérantes pour tester certaines hypothèses formulées au sujet de la place de l'adjectif épithète. Malgré cela, une catégorisation s'impose si, par exemple, nous voulons examiner l'hypothèse selon laquelle les adjectifs qui se rapprochent des adjectifs élémentaires *bon* et *beau* sont souvent antéposés. Si nous comparons *magnifique* et *excellent* d'un côté et *moderne* et *nombreux* de l'autre, la distinction ne pose guère de problème. *Magnifique* est positif « en soi » et se rapproche de l'adjectif élémentaire *beau*. *Moderne*, en revanche, dépend à la fois de son contenu descriptif et d'une norme extra-linguistique pour devenir un adjectif positif, et il ne peut guère être considéré comme le synonyme de l'un des adjectifs élémentaires. Mais que dire des adjectifs comme *pittoresque*, *typique*, *original* ou *célèbre* qui tout en étant descriptifs ont aussi de fortes connotations positives?

Provisoirement et sans y attacher trop d'importance (cela nous permet par la même occasion de « présenter » nos adjectifs), nous proposons le critère suivant pour distinguer les adjectifs qui sont positifs « en soi » des adjectifs qui ne le sont que sous certaines conditions : si différents locuteurs sont d'accord pour appliquer le même adjectif au même signifié, il ne peuvent pas ensuite mettre en doute la valeur positive du signifié en question. Ainsi, si deux locuteurs sont d'accord pour qualifier un hôtel *d'excellent*, il ne peuvent guère ensuite remettre en question ses qualités. En revanche, deux locuteurs peuvent très bien se mettre d'accord pour qualifier le même hôtel de *moderne*, sans pour autant être obligés de l'apprécier. Ce critère, comme la plupart des critères sémantiques de catégorisation, est sans doute seulement opératoire au centre même du champ sémantique.

Cela nous donnerait les deux listes suivantes (à débattre et à préciser évidemment) des adjectifs de valorisation positive les plus employés dans les documents touristiques. Les adjectifs marqués d'un * sont ceux qui ne sont positifs que dans l'une de leurs acceptations possibles. Ceux marqués en italique sont les adjectifs auxquels il est difficile d'attribuer une place indiscutable :

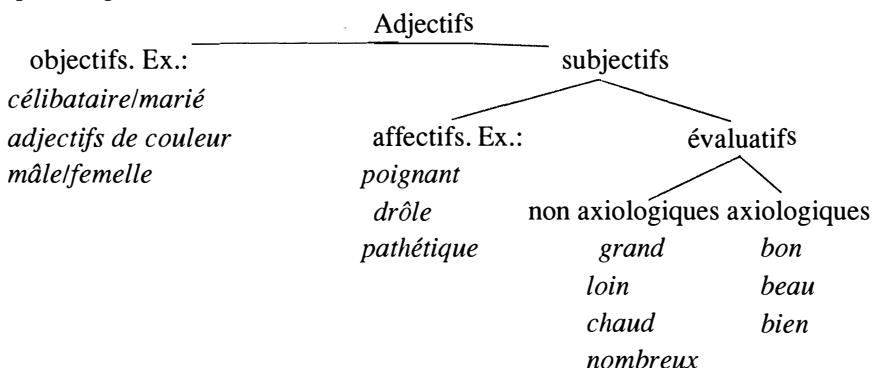
Positifs « en soi »: admirable, adorable, agréable, attachant, attrayant, brillant*, chaleureux, charmant, délicat, délicieux, éblouissant, élégant, émouvant, envoûtant, excellent, exceptionnel*, exquis, extraordinaire*, fabuleux, fameux*, fantastique*, fascinant, fin*, formidable, gentil, gracieux, grandiose, *harmonieux*, heureux, idéal, idyllique, incomparable, incroyable, joyeux, magnifique, merveilleux*, parfait, passionnant, plaisant, précieux, prodigieux, ravissant, remarquable*, saisissant, séduisant, somptueux, splendide, sublime, subtil, superbe, sympathique

Positifs par valorisation du nom: abondant, accueillant, amusant, ancien, authentique, célèbre, colossal, confortable, considérable, copieux, curieux, dynamique, énorme, étonnant, étrange, exotique, géant, *généreux*, gigantesque, imprenable, *inoubliable*, insolite, *intéressant*, large, légendaire, luxueux, luxuriant, *majestueux*, moderne, *monumental, multiple, naturel, nombreux, original, personnel, pittoresque, populaire, *prestigieux*, principal, puissant, *rare, réel, riche*, savoureux, souriant, spacieux, *spectaculaire*, surprenant, traditionnel, typique, *unique, vaste, véritable, *vivant*, vrai.

Il y a évidemment beaucoup de commentaires à faire sur ces deux listes, et tout d'abord pour souligner leur précarité. Mais on peut malgré tout faire remarquer que notre critère relègue les synonymes de *grand* et les adjectifs à valeur numérale parmi les adjectifs de valorisation du nom.

On peut comparer cette tentative de classification avec d'une part les catégories « pragmatiques » de Kerbart-Orecchioni, et de l'autre, les catégories sémiques de Stati. Kerbart-Orecchioni d'abord a tenté de classifier les adjectifs selon leur degré de « subjectivité » (1980:83 et suite). Dans son ouvrage *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, elle établit une distinction entre les adjectifs « objectifs » et les adjectifs « subjectifs ». Cette première distinction est donnée telle quelle, ce qui peut surprendre lorsqu'on pense aux débats intenses sur le statut des jugements évaluatifs (et descriptifs), entre autres dans la philosophie du langage.

Les adjectifs subjectifs sont ensuite divisés en deux catégories principales: affectifs et évaluatifs. Cette dernière catégorie est ensuite sous-divisée en adjectifs axiologiques et non-axiologiques. Nous aurons donc le schéma suivant, avec les exemples donnés par Kerbart-Orecchioni pour illustrer la nature de chaque catégorie:



Comme on le voit, nos adjectifs de valorisation positive seraient à répartir dans chacune des trois catégories ci-dessus. Quelle est cependant la propriété qui permet de distinguer les adjectifs affectifs et les adjectifs évaluatifs? Ce n'est pas entièrement clair, car Kerbart-Orecchioni fait intervenir plusieurs facteurs discriminatoires d'ordres différents.

Les adjectifs affectifs sont donc d'abord les adjectifs qui « énoncent, en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet » (p. 84). Le fait de fonder cette définition sur les intentions du locuteur est cependant problématique en soi. Premièrement, il est difficile de déterminer la réaction émotionnelle du locuteur avec quelque certitude et encore plus difficile de savoir si cette réaction se traduit dans l'usage de tel adjectif spécifique. Deuxièmement, la réaction émotionnelle est toujours une question de degré. A partir de quelle intensité d'émotion devons-nous caractériser tel adjectif d' « affectif »? Finalement, l'emploi d'un adjectif « affectif » n'implique pas nécessairement une réaction émotionnelle de la part du sujet parlant. Nous pouvons très bien énoncer avec indifférence émotionnelle une phrase comme : « Les critiques sont d'avis que ce roman est une œuvre poignante ». A ce propos, citons ce qu'écrit Hermerén en conclusion à sa discussion sur le sens émotif des adjectifs « esthétiques » : « This suggests that the only true, interesting and general statement that can be made concerning the classification of a particular set of aesthetic terms with regard to their emotive meaning is that there is no true, interesting and general classification of these terms as to their emotive meaning » (1980:150).

La délimitation de Kerbart-Orecchioni des adjectifs évaluatifs comporte également quelques difficultés. Les évaluatifs non-axiologiques « impliquent ainsi une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent, et dont l'utilisation se fonde à ce titre sur une double norme : (1) interne à l'objet support de la qualité et (2) spécifique du locuteur. » En revanche, ils n'impliqueraient ni de jugement de valeur ni d'engagement affectif du locuteur. Les évaluatifs axiologiques se distinguerait des non-axiologiques précisément par le fait de « porter sur l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent un jugement de valeur, positif ou négatif ».

S'il semble légitime, du moins dans certains emplois et dans certains contextes, de distinguer *grand* et *nombreux* d'un côté, et *bon* et *beau* de l'autre, il nous paraît moins approprié de fonder cette distinction sur une opposition entre « le jugement de valeur » et « l'évaluation qualitative ou quantitative ». En effet, nous ne voyons qu'une différence de degré et non d'espèce entre les trois

catégories discutées par Kerbart-Orecchioni. Il est symptomatique à cet égard que plusieurs spécialistes de l'adjectif épithète aient souligné à quel point il est difficile de séparer les différentes échelles de valeurs représentées par *grand*, *bon*, *beau* et *nombreux*. Cela ne devient pas moins difficile si, comme le fait Kerbart-Orecchioni, on invoque « leur stricte définition lexicale ».

Si Kerbart-Orecchioni admet « certaines affinités » entre les adjectifs affectifs et les adjectifs axiologiques, elle semble placer les non-axiologiques et les axiologiques en deux catégories distinctes. Comme nous le verrons par la suite, cette distinction est difficile à maintenir en pratique (il suffit de penser à des adjectifs comme *imposant* et *impressionnant*, « synonymes » à la fois de *beau*, de *grand* et de *bon*, ou à *unique* et à *exceptionnel*, à la fois positifs et à valeur numérale). Kerbart-Orecchioni invoque ainsi « leur caractère graduable » pour mettre en évidence la spécificité des évaluatifs non-axiologiques, mais cela nous semble être un trait commun à tous les adjectifs subjectifs (*une œuvre plus poignant que..., le plus beau*, etc.). De la même manière, il semblerait singulier de dire qu'une phrase comme *Proust est un grand écrivain* n'énonce ni « de jugement de valeur, ni d'engagement affectif du locuteur ». On est tenté de dire au contraire, car la phrase « axiologique », *Proust est un bon écrivain*, est certainement moins appréciative et affective que celle comportant *grand*.

Si ensuite nous regardons brièvement la classification sémique de Stati, on constate d'abord qu'elle distingue la catégorie d'adjectifs employés dans la valorisation, adjectifs qu'elle appelle « axiologiques », et les adjectifs graduables: « La valorisation est un trait sémique très différent de la polarité et de la gradation; celles-ci font partie de la propriété désignée, tandis que la valorisation s'ajoute à la propriété » (1979:67). Nous n'entrerons pas dans le détail de ces analyses, mais Stati souligne que « l'identification des critères et valeurs qui entrent en jeu dans le système sémantique des adjectifs axiologiques se heurte à de grandes difficultés » (idem, p. 68).

Ce n'est certes pas notre propos ici d'essayer d'établir une classification sémantique des adjectifs de valorisation positive. Nous voulons simplement souligner à quel point il est difficile d'établir une telle classification en dehors du contexte et de la situation où apparaît les adjectifs « subjectifs » (Rendons aussi justice à Kerbart-Orecchioni sur ce point. Plus loin dans son ouvrage, elle se montre bien consciente des difficultés mentionnées : « La seule attitude légitime, c'est d'admettre que toute séquence se localise quelque part sur l'axe qui relie les deux pôles infiniment éloignés de l'objectivité et de la subjectivité; la seule entreprise rentable, c'est d'essayer d'en identifier, différencier et graduer les divers modes de manifestation »; 157).

La conclusion qui semble s'imposer à partir des remarques faites ci-dessus, c'est qu'il serait peu fructueux d'essayer de réduire ces multiples analyses détaillées en sèmes ou en fonctions syntaxiques à quelques valeurs fondamentales qui pourraient à leur tour être identifiées aux deux places possibles de l'adjectif épithète dans le groupe nominal. Si cependant on devait faire une classification sémantique des adjectifs « subjectifs, évaluatifs, etc. » sans faire intervenir ni les intentions du locuteur ni le contexte extra-linguistique, on pourrait peut-être examiner d'une part la compatibilité adverbiale et comparative (pour distinguer les adjectifs évaluatifs « relatifs » et les adjectifs « absous ») et d'autre part leur extension. Si, comme l'écrivent Baylon et Fabre, « il peut paraître une aberration de séparer un sens affectif d'un sens cognitif de base » (1978:169), le contenu descriptif d'un adjectif « subjectif » se révèle néanmoins dans le type de nom qu'il est appelé à qualifier. Sans doute serait-ce là également l'un des moyens les plus objectifs de déterminer le degré de stabilité et de généralité de la norme d'évaluation qui fonde l'emploi des adjectifs subjectifs, que ceux-ci soient affectifs ou évaluatifs.

1.4.3 Intérêt et objectifs

Si notre choix de textes et d'adjectifs peut être justifié par le grand nombre d'adjectifs qu'ils contiennent, certains voudraient sans doute remettre en question leur intérêt pour une étude de la place de l'adjectif épithète généralement. L'argument serait sans aucun doute que l'emploi des adjectifs épithètes dans ce genre de texte est ou bien déjà connu ou bien peu représentatif. Nous croyons avoir déjà répondu à la dernière question. Ici nous nous attaquerons à la première.

En effet, si Forsgren a décidé de ne pas dépouiller les textes publicitaires du *Monde* et de *L'Express*, c'est sans doute parce qu'il est d'avis que de tels dépouilements ne pourraient qu'enfoncer une porte ouverte, à savoir que le degré - ou l'abus aux yeux de certains - de l'antéposition est bien plus élevé dans les textes de publicité que dans les textes « normaux ». Reiner est de ceux qui professent cette opinion, tout en expliquant par l'influence de l'anglais l'antéposition selon lui abusive et relevant de la mode ou de la manie. « Dans la langue de la réclame surtout », écrit-il, « l'imitation de l'ordre des mots anglais joue aussi un certain rôle » (1968:46). A l'appui, il cite des observations de Galliot (1955) sur la fréquence d'antépositions de l'adjectif *moderne* dans des appellations commerciales et un relevé dans l'annuaire téléphonique de 55

firmes s'appelant *moderne* + substantif dans l'année 1965. Comme preuve supplémentaire de cette tendance qui, d'après lui, va en s'aggravant, il cite huit antépositions « plus ou moins hardies » dans une seule page de *Paris Match*, également de l'année 1965.

Et bien, qu'en est-il réellement? Avec les inventaires que nous avons effectués, ainsi qu'avec ceux de Forsgren et de Wilmet, nous avons quelques chances de pouvoir porter un jugement plus objectif qu'intuitif. Reconnaissions au passage que les statistiques nous tendent aussi ses pièges. Non pas en premier lieu parce que nous nous sommes limité à quelques adjectifs spécifiques. Si la tendance à l'antéposition est un trait général propre à un genre de discours, elle se révélera également avec les adjectifs positifs. Les difficultés viennent plutôt du fait déjà constaté que la plupart de ces adjectifs sont d'un emploi très rare aussi bien dans les romans que dans *Le Monde* et *L'Express*. Il conviendra donc de prendre les chiffres ci-dessous avec un grain de scepticisme, et plus particulièrement les moyennes que voici calculées sur l'ensemble des attestations dans les cinq corpus, sans tenir compte de leur fréquence relative (moyenne 1) :

Adjectifs	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde</i> et <i>L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Total:	2228	2926	936	4022	3390
Moyenne 1:	AS 1002	AS:1662	AS:410	AS:2072	AS:2101
	45 %	57 %	44 %	52%	62 %

Il est évident que ces chiffres sont en partie faussés par le fait que, par exemple, il y a 247 et 171 attestations de *nombreux* dans les catalogues et dans les guides respectivement - avec des taux d'antéposition respectifs de 99% et de 96% - contre seulement 22 dans les romans et 3 dans *Le Monde* et *L'Express*. Il est notable, cependant, qu'il y a une différence de 10% entre les catalogues, textes publicitaires, et les guides qui n'ont pas de but commercial évident. Les différences en fréquence d'emploi entre les deux corpus étant relativement peu importantes, cet écart est sans doute significatif. Il est également notable que le taux d'antéposition est plus élevé dans notre corpus de prose variée que dans celui des catalogues de voyages. Ces chiffres semblent donc indiquer que l'opinion de Reiner, sans aucun doute partagée par d'autres, est trop catégorique et ils confirment le résultat auquel était déjà arrivé Hug (1971:99)

En revanche, la fréquence inégale d'occurrences d'adjectifs spécifiques par rapport aux corpus de Forsgren et de Wilmet ne nous autorise guère à aller plus

loin. Pour y remédier quelque peu, on peut prendre les moyennes du pourcentage d'antéposition pour chaque adjectif et donc de compenser pour les différences en fréquence d'apparition dans les divers corpus (moyenne 2). En procédant ainsi, on arrive aux pourcentages moyens suivants :

	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Nombre d'adjectifs :	107	111	92	106	109
Moyenne 2:	31 %	47 %	42 %	41 %	51 %

Comme on le voit, ces chiffres confirment l'impression première, c'est-à-dire que le taux d'antéposition le plus élevé se retrouve dans les guides touristiques et que le corpus de prose variée devance les catalogues de voyages. Il n'est pas non plus trop hardi de conclure maintenant, avec deux indices allant dans le même sens, que la prose romanesque est peu sensible à l'antéposition. Méfions-nous toujours un peu en ce qui concerne *Le Monde* et *L'Express*. En effet, 45 des adjectifs notés sont représentés par moins de 5 attestations chacun et même si le pourcentage calculé dans ces cas est sans doute aléatoire dans les deux sens, la fiabilité des calculs doit être sujette à caution.

Ce qui semble indiscutable, cependant, c'est que la place de l'adjectif épithète varie d'un type de texte à l'autre. Si on pouvait peut-être s'attendre à ce résultat, il est plus déconcertant de voir que le texte de publicité, représenté ici par les catalogues, ne diffère pas beaucoup de la prose variée constituée de magazines, de revues et de livres documentaires. A la variation sociologique découverte par Jolivet (1980) et à la variation diachronique décrite par Hug (1971), il faut donc ajouter la variation associée au genre de discours. Déjà à ce niveau très général, on peut donc dire que nos matériaux se sont révélés d'un certain intérêt linguistique - grâce évidemment aux inventaires faits par Forsgren et par Wilmet. Ajoutons cependant la restriction suivante : nos pourcentages moyens ne tiennent pas compte de la nature du substantif. Il se peut, en effet, que les différences notées soient non pas dues à la « nature » du texte, mais simplement aux différentes catégories de substantifs contenues dans ces textes.

Lorsqu'on arrive à l'intérêt que pourrait avoir notre étude pour des hypothèses précises et pour l'évolution des théories, on peut d'abord espérer que des textes avec un taux moyen d'antéposition élevé permettront une vérification parfois plus précise sur certains points que dans le cas d'un texte « normal ». En effet, un adjectif toujours postposé dans un texte comme celui des guides touristiques devient, par contraste, plus significatif que dans un texte où la

postposition est de mise.

Notre inventaire préliminaire nous a également révélé certaines anomalies dans l'emploi des adjectifs positifs par rapport aux prédictions des grammaires et aux résultats d'autres recherches sur la place et le sens de l'adjectif épithète dans le français contemporain. Plus particulièrement, nous avons découvert dans les seuls documents touristiques qu'il y avait parfois des différences importantes entre les adjectifs qui pourtant se rapprochaient ou bien par leur forme, ou bien par leur sens, ou bien par les deux à la fois. En voici quelques exemples:

	Total	% AS
Grandiose	83	10
Magnifique	373	80
Exceptionnel	136	13
Extraordinaire	98	57
Vaste	186	97
Spacieux	28	8
Gigantesque	50	72
Géant	20	0

Nous avons également remarqué que certaines épithètes, qui pourtant avaient souvent figuré dans les règles générales, ne se comportaient pas toujours dans la langue du tourisme comme le prévoyaient la plupart des grammaires. Si l'on s'en tenait aux seuls documents touristiques, il aurait fallu se demander si la liste d'adjectifs élémentaires antéposés n'était pas trop restrictive. Il aurait également fallu conclure que presque tout adjectif de valorisation pouvait être antéposé, même les adjectifs « récalcitrants » comme *typique, idéal, traditionnel* et *confortable*, mais également qu'il y avait des adjectifs qui se postposaient « toujours » malgré leur fonction de valorisation positive.

Ce sont des observations de ce genre qui nous ont incité à élargir le champ d'investigations à d'autres types de textes et à d'autres adjectifs positifs de moindre fréquence dans les seuls documents touristiques. Des adjectifs comme *formidable, considérable* ou *exquis*, par exemple, sont peu employés dans les documents touristiques tout en étant assez bien représentés dans d'autres types de prose non-littéraire. Les adjectifs finalement retenus pour l'analyse ne sont donc pas uniquement représentatifs des seuls documents touristiques, mais constituent plutôt un large échantillon d'adjectifs de valorisation positive dans des textes non-littéraires très variés.

Reconnaissons finalement à ce propos notre dette envers ceux qui ont pris la peine - et c'en est une - de dresser des inventaires empiriques de grande envergure sur la place de l'adjectif dans différents textes, Forsgren et Wilmet en premier lieu. Sans le travail et les chiffres qu'ils ont fournis, il est certain que la portée générale de nos descriptions d'emploi aurait été bien plus limitée.

2. Les données

2.1 Corpus

Commençons par quelques remarques d'ordre formel. Pour faciliter les comparaisons, nous avons choisi de limiter les corpus de manière à ce que les catalogues de voyages et les guides représentent le même contenu linguistique (catalogues : 378 000 mots; guides : 369 000 mots). Le corpus 3, d'autres types de prose non-littéraire, équivaut à peu de mots près au double de chacun des autres corpus (739 000 mots). Cela est à comparer avec le corpus de Forsgren constitué d'environ 1 000 000 mots et avec celui de Wilmet d'environ 10 000 000 mots.

Seuls les revues et les quotidiens du corpus ont été dépouillés intégralement. Dans les catalogues de voyages, le même texte est parfois reproduit d'une page à l'autre dans les descriptions des voyages organisés ayant à peu près les mêmes itinéraires. Nous avons donc choisi de manière plutôt aléatoire de ne pas dépouiller certaines pages. En moyenne, les deux tiers de chaque catalogue ont été inventoriés. En ce qui concerne les guides touristiques, nous avons dépouillé entre 50 et 100 pages dans chacun selon le nombre de mots par page. La même chose s'applique aux livres faisant partie du corpus 3. Finalement, il n'y a aucun texte qui date d'avant 1970 et la grande majorité des textes sont tirés des cinq dernières années, c'est-à-dire après 1988.

En voyant le choix de textes, on pourra d'abord objecter que les catalogues de voyages d'une part et les guides d'autre part sont des textes qui se ressemblent trop pour montrer des différences significatives dans l'emploi de l'adjectif épithète. A cette objection il y a une réponse simple: oui, c'est tout à fait possible, et si cela est vrai, c'est déjà un résultat. Mais nous avons déjà vu que ces deux types de textes diffèrent au moins sur un point - le taux général d'antéposition. Le fait de choisir des textes proches par le sujet a cependant l'avantage de permettre de trouver un plus grand nombre d'exemples d'adjectifs qualifiant le *même* substantif, condition nécessaire si l'on veut étudier des facteurs comme l'incidence de l'extension du substantif sur la place et le sens de l'épithète ou, simplement, si l'on veut comparer des cas d'antéposition et de postposition dans les mêmes contextes syntaxiques.

Nous avons également vu que la fréquence d'utilisation de certains adjectifs positifs diffère parfois de manière significative d'un type de texte à l'autre. Cela reste vrai malgré le fait que nous avons dépouillé, à la différence de Forsgren, les textes de publicité et que notre choix de textes n'est pas limité aux quotidiens et revues de caractère « sérieux » comme le sont *Le Monde* et *L'Express*. Ces différences posent un autre problème de méthode. Si nous avons décidé de dépouiller un troisième type de textes que - faute de mieux - nous avons appelés « d'autres types de textes non-littéraires », c'est pour pouvoir étudier les adjectifs de valorisation positive dans un large éventail de textes et de contextes. Seulement, les dépouillements faits par Forsgren et par Wilmet montrent que ces adjectifs sont quasiment absents dans certains types de textes. En effet, on peut supposer que les adjectifs de valorisation apparaissent *typiquement* dans des textes ayant une certaine tendance normative ou évaluative. Inversement, il faut se demander si les rares exemples de *magnifique*, *superbe* et *splendide* dans, par exemple, la prose journalistique ou dans des textes scientifiques sont représentatifs de l'usage des adjectifs de valorisation en général.

Il est par conséquent difficile - et fastidieux - de trouver un nombre suffisant d'exemples des adjectifs appréciatifs dans ce type de textes. Si, par exemple, nous avions voulu trouver 50 occurrences de *grandiose* dans les romans, il aurait fallu dépouiller environ 100 000 pages (au lieu des 4000 de Wilmet). Ou, autre exemple, pour trouver 50 exemples de l'emploi de *magnifique* dans *Le Monde* et *L'Express*, il aurait fallu parcourir dans l'ordre de 500 numéros de chaque publication (au moins dans le cas d'une seule épithète).

Pour constituer un corpus de référence en dehors des documents touristiques, nous avons donc choisi certains textes que l'on voit rarement dans les études de grammaire; des revues populaires comme *Paris-Match* ou *Ciné*, des journaux « populaires » comme *France Soir*, *Ouest-France* et *L'Equipe*, des livres de vulgarisation scientifique ou d'actualité politique (on trouvera la liste complète en appendice). Cela n'est peut-être pas uniquement à regretter. Le fait de baser les règles de la grammaire sur l'excellence de style des grands écrivains et des premiers journalistes reintroduit une tendance normative - salutaire sans aucun doute, mais peu scientifique - dans des études qui se veulent descriptives.

2.2 Chiffres

Il y a plusieurs écueils sur lesquels on peut échouer lorsqu'on aborde l'analyse d'un corpus de milliers d'attestations d'adjectifs épithètes dans des contextes variés. Le moindre, dont nous avertit Wilmet, n'est pas de se perdre corps et âme dans le détail. Déjà au niveau de la présentation des chiffres bruts, il y a de multiples possibilités à exploiter à ses risques et périls : ordre alphabétique, ordre progressif ou dégressif selon le pourcentage d'antéposition ou de postposition, ordre de fréquence d'apparition, regroupements en séries synonymiques (pour ne pas parler de la répartition d'adjectifs d'après différents contextes syntaxiques).

Parmi ces nombreuses possibilités, il y a une seule qui soit neutre : l'ordre alphabétique. On trouvera donc, en appendice, la liste alphabétique de la totalité des adjectifs inventoriés avec leur distribution dans les différents corpus dépouillés par nous-mêmes, ainsi que les comptages d'autres chercheurs dans d'autres types de corpus. Dans cette liste, le nombre d'attestations d'adjectifs postposés et antéposés est donné exactement. Dans le texte en revanche, pour des raisons d'économie, nous nous contenterons de noter le pourcentage d'adjectifs antéposés (en caractères gras) et le nombre total d'attestations (entre parenthèses).

A l'instar de Wilmet, et pour permettre des comparaisons directes avec les riches matériaux qu'il a présentés dans deux articles (Wilmet 1980 et 1981), nous commencerons par examiner les données expérimentales au niveau de généralité le plus élevé, c'est-à-dire sans tenir compte du contexte spécifique où apparaît l'adjectif. A ce niveau, nous nous permettrons d'inclure tels quels les chiffres de Forsgren, même si ceux-ci ne concernent que le cas d'une seule épithète. D'après le consensus régnant dans les grammaires, le cas d'une seule épithète devrait montrer une tendance plus marquée pour l'antéposition. Nous verrons plus loin, cependant, que cela n'est pas toujours le cas en ce qui concerne les adjectifs positifs.

Pour faciliter la lecture des tableaux ci-dessous, nous rappelons ici les corpus inventoriés par nous-mêmes et par d'autres chercheurs :

1. Romans du XX^e siècle

(Wilmet: 29 016 attestations, 3 835 adjectifs; 10 000 000 mots; fréquence moyenne par adjectif 7,61; fréquence d'adjectifs par 1000 mots: 2.9 ; 2208 adjectifs de valorisation positive; fréquence moyenne par adjectif de valorisation positive : 19,8; fréquence d'adjectifs de valorisation positive par

1000 mots : 0.22)

2. Prose non-littéraire du XX^e siècle, à l'exclusion de la langue du tourisme

a. *Le Monde* et *L'Express* (Forsgren : 5 000 attestations, 1 000 000 mots; fréquence moyenne par adjetif : 3,61; fréquence d'adjectifs par 1000 mots : 5. Le cas d'une seule épithète: 3 748 attestations; 829 adjectifs)

b. Revues, journaux et livres (Larsson : 2926 attestations d'adjectifs de valorisation positive, 111 adjectifs; 738 000 mots; fréquence moyenne par adjetif : 25,5; fréquence d'adjectifs de valorisation positive par 1000 mots : 3,8)

3. La langue du tourisme

a. Catalogues de voyages (Larsson : 4022 attestations d'adjectifs de valorisation positive; 106 adjectifs; 378 000 mots; fréquence moyenne par adjetif : 31; fréquence d'adjectifs de valorisation positive par 1000 mots : 9,1)

b. Guides touristiques (Larsson : 3390 attestations d'adjectifs de valorisation positive; 109 adjectifs; 368 000 mots; fréquence moyenne par adjetif : 28,5; fréquence d'adjectifs de valorisation positive par 1000 mots : 8,5)

Tableau 2:1

Les adjectifs de valorisation positive dans trois types de corpus; par ordre dégressif d'antéposition tous corpus confondus

(...): le nombre total d'attestations

xx: le pourcentage d'antéposition

Adjectifs	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Nombreux	94 (524)	46 (22)	93 (146)	33 (3)	99 (182)	96 (171)
Fameux	92 (203)	82 (28)	89 (73)	0	99 (81)	90 (21)
Excellent	93 (239)	89 (38)	94 (35)	86 (14)	90 (82)	97 (70)
Vrai	92 (355)	92 (142)	91 (162)	non noté	100 (17)	94 (34)
Véritable	90 (341)	67 (66)	94 (149)	non noté	100 (78)	94 (48)
Vaste	89 (279)	76 (50)	79 (34)	44 (9)	96 (55)	97 (131)
Innombrable	89 (89)	60 (15)	100 (30)	83 (6)	92 (24)	93 (14)
Immense	81 (370)	66 (73)	89 (56)	93 (14)	85 (116)	82 (111)
Savoureux	78 (18)	50 (2)	66 (6)	0 (1)	(0)	100 (9)
Magnifique	78 (416)	50 (22)	65 (20)	100 (1)	80 (257)	82 (116)
Superbe	76 (272)	50 (16)	73 (63)	50 (4)	81 (96)	77 (93)
Célèbre	76 (401)	50 (12)	69 (88)	20 (5)	85 (196)	70 (100)
Ancien	74 (560)	67 (132)	88 (153)	non noté	79 (80)	67 (195)
Enorme	74 (198)	60 (62)	74 (70)	75 (16)	100 (7)	88 (42)
Merveilleux	72 (195)	50 (36)	88 (24)	67 (5)	75 (100)	83 (30)
Charmant	72 (176)	53 (32)	44 (9)	0	80 (56)	73 (79)
Imposant	71 (100)	0 (5)	86 (8)	80 (5)	71 (21)	74 (61)
Somptueux	70 (102)	40 (10)	77 (26)	33 (3)	62 (39)	92 (22)
Curieux	70 (127)	37 (35)	55 (22)	100 (9)	86 (14)	91 (47)
Formidable	70 (66)	42 (14)	76 (37)	85 (13)	100 (2)	(0)
Ravissant	69 (58)	0 (5)	75 (4)	25 (4)	80 (20)	68 (25)
Gigantesque	69 (98)	83 (12)	64 (22)	57 (14)	62 (26)	83 (24)
Large	67 (142)	50 (62)	80 (41)	43 (14)	100 (6)	100 (19)
Gentil	66 (32)	61 (23)	80 (5)	0	(0)	75 (4)
Rare	65 (130)	53 (40)	71 (48)	100 (2)	64 (14)	69 (26)
Splendide	63 (112)	43 (14)	50 (10)	0	66 (55)	73 (33)
Riche	63 (112)	44 (23)	48 (29)	50 (2)	76 (17)	80 (41)
Gracieux	63 (32)	43 (14)	50 (2)	100 (2)	0 (1)	85 (3)
Etrange	62 (170)	62 (78)	63 (35)	46 (13)	65 (20)	66 (24)
Prodigieux	61 (18)	20 (5)	100 (8)	50 (4)	0 (1)	(0)
Elégant	61 (123)	27 (15)	63 (16)	0 (2)	45 (20)	74 (70)
Admirable	60 (100)	36 (38)	67 (21)	50 (4)	67 (12)	88 (25)

Adjectifs	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Adorable	58 (12)	43 (7)	100 (1)	0	(0)	75 (4)
Principal	57 (321)	35 (31)	56 (75)	72 (143)	45 (46)	23 (26)
Etonnant	57 (148)	63 (16)	57 (35)	63 (16)	56 (50)	55 (31)
Puissant	57 (141)	32 (41)	39 (36)	67 (15)	60 (5)	75 (44)
Multiple	56 (113)	33 (9)	46 (39)	0 (2)	75 (40)	61 (23)
Remarquable	56 (186)	25 (8)	48 (31)	54 (13)	55 (33)	62 (101)
Incroyable	56 (41)	33 (9)	59 (22)	67 (3)	50 (2)	80 (5)
Délicieux	55 (77)	47 (32)	50 (10)	33 (3)	71 (14)	61 (18)
Authentique	55 (80)	57 (7)	62 (21)	33 (9)	48 (29)	71 (14)
Extraordinaire	55 (168)	43 (28)	48 (29)	85 (13)	54 (63)	63 (35)
Subtil	55 (42)	48 (21)	60 (5)	50 (6)	67 (6)	75 (4)
Illustre	52 (23)	33 (3)	33 (3)	100 (2)	33 (3)	50 (12)
Intéressant	51 (131)	33 (8)	21 (19)	25 (8)	44 (16)	66 (80)
Envoûtant	50 (10)	0 (2)	100 (3)	0	40 (5)	(0)
Colossal	50 (14)	0 (2)	83 (6)	67 (3)	0 (2)	0 (1)
Exquis	49 (33)	33 (12)	29 (7)	50 (2)	100 (1)	73 (11)
Fabuleux	50 (99)	10 (10)	48 (25)	44 (9)	50 (40)	53 (15)
Luxueux	50 (62)	0 (1)	69 (13)	40 (5)	42 (33)	60 (10)
Joyeux	49 (41)	40 (30)	86 (7)	50 (2)	(0)	50 (4)
Agréable	49 (286)	44 (32)	20 (10)	100 (1)	41 (157)	70 (86)
Impressionnant	47 (122)	0 (4)	54 (24)	67 (6)	45 (56)	47 (32)
Fin	46 (70)	37 (51)	67 (6)	0	(0)	70 (13)
Prestigieux	45 (99)	0 (4)	58 (24)	80 (5)	41 (58)	36 (8)
Copieux	43 (21)	0 (1)	50 (2)	0	44 (9)	44 (9)
Incomparable	42 (43)	0 (3)	50 (4)	75 (4)	31 (19)	54 (13)
Majestueux	42 (50)	25 (8)	(0)	0	36 (25)	58 (17)
Pittoresque	42 (222)	17 (6)	33 (9)	100 (1)	36 (115)	52 (91)
Important	42 (516)	19 (21)	21 (105)	29 (187)	49 (57)	74 (146)
Parfait	42 (154)	79 (50)	41 (52)	14 (8)	29 (14)	50 (30)
Spectaculaire	41 (81)	25 (5)	53 (19)	22 (11)	42 (31)	47 (15)
Eblouissant	40 (30)	13 (8)	40 (10)	75 (4)	33 (6)	100 (2)
Fantastique	39 (83)	40 (7)	40 (25)	36 (8)	43 (30)	31 (13)
Brillant	39 (90)	20 (56)	68 (19)	71 (7)	75 (4)	75 (4)
Précieux	38 (90)	35 (31)	39 (38)	33 (12)	43 (7)	50 (2)
Délicat	37 (70)	41 (39)	38 (8)	29 (14)	33 (3)	33 (6)
Unique	36 (196)	58 (66)	32 (54)	0	8 (52)	50 (24)
Légendaire	36 (39)	0 (2)	45 (9)	0 (2)	53 (15)	18 (11)
Saisissant	36 (25)	50 (2)	20 (5)	100 (2)	18 (11)	60 (5)
Réel	35 (85)	8 (25)	42 (12)	20 (45)	(0)	100 (3)
Fascinant	34 (41)	(0)	41 (12)	50 (4)	25 (20)	40 (5)
Séduisant	34 (35)	0 (2)	63 (8)	0 (4)	33 (6)	33 (15)

Adjectifs	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Aimable	34 (35)	33 (21)	60 (5)	0 (4)	0 (5)	50 (4)
Surprenant	34 (50)	38 (8)	54 (11)	14 (7)	29 (14)	30 (10)
Emouvant	33 (18)	0 (4)	33 (8)	50 (2)	50 (2)	50 (2)
Heureux	33 (80)	22 (46)	43 (16)	50 (2)	0 (1)	53 (15)
Généreux	31 (26)	50 (2)	18 (11)	0 (4)	(0)	56 (9)
Sublime	29 (17)	14 (7)	33 (3)	50 (2)	0 (1)	50 (4)
Plaisant	28 (18)	67 (6)	0 (4)	0 (2)	0 (1)	0 (1)
Inoubliable	28 (81)	25 (4)	71 (7)	50 (4)	25 (61)	0 (5)
Passionnant	28 (46)	9 (11)	21 (14)	40 (5)	20 (10)	83 (6)
Sympathique	28 (69)	0 (4)	47 (15)	50 (2)	21 (34)	29 (14)
Abondant	27 (30)	0 (3)	50 (2)	33 (3)	33 (12)	40 (10)
Harmonieux	27 (34)	0 (3)	0 (7)	0 (1)	18 (11)	58 (12)
Luxuriant	21 (54)	0 (3)	50 (4)	0	21 (43)	0 (4)
Monumental	22 (37)	100 (1)	50 (6)	0 (3)	66 (3)	9 (24)
Chaleureux	20 (80)	50 (2)	37 (16)	0 (8)	11 (38)	31 (16)
Dynamique	20 (25)	(0)	33 (9)	33 (3)	8 (12)	0 (1)
Amusant	19 (16)	0 (3)	14 (7)	0 (1)	0 (1)	25 (4)
Confortable	16 (125)	33 (12)	10 (10)	60 (5)	11 (91)	29 (7)
Insolite	15 (54)	9 (12)	15 (13)	63 (8)	0 (13)	13 (8)
<u>Accueillant</u>	14 (31)	0 (2)	0 (6)	0 (1)	33 (12)	40 (10)
Spacieux	12 (43)	33 (3)	33 (3)	0	7 (30)	14 (7)
Exceptionnel	12 (216)	0 (17)	20 (35)	8 (28)	3 (95)	34 (41)
Original	12 (139)	20 (10)	4 (46)	0	3 (38)	27 (45)
Typique	10 (138)	0 (3)	0 (8)	0	8 (102)	24 (25)
Grandiose	10 (98)	0 (2)	11 (9)	25 (4)	7 (69)	21 (14)
Vivant	10 (102)	8 (36)	7 (29)	67 (3)	5 (29)	13 (15)
Considérable	8 (60)	0 (9)	7 (15)	13 (32)	0 (3)	0 (1)
Souriant	8 (31)	33 (3)	0 (4)	0 (1)	0 (3)	0 (2)
Traditionnel	8 (247)	13 (8)	7 (45)	11 (44)	5 (106)	11 (45)
Attachant	7 (30)	(0)	8 (12)	0	8 (12)	0 (6)
Exotique	5 (48)	0 (4)	8 (12)	0 (1)	0 (18)	0 (18)
Idéal	5 (100)	0 (10)	8 (26)	0 (4)	4 (54)	17 (6)
Populaire	4 (71)	0 (22)	8 (25)	0	17 (6)	0 (18)
Moderne	3 (242)	8 (25)	0 (50)	0 (3)	0 (66)	6 (98)
Géant	2 (47)	0 (11)	6 (16)	0	0 (17)	0 (3)
Naturel	1 (173)	3 (59)	0 (31)	0	0 (43)	0 (50)
Personnel	0 (103)	0 (24)	0 (65)	0	0 (3)	0 (5)
Imprenable	0 (14)	0 (1)	(0)	0	0 (11)	0 (2)

Idyllique	0 (13)	(0)	0 (1)	0 (1)	0 (5)	0 (6)			
Attrayant	0 (11)	(0)	0 (3)	0	0 (8)	(0)			
Total:	2228		2926		936		4022		3390

Moyenne 1 (de l'ensemble des attestations dans chaque corpus):

AS 1002	AS:1662	AS:410	AS:2072	AS:2101
45 %	57 %	44 %	52 %	62 %

Moyenne 2 (du total de pourcentages, sans tenir compte du nombre d'occurrences de chaque adjetif):

107 A	111 A	92 A	106 A	109 A
31 %	47 %	42 %	41 %	51 %

3. Analyses

Entre la théorie globale de Waugh, les hypothèses formelles de Forsgren et l'analyse logique et sémantique de Wilmet, il n'est pas aisément d'opter pour une approche qui permet à la fois d'analyser nos propres matériaux empiriques dans leur spécificité et de mettre à l'épreuve les hypothèses mises en avant par d'autres. Comme notre propos est d'étudier *quelques* adjectifs dans leur emploi général - et non pas tous les adjectifs - nous avons simplement choisi de procéder par groupes d'adjectifs qui se rapprochent ou bien par leur sens ou bien par leur forme.

Même si nous voulons examiner un large échantillon de théories et d'hypothèses - descriptives aussi bien qu'explicatives - à la lumière de nos matériaux, nous nous consacrerons en premier lieu aux plus récents, dans l'espoir que les meilleures idées contenues dans les 4500 pages écrits sur le sujet avant 1968 et dans le bilan par Reiner ont été reprises et distillées par ceux qui sont venus après.

Nous nous devons cependant de réservé une place prominente à A. Blinkenberg, bien que son ouvrage *L'Ordre des mots en Français moderne* date de 1928. En effet, Delomier a pu conclure son « Bilan des points de vue et théories du XX^e siècle » en déclarant: « Il est frappant de constater, à l'issue de cette confrontation, que les théories de base de A. Blinkenberg, auteur de référence en ce qui concerne le problème de la place de l'adjectif, n'ont pas été remises en cause par les études qui ont suivi. Celles-ci n'apportent que peu de faits nouveaux et le reconnaissent. Elles tentent plutôt de réinterpréter de façon structurale les faits bien connus » (1980 : 23-24). A ce propos, il est quelque peu déconcertant de constater que Wilmet ne cite (même) pas Blinkenberg, tout en se référant à Forsgren qui, lui, ne cache pas ses dettes envers le chercheur danois.

Même si nous croyons ne pas avoir *d'a priori* théorique précise, il faut néanmoins faire remarquer que la synonymie nous intéressera particulièrement dans la mesure où celle-ci est à la base de plusieurs hypothèses spécifiques concernant la place et le sens de l'adjectif épithète, et plus particulièrement des adjectifs à tendance positive et évaluative. Ainsi la proposition de Wilmet selon laquelle il y a « affinité de AS avec la quantification » (1986:143) nous incite à regarder de plus près les adjectifs à valeur numérale: *nombreux, innombrable, multiple*, etc. L'hypothèse de Forsgren que l'assiette notoire favorise l'antéposition (plus d'antéposition avec le prédéterminant *le* qu'avec *un*) nous a

amené à examiner les adjectifs qui véhiculent le sens notoire en eux-mêmes: *célèbre*, *fameux*, *illustre*, etc. L'hypothèse appelée « réduction du sens » (Blinkenberg) ou « attirance analogique » (Togeby) nous ont fait étudier de la même manière les adjectifs à valeur élémentaire, en l'occurrence les synonymes de *beau*, de *bon* et de *grand*. Des remarques sur des adjectifs particuliers éparpillés dans les grammaires ou dans les articles spécialisés - par exemple que « les adjectifs *réel*, *véritable*, *vrai* et *authentique* semblent parfois être réduits à cette valeur d'intensification » (Hutchinson, 1969:20) - seront également examinées à la lumière de nos matériaux empiriques.

La même remarque s'applique à l'influence éventuelle des facteurs d'ordre morphologique et/ou sémantique que nous trouvons minutieusement inventoriés chez Forsgren. Parmi les hypothèses formulées par lui, certaines appartiennent au fond commun des études sur l'adjectif épithète, par exemple que les suffixes *-ant* et *-ent*, c'est-à-dire les participes présents, vrais ou faux, favorisent la postposition (1978:83). D'autres ont été énoncées de manière claire pour la première fois par Forsgren, entre autres que le prédéterminant *le* avec valeur notoire favorise la postposition.

En revanche, et comme nous l'avons déjà indiqué, la vérification - ou la falsification - des facteurs fonctionnels et formels étudiés par Forsgren (entre autres l'influence possible des prédéterminants, de la négation et des adverbes) ne sera pas notre première priorité et ne se fera pas de manière systématique. Une telle entreprise, reconnaissons-le, ne dépasse pas seulement nos matériaux mais également nos capacités humaines. Nous nous contenterons donc de quelques observations éparses dans ce domaine, observations qui pourraient peut-être servir à compléter ou à préciser les hypothèses de Forsgren.

Nous avons également consacré un chapitre à ce qu'on pourrait appeler les paires minimales sans distinction de sens. Ce sont les cas, s'il en existe - c'est là une question controversée - où le même adjectif, postposé et antéposé, qualifie le même nom dans le même contexte syntaxique sans changement ou différence du sens. On pourrait dire que ce genre de paires minimales représente le niveau minimal de l'analyse de l'adjectif épithète puisqu'on s'est délivré de tous les facteurs syntaxiques ou sémantiques qui peuvent avoir une influence sur la place et le sens de l'adjectif.

A l'autre bout de l'échelle se trouvent les chiffres bruts et totaux qui n'indiquent que la répartition d'antéposition et de postposition pour chaque adjectif, tous contextes confondus. *A priori*, il n'est guère possible de savoir à quel niveau on pourra découvrir des différences significatives qui laisseront entrevoir une éventuelle explication. Ainsi une fréquence d'antéposition de plus

de 90% pour un seul adjectif fort de 174 attestations dans quatre corpus différents - le cas de *fameux* dans nos matériaux - nous autorise à négliger dans un premier temps les facteurs syntaxiques d'ordre formel. Il serait en effet très improbable qu'une configuration syntaxique spécifique soit surreprésentée au point d'être déterminante pour le taux d'antéposition.

Ajoutons finalement que le fait d'examiner nos adjectifs positifs par « champs sémantiques » devrait nous permettre d'une part de décrire plus en détail l'emploi et la distribution des adjectifs semblables dans nos trois corpus, de l'autre de soulever au passage le problème de la synonymie. Dès qu'on fait dépendre une hypothèse d'une quelconque parenté de sens, on ne peut éviter de considérer ce problème. Le malheur veut que la synonymie - avec le problème de l'adjectif épithète - est l'un des problèmes les plus débattus en linguistique (et on peut ajouter en philosophie et en théorie littéraire; voir par exemple Hirsch 1976 : 53 - 73). Nous ne nous faisons donc aucune illusion sur notre possibilité de pouvoir contribuer de façon substantielle à la solution de ce problème.

Avec les adjectifs épithètes, nous avons la complication supplémentaire due au changement du sens et/ou à la polysémie. Comme le note Blinkenberg encore: « La répartition des adjectifs dans les différentes séries n'est pas toujours facile à faire de façon rigoureuse, vu que l'adjectif prend souvent à l'antéposition un sens très général et assez vague qui peut rendre malaisée, sinon impossible, la distinction même entre qualité, quantité et degré » (1928:55-56). Un *fameux dîner* est sans doute synonyme d'un *bon dîner* dans la plupart des contextes. Mais comment savoir si un *fameux restaurant* est un *bon restaurant* ou un *restaurant célèbre* ou les deux à la fois? Ou prenons l'adjectif *merveilleux* déjà discuté qui s'insère dans deux séries de synonymes - celle du surnaturel et celle de la beauté (et d'ailleurs dans la catégorie morphologique des adjectifs avec le suffixe *-eux*).

On comprend alors que les hypothèses à base de synonymie ne soient pas d'une vérification facile et que le cercle vicieux menace à tous coins de rue. De l'hypothèse « sont antéposés les adjectifs qui peuvent prendre la valeur de *grand* », on n'est jamais loin de conclure que les synonymes de *grand* qui sont antéposés sont effectivement synonymes de *grand* tandis que ceux qui ne sont pas antéposés, s'il y en a, ne sont pas de véritables synonymes. Nous aurons donc tout intérêt à garder présents à l'esprit les propos de Wilmet: « on conviendra que les commentateurs jouent gagnant quand il s'agit de justifier *a posteriori* n'importe quel emploi isolé. C'est le règne de la tautologie » (1980:20).

Nous tenons finalement à signaler un inconvenient résultant de notre manière de procéder; inconvenient dont nous demandons d'avance au lecteur de nous excuser. Il est évident que certaines hypothèses englobent des adjectifs appartenant à plusieurs séries synonymiques ou analogiques. Nous serons donc obligé de rappeler ces hypothèses plus d'une fois ou de renvoyer le lecteur à des pages antérieures ou ultérieures. Il est également évident que certains adjectifs auraient pu - ou auraient dû - être examinés à plusieurs endroits selon la nuance du sens prétendue présente, ainsi, par exemple, *fameux* avec les synonymes de *bon* d'une part et avec les adjectifs de notoriété de l'autre. Pour éviter trop de redites, cependant, nous avons essayé de concentrer l'analyse de tel adjectif à un seul chapitre auquel est renvoyé le lecteur pour plus de précisions.

D'une part, cependant, l'approche inverse - à savoir d'examiner chaque hypothèse spécifique à la lumière de tous les adjectifs éventuellement concernés - aurait sans aucun doute donné un texte encore plus encombré de répétitions et de redites. D'autre part, le foisonnement d'hypothèses est tel qu'il aurait été peu économique de les passer toutes en revue sans regarder d'abord les chiffres et identifier la nature des problèmes à expliquer. Pour ne prendre qu'un seul exemple - cela aurait été peine perdue de considérer l'hypothèse selon laquelle l'épithète de nature est - presque toujours - antéposé. Il n'y en a - presque - pas dans nos matériaux.

Dans toute recherche en sciences humaines - c'est du moins notre avis - la méthode la plus efficace consiste en un incessant va-et-vient entre la déduction et l'induction où l'on ne peut permettre ni à l'une ni à l'autre de prendre le dessus sous peine de tomber, justement, dans la tautologie. Reconnaisons donc notre hypothèse de travail, formulée en raison d'une première analyse des matériaux empiriques dont nous disposons, à savoir qu'il sera difficile ou impossible d'expliquer la place et le sens de nos adjectifs chacun pour soi ou comme ensemble, au seul niveau de la langue, sans tenir compte des facteurs relevant de la parole ou sans admettre, du moins dans certains cas, le rôle du pur hasard ou de l'automatisme spontané et non-signifiant.

3.1 La réduction du sens et les adjectifs à valeur élémentaire

Dans la plupart des grammaires, ainsi que chez les spécialistes de l'adjectif épithète, on trouve exprimée l'hypothèse que les adjectifs dont le sens se rapproche des adjectifs élémentaires ont tendance à être antéposés. Il s'agit donc d'adjectifs comme *magnifique*, *excellent* et *immense*, synonymes de *beau*, *bon* et *grand*. Blinkenberg, et Forsgren après lui, soulignent qu'il s'agit d'une tendance et non pas d'une règle absolue, même si Forsgren parle d'une tendance « nette ». Commentant l'exemple *heureux poète - poète heureux*, Blinkenberg remarque que « le rapport de la position et du sens dans ce cas spécifique a une valeur absolue, mais que le comportement général du même adjectif ne se laisse pas aussi facilement insérer dans le schéma explicatif » (1928 : 48). La tendance à l'antéposition des adjectifs à valeur élémentaire dépendrait donc non seulement du sens de l'adjectif, mais de l'adjectif combiné avec un substantif spécifique.

Pour expliquer cette tendance, considérée dans la plupart des cas comme une réalité indiscutable, on a souvent recours à ce qu'on appelle, d'après Cosariou, Blinkenberg et d'autres, « la réduction du sens » (voir Forsgren 1978:65). Selon cette hypothèse, « plus le sens d'un adjectif se réduit à ne contenir qu'une notion tout à fait générale de qualité, de quantité, de degré, d'identification ou de nombre, et plus cet adjectif tend vers l'antéposition » (Blinkenberg 1928:51-52). On retrouve ce genre d'explication dans différentes grammaires et avec différentes formulations. Ainsi Togeby écrit-il que « par analogie avec les adjectifs élémentaires, divers qualificatifs, normalement postposés, qui leur ressemblent plus ou moins sur le plan du sens, peuvent se laisser attirer par l'antéposition » (1985:188). Pedersen et al. vont jusqu'à dire que « C'est un fait connu que le sens précis et objectif des adjectifs peut s'affaiblir à l'antéposition de sorte que celui-ci s'approche de la valeur subjective et générale des adjectifs élémentaires » (1982:136).

G. et R. Le Bidois proposent une explication fondée sur le degré de subjectivité personnelle de la qualification. Ils expriment l'avis que plus le jugement personnel, le degré d'attention et de réflexion entrent en jeu, plus grande est la tendance à la postposition (Le Bidois 1967:86). Pour eux, l'antéposition est le signe d'une « qualification banale », donc non-réfléchi, et relève de « l'identification ou du classement plutôt que de la caractérisation véritable » (*ibidem*). Cela semble contraster avec l'opinion de la plupart des commentateurs qui attribuent à l'antéposition la valeur de subjectivité.

D'autres encore ont tenté de réconcilier les deux vues en soutenant que les

adjectifs élémentaires - et leurs synonymes - sont antéposés parce qu'ils expriment un jugement subjectif ou émotif. Blinkenberg lui-même établit une distinction entre « l'automatisme absolu » et « la force désorganisatrice de l'émotivité pure » (1928:42) qui vient se greffer sur l'explication par la réduction du sens. « On peut dire, écrit-il, qu'il s'agit [...] d'un changement d'équilibre entre l'élément notionnel et l'élément émotif, la prépondérance de ce dernier amenant l'antéposition ». Il va même jusqu'à dire qu'il est « convaincu que l'émotion est la première raison d'être de l'antéposition » (1928:53-54). Ce serait donc à ce niveau qu'il faudrait chercher l'explication du « glissement de sens » constaté.

Cette idée de la subjectivité ou de l'émotivité comme facteur favorisant l'antéposition a joué un grand rôle dans les débats sur la place de l'adjectif épithète (voir Reiner 1968:303 - 306). Comme nous l'avons déjà vu, Reiner a énoncé une théorie fondée sur les « deux attitudes fondamentales du sujet parlant ou écrivant à l'égard du sujet de son énoncé : le locuteur peut, dans l'acte de communication, ou s'absorber dans sa propre pensée [attitude d'absorption dans la terminologie de Reiner], ou s'élever mentalement au-dessus des réalités qu'il veut transmettre [désigné par Reiner sous le nom d'attitude objectiviste] (Reiner 1968:353-55). Selon Reiner, le locuteur utilise l'opposition possible entre l'antéposition et la postposition comme des moyens stylistiques pour exprimer ces deux attitudes.

La première objection à ces théories ou explications est évidemment le fait, reconnu d'ailleurs à des degrés divers par les défenseurs des thèses d'inspiration subjectiviste, que l'antéposition des adjectifs épithètes est loin d'avoir le monopole de la subjectivité ou de l'émotion. C'est ainsi qu'il semble probable que la valeur intensive des adjectifs à l'antéposition peut se banaliser, avec comme conséquence une intensification du même adjectif à la postposition. Mais il existe également des adjectifs qui sont normalement postposés avec un sens appréciatif très net : *grandiose* et *exceptionnel* en sont des exemples parmi les adjectifs de la langue du tourisme. C'est sans doute pour ces raisons qu'un grammairien comme Togeby « juge superflus les autres principes, communément admis, à savoir que l'antéposition donne au qualificatif un sens figuré et subjectif [...]. Quant au caractère subjectif de l'antéposition, on peut, dans une certaine mesure, dire que cela correspond à ce que nous considérons comme épithète de nature, vu que *subjectif* peut bien être conçu comme ce qui est *inhérent* ; et, dans une mesure plus large encore, *subjectif* correspond à ce que nous considérons comme emploi *élémentaire* » (1985:194).

On conviendra que l'explication de l'antéposition fréquente de certains

adjectifs à sens « réduit » ou à valeur plus ou moins « élémentaire » demande de nombreuses précisions. Faut-il l'attribuer en premier lieu à un processus d'analogie, comme le soutient Togeby? Et pourquoi, dans ce cas, la valeur élémentaire entraîne-t-elle l'antéposition? Ou faut-il plutôt expliquer la place des adjectifs appréciatifs par l'intention communicative du locuteur dans le sens où l'antéposition confère à l'adjectif un sens subjectif par opposition à un sens plus objectif à la postposition. Si l'on soutient que l'antéposition d'un adjectif comme *excellent* confère à cet adjectif la valeur d'une « simple » appréciation, on peut sans doute qualifier la réduction du sens d'explication, même s'il reste à expliquer pourquoi cette réduction a effectivement lieu. Une telle explication présuppose cependant qu'un adjectif comme *excellent*, postposé, a normalement un sens « plus plein » que lorsqu'il est antéposé. Le problème fondamental est bien sûr de savoir ce qui est cause et ce qui est effet.

La réduction du sens comme explication de la place de certains adjectifs doit également impliquer que les adjectifs qui se rapprochent par leur sens subiront la même tendance : si ainsi *immense* est souvent antéposé à cause de la réduction du sens, la même chose devrait s'appliquer à des adjectifs comme *gigantesque* ou *géant*. L'hypothèse de la réduction du sens pose donc le problème des séries synonymiques, d'autant plus épineux qu'il est difficile de séparer différentes échelles de valeurs. Si, en plus, on fait dépendre la réduction du sens à la fois de l'adjectif et de la nature du nom, l'on peut craindre que sa vérification - ou falsification - ne soit pas chose aisée.

3.2. Les adjectifs de dimension

Il n'est pas difficile de trouver des synonymes de l'adjectif *grand*, des adjectifs qui selon la « théorie » de la réduction du sens et celle de « l'attraction analogique » auraient tendance à être antéposés. Les adjectifs suivants tombent clairement dans cette catégorie: *vaste*, *immense*, *énorme*, *gigantesque*, *large*, *colossal*, *majestueux*, *monumental*, *spacieux*, *considérable* et *géant*. Avec *important* et *principal*, nous nous sommes déjà éloigné un peu plus du noyau sémantique de *grand* dans le sens où il faudra le plus souvent spécifier un contexte pour pouvoir établir la synonymie. La même chose s'applique à

imposant et encore plus à *impressionnant* et à *spectaculaire*. D'autres adjectifs, comme *magnifique* ou *grandiose* véhiculent certes une idée de grandeur au sens propre du mot, mais ils sont plutôt à considérer comme des synonymes de *beau* et nous les discuterons sous cette rubrique.

Si nous regardons les adjectifs de dimension « proprement dits », on voit qu'il n'y a rien qui les rapproche du point de vue de la forme. Il n'y en a pas non plus qui soient à ranger parmi les adjectifs de changement du sens, du moins pas nettement. Du point de vue de la réduction du sens, on devrait donc s'attendre à ce que ces adjectifs subissent l'attraction de *grand* à un degré comparable. Qu'en est-il? Voilà d'abord les chiffres pour deux adjectifs fréquents dans la prose touristique: *vaste* et *immense*.

Adjectifs	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Vaste	89 (279)	76 (50)	79 (34)	44 (9)	96 (55)	97 (131)
Immense	81 (370)	66 (73)	89 (56)	93 (14)	85 (116)	82 (111)

Wilmet avait déjà constaté que la série analogique des synonymes de *grand* révélait de grandes inégalités de traitement entre leurs membres (1980:27). Avec le nombre plus élevé d'attestations, on peut cependant constater qu'il y a une tendance nette à antéposer *vaste* et *immense* qui sont d'ailleurs les synonymes de *grand* les plus fréquents dans nos matériaux.

Pour *vaste*, l'antéposition est de règle dans nos propres matériaux puisque sur 13 cas de postposition, 12 sont des cas comparés, avec adverbe ou avec plusieurs épithètes (sur un total de 220). La même chose s'applique à *immense*. Des 7 cas de postposition, 6 représentent le cas de plusieurs épithètes (sur un total de 283). Remarquons cependant que ni la forme comparée, ni la présence d'un adverbe, ni le cas de plusieurs épithètes n'ont d'influence décisive sur la fréquence de postposition. Il y a 48 cas d'antéposition de *vaste* avec plusieurs épithètes (contre 4 de postposés), 40 d'*immense* (contre 7 de postposés).

Ni *vaste* ni *immense* ne sont souvent mentionnés dans les grammaires. Pedersen et al. écrivent cependant qu'*immense* s'antépose « très souvent » en analogie avec *grand* et en prenant la valeur de celui-ci. On peut soupçonner que *vaste* ferait partie de ce que Pedersen et al. appellent les adjectifs « semblables » (à savoir aux autres mentionnés). Il nous semble cependant justifié de distinguer *vaste* et *immense* des autres synonymes de *grand* antéposés (car il y en a également qui sont postposés) et inclure ces deux adjectifs parmi les adjectifs élémentaires « toujours » antéposés.

Certains auteurs, dont Reiner et Blinkenberg, établissent une distinction entre les adjectifs élémentaires (cardinaux ou fondamentaux dans la terminologie de Reiner) qui sont « toujours » antéposés et ceux qui le sont « presque toujours ». Aussi bien Blinkenberg que Reiner placent *vaste* dans cette dernière catégorie (1928:91 et 1968:20 respectivement), ce qui est donc confirmé par nos chiffres. Nous proposons d'y ajouter *immense*.

Regardons maintenant les autres adjectifs de dimension, synonymes de *grand* au sens « propre » du mot. Voici les chiffres:

Adjectifs	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Enorme	74 (198)	60 (62)	74 (70)	75 (16)	100 (7)	88 (42)
Gigantesque	69 (98)	83 (12)	64 (22)	57 (14)	62 (26)	83 (24)
Large	67 (142)	50 (62)	80 (41)	43 (14)	100 (6)	100 (19)
Colossal	50 (14)	0 (2)	83 (6)	67 (3)	0 (2)	0 (1)
Copieux	43 (21)	0 (1)	50 (2)	0	44 (9)	44 (9)
Majestueux	42 (50)	25 (8)	(0)	0	36 (25)	58 (17)
Monumental	22 (37)	100 (1)	50 (6)	0 (3)	66 (3)	9 (24)
Spacieux	12 (43)	33 (3)	33 (3)	0	7 (30)	14 (7)
Considérable	8 (60)	0 (9)	7 (15)	13 (32)	0 (3)	0 (1)
Géant	2 (47)	0 (11)	6 (16)	0	0 (17)	0 (3)

On conviendra sans aucun doute que ces chiffres jettent un premier doute sur le bien-fondé (général) de la théorie de la réduction du sens ou de celle de l'attirance analogique. En effet, comment expliquer pourquoi *gigantesque* se laisse « attirer » ou « réduire », et non *géant*, pourquoi *vaste* et *immense*, mais non *spacieux*? De deux choses l'une, on est tenté de dire, ou bien *géant* et *spacieux* constituent des exceptions (mais pourquoi?), ou bien la réduction du sens n'est opératoire qu'avec certains adjectifs (mais lesquels et pourquoi?). Signalons également et tout de suite une autre difficulté avec la formulation de cette hypothèse. Rappelons ce qu'a écrit Togeby: « Par analogie avec les adjectifs élémentaires, divers qualificatifs, normalement postposés, qui leur ressemblent plus ou moins sur le plan du sens, peuvent se laisser attirer par l'antéposition » (1985:188). L'on voit où réside le problème, car comment pouvons-nous prétendre que *gigantesque* et *immense* (ainsi que, comme nous le verrons plus tard, *merveilleux*, *superbe*, *magnifique* et d'autres) sont « normalement postposés »? A la lumière de nos premières statistiques, la formulation de Blinkenberg semble plus prudente et plus réaliste: « plus le sens d'un adjectif se réduit à ne contenir qu'une notion tout à fait générale de qualité [...] et plus cet

adjectif tend vers l'antéposition » (1928:51-52). Mais si Blinkenberg évite de s'échouer sur l'écueil que constitue la notion de place « normale », il ne nous aide pas pour autant à comprendre les différences constatées entre nos adjectifs de dimension.

On peut également se poser la question de savoir ce que nous devons expliquer; l'antéposition de *gigantesque* et *d'immense* (pour ne prendre que ces deux exemples) ou la postposition de *spacieux* et de *géant*. Ce problème n'est pas simple, car si l'on considère (ou soupçonne) que la postposition dans ces derniers cas est « anormal » ou due à quelques facteurs spécifiques et inconnus, on reconnaît implicitement la validité de l'hypothèse de la réduction du sens (ou de quelque variante de cette théorie). Dans les discussions sur l'adjectif épithète, il y a en effet une tendance à considérer la postposition comme normale, même si tout le monde ne va pas jusqu'à déclarer, comme Wagner et Pinchon, qu'« en regard de l'ordre normal S + A, l'ordre inverse A + S est [donc] toujours motivé » (1962:152). Ou comme Wilmet, que « L'ordre SA, non marqué, ne demande aucune justification spéciale, quand bien même il négligerait une donnée extrinsèque » (1986:152)

Que la postposition l'emporte généralement ne semble pas faire de doute. Voici les statistiques données dans divers ouvrages: 65% SA et 35% AS, (Chevalier et al., 204 attestations en tout); 67% SA et 33% AS (Wagner et Pinchon, 152 attestations en tout), 66% SA et 34% AS (Wilmet); 67% SA et 33% AS (Forsgren - le cas d'une seule épithète). Remarquons en passant que tous ses dénombrements, excepté ceux de Forsgren, sont basés sur la prose romanesque. Cette prédominance de l'ordre SA a sans doute incité les chercheurs à concentrer leurs efforts explicatifs sur l'antéposition et à définir l'ordre SA comme l'ordre non-marqué. A la vue de nos chiffres, cependant, il semblerait légitime de poser dès maintenant la question de savoir si l'ordre AS est *toujours* motivé pour chaque adjectif individuel qualifiant n'importe quel nom. Et dans les cas où il ne le serait pas, s'il ne faudra pas essayer d'expliquer aussi bien les postpositions de certains adjectifs que la postposition générale de certains autres adjectifs. Nous aurons maintes occasions de revenir à ce problème par la suite.

Que dire maintenant au sujet des adjectifs particuliers? D'abord qu'il paraît justifié de caractériser *énorme*, *gigantesque* et *large* d'adjectifs régulièrement antéposés.

En ce qui concerne *large*, nos chiffres confirment, sans grande surprise, l'avis de Blinkenberg: « *large* est assez régulièrement antéposé dans le sens de

"grand, considérable" » (1928:70). Pedersen et al. semblent également avoir vu juste en caractérisant *large* comme un adjectif qui s'antépose « très souvent » (p. 136), d'ailleurs, selon ces auteurs, « par analogie avec *grand* » (*ibidem*). Togeby est du même avis (p. 188).

Les autres grammaires passent *large* sous silence. Cette omission contraste avec Le Grand Robert qui donne plusieurs indications de nuances de sens qui dépendraient de la place de *large*: « Antéposé, en épithète. Vaste, en parlant d'une ouverture, d'un passage. Grand. /.../ Après le nom. Qui n'est pas serré, pas tendu. /.../ Spécialt. (après le nom). Sens, acception *large*. /.../ Fig. (après le nom) Qui n'est pas strict, rigoureux, serré - Péj. qui manque de rigueur (morale) ». Curieusement, le T.L.F., tout en notant les mêmes nuances de sens que Le Grand Robert, dont *sens*, *acception large*, n'a aucune remarque sur le rôle que jouerait éventuellement la place de l'adjectif, mais il donne des phrases avec *large* dans les deux positions.

Lorsqu'on examine nos propres exemples, l'on constate tout d'abord que quatre des huit cas de postposition sont avec la forme comparée et un avec l'adverbe « lourd », à savoir *extrêmement*. Un sixième exemple contient *large* accompagné d'un complément prépositionnel. Reste donc deux cas « normaux » de postposition à expliquer. Les voilà:

A cette allure, ce bateau aux hanches *larges* - le maître-beau est en effet très reculé - ...
(VOIL 46)

La logique devrait donc conduire à une forme de « consensus » *large*, (en dehors du Front National, partisan de l'exclusion). (OUE 1)

Ici, il semble bien que nous ayons affaire à une autre nuance de *large* que celle plus ou moins synonyme de *grand*. Blinkenberg encore une fois est d'avis que *large* « antonyme d'étroit /.../ se place le plus souvent après le substantif » (1928:70), mais qu'il y a « beaucoup de flottement pour les deux sens » (*ibidem*). Les deux exemples ci-dessus, ainsi que nos chiffres généralement, semblent au moins indiquer qu'une opposition de sens est possible avec *large* et certains substantifs, mais aussi que *large* synonyme de *grand* s'antépose quasiment toujours.

Enorme n'est souvent mentionné ni par les grammairiens ni par les spécialistes. Pedersen et al. le citent pourtant parmi les épithètes qui s'antéposent « très souvent » (1982:136) par analogie avec *grand*, ce qui est donc confirmé par nos chiffres, même si, encore une fois, c'est le terme « le plus souvent » qui conviendrait le mieux. Waugh note *énorme* en appendice pour appuyer sa

théorie générale de la différence de sens nécessaire entre les deux postions. Elle oppose donc *un énorme lecteur*, un lecteur qui lit énormément, à *un lecteur énorme*, un lecteur qui est gros.

Le T.L.F. n'indique pas cette opposition de sens, mais cite pour la « réfuter » une remarque de Littré sur la place d'*énorme* : « Quand *énorme* signifie irrégulier, choquant ou révoltant, il ne se met guère qu'après (Littré). Cette seconde affirmation n'est pas vérifiée par l'étude de la docum. où *énorme* employé abstrait. se trouve fréq. antéposé ». Le Grand Robert ne note pas non plus l'opposition de sens discutée par Waugh, et ne se prononce pas sur la place d'*énorme* généralement. Aussi bien Le Grand Robert que Le T.L.F. donnent des exemples avec *énorme* dans les deux positions.

Dans nos propres matériaux, on peut d'abord constater que le cas de plusieurs épithètes ne réduit nullement le taux d'antéposition: 27 AS contre 2 SA. En réalité, le taux d'antéposition est plus élevé dans ce cas que dans celui d'une seule épithète: 93% AS (29 cas) contre 77% AS (90 cas). Signalons à ce propos qu'*énorme* n'est jamais accompagné d'un adjectif élémentaire dans ces exemples et qu'*énorme* n'entraîne jamais l'antéposition de l'épithète qui l'accompagne. En revanche, les masses relatives de l'adjectif et du substantif semblent jouer un certain rôle. Dans le cas où le substantif est monosyllabique et apparaît seul (non-composé), il y a 11 AS et 12 SA. Dans le cas des noms composés, il y a une différence marquée: 21 AS contre 4 SA.

Ces tendances, cependant, n'empêchent pas une paire minimale comme la suivante:

Nous avons entendu un cri étrange devant le bateau, une *énorme* masse plongeait dessous.
(BAT 96)

Nous avons étudié une masse *énorme* de documents ainsi que les témoignages... (PRE 101)

Différences de sens? Nous ne le croyons pas, sans pour autant exclure cette possibilité avec d'autres noms.

En résumé, nous dirions qu'*énorme* est un adjectif régulièrement antéposé sans opposition de sens évidente (excepté peut-être avec quelques rares noms), mais qui subit l'influence des masses relatives.

Regardons maintenant *gigantesque*, le dernier des synonymes de *grand* qui sont régulièrement antéposés d'après nos chiffres. Cet adjectif n'est mentionné ni dans les grammaires ni dans les ouvrages spécialisés. Le Grand Robert n'indique aucune place préférentielle et tous les exemples, sauf un, est avec postposition. Le T.L.F. ne parle pas non plus de la place de *gigantesque* et tous les exemples, sans exception, sont postposés.

Cela contraste donc avec nos propres matériaux - et d'ailleurs avec ceux de Forsgren et de Wilmet - où *gigantesque* est régulièrement antéposé. Dans nos exemples, *gigantesque* reste antéposé dans le cas de plusieurs épithètes: 10 AS contre 4 SA. Il n'est pas non plus possible de dégager quelque tendance en ce qui concerne les masses relatives, les noms monosyllabiques étant rares. Tout ce qu'on peut dire, c'est que rien ne semble empêcher *gigantesque* de précéder un nom court comme dans l'exemple suivant:

... par la série des salles qui aboutissent à une sorte de *gigantesque* hall et par les magnifiques stalactites et stalagmites,... (MA 116)

Une seule paire minimale semble nous autoriser à conclure qu'il n'y a pas de différence de sens nécessaire entre la postposition et l'antéposition:

En 1720, un *gigantesque* incendie détruisait aux trois quarts de la ville, qui... (GVC 19)
...depuis 1944, année terrible durant laquelle sa vieille cité fut victime d'un incendie *gigantesque* consécutif aux bombardements.... (GVC 26)

Nous ne dirons rien de *colossal* et de *copieux*, ayant trop peu d'attestations à notre disposition.

Majestueux, on le voit ci-dessus, est un adjectif peu fréquent, avec aucune occurrence dans la prose variée et journalistique. A première vue, *majestueux* semble être une épithète à place « indifférente ». Cette impression se maintient si nous regardons nos exemples concrets, même si les 44 attestations en tout ne suffisent guère pour examiner quelque influence des facteurs formels. L'on peut cependant mentionner que *majestueux* est postposé dans les cinq cas où l'adjectif qualifie un nom monosyllabique. En revanche, il n'y a pas de différence entre les noms abstraits et concrets. L'une des valeurs souvent attribuée à l'antéposition de l'adjectif épithète est justement celle du sens « figuré » (mais nous avons déjà vu que Togeby, entre autres, jugeait ce principe superflu). D'après cette hypothèse, on devrait s'attendre, dans une certaine mesure, à ce que les noms abstraits favorisent l'antéposition. Mais si dans le cas de *majestueux* nous avons *sa majestueuse simplicité* et *la majestueuse beauté*, nous avons également *aux attitudes majestueuses* et *aux proportions majestueuses*. De la même manière, nous retrouvons des noms concrets qualifiés par *majestueux* aux deux places.

En ce qui concerne les quatre derniers adjectifs de notre série d'adjectifs de dimension, *monumental*, *spacieux*, *considérable* et *géant*, ils retiennent surtout notre attention par le fait de montrer une tendance nette à être postposés;

tendance difficilement explicable si nous admettons d'une part la validité de la théorie de la réduction du sens et, de l'autre, qu'il ne suffise pas d'expliquer seulement l'antéposition de l'adjectif épithète comme le voudraient Wilmet et Wagner/Pinchon. Ce qui est certain, c'est que la réduction du sens et l'attrance analogique dans ses variantes actuelles ne suffisent pas à rendre compte des différences constatées ici.

Pour *monumental*, par exemple, des phrases comme celles qui suivent montrent que le sens de *grand* est possible à l'antéposition et, par conséquent, que ce n'est pas le sens seul qui est responsable de la postposition prépondérante de cet adjectif:

La *monumentale* façade enfin est Renaissance:... (N 119)

... sur le flanc gauche, un *monumental* escalier en fer à cheval dessert la chapelle. (B 47)
A l'intérieur, *monumental* bénitier Renaissance, maître autel en granit... (B 66)

Notons cependant deux sens plutôt distincts relevés avec *monumental* antéposé. Le premier sens est celui, synonyme de *grand*, qu'on retrouve dans les exemples ci-dessus et la plupart du temps à la postposition. Pour montrer que ce sens est également possible avec des noms moins concrets, nous pouvons citer l'exemple suivant:

Mosca devra piquer une *monumentale* colère dans les vestiaires pour évaquer enfin les complexes... (EQU 4)

Dans le deuxième sens, cependant, *monumental* s'apparente à *bon* et à *excellent*:

... et d'abord l'œuvre d'Ingmar Bergman, dont le *monumental* Fanny et Alexandre. (FIM 38)

Il n'est pas impossible, justement, qu'il y a une opposition de sens possible et vivante avec des noms qui signifient des œuvres d'art ou avec le nom art lui-même. En effet, il n'y a guère d'appréciation positive dans des exemples comme ceux-ci:

Ce musée d'arts et de traditions populaires, signalé par une sculpture *monumentale* de Jean Fréour, abrite... (B 53)
Qui s'intéresse à l'art *monumental* se rendra, au sud de la ville, à la crypte de l'église de Bourbriac. (GVC 40)

Cette opposition, cependant, ne suffit pas pour expliquer la postposition générale de *monumental*. Notons également que le sens « positif » est possible à

la postposition, comme le montre cet exemple:

Comment trancher entre deux bouteilles *monumentales*? (BVA 230)

Pour *géant* il semblerait qu'on puisse parler d'une postposition obligatoire. En effet, le seul exemple (sur 47 en tout) que nous avons noté avec *géant* antéposé n'en est peut-être pas un. Car comment savoir si *géant* est adjetif ou substantif dans la phrase suivante:

D'abord Joseph, dix-sept ans, un *géant rouquin*, qui parle trois langues et qui ne rêve que de bourlinguer. (PM 27)

Est-il possible d'expliquer la postposition de *géant*? La différence en taux d'antéposition entre *géant* (2% AS) et *gigantesque* (69% AS) est d'autant plus notable que ces deux adjectifs dérivent de la même racine latine. Le Grand Robert donne d'ailleurs *gigantesque* comme synonyme de *géant*. Ni la définition du Grand Robert ni celle du T.L.F. ne permettent de distinguer clairement le sens des deux adjectifs.

Lorsqu'on regarde nos exemples, cependant, on constate d'abord que le tiers des noms qualifiés par *géant* désignent des phénomènes naturels; des animaux (*raies, insectes, tortues de terre et antilopes*), des plantes (*fromagers, palmiers, fougères* etc) ou des phénomènes géologiques (*cratère, monolithe basaltique*). Par rapport à *gigantesque*, on pourrait dire que l'extension de *géant* est plus réduite. Est-ce là un facteur qui pourrait favoriser sa postposition? Remarquons que dans le cas où *géant* définit une espèce, la postposition se présente comme normal d'après les règles traditionnelles (« épithètes de catégorie ou de définition » dans la terminologie de Le Bidois; 1967: 87).

Trois autres cas s'expliquent en partie par le fait de constituer des composés figés: *film sur écran géant/tables de jeux géantes/échecs géants dans le jardin*. On retrouve d'ailleurs le même genre de fixation dans l'expression *slalom géant*.

Il reste cependant plusieurs cas qui ne se laissent pas expliquer par cette valeur de définition de *géant* (à moins d'invoquer l'influence de l'analogie). Considérez les exemples suivants:

dont un mur entier supporte une *gigantesque* fresque représentant la Cène... GAU 88
et aussi plus culotté avec cette fresque *géante* au fond et ce dialogue un peu cru... GAU 19

Un *gigantesque* cratère volcanique, la Caldera de Taburiente... E 279
La Caldera de Taburiente: cratère *géant* de 28 km de diamètre,... FRA 49

à la barre des souvenirs, le *gigantesque* champignon atomique d’Hiroshima FIG 34
comme si la coque était un champignon géant. VOIL 72

Même s'il ne faut pas attacher trop d'importance à ces exemples isolés, l'on voit au dernier exemple que *géant* peut être employé dans un sens « figuré » sans pour autant être antéposé. L'on peut également constater que les sens des deux adjectifs s'apparentent trop pour que ce soit le sens seul qui explique la différence de position. Reste donc l'explication analogique, *géant* est postposé dans le sens « figuré » par analogie avec son propre sens « propre ». Il est cependant impossible de vérifier une telle hypothèse dans le cas d'un seul adjectif isolé. Elle ne peut pas non plus expliquer pourquoi le sens de *géant* s'est spécialisé par rapport à celui de *gigantesque* - et pourquoi *géant* a gardé ce sens.

Il y a cependant une autre possibilité. L'on sait que les substantifs utilisés comme adjectifs (par exemple *un air bête*) se postposent presque toujours (Wilmet donne 98,21% de SA; 1986:137). Même s'il reste à expliquer cette postposition quasiment obligatoire des adjectifs substantivaux, on peut déjà noter que le facteur « substantival » l'emporte radicalement sur l'influence de la réduction du sens.

Si donc la différence entre *géant* et *gigantesque* peut se comprendre, et donc « sauver » la théorie de la réduction du sens dans un premier temps, les cas de *spacieux* (12% AS) et de *vaste* (89% AS) sont plus difficiles à expliquer. Il y a cependant une différence en extension entre les deux adjectifs. Le Grand Robert remarque que *spacieux* « ne se dit guère plus d'un espace libre; il se dit surtout des espaces aménagés par l'homme ». Cela se reflète effectivement dans nos matériaux où un seul exemple (sur 43 en tout) fait exception à cette remarque:

La station balnéaire de Veulettes échelonne ses villas dans un vallon *spacieux* et verdoyant.
N 81

Tous les autres noms qualifiés de *spacieux* désignent des espaces aménagés par l'homme. Ainsi nous avons 19 cas de *chambres spacieuses*, 3 de *salons spacieux* et un nombre de cas uniques avec d'autres noms comme *piscine, restaurant, bar, galeries, établissement et camping-car*.

Pouvons-nous donc imputer la postposition de *spacieux* au fait que son extension est plus réduite que celle de *vaste*? Peut-être, mais alors uniquement comme un trait général du sémantisme de l'adjectif, car on ne peut soutenir que *vaste* a nécessairement un sens plus extensif que *spacieux* dans des cas

spécifiques. On le voit illustré dans la phrase ci-dessous:

Chambre plus *spacieuse* /.../ et *vaste* salle de bains avec douche séparée. JET 105

Et lorsqu'on regarde les noms concrets qualifiés de *vaste* à l'antéposition et de *spacieux* à la postposition, on arrive à la liste suivante:

vaste salon/salon spacieux
vaste établissement/établissement spacieux
vaste restaurant/restaurant spacieux
vaste chambre/chambre spacieuses
vaste hall/hall spacieux

Il semble difficile d'argumenter que la position des deux adjectifs ici s'expliquent par une quelconque différence dans l'étendue de l'espace désigné par l'un ou par l'autre adjectif. Si cela est vrai, ce n'est donc pas le sens spécifique de *spacieux* qui est le seul obstacle à son antéposition, pas plus que dans le cas de *monumental* déjà discuté. En effet, la seule différence entre les deux adjectifs semble être que *vaste* peut désigner des espaces « plus vastes » que *spacieux*, ou, autrement dit, que *spacieux* désigne une sous-catégorie de tout ce qui est vaste. Il est d'ailleurs difficile d'expliquer les quatre cas de *spacieux* antéposé dans nos matériaux. Si l'un peut s'expliquer par l'influence d'une autre épithète, *élégant*, et la présence d'un nom composé, *salle à manger*, nous n'avons pour l'instant aucune idée sur les trois autres que voici:

Une des plus *spacieuses* galeries sert d'auditorium. E 272

la Résidence Saint-Saëns /.../ offre de *spacieux* espaces collectifs: salons... REN 16

Ses appartements de grand standing offrent de *spacieux* 2 pièces prolongés de vastes balcons.

(NB. encore une fois le jeu positionnel entre *spacieux* et *vaste*)

En conclusion, *spacieux* est sans aucun doute un adjectif postposé. Dans l'absence d'une autre explication, cela constitue donc un problème sérieux pour la théorie de la réduction du sens et pour celle de l'attraction analogique. En effet, ni l'une ni l'autre ne tiennent compte de la possibilité que certains adjectifs se laissent « réduire » ou « attirer » plus que d'autres, malgré leur sens élémentaire commun. Ces théories n'indiquent pas non plus la possibilité d'exceptions du type représentés par *géant*.

Tournons maintenant notre attention vers les adjectifs qui sont assez souvent rangés parmi les synonymes de *grand*, mais plutôt au figuré et la plupart du temps seulement dans l'une ou l'autre de leurs acceptations possibles.

Commençons par *principal* et *important*. Voici tout de suite les chiffres:

Adjectifs	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Principal	57 (321)	35 (31)	56 (75)	72 (143)	45 (46)	23 (26)
Important	42 (516)	19 (21)	21 (105)	29 (187)	49 (57)	74 (146)

Comme nous le voyons, ces chiffres ne nous autorisent pas à soutenir qu'*important* est l'un des synonymes de *grand* « très souvent » antéposés, comme le font, entre autres, Pedersen et al. En fait, l'antéposition d'*important* dépasse les 50% seulement dans les guides touristiques. Dans la prose non-littéraire, que ce soit dans *Le Monde et L'Express* ou dans notre corpus de prose variée, le pourcentage d'antéposition ne dépasse pas 25%. Tous corpus réunis, il est donc plus correct de qualifier *important* d'adjectif régulièrement postposé. Si nous essayons de distinguer les deux nuances de sens d'*important*: *grand* et/ou *nombreux* d'un côté et « qui exerce une grande influence, qui a de la valeur » (Le Grand Robert) de l'autre, il semble bien que la tendance à l'antéposition soit un peu plus marquée pour la nuance *grand/nombreux*, sans qu'on puisse parler d'une opposition de sens nette. Encore une fois, nos chiffres confirment l'« intuition » de Blinkenberg: « *important* est ordinairement postposé. Tend vers l'antéposition dans la mesure où le sens se réduit à une notion quantitative » (1928:69).

Il importe de souligner, cependant, que les deux nuances de sens se retrouvent aussi bien à l'antéposition qu'à la postposition, comme dans les exemples ci-dessous:

Sens *grand/nombreux*.

on y rencontre d'*importants* troupeaux d'éléphants (TO 22)
Alentour, un nombre *important* d'anciens logis ont disparu (EB 218)

Sens « ce qui a de la valeur ».

Cette *importante* étoile est signalée par une vieille borne (N 103)
Ce port est également un centre *important* de réparation navale. (B 63)

Signalons également quelques cas où l'on peut difficilement déterminer la nuance de sens sans faire appel à des connaissances extra-linguistiques ou du moins textuelles, dépassant le niveau de la phrase:

Sa situation exceptionnelle favorise une concentration *importante* de gibier (CT 44) sans oublier l'*importante* flotte regroupée à Marseille qui s'entraîne tout l'hiver (BAT 103). Actuellement, la forêt malgache /.../ possède d'*importantes* réserves d'essences précieuses. (MA 30)

Enfin, pour illustrer la complexité d'*important*, nous pouvons citer une de ces paires minimales où l'adjectif semble avoir une place indifférente:

Port *important*, troisième ville de Grèce, et... (CT 16)
Important port, surtout pétrolier, enrichie par la fabrication des conserves. (E 145)

A ce niveau de l'analyse, il est donc difficile de trouver une explication de la postposition régulière d'*important* (ou de l'antéposition tout de même assez fréquente). Et même si *important* dans le sens *grand/nombreux* avait une légère tendance à s'antéposer, cela ne suffit guère pour sauvegarder l'explication générale par la réduction du sens ou par l'attraction analogique de l'antéposition des synonymes de *grand*.

Principal est un adjectif qui semble s'apparenter à *important* sur certains points, sans cependant pouvoir être classé clairement parmi les adjectifs qui expriment la dimension. Forsgren range *principal* parmi les adjectifs à valeur numérale qui « tendent à être compris comme des numéraux, dont ils vont parfois jusqu'à occuper la place dans le groupe nominal » (1978:68) et il cite à l'appui l'exemple « le *principal* problème ».

Ni le Grand Robert ni le T.L.F. ne spécifient la valeur numérale à part, mais semblent plutôt l'identifier au sens « propre » du mot: « ce qui est le plus important, le premier parmi plusieurs » (Le Grand Robert); « essentiel, le plus important parmi plusieurs choses ou plusieurs personnes » (Le T.L.F.). Ni l'un ni l'autre ne se prononcent sur la place de *principal* et en donnent des exemples aussi bien antéposés que postposés. Ni l'un ni l'autre de ces dictionnaires n'indiquent non plus d'opposition de sens due à la place de l'adjectif.

A la vue de nos chiffres généraux, il semble légitime de caractériser *principal* comme un adjectif « le plus souvent » antéposé. Il ne semble cependant pas possible d'imputer l'antéposition généralement à une valeur numérale particulière. Quelle serait la différence de valeur entre ces quelques paires minimales:

Son *principal* souci: convaincre un partenaire de soutenir le projet. (VOIL 92)
Mais son souci *principal* est d'observer les amours du producteur Cam qui lui a tout appris. (JDD 21)

Les tempêtes les plus dangereuses ayant pour *principale* caractéristique leur rapidité d'évolution,... (BAT 116)
... sa caractéristique *principale* est la variété de ses paysages,... (FIM 143)

En revanche, dans la phrase:

... Les motivations qui poussent à faire de son bateau sa résidence *principale* sont un peu tout cela à la fois. (BAT 120)

on ne peut pas inverser l'ordre A + S sans en changer le sens. Avec ce nom, il y a clairement une possibilité d'opposition de sens. *Sa principale résidence* n'est sans doute jamais synonyme de *sa résidence principale*. La possibilité d'une opposition de sens avec *résidence* s'explique sans doute par le fait que *principal* postposé s'oppose ici non seulement à *principal* antéposé, mais également et surtout à un autre adjetif, *secondaire*. C'est en effet cette deuxième opposition qui confère une valeur particulière à *principal* postposé et qui, par là, ouvre la porte à l'opposition possible avec *principal* antéposé.

Avec un certain nombre d'autres noms dans nos matériaux, on se doute d'une semblable possibilité d'opposition de sens - ou de nuance de sens -, plus ou moins palpable selon le contexte. En voici quelques exemples:

le plat principal
l'entrée principale
le bâtiment principal
la rue principale
le rôle principal (dans un film, dans une pièce de théâtre)
le personnage principal (idem)
le financement principal (dans le sponsoring d'une activité sportive)
les feux principaux (sur un bateau)

Ce qui semble être commun à ces combinaisons est d'une part leur caractère de groupes fixés par l'usage et de l'autre leur caractère descriptif par rapport à une norme reconnue et non controversée. Ainsi, une entrée principale est toujours la même, à moins de reconstruire la maison. Les feux principaux d'un bateau sont déterminés par des conventions internationales et ne peuvent pas soudain être sujets à un jugement de valeur individuel. Nous n'avons trouvé aucun exemple de *principal* antéposé avec les noms dans la liste ci-dessus - ce qui est peut-être symptomatique - mais on ne peut évidemment exclure cette possibilité, avec une opposition de sens comme conséquence (*le principal bâtiment/le bâtiment principal*). Remarquons aussi que l'extension de *principal* dans les expressions

ci-dessus est réduite et équivaut en fait à une seule propriété, celle d'être sa seule dans son genre.

En conclusion, nous dirons donc que *principal* est un adjectif épithète avec opposition de sens possible là où le sens du substantif s'y prête. Postposé avec ces noms, *principal* indique l'importance du nom par rapport à une norme stable et fixe. A l'antéposition, *principal* indique qu'il s'agit d'un jugement de valeur plus subjectif. Avec d'autres noms, cependant (sans doute la plupart), ces valeurs s'estompent et rend la place de *principal* indifférente du point de vue du sens.

Regardons maintenant deux autres adjectifs qui sous-entendent assez nettement une idée de grandeur, mais plus au sens « figuré » qu'au sens concret de dimensions importantes: *imposant* et *impressionnant*. D'abord les chiffres:

Adjectifs	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Imposant	71 (100)	0 (5)	86 (8)	80 (5)	71 (21)	74 (61)
Impressionnant	47 (122)	0 (4)	54 (24)	67 (6)	45 (56)	47 (32)

Comme on le voit, ni l'un ni l'autre ne refusent l'antéposition. Pour *imposant*, les chiffres sont tels que l'on peut parler d'un adjectif régulièrement antéposé. Cette conclusion est appuyée par le fait qu'il y a 14 antépositions dans le cas de plusieurs épithètes (dont aucun avec des adjectifs élémentaires) contre 2 de postposés. Notons, en passant, que des 90 attestations, il n'y en a pas un seul avec adverbe ou à la forme comparée. Une autre particularité est le nombre élevé de paires minimales. En effet, nous avons trouvé:

- 3 *imposant château* contre 1 *château imposant*
- 3 *imposant édifice* contre 1 *édifice imposant*
- 3 *imposante forteresse* contre 1 *forteresse imposante*
- 1 *imposante construction* contre 1 *constructions imposantes*
- 1 *imposantes ruines* contre 5 *ruines imposantes*

Imposant n'est pas discuté dans les ouvrages spécialisés. Les dictionnaires n'indiquent ni d'opposition de sens ni de place préférentielle. Citons la paire minimale suivante dans son entier pour montrer que l'opposition de sens, s'il y en a, doit être des plus subtiles:

... et défendre par un *imposant* château, elle se dresse... (B 88)
... cette ancienne ville fortifiée a conservé un château *imposant*: (B 71)

Impressionnant n'est pas non plus un adjectif discuté dans les ouvrages spécialisés. Les dictionnaires sont muets sur sa place et sur d'éventuels changements ou des glissements de sens. Notons cependant que tous les exemples donnés dans Le Grand Robert et dans Le T.L.F. sont avec postposition. D'après nos chiffres, il semblerait qu'il faudrait plutôt décrire *impressionnant* comme un adjectif à place variable. Le fait qu'*impressionnant* s'antépose sans grands problèmes peut surprendre étant donné sa masse phonique. En effet, celle-ci semble jouer un rôle pour la place de cet adjectif. Des 24 cas où *impressionnant* qualifie un nom monosyllabique, 8 sont avec antéposition et 16 avec postposition (le cas d'une seule épithète). Inversement, lorsque *impressionnant* qualifie un nom à trois syllabes ou plus, 27 cas en tout, il y a 21 cas d'antéposés et 6 de postposés. La tendance est donc assez nette. Cette observation concorde avec celles faites par d'autres chercheurs sur la préférence du français de l'ordre « masse plus petite » - « masse plus grande » (pour une discussion plus approfondie de ce facteur, voir Forsgren 1978: 79-82).

Dans les grammaires, on trouve parfois exprimée cette tendance sous forme de règle: « On place après le nom, en général, l'adjectif polysyllabique qualifiant un nom monosyllabique » (Grevisse 1980:434; voir aussi Mauger 1968:56; Wagner et Pinchon 1962:154; Chevalier et al. 1988:205). Certains prennent soin de souligner que cette règle n'est valable que dans l'absence d'autres facteurs plus « agissants », dont le sémantisme de l'adjectif lui-même, mais on cherche en vain une description des rapports de force entre différents types de facteurs.

Spectaculaire est sans aucun doute un adjectif qui véhicule une idée de grandeur, mais qui connote souvent l'idée de beauté plutôt que celle de « grandeur ». C'est le contexte qui décidera si l'une ou l'autre de ces nuances prédomine, comme dans un *succès spectaculaire* et un *paysage spectaculaire*.

Cet adjectif n'est mentionné ni dans les ouvrages spécialisés ni dans les grammaires. Des dictionnaires, Le Grand Robert ne donne que des exemples avec postposition. Au sujet du sens, on note le sens d' « impressionnant, par extension ».

Regardons nos chiffres:

Adjectifs	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Spectaculaire	41 (81)	25 (5)	53 (19)	22 (11)	42 (31)	47 (15)

Comme on peut le voir, *spectaculaire*, malgré sa « masse » importante, n'a rien contre l'antéposition, seulement un peu plus qu'*impressionnant*, son proche synonyme. Aucune paire minimale ne nous permet de « tester » d'éventuelles différences de sens dues à la position de l'adjectif.

En ce qui concerne l'influence de la longueur du nom, seul le nom composé révèle une tendance nette: 19 AS/7 SA. Dans le cas où le nom apparaît seul sans expansion la situation est plus floue; monosyllabiques: 0 AS/3 SA; bisyllabiques: 3 AS/7 SA; trisyllabiques et davantage: 0 AS/6 SA. *Spectaculaire* continue donc à être postposé avec des noms plus longs, contrairement à ce qui était le cas avec *impressionnant*: Remarquons également que la forme superlative semble favoriser la postposition: 2 AS/8 SA.

Comme *spectaculaire*, le dernier de nos synonymes de *grand*, à savoir l'adjectif *puissant*, n'est pas cité par les grammairiens ou les linguistes. Il s'agit cependant d'un adjectif très souvent ou le plus souvent antéposé, comme le montrent ces chiffres:

Adjectifs	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Puissant	57 (141)	32 (41)	39 (36)	67 (15)	60 (5)	75 (44)

On peut noter la curiosité que *puissant* est plus souvent antéposé dans *Le Monde* et *L'Express* que dans notre corpus de prose variée. Signalons aussi que *puissant* continue à être antéposé dans le cas de plusieurs épithètes: 11 AS/7 SA. Lorsqu'on regarde l'influence de la longueur du nom, on peut noter que la plupart des noms monosyllabiques sont avec postposition de l'adjectif (2 AS/7 SA), que la plupart des noms composés sont avec antéposition (16 AS/2 SA) et que l'antéposition l'emporte dans le cas des noms trisyllabiques ou davantage (11 AS/3 SA). *Puissant* est donc sensible à l'influence de ce facteur.

Nous ne disposons pas de paires minimales pour tester d'éventuelles différences de sens. Si l'on distingue (parmi d'autres) un sens concret (p. ex. *un phare puissant*) et un sens figuré (*un charme puissant*), on peut cependant noter qu'on trouve les deux sens aux deux positions, comme l'illustrent ces phrases:

une lampe à éclats, une *puissante* torche et une VHF portable, (CDM 11)
Admirez sa *puissante* architecture. (E 155)

Pour effectuer les manœuvres avec rapidité, l'appoint d'un moteur *puissant* s'impose et...
(BAT 94)

Le Kenya est réputé pour la beauté *puissante* de ses paysages. (JET 161)

Signalons également un nouvel emploi de *puissant*, pas encore noté par les dictionnaires, pour désigner la capacité des ordinateurs et des logiciels dans le monde de l'informatique. Cet emploi est intéressant d'une part parce que le terme de *puissant* est une traduction directe du terme anglais, *powerful*, et de l'autre parce qu'il est fondé sur une norme à base de critères objectifs et mesurables, à savoir le nombre d'opérations qu'un ordinateur ou un logiciel peuvent effectuer en un certain temps. Comme la place de *puissant* semble généralement « libre », on se demande si l'influence de l'anglais se fait sentir dans la place de cet adjectif. Or, cela ne semble pas être le cas. Dans cet emploi, nous avons relevé 7 cas avec postposition et un seul avec antéposition.

Notons finalement que Le Grand Robert donne 49 exemples de *puissant* (dans le cas d'une seule épithète) ou les proportions d'antéposition et de postposition s'équilibreront: 24 AS/25 SA. Dans ce cas, nos chiffres confirment les indications du dictionnaire, mais nous avons également vu que ce n'est pas toujours le cas. On a parfois l'impression que les auteurs des dictionnaires n'ont pas toujours pensé au problème de la place de l'adjectif lorsqu'ils ont choisi leurs exemples.

Notre conclusion sera que *puissant* est un adjectif à place sémantiquement indifférente, qui s'antépose très souvent, mais qui subit l'influence de la longueur du nom.

3.3 Les synonymes de *bon*

Il y a quelque chose de paradoxal dans la sémantique des adjectifs élémentaires *bon* et *beau*. D'un côté, les linguistes les désignent comme des adjectifs à grande extension, c'est-à-dire comme des adjectifs qui peuvent s'appliquer à un nombre très élevé de noms. D'où, entre autres, l'affirmation que *bon* et *beau* sont « vides » de sens, qu'ils « ne font qu'affirmer le contenu du substantif »

(Forsgren 1978:66) ou qu'ils « ne contiennent qu'une notion tout à fait générale de qualité » (Blinkenberg 1928:51-52).

D'un autre côté, *bon* et *beau* représentent deux attitudes fondamentales de l'esprit humain: celles de la morale et de l'esthétique. En philosophie, ils ont donné lieu à des débats interminables depuis Aristote et Platon. En effet, on peut dire que l'un des problèmes majeurs de la philosophie a été de justifier - ou d'interdire - l'application de *bon* et *beau* à des noms spécifiques. Là où la linguistique pose comme donnée la généralité sémantique de ces adjectifs, la philosophie n'a jamais cessé d'essayer de réduire (encore un paradoxe!) leur champ d'application.

Dans une autre ligne de pensée, *bon* et *beau* ont nourri les discussions sur le statut des phrases évaluatives. Même si, aujourd'hui, on s'accordent à distinguer entre autres les assertions, les phrases à valeur de vérité, et les évaluations, phrases non-référentielles, la question est loin d'être close. Les substantifs *beauté* et *bonté* (ou qualité positive) sont toujours là pour nous rappeler l'existence possible (ou, du moins, non exclue) des qualités esthétiques et morales objectives, que celles-ci fassent partie de l'objet, de nos préconceptions mentales ou dépendent de normes reconnues par l'ensemble des locuteurs (pour une discussion récente des théories actuelles, voir Hermerén 1989).

On peut également noter un renouveau d'intérêt cette dernière décennie pour la question du statut référentiel des adjectifs. Aujourd'hui, la tendance parmi les linguistes semble être de reconnaître une certaine référence autonome à l'adjectif (voir p. ex. Bartning, 1984; Riegel, 1985). Si c'est le cas que l'adjectif réfère à des propriétés, à des qualités ou à des objets qui possèdent ces propriétés et qualités, cela semblerait avoir pour conséquence que la distinction radicale entre phrases (jugements, assertions, etc.) descriptives et évaluatives doit être révisée. Un exemple: on a proposé de distinguer les substantifs comme ayant une fonction catégorématique (= qui constitue ou crée une catégorie référentielle stable et homogène) à la différence des adjectifs qui auraient une fonction syncatégorématique (avec une distribution référentielle hétérogène) (Kleiber, 1981:39). En même temps, on a appliqué le terme de syncatégorématique à une certaine catégorie d'adjectifs, à savoir les adjectifs évaluatifs *bonne*, *bon*, *grand*, etc. (voir p. ex. Forsgren 1978:66, à la suite de Quine et de Katz). Si cependant les adjectifs sont référentiellement autonomes, il faudra sans doute redéfinir la concept de syncatégorématique. Ainsi, une possibilité serait qu'aussi bien les substantifs que les adjectifs pourraient être divisés en ces deux catégories.

Bon et *beau* ont également été au centre du développement de la théorie des

actes de langage d’Austin et d’autres, théorie qu’on peut voir comme une tentative de sortir de l’impasse que constitue l’éternelle opposition entre subjectif et objectif. Dans cette dernière théorie, grossièrement résumée, le sens du mot équivaut à son mode d’emploi, aux actes de langage qu’il permet d’accomplir. Dire de quelque chose que « c’est bon » serait donc synonyme de « je vous le recommande ». Contre une version de cette théorie qui ne voit aucun acte référentiel dans l’application d’un adjectif évaluatif, on peut cependant invoquer le fait que les recommandations en matière de morale et d’esthétique ne se font pas à la légère. La virulence des débats sur l’excellence des objets d’art ou sur l’excellence des actions humaines indique qu’il ne s’agit pas « simplement » de recommandations passagères et gratuites. D’une manière ou d’une autre, les évaluations de cet ordre doivent être enracinées dans notre existence d’être humains et pourraient, par là, prétendre à un genre d’objectivité.

La théorie des actes de langage se trouve également en difficulté pour expliquer pourquoi, même dans le langage « ordinaire », on peut demander une explication de l’évaluation donnée. Rien de plus commun, en effet, que de vouloir savoir les raisons pour lesquelles le locuteur qualifie tel objet de *bon* et de *beau* (ou de *magnifique*, *merveilleux*, *superbe* et leurs synonymes). Dans ce sens, l’évaluation n’est ni aussi innocente que ne le laissent entendre les théories du sens comme usage, ni aussi vide que ne le supposent bien des linguistes. Dire que ces adjectifs « ne font qu’affirmer le contenu du substantif » est donc à notre avis une généralisation abusive, valable dans certains cas, mais pas dans d’autres.

On peut regretter à ce propos que la philosophie du langage et la linguistique aient mis si longtemps à découvrir leurs points d’intérêt communs. Todorov et Ducrot attribuent en partie cette méconnaissance au fait que la linguistique s’est limitée à l’analyse de la langue tandis que la philosophie a surtout étudié son emploi dans la parole (1972:126-127). Ceci est d’autant plus regrettable, nous semble-t-il, dans un domaine comme celui de l’adjectif épithète où l’analyse au niveaux syntaxiques et sémantiques ont donné des résultats peu concluants et où l’examen des cas concrets semblent montrer que les nuances de sens ne sont pas nécessairement dues à l’opposition positionnelle (remarque déjà faite par Blinkenberg), mais à des facteurs liés à l’acte de l’énunciation (voir le cas de *merveilleux*, supra). Peut-être est-ce là l’une des raisons pour lesquelles l’hypothèse de la réduction du sens paraît si insaisissable, à la fois très général (tous les adjectifs à valeur élémentaire) et très spécifique (un seul adjectif adjectif combiné avec un seul nom). Cette hypothèse essaie, peut-on penser,

d'englober en même temps la langue et la parole pour rendre compte de la diversité des cas et des tendances.

C'est un fait que les problèmes auxquels nous avons fait allusion ici sont à peine effleurés dans les discussions des linguistes sur la place et le sens de l'adjectif épithète. Plus significatif - et plus grave aussi - (après tout, une perspective restreinte n'est pas fausse parce que limitée) - c'est qu'on ne trouve guère non plus discutés les problèmes de définition auxquels sont affrontés, entre autres, les lexicographes. Faire dépendre, comme dans la théorie de la réduction du sens, la place de certains adjectifs de leur synonymie avec *bon* et/ou *beau* doit présupposer que nous pouvons déterminer avec quelque rigueur le sens de ces derniers. Or, rien n'est plus sûr, même si l'on peut argumenter que les définitions parfois contradictoires sont dues au fait de confondre la langue et la parole (Buzon, 1979:36-37). Le problème, on le comprend, est de savoir si l'hypothèse de la réduction peut être valable au seul niveau de la langue, ou, autrement dit, si la place de l'adjectif épithète se détermine - principalement - à ce niveau.

Il est également significatif - et symptomatique sans doute - que la plupart des spécialistes de l'adjectif épithète soulignent à quel point il est difficile de distinguer entre différentes échelles de valeurs évaluatives illustrées par les couples *bon/mauvais*, *beau/laid*, *grand/petit*, *vrai/faux*, *nombreux/peu nombreux* (Blinkenberg 1928:55-56, voir supra, Forsgren: 1978:67).

C'est, en effet, très difficile à réaliser avec quelque rigueur. Malgré cela, il y a des adjectifs qui se laissent placer dans l'une ou dans l'autre échelle de valeurs. Qui nierait qu'une fille *ravissante* ait au moins une qualité positive, à savoir la beauté, mais de là à conclure qu'une fille *ravissante* est nécessairement *bonne*, il y a un pas (même si on le fait trop volontiers!). De la même manière, il semble insolite de dire qu'un pays *grandiose* est un *bon* pays ou, inversement, qu'un *beau* vélo est nécessairement un *bon* vélo.

Si nous acceptons l'idée que l'adjectif évaluatif, tout comme l'adjectif « descriptif », a une certaine référence autonome, on pourrait sans doute décrire cette différence en termes d'extension, c'est-à-dire en termes du nombre de différentes propriétés ou qualités que l'adjectif peut dénoter. Nous avons déjà essayé d'appliquer cette notion intuitivement au sujet de *géant* et de *spacieux*. Il est cependant important de noter que cette extension propre de l'adjectif ne peut pas être simplement le nombre de noms que peut qualifier l'adjectif. S'il y a un rapport entre l'extension de l'adjectif et le nombre des noms qualifiés, cela ne pourra être qu'indirectement par le biais des *catégories* du nom. Autrement dit, plus un adjectif peut qualifier de catégories différentes de noms, plus il est

probable que l'adjectif peut référer à des qualités ou à des propriétés différentes. Dans cette optique, le seul nombre des différents noms qualifiés par l'adjectif donnerait une indication de l'extension de l'adjectif, mais sans être l'équivalent de celle-ci. C'est dans ce sens que nous utiliserons le terme d'extension par la suite.

Il semble d'ailleurs que la synonymie apparente au niveau des items lexicaux ait tendance à s'estomper lorsqu'on qu'on insère l'un ou l'autre mot, et leurs synonymes, dans un contexte spécifique. On peut donc dire que l'extension de *bon* est généralement plus grande que celle de *beau*. Un film *remarquable*, *formidable*, *extraordinaire* ou *exceptionnel* peut l'être par le fait d'être *beau*, mais il y a d'autres *good-making properties* que la seule beauté. En revanche, il est plus difficile de ne pas admettre qu'un *beau* film n'est pas aussi un *bon* film. Nous avons vu que selon Hermerén on ne pouvait pas utilement classifier les adjectifs « esthétiques » par leur force émotive. Cela est sans doute vrai. Il reste cependant la possibilité de classifier ces adjectifs par leur référence virtuelle et leur extension (ou, avec d'autres mots, par leur contenu descriptif). Ainsi, pour ne prendre qu'un seul exemple, il n'y a rien d'incongru à dire qu'un style peut être à la fois bon, magnifique et élégant. Dire cela, cependant, est dire qu'il a en même temps trois propriétés différentes, et pas seulement qu'il est valorisé positivement trois fois.

Cependant, ces différences en extension n'empêchent pas un grand nombre de synonymes évaluatifs et positifs d'être à cheval sur les deux échelles de valeurs, d'où les difficultés à les séparer et à les définir. Notre propos n'étant pas d'élaborer une classification des séries synonymiques, surtout pas au seul niveau de la langue, nous avons cavalièrement opéré un clivage entre les synonymes de *beau* et ceux de *bon*. Nous avons également renvoyé certains synonymes à d'autres chapitres, même s'ils tombent clairement sous l'empire de la réduction du sens. Ainsi on trouvera *fameux* parmi les adjectifs de notoriété, *envoûtant*, *attrayant* et d'autres adjectifs en *-ant* dans le chapitre qui leur est consacré. De même, *extraordinaire* et *exceptionnel* se retrouveront dans le chapitre sur les adjectifs de rareté. Malgré cela, il nous reste suffisamment d'adjectifs pour tester, entre autres, la théorie de la réduction du sens.

Commençons notre revue des adjectifs plutôt synonymes de *bon* par l'adjectif dont le sémantisme s'apparente *a priori* le plus à *bon* lui-même : *excellent*. Voici d'abord quelques chiffres éloquents :

Adjectifs	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Excellent	93 (239)	89 (38)	94 (35)	86 (14)	90 (82)	97 (70)

Nulle hésitation ici. *Excellent* est un adjectif « presque toujours » antéposé, et cela reste vrai qu'il soit accompagné ou non d'une autre épithète (24 AS contre 3 SA dans le cas de plusieurs épithètes). Une particularité d'*excellent* est le fait(?) qu'il ne se laisse combiner ni avec un adverbe ni avec la forme comparée, du moins pas en tant qu'épithète. Il y a bien *un très bon vin blanc*, mais guère **un très excellent vin blanc*; et bien *les meilleurs vins de la Loire*, mais guère **les plus excellents vins de la Loire*. Il est également difficile de comparer l'excellence de tel vin à tel autre : **Le Sancerre est un plus excellent vin que le Sauvignon*. Dans ce sens, *excellent* représente un absolu évaluatif. Selon Le T.L.F.: « *Excellent* marque un degré très élevé dans l'échelle des valeurs, mais non le summum. Il peut donc s'accompagner (dans la langue littéraire vieillie) d'adverbe d'intensité qui expriment une certaine relativité ». Cette possibilité n'est cependant pas relevé par Le Grand Robert.

Ni le T.L.F ni Le Grand Robert n'indiquent un quelconque changement de sens (mais on note l'emploi ironique où *excellent* devient synonyme de *brave*). Parmi les théoriciens de l'adjectif épithète, Waugh semble être le seul à voir une différence de sens entre *excellent* postposé et antéposé. En appendice, elle cite *un excellent homme*, interprété comme un homme gentil, et *un homme excellent*, interprété comme... un homme excellent (1977:183). Ailleurs, elle réfute la prétendue synonymie ou la prétendue place indifférente d'un cas comme *excellent ouvrage/ouvrage excellent* en faisant appel à l'intention du locuteur et/ou à l'interprétation de l'allocataire (la division du travail entre les deux n'est pas clairement explicité): « it should still be pointed out that there where there is seeming indifference of placement, a meaning difference can be found just by the fact of choice by the speaker. That is, an addressee will assume that the speaker has chosen a particular ordering because of the nuances such an ordering would give » (idem, 142).

Les questions qui viennent naturellement à l'esprit sont: Will they? Always? Même s'il nous semble légitime - et peut-être nécessaire - de tenir compte de l'intention communicative du locuteur pour expliquer la place de l'adjectif épithète, du moins dans certains cas - aspect d'ailleurs quelque peu délaissé par les chercheurs modernes - les affirmations de Waugh sont sûrement trop péremptoires. L'avantage - ou plutôt le contraire - d'une théorie intentionnelle est évidemment qu'elle ne se laisse pas falsifier sur la base des seules évidences textuelles et que, faute d'autres évidences, elle vient à ressembler à un pur

postulat. Nous y reviendrons plus loin. Pour notre part, cependant, nous n'irions pas jusqu'à affirmer l'existence d'une intention communicative particulière dans des oppositions de place comme celles qui suivent:

Décoration originale, *excellents services* (AIR 72)
Confort garanti, service *excellent* et table à l'unisson. (AIR 39)

- ... en raison de leur situation exceptionnelle et de leur *excellent rapport qualité/prix* (SC
27)
... Un séjour agréable /.../ dans un hôtel d'un rapport qualité/prix *excellent*. (NOG 7)

Notons enfin que des neuf cas de postposition dans nos trois corpus (dans le cas d'une seule épithète) - sur 197 en tout - deux s'expliquent facilement par le fait que l'épithète est accompagné d'un complément prépositionnel (*excellent* à tous les points de vue/*excellent* en qualité et en durée). Un troisième s'explique sans doute par la masse du groupe nominal (un accueil et des conditions de vie *excellents*). Reste à expliquer les deux cas cités ci-dessus, plus les trois cas suivants: *poissons excellents/...profiter de tables excellentes au bord des lacs.../Une luminosité excellente*. Face à ces exemples nous reconnaissions notre impuissance.

En résumé, cependant, nous dirions qu'*excellent* est un adjectif antéposé, sans changement de sens pour les rares cas de postposition. Excepté, peut-être, avec le substantif *homme* où l'antéposition pourrait conférer à *excellent* le sens de *gentil*, ou, ironiquement, de *brave*.

Parmi les synonymes de *bon* (et en partie de *beau*), nous trouvons quelques adjectifs avec le suffixe *-able*: *formidable, admirable, adorable, remarquable, agréable, incomparable, aimable, inoubliable*. Ces adjectifs constituent un groupe par ailleurs assez hétérogène, aussi bien du point de vue de la morphologie que de celui de la sémantique. *Formidable* et *remarquable*, qui s'apparentent sans doute le plus du point de vue du sens, se distinguent par le fait que *remarquable* peut être qualifié de morphologiquement motivé (c'est-à-dire « qu'on y reconnaît une base lexicale d'où il tire son sens »; Lerat 1984). *Incomparable* se distingue d'*inoubliable* dans le sens que ce dernier n'implique, justement, aucune comparaison. Si la différence n'est pas grande *a priori* entre *admirable* et *adorable* d'un côté, *agréable* de l'autre insiste sur le sentiment que crée l'objet qualifié sur celui qui l'expérimente, tandis qu'*aimable* semble souligner une qualité plutôt inhérente à l'objet qualifié. Encore une fois, nous voyons illustrée la difficulté de constituer des séries synonymiques ou morphologiques suffisamment homogènes pour qu'on puisse espérer vérifier

l'influence de tel facteur spécifique - morphologique ou sémantique - sans qu'il y ait interférence entre les deux.

Prenons *formidable* et *remarquable* d'abord. Voici les chiffres:

Adjectifs	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Formidable	70 (66)	42 (14)	76 (37)	85 (13)	100 (2)	(0)
Remarquable	56 (186)	25 (8)	48 (31)	54 (13)	55 (33)	62 (101)

Comme on peut le voir, les deux adjectifs s'antéposent facilement, et *formidable* au point de pouvoir être décrit comme un adjectif régulièrement antéposé, même si la postposition l'emporte légèrement dans les romans. Pour *remarquable*, l'on serait tenté de parler d'indifférence positionnelle. On peut noter que la différence proportionnelle entre les deux adjectifs est à peu près la même dans les trois corpus.

Le fait qu'il n'y a presque pas d'attestations de *formidable* dans les documents touristiques peut surprendre étant donné le caractère des textes. Hutchinson, à la suite d'autres auteurs cités par lui (Dauzat, Le Bidois et Blinkenberg), parle de « l'effet d'usure » que peut subir les adjectifs « affectifs » à l'antéposition. Il écrit: « Suivant notre distinction, l'adjectif antéposé de façon insolite à une valeur affective. Mais quand l'adjectif se trouve presque toujours dans cette position, la valeur affective est progressivement réduite; l'adjectif devient à la longue incapable d'emploi affectif et n'a plus qu'un sens très général » (1969:19). A l'appui, Hutchinson mentionne, entre autres, *immense*, *magnifique* et *formidable*. Il cite également Le Bidois qui pense que *formidable* était déjà en train de se démoder en 1968.

On comprend que la vérification d'une telle hypothèse ne soit pas aisée, faisant intervenir plusieurs facteurs à la fois, dont le temps n'est pas le moindre. Ce qu'on pourrait sans doute conclure à partir de nos chiffres, c'est que si l'effet d'usure a effectivement (eu) lieu, celui-ci affecte moins le taux d'antéposition que la fréquence d'emploi. Après tout, ce n'est peut-être pas toujours le cas, comme le pense Blinkenberg - et Reiner après lui (1968:274) - que « beaucoup d'adjectifs qui antéposés ont perdu leur force émotive et sont devenus de purs clichés, reprennent cette force en devenant postposés » (Blinkenberg 1928:105).

Aussi bien le T.L.F. que le Grand Robert notent l'affaiblissement du sens de *formidable*. Le T.L.F. ajoute que « cette sorte d'adjectifs à valeur de superlatifs [...] n'indiquent en définitive que le très haut degré, sans autre valeur sémantique

particulière » et qu'ils peuvent donc « caractériser n'importe quoi ». Dans ce sens, on peut dire qu'un adjectif comme *formidable* se distingue de l'adjectif *excellent*, également défini comme un adjectif indiquant une qualité à son degré le plus élevé. On peut sans aucun doute parler d'une *formidable peste noire*, en laissant au nom, plutôt qu'à l'adjectif, le soin de nous dire s'il s'agit d'une calamité ou d'un bonheur. En revanche, il faut être d'une nature assez singulière pour qualifier ce même nom d'*excellent*.

Remarquons que ni l'un ni l'autre des dictionnaires ne se prononcent sur la place habituelle ou préférée de *formidable*. Etant donné leurs caractérisations de cet adjectif, on est cependant étonné de voir que les deux ne donnent que des exemples de *formidable* postposés.

Avec nos 39 attestations de *formidable*, nous ne disposons guère d'assez d'exemples pour dégager quelques tendances. Notons cependant cette paire minimale:

Il s'empare du concept dévoyé de la Nation, *formidable* aubaine pour la vieille Germanie...
(CPB 75)

Dix jours de tournage, une aubaine *formidable*, son premier vrai rôle. (PRE 49)

Que dire maintenant de *remarquable*? D'après les chiffres, il s'agit plutôt d'un adjectif à place indifférente. Peut-on expliquer la différence en antéposition entre *formidable* et *remarquable* par le fait que ce dernier est morphologiquement motivé? Peut-être. Cependant, *admirable* est antéposé plus souvent qu'*agréable*, dont le verbe correspondant, *agréer*, n'est pas d'un emploi très fréquent, sauf en fin de lettres.

Remarquable n'est pas discuté par les spécialistes. Des grammairiens, seul Togeby le mentionne sous la rubrique « antéposition à valeur élémentaire » (1985:188). Ni Le Grand Robert ni le T.L.F. n'ont d'indications sur la place de cet adjectif, mais ils séparent d'un côté le sens de « digne d'être remarqué, d'attirer l'attention » et de l'autre le sens intensif et positif de « digne d'être remarqué par son mérite, par ses qualités » (Le Grand Robert). On pourrait cependant ajouter une troisième nuance de sens, plus proche du sens du verbe de base, à savoir « ce que l'on peut remarquer ». C'est cette nuance qu'on trouve illustrée dans la phrase suivante:

Quelques différences remarquables entre signes: ... (Armengaud, La Pragmatique, 1985:36)

Dans nos matériaux, nous n'avons aucun exemple où l'on peut affirmer sans hésitation que le sens intensif ne se fait pas sentir. On peut tout au plus avoir

quelques doutes sur un exemple comme celui-ci:

Rocher de Cashel est une *remarquable* protubérance calcaire s'élevant... (NOG 24)

Nous n'avons donc aucun avis à donner sur la possibilité d'une opposition de sens avec certains substantifs. En revanche, il semble hors de doute que le sens intensif peut être présent avec l'un ou l'autre ordre, comme en témoignent ces paires minimales:

le parcours offre de *remarquables* vues sur Houat. (BR 61)
d'où l'on a une vue *remarquable* sur le château, la Seine et les Andelys. (N 45)

ainsi du *remarquable* ensemble de la rue Fardel. (EB 218)
On découvre un ensemble *remarquable* formé par le chevet de l'église. (N 83)

On peut d'ailleurs constater une assez nette préférence pour la postposition dans le cas où *remarquable* qualifie un nom monosyllabique (dans le cas d'une seule épithète): 7AS et 20 SA. Une particularité à noter est le fait que *remarquable* se laisse déterminer par des adverbes autres que *très* et *si*, entraînant dans nos exemples la postposition. Dans nos matériaux, nous avons les adverbes: *particulièrement*, *absolument* (2 cas) et *tout à fait*. Ceci contraste avec d'autres adjetifs positifs comme *excellent*, *magnifique*, *superbe* ou *merveilleux* qui n'acceptent pas ou acceptent très difficilement les adverbes de degré. Dans ce sens, *remarquable* représente un adjetif relatif et non pas un absolu évaluatif.

Après *formidable* et *remarquable*, nous enchaînons naturellement avec nos autres adjetifs en *-able* et synonymes de *bon*. Ceux-ci se répartissent en deux séries morphologiques, ceux avec seulement le suffixe *-able* et ceux qui comportent aussi bien le suffixe *-able* que le préfixe *in-*.

Aussi bien les adjetifs en *-able* que les adjetifs avec le préfixe *in-* ont fait l'objet d'hypothèses précises dans la littérature spécialisée. Il est cependant intéressant de noter qu'on a pu formuler deux hypothèses opposées en ce qui concerne le préfixe *in-*. Voici la formulation de Forsgren: « Préfixe *in-* (avec variantes). Élément négatif ou locatif. Son sens est souvent verbal - particulièrement en combinaison avec *-able*, *-ible* et devrait, partant, favoriser la postposition des épithètes auxquelles il se trouve préfixé. » (1978:83). Wilmet fait sien « une remarque de Cahné (1972) [...] : les déverbaux en *-able/-ible*, normalement postposés, s'antéposent plus facilement dès qu'ils sont préfixés ». Cette remarque, ainsi que le test de Pearson appliqué à quelques paires comme efficace/inefficace, constituent d'après Wilmet une partie de la vérification

positive de sa « troisième proposition », à savoir qu'il y a « affinité de AS avec la caractérisation non stricte » (1986:145).

Pour comprendre le raisonnement elliptique de Wilmet ici, on a intérêt à revenir à un article antérieur où il définit d'abord l'adjectif qualificatif comme « un caractérisant [déterminant du substantif qui réduit l'extension du noyau nominal] non prépositionnel (point de vue formel) à valeur intrinsèque [doté d'un sens autonome, non référentiel] (point de vue sémantique) » (1981:64). Et il continue: « L'antéposition a notamment pour effet d'annuler ce contenu intrinsèque [...] ou de le relativiser en le rapportant [...] à un répondant paradigmatisant (caractérisant préfixes en *in-*). » (idem, 7).

Le problème, mis à part le foisonnement des termes, c'est que la vérification empirique de Wilmet lui-même est loin d'être aussi conclusive que ne laissent entendre ses propos. Le test « positif » de Pearson, que Wilmet cite à l'appui, a été appliqué à six paires d'adjectifs avec un total de 70 attestations. Seulement, le même test a été peu rassurant pour 10 autres paires avec un nombre total d'attestations de 84. Dans un article antérieur, où chaque paire est examinée à part, les résultats sont encore moins concluants (cf. 1981:p. 32 et p. 48).

On peut également avoir quelques doutes sur la vérification de Forsgren, qui arrive d'ailleurs à la conclusion opposée, à savoir que le préfixe *in-* favorise la postposition. Avec seulement un écart de 4% par rapport à la moyenne dans le cas du prédéterminant *un*, et de 1,1% dans celui du prédéterminant *le*, il est peut-être un peu hardi de conclure que « l'hypothèse de départ est confirmée » (1978:84).

Avec nos quatre adjectifs de ce type, nous ne saurons évidemment apporter une réponse à cette question qui à notre avis doit rester ouverte. Cependant, lorsqu'on considère la différence de 30% en taux d'antéposition entre *incroyable* et *inoubliable*, il semble bien que l'hypothèse de Forsgren soit trop générale pour pouvoir prédire la place habituelle des adjectifs spécifiques avec *in-* (cette remarque ne vaut pas pour Wilmet dans la mesure où il examine chacune des paires à part).

Notre objection à une trop grande généralité des hypothèses s'impose encore plus pour les adjectifs en *-able*, *-ible*, *-uble* au sujet desquels aussi bien Wilmet que Forsgren formulent l'hypothèse que ces suffixes favorise la postposition. Forsgren motive son hypothèse par le « sens souvent nettement verbal » (1978:83) du suffixe. Wilmet semble pencher dans la même direction, désignant ces adjectifs comme des « déverbaux » (1986:141). Forsgren y voit une hypothèse isolée, qu'il met à l'épreuve face à 334 attestations d'adjectifs en

-able. Cependant, et comme dans le cas de *in-*, les chiffres ne révèlent vraiment pas de tendance concluante (un écart de 4,5% avec *un* et 1,2% avec *le*). D'après ces chiffres, on devrait plutôt conclure que l'hypothèse reste une hypothèse (on doit cependant remarquer que Forsgren - avec raison nous semble-t-il - conclut son chapitre en disant que « ces facteurs ne sont pas décisifs pour le placement de l'épithète »; 1978:85).

Wilmet de son côté semble impliquer que la postposition des adjectifs en *-able* est un fait prouvé (sans d'ailleurs faire allusion à la vérification tentative de Forsgren), et il cite ce « fait » à l'appui de sa première proposition, à savoir qu'il y a « affinité de SA avec la caractérisation analytique » (1986:140). Remarquons cependant que la terminologie de Wilmet rend difficile d'évaluer la force qu'il accorde à ces « évidences » ou à ces arguments. Ainsi il dit vouloir « *rapprocher* » [à sa première proposition] « les caractérisants synthétiques dont la nature favorise SA », dont les adjectifs en *-able*. La rigueur de la logique formelle, dont se sert Wilmet pour formuler ces thèses principales, n'a pas toujours de suite dans l'argumentation détaillée. Que faut-il entendre, justement, par cette *nature* de certains adjectifs qui favorisent la postposition? Remarquons aussi qu'on cherche en vain la vérification empirique de la postposition des adjectifs en *-able*.

Ce qui est certain, aussi bien dans le cas de Forsgren, que dans celui de Wilmet, c'est que la valeur de prédiction de leurs hypothèses est à peu près inexisteante pour les adjectifs qui nous concernent ici. Pour la plupart de ces adjectifs, il est évident que d'autres facteurs que le suffixe déterminent leur place. Cela est encore plus évident si nous ajoutons quelques adjectifs en *-able* qui ne sont pas synonymes de *bon*: *véritable* et *innombrable* d'abord qui ne sont pratiquement jamais postposés.

Voilà ensuite, pour appuyer ces remarques, les chiffres pour les adjectifs avec seulement le suffixe *-able*:

Adjectifs	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Admirable	60 (100)	36 (38)	67 (21)	50 (4)	67 (12)	88 (25)
Adorable	58 (12)	43 (7)	100 (1)	0	(0)	75 (4)
Agréable	49 (286)	44 (32)	20 (10)	100 (1)	41 (157)	70 (86)
Aimable	34 (35)	33 (21)	60 (5)	0 (4)	0 (1)	50 (4)

Comme on le voit, aucun de ces adjectifs ne se postpose en-dessous de la moyenne de postposition de l'ensemble des adjectifs épithètes. Cela confirme

donc ce qui vient d'être dit, à savoir que si le suffixe *-able* est un facteur favorisant la postposition, la force de ce facteur est facilement annulée. Le problème est évidemment d'identifier quel est alors le (ou les) facteur(s) qui déterminent la place de ces adjectifs. Comme nous l'avons déjà vu, nous ne pouvons pas sans réserves faire appel à la réduction du sens, ni à l'attraction analogique.

Parmi les quatre adjectifs ci-dessus, *agréable* est particulièrement intéressant en raison de sa fréquence élevée dans nos matériaux. La première chose à remarquer est que son taux d'antéposition est le même dans les romans que dans les catalogues de voyages. Cela renforce notre première conclusion dans l'introduction, à savoir que l'antéposition n'est pas *a priori* plus fréquente dans les textes publicitaires que dans d'autres textes et que la tendance générale à la postposition dans la prose romanesque souffre quelques exceptions.

Agréable n'est mentionné nulle part dans les grammaires que nous avons consultées, mais on peut supposer que Pedersen et al. le rangerait, avec *admirable* cité par eux, parmi les adjectifs qui s'antéposent « souvent » par analogie avec *bon* et *beau* (1982:136). Ni Le Grand Robert ni Le T.L.F. n'indiquent de place habituelle pour *agréable*, mais la grande majorité des exemples cités sont avec *agréable* postposé (Le T.L.F.: 1 AS/8 SA; Le Grand Robert: 5AS/35 SA). Ces proportions ne contrastent pas seulement avec l'emploi d'*agréable* dans nos propres textes, mais également avec l'antéposition de 44% dans les romans inventoriés par Wilmet. Comme il n'y a aucune remarque dans les dictionnaires sur la place d'*agréable*, on comprend qu'il n'y ait pas non plus d'indications sur d'éventuelles différences de sens relatives à la place. Lorsqu'on considère les paires minimales ci-dessous, il semble au moins difficile de parler de quelque différence de sens nécessaire entre les deux positions d'*agréable*:

Du phare, *agréable* vue sur le littoral et sur la plage de Navia. (E 109)

Du pont en amont, qui relie Etaples au Toquet, vue *agréable* sur l'estuaire. (E 95)

ils sauront vous faire passer un *agréable* séjour. (AIR 114)

Cet hôtel confortable offre /.../ un séjour *agréable* dans un beau jardin tropical. (JET 322)

on vient goûter une *agréable* cuisine et écouter les meilleurs groupes de jazz. (PAR 167)
journalistes et autres bons vivants viennent arroser une cuisine *agréable* avec de bons vins.
(PAR 169)

Agréable restaurant installé sous un large toit de chaume. (JU 60)

Restaurant *agréable*, bar, salon... (RA 10)

Comme on peut le constater ci-dessus, on trouve des paires minimales aussi

bien avec des noms monosyllabiques qu'avec des noms plurisyllabiques. Cela ne correspond cependant pas à l'emploi d'*agréable* généralement. En effet - et encore une fois - nous devons conclure que les masses relatives de l'adjectif et du nom jouent un rôle important pour la place de l'adjectif à l'intérieur du groupe nominal. Comme *agréable* semble être un adjectif à place sémantiquement indifférente et que nous disposons d'un nombre élevé d'attestations, nous essaierons de cerner l'influence de ce facteur « rythmique » de plus près, en nous limitant au cas d'une seule épithète pour éviter une interférence possible.

Si nous regardons d'abord le cas où *agréable* qualifie un nom monosyllabique sans adverbe et non comparé, nous avons les proportions suivantes entre les deux positions: 11 AS/19 SA. Lorsque *agréable* qualifie un nom composé, les proportions relatives s'inversent: 31 AS/4 AS. Et lorsqu'on examine ces quatre derniers cas de postposition, on découvre qu'il n'y en a aucun qui soit un nom composé avec *de* du type *but d'excursion*, *lieu de séjour* et *piscine d'été* (subst + de + subst), construction qui représente en revanche 18 des 30 cas avec *agréable* antéposé. La tendance est donc nette, au point où l'on pourrait parler d'une « règle ».

Jusqu'à maintenant, nous avons parlé assez vaguement de la masse ou de la complexité de l'adjectif par rapport à celle du nom, ou de la masse du seul nom. Nous avons également comparé le nom « composé » au nom monosyllabique, comme si cette première catégorie allait de soi. Il est donc grand temps de souligner que le nom (nous réservons le terme de « groupe nominal » pour nom+adjectif) peut revêtir des formes très diverses et qu'il est possible que l'influence de la complexité du nom varie d'après le caractère de ce dernier. Forsgren va très loin dans ce sens (1978:89). Il distingue un grand nombre de différents types de noms composés (ou d'expansions du substantif). Pour notre part, nous nous contenterons d'opposer les cas où le substantif apparaît seul à tous les autres cas où le substantif est accompagné d'un syntagme prépositionnel. Il faut cependant veiller à distinguer les compléments prépositionnels de l'adjectif (*agréable à voir*), qui réduisent l'extension de l'adjectif, et les compléments prépositionnels du substantif, qui font de même avec ce dernier.

Revenons cependant à *agréable* pour encore quelques détails. Si nous comparons le cas où *agréable* qualifie un seul substantif bisyllabique qui apparaît seul, nous aurons les chiffres suivants: 21 AS/25 SA. Regardons ensuite les noms trisyllabiques: 24 AS/10 SA. Voilà que les proportions se sont inversées. Il ne peut guère y avoir de doute: l'antéposition est en large partie

déterminée par la longueur du nom. Un autre indice va dans le même sens: là où *agréable* est à son tour qualifié par un adverbe, il y a 12 AS et 22 SA. Cet indice est d'autant plus révélateur que parmi les 12 cas à l'antéposition, il y en a 5 qui sont avec un nom composé contre deux seulement à la postposition. La tendance est certainement nette. Notons cependant une fausse note. Avec les noms quadrisyllabiques (non-composés), d'une occurrence assez rare il est vrai, les proportions s'inversent encore une fois: 2 AS/ 5 SA. Des cinq cas de postposition, 4 sont dus à l'expression un *environnement agréable*. Coïncidence?

En conclusion, nous dirions qu'*agréable* est un adjectif souvent antéposé, sans différence de sens ou de valeurs évidents, qui est très sensible à l'influence de la « masse » du nom. Antéposé donc avec des noms composés et avec des noms trisyllabiques. Postposé avec des noms monosyllabiques.

En ce qui concerne les autres adjectifs en *-able*, nous disposons de trop peu d'attestations pour pouvoir faire une comparaison détaillée avec *agréable*. Seul *admirable* est un peu mieux représenté dans nos textes (58 cas). Comme on le voit, *admirable* semble s'antéposer avec plus de facilité qu'*agréable*. On devrait donc s'attendre à ce que qu'*admirable* soit moins sensible au facteur rythmique, la « nature » d'*admirable* l'emportant sur ce facteur. En effet, parmi nos attestations de cet adjectif postposé (13 cas), 9 sont avec des noms de trois ou quatre syllabes. En revanche, les deux seuls cas de noms monosyllabiques sont toujours qualifiés d'*admirable* postposé. De même, *admirable* postposé ne qualifie qu'un seul nom composé, contre 20 cas avec antéposition. La tendance se fait donc sentir, mais à un moindre degré. Notons aussi que tous les cas avec plusieurs épithètes, 6 cas, sont avec antéposition, autre indice de la capacité « propre » d'*admirable* de s'antéposer. Cela semble indiquer que la « loi rythmique » (Glatigny, 1967) ne peut pas expliquer le degré général d'antéposition d'un adjectif spécifique, mais seulement les variations de place autour d'un niveau d'antéposition déterminée par d'autres facteurs.

Regardons maintenant les adjectifs en *-able* qui comportent également le préfixe *in-*. Les voici avec les chiffres:

Adjectifs	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Incroyable	56 (41)	33 (9)	59 (22)	67 (3)	50 (2)	80 (5)
Incomparable	42 (43)	0 (3)	50 (4)	75 (4)	31 (19)	54 (13)
Inoubliable	28 (81)	25 (4)	71 (7)	50 (4)	25 (61)	0 (5)
Imprenable	0 (14)	0 (1)	(0)	0	0 (11)	0 (2)

Réglons d'abord le sort d'*imprenable*. Dans nos textes, cet adjectif apparaît uniquement dans l'expression *vue imprenable* dans le sens de « vue qu'on a d'un lieu d'habitation et qui ne peut être masquée par de nouvelles constructions » (Le Grand Robert). L'emploi d'*imprenable* dans ce sens est de date récente. Le T.L.F. et Le Grand Robert donnent 1948 comme année de la première attestation. Si nous l'avons noté ici, c'est pour signaler qu'il s'agit d'un adjectif qui de toute évidence est utilisé pour une valorisation positive mais en gardant tout son sens descriptif. Il n'y a donc rien d'étonnant de le voir toujours postposé, d'autant plus que le nom *vue* est monosyllabique et que l'extension d'*imprenable*, pour l'instant, est très limitée. Il serait cependant très intéressant - et significatif - de voir ce qui arrive si l'emploi « positif » de cet adjectif devient plus fréquent et si, par là, il commence à prendre une extension plus large. On peut émettre l'hypothèse qu'une « extension » de l'extension serait alors un facteur qui favoriserait son antéposition. Une affaire à suivre autrement dit.

Avec les trois autres adjectifs de cette série, nous retrouvons le même problème que celui déjà discuté à plusieurs reprises: comment expliquer une différence de près de 30% en taux d'antéposition entre des adjectifs qui se ressemblent autant qu'*incroyable* et *inoubliable*? Par le contenu descriptif? Par le degré de « positivité »? Par le fait, du moins dans nos matériaux, que le sens d'*incroyable* s'apparente souvent à celui de *grand*, plus souvent antéposé que *beau*, la nuance de sens le plus souvent impliquée par *inoubliable*? Par les distributions divergentes de noms courts et longs respectivement. Ce n'est pas les possibilités qui manquent.

Parmi ces différents facteurs, seul le dernier, formel, se laisse vérifier de manière plus rigoureuse. Si l'on compare le nombre de noms monosyllabiques qualifiés par les deux adjectifs, il y en a 11 pour *inoubliable* et 3 pour *incroyable*. Recalculé en pourcentage par rapport au nombre total de noms (dans le cas d'une seule épithète), nous arrivons à 17% de noms monosyllabiques pour *inoubliable* et à 12% pour *incroyable*. Si nous faisons le même calcul pour les noms composés, les pourcentages sont de 22% et de 20%. Ces différences peu importantes n'expliquent guère une différence de 30% en taux d'antéposition.

Une autre possibilité d'ordre « formel » aurait été le nombre proportionnellement plus élevé d'*incroyable* dans les guides touristiques. Il y en a en effet un peu plus d'exemples de cet adjectif, et ils sont effectivement antéposés, mais pas assez pour expliquer la différence, d'autant plus que tous les exemples d'*inoubliable* dans les guides sont postposés, en accord avec le caractère « propre » d'*inoubliable*.

Encore une fois donc nous nous heurtons à ce « caractère » ou à cette « nature » de l'adjectif épithète qui semble faire de sorte que son taux d'antéposition se stabilise à un certain niveau. Il est cependant difficile de croire qu'il s'agit là d'un résultat plutôt aléatoire dû au seul usage. En effet, même si il y a des exceptions et des déviations, il est évident que bon nombre de différences positionnelles entre des adjectifs semblables se reproduisent d'un corpus à l'autre. Voilà donc un (autre) mystère de l'adjectif épithète, comment et pourquoi un genre de consensus se fait dans la communauté linguistique pour placer différemment des adjectifs non seulement semblables, mais également d'un emploi plutôt rare. Nous verrons illustré ce « mystère » plusieurs fois par la suite.

Ce qui est à peu près certain, cependant, - et ce sera notre conclusion pour ces adjectifs - c'est que ni le préfixe *-in* ni le suffixe *-able* pèsent très lourds par rapport à d'autres facteurs qui déterminent la place de ces adjectifs.

Il n'y a guère de doute que *parfait*, *heureux* et *idéal* sont des adjectifs épithètes à de fortes connotations positives. *Heureux* se distingue cependant des deux autres par le fait de ne pas être un superlatif évaluatif. Le bonheur est une question de degré, ce qui n'est guère (ou pas autant) le cas de la perfection ou l'idéal. On peut parler d'une *très heureux hasard*, mais plus difficilement d'une **très parfaite représentation* ou d'un **service très idéal*. Mais si *parfait* admet difficilement les adverbes de degré, on le trouve assez souvent en emplois comparatifs et superlatifs (*la morale la plus parfaite*). *Idéal* se distingue aussi des deux autres par le fait d'avoir la même forme que son substantif. Finalement, aussi bien *heureux* que *parfait* sont assez souvent cités parmi les adjectifs à deux sens aux deux places. *Idéal*, en revanche, n'est pas discuté dans les ouvrages spécialisés.

Nous commencerons par *parfait* et *idéal*. Voici les chiffres:

Adjectifs	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Parfait	42 (154)	79 (50)	41 (52)	14 (8)	29 (14)	50 (30)
Idéal	5 (100)	0 (10)	8 (26)	0 (4)	4 (54)	17 (6)

En ce qui concerne *idéal*, il n'y a guère de doute. C'est un adjectif postposé. Des 86 attestations dans nos textes, il n'y a que 5 d'antéposés. Tous les cinq contiennent des noms plurisyllabiques ou complexes. Voici la liste:

Idéal hôtel d'étape (JU 81)
l'idéal contrepoint (GAU 49)
idéale terre d'accueil de l'inexprimable (CPB 30)
Idéale retraite-vacances (JDD 18)
d'*idéales* et multiples possibilités de ski de fond ou alpin, (NOS 83)

On en trouve également des exemples avec *idéal* postposé (*une plate-forme de croisière idéale*, *insonorisation idéale* et d'autres), mais il ne semble pas trop hardi de supposer que la masse du groupe nominal soit « responsable » des rares cas d'antéposition. On peut d'ailleurs noter qu'un grand nombre des cas de postposition d'*idéal* sont accompagnés d'un complément prépositionnel qui réduit l'extension de l'adjectif. Dans les catalogues de voyages, l'expression *idéal pour quelque chose* représente 71% des cas. Sans doute, l'emploi sans restrictions d'un adjectif comme *idéal* implique des prétentions positives qui sont difficiles à honorer dans la pratique. Pour un organisateur de voyages, il est donc plus prudent de préciser quelque peu le sens d'*idéal* et donc de parler d'*un site idéal pour les vacances* plutôt que d'*un site idéal tout court*.

Parfait, comme on le voit à nos chiffres, présente la particularité d'être plus souvent antéposé dans les romans que dans les autres types de textes. Parmi les adjectifs qui ont une nette tendance à être antéposés (et dont nous disposons d'assez d'attestations pour faire la comparaison), *parfait* est le seul à se comporter ainsi. *A priori*, on pourrait penser que l'explication est à chercher dans les différences de sens positionnelles qu'on attribue souvent à cet adjectif.

Blinkenberg en premier examine en détail le cas de *parfait* pour illustrer le jeu complexe - et sans doute parfois d'inspiration subjective ou individuelle - entre le sens et la place d'un adjectif épithète particulier. Comme les réflexions de Blinkenberg nous semblent exemplaires à ce propos, nous citerons ce passage en entier:

« Regardons enfin un troisième exemple de variation, que nous trouvons dans une phrase d'André Gide: *C'est ainsi que - ma traductrice des Faux-Monnayeurs en anglais, qui pourtant connaît parfaitement notre langue, mais fort imparfaitement la musique, a pu croire qu'un "accord parfait" (tonique, tierce et dominante) pouvait signifier un parfait accord* (Nrf 1-9-28, 311). L'écrivain ne se contente pas de suggérer la différence de sens, il se fait grammairien et explique la différence: postposé, l'adjectif a ici un emploi technique, antéposé il a un emploi plus général, synonyme de "complet, absolu". Ce sens général n'entre pas dans la catégorie du bien et du mal, ni dans

celle de la quantité à proprement parler; l'adjectif antéposé indique un degré, c'est un terme de pure intensification. Et c'est de nouveau le rapport entre l'adjectif et un substantif déterminé qui donne à la différenciation due au changement de place une valeur absolue. Car on dira très bien: *vivre dans une solitude parfaite*. Et il n'est peut-être pas absolument exclu que Gide force un peu la note et qu'on puisse trouver des exemples d'un emploi moins rigoureux que celui indiqué par lui, c'est-à-dire des cas où *accord parfait* aurait aussi le sens de *parfait accord*. Mais il est certain que Gide indique sous forme de règle absolue une tendance très nette; il suffit de réfléchir sur les combinaisons suivantes:

- a) *consonance parfaite, cadence parfaite, fleurs parfaites, insectes parfaits, nombre parfait.*
- b) *un parfait partisan, le parfait cuisinier, le parfait jardinier (etc.), un parfait honnête homme, un parfait imbécile, un parfait sclélérat, une parfaite amitié.*

On voit que l'adjectif est postposé dans les cas où il a un emploi purement technique, tandis que, antéposé, il indique plus généralement le degré le plus élevé; il ne délimite pas la notion du substantif, il l'englobe, la renforce, l'identifie avec elle-même. » (1928:50-51)

Cette dernière remarque n'est pas sans intérêt par rapport à notre discussion de l'extension comme un facteur qui pourrait influencer la place de l'adjectif. Ce que Blinkenberg appelle le « sens technique » de *parfait* à la postposition peut être compris comme un sens à extension réduite dans la mesure où nous pouvons préciser sans trop de problèmes les propriétés nécessaires de la perfection. Il est bien plus difficile de spécifier les propriétés et les qualités qu'il faut avoir pour mériter la qualification de *parfait linguiste* ou *parfait imbécile*. Dans les deux cas, il faut simplement les avoir toutes.

Waugh discute à peu près les mêmes variations du sens de *parfait* (1977:147-148 et 187), à la différence près qu'elle voit une règle absolue là où Blinkenberg parle d'une tendance nette. Il est notable qu'aucune des grammaires que nous avons consultées ne commente cet adjectif.

Des dictionnaires, Le Grand Robert distingue d'abord deux sens principaux: (1) Qui est au plus haut, dans l'échelle de valeurs, et (2) qui répond exactement, strictement à un concept (modèle, type, idéal...). Dans le premier sens, *parfait* est une « épithète postposée au nom ». A propos du sens (2), Le Grand Robert remarque que « *parfait* peut désigner des choses jugées bonnes, mauvaises ou indifférentes. Dans le premier cas, le sens est voisin du sens (1), mais insiste sur

l'idée d'achèvement, de totalité, plutôt que sur celle de beauté ou de bonté. Dans cette acception, *parfait*, épithète, est assez souvent placé avant le nom ».

D'après cette formulation, il conviendra donc de parler d'une différence de valeurs plutôt que de deux sens différents ou distincts. On doit remarquer aussi que Le Grand Robert situe la valeur « positif » à la postposition.

Nous ne résumerons pas les remarques du T.L.F. sur les différents sens et emplois de *parfait* qui remplissent trois pages entières. Mais il est notable que le T.L.F. n'indique aucune différence de sens entre les deux places de l'adjectif. En effet, la seule remarque sur la place de *parfait* concerne son antéposition possible « avec une nuance ironique » dans le sens de « qui présente pleinement les caractères, notamment négatifs, qui lui sont propres (p.ex. *un parfait bureaucrate*) ».

Regardons maintenant nos propres exemples et commençons par considérer ces quelques paires minimales:

Un *parfait* exemple d'une petite ville moyenne de Norvège, qui vit essentiellement de la mer.
(BE 23)

Je constate ici l'exemple *parfait* d'un partenariat qui joue pleinement son rôle: (OUE 26)

Ce film est la *parfaite* illustration de l'incapacité actuelle à retrouver la veine romanesque du grand film d'aventures. (PRE 17)

C'est l'illustration *parfaite* des contes des « Mille et une Nuits ». (JET 180)

on peut acheter des voitures d'occasion en *parfait* état pour 8000 francs. (VSD 36)
mais vous serez surtout frappé par son état *parfait* de conservation,... (AIR 82)

Le grainage caoutchouc assure une *parfaite* étanchéité aux embruns et une bonne protection contre les chocs,... (BAT 131)

ce système, moins pratique qu'un réglage unique offrant l'avantage d'assurer une étanchéité *parfaite*. (BAT 121)

Différence de valeurs? On conviendra sans doute qu'il est difficile de dire, comme Le Grand Robert, que l'antéposition implique une idée d'achèvement et de totalité par opposition à la postposition qui insiste sur la beauté ou la bonté. Prenons le nom d'*étanchéité*. Cette étanchéité serait-elle plus totalement étanche avec *parfait* antéposé et pourtant « meilleur » qualifiée de *parfait* postposé? Sans doute pas. Mais peut-on pour autant exclure qu'il y a d'autres différences de valeurs entre les deux positions, même si l'emploi de l'adjectif dans la revue *Bateaux* est sans aucun doute moins rigoureux que celui d'André Gide?

Jusqu'à maintenant, nous n'avons rien dit de la nature de notre vérification de la

prétendue indifférence de sens dans les paires minimales citées. Comme la plupart de nos prédecesseurs, nous nous sommes contenté de notre « intuition » linguistique, en citant les phrases interprétées pour permettre un contrôle intersubjectif de la part de nos lecteurs (notamment de la part des lecteurs francophones).

Cela n'est évidemment pas très satisfaisant. Dans le domaine du sens, il y a cependant un problème épistémologique fondamental en ce qui concerne la vérification des hypothèses. Souvent, en effet, nous n'avons d'autre dernier recours que « l'intuition linguistique ». Dans une situation concrète, où nous avons accès au contexte pragmatique dans sa totalité, nous pouvons interpréter le sens d'une phrase comme *Il y a le feu!* avec beaucoup d'objectivité et de rigueur. Mais comment pouvons-nous vérifier avec exactitude les subtiles nuances de sens comme celles attribuées à *parfait* ci-dessus. Si nous demandons à un autre locuteur de confirmer notre intuition, notre question risque déjà de fausser la vérification. Si nous demandons au locuteur d'interpréter le sens de tel adjectif dans tel contexte, sans le guider, nous sommes mieux placés (sauf que nous devons à notre tour interpréter le sens de son témoignage). Si nous réussissons à faire de sorte que le locuteur *révèle*, sans en être conscient, la nuance du sens qu'il perçoit dans tel phénomène linguistique, nous sommes encore mieux placés. Mais il est difficile de voir comment on pourrait concevoir des situations pratiques expérimentales où les nuances de sens dont il est question ici se révéleraient, entre autres, par un changement de comportement ou de langage chez les locuteurs.

Nous ne faisons nullement ces remarques par scepticisme ou relativisme sémantique. Nous croyons après tout que nos propres paroles ici sont compréhensibles - dans la plupart des cas du moins - et nous partageons la conviction avec d'autres que l'intersubjectivité, justement, est constitutive du sens et que, par conséquent, c'est là un critère tout à fait légitime pour déterminer ou tester le sens dans des cas spécifiques. Nous voulons seulement signaler - surtout à propos d'un adjectif comme *parfait* - que nous ne pouvons pas être intersubjectifs tout seuls. Nos propres affirmations ici sur les différences éventuelles (ou non) de sens sont donc en réalité des *hypothèses* sur les différences de sens qui sont réellement et intersubjectivement perçues par les locuteurs réels. Souvent, comme nous l'avons vu, nous pouvons baser ces hypothèses sur des évidences au niveau de la phrase ou de texte, mais parfois - comme dans le cas de *parfait* dans des paires minimales - nous devons reconnaître les limites de la validité de nos évidences.

Revenons maintenant après cette digression à *parfait* pour une dernière

remarque concernant justement quelques évidences possibles (ou indices) en ce qui concerne son sens. Il y a 4 superlatifs avec *parfait* antéposé et un seul avec *parfait* postposé. En revanche, il y a 4 cas où *parfait* postposé est qualifié d'un adverbe, en l'occurrence *presque* ou *quasi(ment)*. Cela pourrait indiquer que *parfait* dans son acception « maximale » a tendance à être antéposé, tandis qu'il se postpose à un moindre degré de perfection. Cela irait donc à l'encontre de la nuance de sens indiqué par Le Grand Robert, mais pourrait aller dans le sens des propos de Blinkenberg.

En conclusion, nous ferions nôtres les remarques de Blinkenberg sur la place et le sens de *parfait*, mais nous ajouterions que la tendance « nette » dont parle Blinkenberg n'est évidente que dans un nombre limité de cas et sans doute rarement dans le langage courant.

En ce qui concerne *heureux*, nous ne disposons guère d'assez d'attestations, 35 en tout, pour pouvoir commenter utilement les différences de sens indiquées par plusieurs linguistes pour cet adjectif (Blinkenberg 1928:47, 62, 122; Waugh 1977:87, 90, 185; Togeby 1985:188). Cela est d'autant plus vrai que ces différences relèvent du même ordre subtil que celles attribuées à *parfait*, sauf dans quelques cas spécifiques où la différence de sens est nette (on connaît l'exemple de l'*heureux poète* qui n'est pas toujours *heureux* tandis que son collègue postposé, le *poète heureux*, l'est toujours même s'il est mauvais poète). Voici cependant les chiffres:

Adjectifs	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Heureux	33 (80)	22 (46)	43 (16)	50 (2)	0 (1)	53 (15)

Signalons seulement deux phrases, avec le nom *mariage* pour montrer au moins que le sens figuré et le sens littéral peuvent coexister avec postposition de *heureux*:

C'est l'exemple même de ce que peut être le mariage *heureux* du luxe et de l'animation. (AIR 89)

Comment un mariage *heureux*, en cédant à la routine, débouche sur un divorce. (PRA 92)

Nous ne nous attarderons pas non plus sur les derniers de nos synonymes de *bon*, ceux qu'on pourrait appeler les adjectifs de finesse et de délicatesse, ou, en pensant à leur champ d'application le plus fréquent, les adjectifs du bon goût :

délicat, subtil, délicieux, exquis et fin. A ces adjectifs, nous avons rajouté *précieux* et *sublime*.

Remarquons d'abord qu'aucun de ces adjectifs n'est mentionné dans la littérature spécialisée et qu'un seul d'entre eux, *fin*, est commenté par l'une des grammaires (Mauger). Il s'agit cependant pour la plupart des adjectifs qui s'antéposent volontiers, qui ont de fortes connotations positives et dont deux, *fin* et *précieux*, tombent sous la suspicion d'avoir des sens différents dus à leur place. Voici les chiffres, suivis de quelques remarques éparses sur ces deux derniers:

Adjectifs	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Subtil	55 (42)	48 (21)	60 (5)	50 (6)	67 (6)	75 (4)
Délicieux	55 (77)	47 (32)	50 (10)	33 (3)	71 (14)	61 (18)
Exquis	49 (33)	33 (12)	29 (7)	50 (2)	100 (1)	73 (11)
Fin	46 (70)	37 (51)	67 (6)	0	(0)	70 (13)
Précieux	38 (90)	35 (31)	39 (38)	33 (12)	43 (7)	50 (2)
Délicat	37 (70)	41 (39)	38 (8)	29 (14)	33 (3)	33 (6)
Sublime	29 (17)	14 (7)	33 (3)	50 (2)	0 (1)	50 (4)

Parmi ces adjectifs, *fin* a certainement deux sens plutôt distincts, l'un très concret (« dont les éléments sont très petits » : Le Grand Robert), l'autre plus abstrait et synonyme de pur, raffiné, sensible. En parlant des personnes, *fin* peut prendre encore d'autres sens, synonymes d'habile et d'intelligent entre autres. Nos rares exemples, où *fin* qualifie surtout des noms de choses, ne nous permettent pas de commenter toutes les variations positionnelles indiquées dans les dictionnaires (surtout par Le Grand Robert). Employé pour caractériser des aliments, le T.L.F. ne donne que des exemples avec *fin* postposé (cet emploi n'est pas explicité par Le Grand Robert). Nous pouvons donc compléter avec quelques phrases où *fin* est antéposé :

Quant aux noisettes /.../ aiguisees par une *fine* sauce marinade sur contrepoint... (GAU 19)
Nous l'avons cette fois constaté avec une très *fine* bisque de moules aux artichauts, (GAU 129)

Dans un superbe décor /.../ la *fine* cuisine de Gil Jouanin nous enchantera. (PAR 167)

De la même manière, Le Grand Robert affirme que *fin* se postpose « généralement » dans le sens concret de ce qui est constitué de petits éléments. Dans nos matériaux, nous avons cependant *en fines lamelles*, *de fines*

particules de café et de très fines bulles.

Finalement, nous devons signaler que le zéro marqué dans nos tableaux pour l'occurrence de *fin* dans les catalogues de voyages ne correspond pas tout à fait à la réalité. On y trouve en fait une centaine d'occurrences de l'adjectif *fin*, mais tous, sans exception, dans l'expression *plage de sable fin*, ce qui montre d'une part qu'il y a des emplois fixés par l'usage et de l'autre qu'on ne pourra jamais se contenter de regarder les seuls chiffres statistiques pour porter un jugement sur la place de tel adjectif spécifique.

Précieux a également deux sens assez distincts, l'un « concret » (« dont la valeur marchande est très élevée, d'une extrême utilité » : Le T.L.F.), l'autre figuré (« qui a une très grande valeur affective; très apprécié, voire irremplaçable » : Le T.L.F.). Ni Le Grand Robert ni Le T.L.F. ne se prononcent sur d'éventuels rapports entre ces sens et la place de l'adjectif.

Dans nos matériaux, le sens figuré et positif se retrouve certainement aux deux positions:

Lorient qui a récupéré son effectif a remporté un *précieux* succès aux dépens des Morlaisiens. (OUE 11)

L'Olympique de Marseille /.../ a repris un point *précieux* au leader de Bordeaux. (JDD 15)

Sans pour autant exclure des oppositions de sens possibles avec certains noms, comme avec l'expression figée *pierres précieuses*, les phrases ci-dessous semblent cependant indiquer que le sens de « grande valeur marchande » peut coexister aux deux positions:

Tous les camions-citernes du Sud-Est sont réquisitionnés pour acheminer le *précieux* liquide.
(BVA 89: NB. Il s'agit du Beaujolais nouveau!)

Le Vieux Logis regorge de beaux meubles, de tissus *précieux* et d'objets séduisants. (GAU 72)

Nous dirions donc que *précieux* est un adjectif à place sémantiquement indifférente dans la plupart de ses emplois, mais qui se postpose le plus souvent.

3.4 Les adjectifs de beauté

Les remarques que nous avons déjà faites au sujet des synonymes de *bon* valent évidemment dans une large mesure pour les synonymes de *beau*. Nous pouvons donc entrer tout de suite dans le vif des exemples concrets. Rappelons seulement que *beau*, d'après l'inventaire de Wilmet, ne s'antépose pas tout à fait avec la même facilité que *grand* et *bon* (93% AS pour *beau* contre 97% AS pour les deux autres). Rappelons également que Blinkenberg avait déjà distingué les adjectifs élémentaires quasiment toujours antéposés - *bon*, *mauvais*, *grand*, *petit* - et un autre groupe d'adjectifs « dont le sens se rapproche plus ou moins des quatre adjectifs /.../ et dont l'antéposition s'est généralisée aussi, mais déjà moins complètement » (1928:91). Parmi ces derniers, Blinkenberg range *beau*. Les chiffres de Wilmet confirment donc presque parfaitement l'intuition de Blinkenberg (a ceci près que l'antéposition de *vieux*, 98% AS, le placerait plutôt dans la première catégorie).

Finalement, nous devons également signaler quelques adjectifs s'apparentant à *beau* qui seront discutés dans d'autres chapitres. Il s'agit en premier des adjectifs en *-ant*, autrement dit les « participes présents », dont *ravissant* et *séduisant*.

Commençons notre examen des synonymes de *beau* en beauté, avec deux adjectifs qui se rapprochent par leur sens et en partie par leur forme (ou du moins par leur sonorité) et dont on ne peut guère mettre en doute le sens positif: *superbe* et *splendide*. Voici les chiffres:

Adjectifs	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Superbe	76 (272)	50 (16)	73 (63)	50 (4)	81 (96)	77 (93)
Splendide	63 (112)	43 (14)	50 (10)	0	66 (55)	73 (33)

Pour *superbe*, il n'y a guère de doute que nous avons affaire à un adjectif régulièrement antéposé étant donné que le taux d'antéposition dans la prose variée, avec un nombre important d'attestations, atteint 73%. Comme on peut le voir, c'est un adjectif très peu fréquent dans les autres corpus, avec par exemple une seule occurrence sur 250 pages de roman. *Splendide* représente un cas plus ambigu. Le taux d'antéposition est moins élevé dans les documents touristiques et s'équilibre avec la postposition dans la prose variée.

Le Grand Robert donne des exemples des deux positions possibles pour les

deux adjetifs, mais sans se prononcer ni sur la fréquence ni sur la question du sens. A notre connaissance, ni *superbe* ni *splendide* n'ont été discutés par les spécialistes de l'adjectif épithète. Parmi les grammairiens consultés, Pedersen et al. sont les seuls à mentionner l'un ou l'autre adjetif. En l'occurrence, il s'agit de *superbe* qu'ils citent avec *charmant*, *merveilleux*, *magnifique* et *somptueux* comme des adjetifs qui « s'antéposent souvent par analogie avec *beau* et *bon* ». Disons tout de suite que nos chiffres confirment cette affirmation pour l'ensemble des adjetifs cités, à la différence près qu'ils faudrait plutôt dire qu'ils sont « le plus souvent » antéposés. Pedersen et al., on peut le noter en passant, font siennes la théorie de l'attirance analogique de Togeby.

Jetons maintenant un coup d'œil sur les exemples concrets. Pour *superbe*, on constate que le cas de plusieurs épithètes n'empêche en rien l'antéposition (50 AS contre 6 SA). En revanche, il y a une petite tendance à préférer la postposition lorsque *superbe* qualifie un nom monosyllabique (le cas d'une seule épithète): 16 AS contre 18 SA. Ce facteur, cependant, ne suffit pas pour interdire des paires minimales comme celles qui suivent avec le nom *vue*:

... *superbe* vue sur les installations du célèbre Four Solaire. (FRAM 8)

Superbe vue du plus haut sommet d'Amérique... (NO 303)

... (*superbe* vue sur la ville et l'Atlas). (GAU 20)

... à droite, en descendant, vue *superbe* sur la bouche de l'estuaire, (EB 186)

... ce cottage mitoyen bénéficie d'une vue *superbe* sur les collines avoisinantes... (BR 15)

Il ne sert pas non plus d'obstacle efficace à la postposition de *superbe* avec un nom plus « massif » comme *paysage* (1 AS contre 4 SA).

Avec *splendide*, cette tendance à préférer l'ordre « masse plus petite-masse plus grande » est plus marquée: 9 AS contre 21 SA, ce qui n'empêche pas non plus de voir le même nom monosyllabique qualifié par *splendide* aux deux places:

D'où vous avez une *splendide* vue sur le fjord d'Oslo. (FRAM 41)

Sur la trajet en corniche /.../, vue *splendide* sur la côte. (E 110)

Notons enfin une curiosité qui en est peut-être une. Tous les exemples avec le nom *site* qualifiés par *splendide* ou *superbe* (7 cas en tout) sont avec l'adjectif postposé. Coïncidence ou raisons d'euphonie?

Si *superbe* et *splendide* n'occasionnent guère de remarques particulières d'ordre général et/ou théorique, il en est tout autrement avec un autre couple d'adjectifs qui sont très proches du point de vue du sens: *magnifique* et *grandiose*. S'il y a 110

bien deux adjectifs qui devraient, du moins d'après la plupart des théories, se comporter un tant soit peu de la même manière, c'est bien *magnifique* et *grandiose*, tous les deux nettement positifs et tous les deux véhiculant une idée aussi bien de grandeur que de beauté. Or, il n'en est rien. Voilà les chiffres:

Adjectifs	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Magnifique	78 (416)	50 (22)	65 (20)	100 (1)	80 (257)	82 (116)
Grandiose	10 (98)	0 (2)	11 (9)	25 (4)	7 (69)	21 (14)

Ce sont, on en conviendra, des chiffres déconcertants. Le malheur veut que nous ne puissions pas invoquer l'influence du type de discours dans la mesure où les différences importantes entre l'antéposition et la postposition se retrouvent dans chacun des corpus. On pourrait bien sûr dire que l'hypothèse de la réduction du sens, ainsi que celle de l'attrance analogique, souffre d'exceptions. On pourrait donc argumenter que cette hypothèse spécifie une condition nécessaire, mais non suffisante, de l'antéposition des adjectifs à valeur élémentaire. Ou l'on pourrait la formuler de manière conditionnelle, c'est-à-dire que le sens seul de l'adjectif ne suffit pas à la fonder. Même si Blinkenberg du moins prend toutes les précautions pour tenir compte d'une multitude de situations et de subtiles variations, la différence d'emploi entre *magnifique* et *grandiose* rentre difficilement dans son schéma explicatif.

D'autres hypothèses plus partielles se retrouvent également en difficulté, entre autres celle-ci avancée par Wilmet: « L'ordre AS régresse au fur et à mesure que les adjectifs relatifs incorporent une modulation du second degré (p.ex. *magnifique* = plus que beau) » (1986:159).

Avant d'aller plus loin dans les implications théoriques, regardons les matériaux pour voir si nous pouvons identifier quelques-uns des facteurs qui sont en jeu.

Magnifique d'abord, qui d'après nos chiffres doit être caractérisé comme un adjectif épithète régulièrement antéposé, même si les rares exemples dans la prose romanesque arrivent « seulement » à être antéposés dans la moitié des cas. *Magnifique*, on l'a déjà vu, est de loin l'adjectif positif le plus fréquent dans les catalogues de voyages. C'est également, mais à un moindre degré, l'adjectif positif le plus employé dans les guides touristiques. Une telle fréquence pourrait bien sûr être due à un phénomène de mode. Cependant, nous n'avons pas l'impression que *magnifique* est employé dans la langue parlée avec la même fréquence que, par exemple, *formidable*, *superbe* (*super*), *extraordinaire* (*extra*)

ou *fabuleux*. De par son emploi fréquent dans les documents touristiques, *magnifique* est particulièrement intéressant ici. Fort de 394 attestations en tout, nous devrions pouvoir étudier plus en détail l'influence de certains facteurs spécifiques sans craindre l'interférence du sémantisme de l'adjectif lui-même. Déjà pour les cas où *magnifique* qualifie le même nom (le cas d'une seule épithète, non comparée), nous avons les paires suivantes:

plage:	16 AS/4 SA
vue:	4 AS/19 SA
panorama:	8 AS/5 SA
paysage:	6 AS/4 SA
cadre:	2 AS/3 SA
parc:	7 AS/3 SA

La première remarque à faire à la vue de ces paires est que *magnifique* est moins sensible à l'ordre « masses croissantes » que, par exemple, *remarquable* ou *splendide*. Cela se confirme si nous regardons tous les cas où *magnifique* qualifie un nom monosyllabique: 61 AS contre 47 SA. La « nature » même de *magnifique* semble donc l'emporter sur ce facteur. Mais quelle est cette nature de *magnifique*? Cela ne peut guère être sa seule qualité positive, à moins de soutenir qu'il y a une différence nette en degré positif entre *magnifique* et *splendide* ou *superbe*.

L'hypothèse que *magnifique* assure son taux d'antéposition par ses propres moyens est également appuyée par le fait que *magnifique* s'antépose pratiquement au même degré, 77%, dans les cas d'une ou de plusieurs épithètes (323 et 75 cas respectivement).

Le taux d'antéposition élevé de *magnifique* ne vient sans doute pas comme une surprise et semble donc confirmer la théorie de la réduction du sens ou celle de l'attriance analogique. Mais on aura compris que le fond du problème est ailleurs, à savoir dans les grandes différences entre des adjectifs qui auraient dû subir au même degré l'influence de ce même facteur sémantique, non seulement *magnifique* et *grandiose*, mais également *exceptionnel* et *extraordiniare*, *vaste* et *spacieux* et d'autres encore, comme *ravissant* et *passionnant*, que nous examinerons plus tard.

Pour expliquer ces différences, on pourrait évidemment considérer les adjectifs qui restent postposés malgré leur sens élémentaire comme des exceptions « à la règle ». Cela voudrait dire qu'il nous faudrait essayer d'expliquer pourquoi ils sont postposés (même si cela est problématique avec les théories de Wilmet, de Waugh ou de Wagner/Pinchon qui font de la

postposition la place non-marquée). C'est ce que nous avons fait avec *géant* par rapport à *gigantesque*: nous avons expliqué la postposition du premier par le fait qu'il s'agissait d'un substantif utilisé comme adjectif, en invoquant les statistiques de Wilmet pour cette catégorie d'adjectifs généralement. Par là, nous avons également dit que le caractère substantival d'un adjectif l'emporte sur sa valeur élémentaire - absolument, puisque *géant* est « toujours » postposé. Mais nous avions également vu que le sens même de *géant*, très concret, devrait favoriser sa postposition. On peut donc se demander si ce facteur, le sens « propre » de l'adjectif, est un facteur qui vient s'ajouter au facteur formel, renforçant celui-ci, ou si c'est en réalité un facteur sans incidence sur la place de l'adjectif? Ou, autre possibilité, si le sens de *géant* est la *conséquence* de la postposition de l'adjectif *qua* substantif? Ou encore une autre possibilité, si *géant* et *gigantesque*, venant de la même racine latine, se sont vu attribuer une division du travail par la communauté linguistique et qu'il a été naturel (mais pourquoi?) de conférer le sens concret à *geant* en raison de sa forme substantivale et donc, également, de laisser à *géant* la place postposée.

Posé de cette manière, le problème relève de l'éternelle question de la poule et de l'œuf. Mais il y a également le risque toujours présent dans l'explication d'une exception de tomber dans la tautologie. Avec *géant* (et *idéal*), nous pouvons au moins faire appel à un autre principe d'ordre général, celui de la postposition des substantifs adj ectivaux. Mais que dire de *grandiose* (et *d'exceptionnel*, de *passionnant* et d'autres)? D'où vient justement leur résistance à l'antéposition?

Regardons d'abord quelques cas où *magnifique* et *grandiose* qualifient le même nom:

Le Casino de Marrakech, par exemple, vous offrira, dans un cadre *grandiose*, le meilleur folklore. (TO 88)

visite du monastère de Kessariani situé dans un cadre *magnifique* (FRA 104)

en franchissant la retenue, elle offre des vues *grandioses* sur les pentes raides. (E 155)

La route de Morlaix offre des vues *magnifiques* sur un passage de montagne. (B 49)

La découverte de la capitale [...] représente toujours un spectacle *grandiose*: juchée sur un énorme rocher, elle surveille fièrement les plaines. MA 91.

Nos représentants ont offert, de surcroît, un spectacle *magnifique* qui prouve, encore une fois, leur progrès

On conviendra sans doute qu'il est difficile de percevoir une différence nette de valeur ou de sens entre ces deux adjectifs, et surtout pas une différence sémantique qui pourrait expliquer une différence de 70% en taux d'antéposition

généralement.

Y-a-t-il d'autres voies à explorer pour expliquer la différence entre *magnifique* et *grandiose*? Peut-être celle-ci, ténue, mais pas dénuée d'intérêt pour autant: si l'on regarde les noms qualifiés par *grandiose*, on se rend compte qu'ils représentent d'une part un nombre assez limité de *differents* noms et de l'autre qu'ils couvrent un champ sémantique plutôt restreint. Ainsi, des 72 attestations de *grandiose* dans les catalogues de voyages, 42 sont avec les noms *paysage* et *site*. Si nous comparons les 61 cas de *grandiose* postposés (dans le cas d'une seule épithète) avec les 61 premiers cas de *magnifique* antéposé, l'on constate qu'il y a une nette différence dans le nombre des noms différents qualifiés par l'un ou par l'autre adjectif, 35 pour *magnifique* et 16 pour *grandiose*. Cela pourrait donc indiquer que l'extension de *magnifique* est plus grande que celle de *grandiose*.

Cela n'est peut-être pas étonnant en soi, *grandiose* impliquant tout de même et toujours une idée de grandeur et de beauté qui réduit son champ d'application. Parmi les noms qualifiés de *magnifique*, il nous semble y avoir un certain nombre qu'il serait quelque peu singulier de voir qualifiés de *grandiose*: *halte hôtelière*, *matière première*, *chambre*, *pianiste*, *produit*, *petit déjeuner*, *studio*, *cru de la Loire*, *poissons*, *bouillabaisse*, *convivialité*, *pas en avant*.

On pourrait donc soupçonner l'extension de l'adjectif de jouer un certain rôle pour sa place. Il y a en effet quelques arguments pour une telle hypothèse. La statistique linguistique a pu « établir qu'il y a une relation constante entre le nombre des sens d'un mot et sa fréquence » (Baylon/Fabre 1978:77, voir aussi Guiraud, 1960). Les statistiques de Wilmet montrent en même temps qu'il y a un lien entre la fréquence d'emploi et le degré d'antéposition. Nous savons également que les verbes irréguliers - et d'autres « exceptions » continuent à l'être grâce à leur fréquence d'emploi.

Il serait sans doute trop aventureux de proposer l'hypothèse qu'un adjectif a un sens plus extensif à l'antéposition qu'à la postposition. En effet, nous avons vu que des adjectifs comme *magnifique* ou *splendide* peuvent avoir le même sens et la même extension aux deux places. En revanche, on pourrait penser qu'un adjectif à grande extension généralement tend à être (aussi) antéposé, entre autres pour profiter de la possibilité de séparer ainsi deux nuances de sens également possibles. Une telle hypothèse aurait l'avantage sur la théorie de l'attirance analogique d'expliquer également l'antéposition des adjectifs élémentaires et sur celle de la réduction du sens d'expliquer comment le même sens peut être possible aux deux places.

Nous avons déjà, dans l'introduction, discuté le sémantisme de *merveilleux* pour illustrer la complexité du problème de l'adjectif épithète et pour montrer qu'il y a des cas où l'on ne peut pas décider du sens de l'adjectif sans avoir recours à des preuves qui dépassent le niveau de la phrase et/ou qui dérivent du monde extra-linguistique. Nous ne sommes pas les seuls à faire des remarques de la sorte. Forsgren y fait allusion à propos d'un exemple tiré du suédois qu'il commente ainsi: « Seul le contexte au sens le plus large, notamment l'expérience totale du lecteur - ce qui relève du domaine de la parole - peut trancher entre les deux interprétations possibles » (1978:35). Reiner souligne également que « le contexte [peut] déterminer la signification totale d'un groupe nominal » (1968:331).

Il est cependant remarquable que personne, à notre connaissance, n'ait commenté les implications du fait, difficile à nier, qu'un même adjectif peut avoir deux sens distincts *à la même place et avec le même nom*. Des cas ambigus comme *une fontaine merveilleuse*, *un film fantastique* ou *un monde fabuleux* constituent en effet un argument très fort contre la possibilité de trouver une explication générale du sens de l'adjectif fondée sur l'opposition de valeur entre les deux positions possibles. En effet, l'opposition de sens ou de valeur peut être aussi marquée pour un même adjectif à la même place que celle qui peut exister entre le même adjectif aux deux places.

Comme nous le verrons, le sens intensif de *merveilleux* co-existe sans aucun doute à la postposition avec le sens de « *surnaturel* ». La même chose s'applique à *fabuleux* et à *fantastique*. Il semble donc naturel d'examiner ces trois adjectifs en même temps. Voilà les chiffres d'abord:

Adjectifs	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Merveilleux	72 (195)	50 (36)	88 (24)	67 (5)	75 (100)	83 (30)
Fabuleux	50 (99)	10 (10)	48 (25)	44 (9)	50 (40)	53 (15)
Fantastique	39 (83)	40 (7)	40 (25)	36 (8)	43 (30)	31 (13)

Merveilleux, on le voit, est un adjectif généralement antéposé, sauf dans les romans où les deux positions sont à égalité. Il aurait été intéressant de voir dans quelle mesure les postpositions dans la prose romanesque sont dues au sens de « *surnaturel* ». Il est évident que c'est le sens intensif qui prédomine dans nos propres matériaux. Nous avons déjà cité deux exemples avec le sens de *surnaturel*, dont un avec antéposition de *merveilleux*. Voici quatre autres où nous avons certainement affaire à un autre monde, tous avec postposition:

Cette façon de transformer un monde banal et cruel en univers *merveilleux*, de métamorphoser une simple mission en quête du Graal est la marque de Spielberg. (PAT 81)

Un enfant plein d'imagination [...] s'invente un monde *merveilleux* peuplé de créatures fantastiques. (PRA 98)

Le Maxi Charles-Jourdan va aussi être le témoin d'une rencontre *merveilleuse*. A deux jours du cap Horn, à 8 milles, il aperçoit dans son radar Generali-Concorde d'Alain Gautier. (BAT 91)

« Je cherche l'or du temps » écrivaient Breton dans son Introduction au discours sur le peu de réalité. La formule contient toute l'alchimie *merveilleuse* où la Poésie, l'Amour et la Liberté ont lutté dans le sein de cet homme. (MAG 81)

Pour ces phrases, on conviendra sans doute que le contexte de la phrase suffit pour déterminer le sens de *merveilleux*. Mais ne doit-on pas se demander, malgré tout, si le contexte phrasistique est toujours une condition suffisante? Lorsqu'on réfléchit un peu plus sur ces phrases, on se rend compte qu'elles recouvrent des situations différentes. Dans la première phrase, il y bien une opposition indiquée dans la phrase même entre « un monde banal et cruel » et « un univers *merveilleux* » qui détermine sans doute notre interprétation. Dans la deuxième phrase, c'est le mot « imagination » qui nous sert d'indice, avec l'affirmation que ce monde *merveilleux* sera peuplé de « créatures fantastiques » (il faut noter cependant que les interprétations de *merveilleux* et de *fantastique* se déterminent mutuellement et qu'on ne pourra guère conclure du sens de *fantastique* au sens de *merveilleux*, ou vice versa, sans tautologie). Dans la troisième phrase, en revanche, l'interprétation de *merveilleux* dépend de toute évidence de connaissances extra-linguistiques. Il faut savoir que la rencontre *merveilleuse* eut lieu pendant le déroulement de deux courses de voile autour du monde, l'une en équipage et l'autre en solitaire, et que la rencontre entre les deux voiliers était hautement improbable dans une mer immense et désertique au sud de Cap Horn. Dans la quatrième phrase, finalement, nous avons plusieurs indices dans la phrase même qui nous font penser au sens de « *surnaturel* ».

On peut également se demander comment nous arrivons à choisir entre l'une ou l'autre interprétation dans les phrases qui s'imposent d'emblée comme des jugements de valeurs positifs dans ce monde. Si nous regardons uniquement la combinaison adjetif et substantif, il est évident que certaines d'entre eux doivent être caractérisées comme ambiguës. *Ville*, *île*, *vallée*, *monde sous-marin* et *lagon* se prêtent facilement à une interprétation surnaturelle. Pour cela, il suffit de les insérer dans un roman de science fiction ou plutôt dans le compte rendu d'un tel roman.

Lorsqu'on regarde les phrases en entier, cependant, l'ambiguïté est levée dans plusieurs cas. Prenons par exemple:

Nous vous invitons à prendre le volant pour partir une semaine à la découverte de cette île *merveilleuse* dont aucun mot ne saurait décrire la splendeur. (CO 20)

Des projections de diapositives vous permettront de mieux connaître ce monde sous-marin *merveilleux* et vous aidera... (EL 41)

Ici, c'est sans doute les expressions « prendre le volant » et « des projections de diapositives » qui orientent notre interprétation. Mais que dire des exemples suivants:

Un lagon *merveilleux* avec ses plages désertes. (TO 36)

Une vallée *merveilleuse* au pied de sommets prestigieux, tels Le Pelvoux. (NOS 80)

Séjour à Rio, la cité *merveilleuse*, où vous aurez toute liberté. (NO 300)

Dans les deux dernières phrases, les noms propres servent sans doute de garants de réalité. Mais qu'est-ce qui arrive si nous échangeons Rio contre Matchou-Pitchou, la ville légendaire et mythique des Incas au Pérou, où si au lieu du sommet Le Pelvoux nous insérons quelque montagne mythique des Mille et Une Nuits. Incontestablement, cela pourrait changer notre compréhension de la phrase. Dans ces deux cas, notre choix de sens est donc déterminé par ou soumis à notre encyclopédie (les connaissances que nous avons sur le monde) et/ou à notre univers de croyance dans le sens de R. Martin (voir Fuchs, Le Goffic, 114-115). C'est ainsi que dans le cas de *lagon merveilleux*, le seul contexte de la phrase ne suffit pas pour nous indiquer à quelle page il vaudrait mieux « ouvrir » notre encyclopédie. Pour choisir entre les deux interprétations possibles, nous devons regarder le contexte dans lequel s'insère la phrase, le cas échéant la description d'une station balnéaire dans un catalogue de voyages. Avec cette information supplémentaire sous la main, l'interprétation ne fait plus aucun doute, à moins de postuler une intention aberrante et singulière de la part de l'auteur du texte (possibilité qu'on ne peut pas exclure *a priori*). Etant donné ce contexte à la fois précis et plus large, il y a donc une *bonne* (et une mauvaise) interprétation du sens de l'adjectif.

On peut également noter que l'interprétation de « surnaturel » semble incongrue avec certains noms, en dehors de tout contexte, même phrasistique: *cadre*, *panorama* et *région* en sont des exemples. S'il est correct de dire que ces noms résistent à la qualification de « surnaturel », la raison est peut-être à chercher dans leur champ d'application normal ou typique. Un terme comme

réigion connote un emploi « administratif » et factuel, ce qui le rend difficilement compatible avec la notion du prodige. En revanche, les merveilles (pour ainsi dire) de la technologie moderne se font aisément qualifier de *merveilleux* dans cette acceptation.

Nous nous sommes attardé sur ces exemples pour montrer d'une part, avec les mots de Kerbrat-Orecchioni, que « les modalités d'émergence du sens sont infiniment plus complexes que la théorie du signe ne le laisse supposer » (1980:7) et, d'autre part, que la place de l'adjectif n'est qu'un instrument, parmi d'autres, pour décider du sens de l'adjectif - ou de le produire. Cela peut paraître évident aux yeux de certains, mais il est frappant de constater le peu d'importance qu'on a accordé à cet aspect dans la littérature sur l'adjectif épithète.

Dans le cas de *merveilleux*, la place de l'adjectif semble ainsi avoir pour unique fonction de distinguer le cas univoque (antéposition - sens intensif et positif) et le cas ambigu (postposition - sens intensif et sens « surnaturel »). On pourra argumenter, pour « sauver » une théorie globale, qu'il y a également une différence de sens entre « les » sens intensifs et positifs, postposés et antéposés. Mais si déjà nous avons du mal à distinguer entre les deux sens plutôt distincts à la postposition, comment pourrions-nous (et un francophone) attribuer des valeurs discrètes, avec quelque certitude et validité intersubjective, aux deux places de *merveilleux* dans les phrases comme celles qui suivent:

... avec une *merveilleuse* vue sur la Seine et l'île Saint-Louis... (PAR 165)
... avec une vue *merveilleuse* sur la plage et la mer. (EL 23)

Au cœur de cette *merveilleuse* région, dans la plaine de Crau... (VF 49)
Ce sera votre dernière soirée dans cette région *merveilleuse*. (FRAM 31)

Le *merveilleux* site de Sali Portudal, à 80 km au sud de Dakkar, est destiné à... (RA 12)
Dans le site *merveilleux* du golf de Porto Conte est né l'hôtel Baia di Conte. (VA 40)

Nous ne voulons évidemment pas exclure que tel locuteur, Chateaubriand par exemple, dont les subtilités stylistiques servent de vérification à la théorie générale de Reiner, pourra tirer parti des deux positions possibles pour *merveilleux*. Nous maintenons seulement qu'il ne pourra pas se fier à la seule place de l'adjectif (du moins pas aujourd'hui), s'il veut être compris et qu'il devra revaloriser les deux positions à l'aide de l'anaphore ou d'autres figures de style.

Ces remarques sur le sémantisme de *merveilleux* valent également pour

fabuleux et *fantastique* (et d'ailleurs pour d'autres adjectifs encore comme *exceptionnel* et *extraordinaire* avec deux sens, ou deux nuances de sens, possibles à la même place). Nous nous contenterons de citer deux phrases avec *fabuleux* de nos propres matériaux pour illustrer que les deux sens sont possibles à la postposition:

où vous pourrez donner libre cours à votre inspiration et imaginer un monde *fabuleux*, peuplé
d'arbres murmurants. (NO 129)

Quand on aime Biarritz, on l'aime pour ses vagues *fabuleuses* qui en font la capitale du surf.
(FV 61)

En revanche, il est plus difficile d'expliquer la différence en taux d'antéposition entre *merveilleux* et *fabuleux*, pourtant si proches aussi bien du point de vue de la forme que de celui du sens. Comme on peut le voir, on a quelque difficulté à croire que cette différence est le fruit du hasard étant donné qu'elle se répète d'un corpus à l'autre. Ceci est d'autant plus notable et inexplicable que les mêmes rapports de forces se reproduisent dans le cas d'une seule épithète dans nos matériaux:

Une épithète:

Merveilleux: 78% AS (94 AS contre 24 SA)

Fabuleux: 46% AS (31 AS contre 37 SA)

Cela semble être trop de coïncidences pour pouvoir être une coïncidence justement. L'on a beau chercher des facteurs formels qui pourraient expliquer cette différence: ni le prédéterminant, ni la masse des noms qualifiés, ni les rares superlatifs ou comparatifs, ni les adverbes (qui brillent par leur absence dans les deux cas) ne montrent des distributions qui diffèrent de manière significative. Il semblerait, ou bien qu'il y a quelques facteurs qui nous échappent, ou bien qu'il faut attribuer à la pure convention et à l'usage une capacité de fixation sans doute plus exacte que ce que l'on s'imagine d'ordinaire.

Dans un sens, on peut dire que notre « critique » de la théorie de la réduction du sens n'a fait que déplacer le problème. Il ne s'agira plus seulement d'expliquer l'antéposition de certains adjectifs qui s'apparentent aux adjectifs élémentaires, mais aussi et surtout d'expliquer les différences importantes entre ces adjectifs qui pourtant se ressemblent. Comment pourrions-nous expliquer, pour prendre un autre exemple, que *magnifique* s'antépose à 77% dans nos matériaux (le cas d'une seule épithète) tandis que *fantastique* n'arrive qu'à 47%. On pourra évidemment se contenter d'invoquer « l'usage », mais il resterait

d'expliquer la précision que cet usage semble pouvoir revêtir. Pour aller plus loin dans ce sens, il faudrait sans aucun doute trouver un nombre important d'attestations où plusieurs adjectifs de ce type qualifient le même nom. Dans notre cas, seul le substantif *paysage* permet un début de comparaison. Dans le cas d'une seule épithète, les proportions sont donc les suivantes avec différents adjectifs:

Fantastique : 1 AS/5 SA

Magnifique : 6 AS/4 SA

Ces chiffres ne nous mènent pas bien loin, mais indiquent quand même que la différence entre les deux adjectifs ne dépend pas du nom qualifié.

Parmi les synonymes de *bon* et de *beau*, il y a un certain nombre d'adjectifs en *-ant* : *charmant*, *ravissant*, *élégant* et d'autres. Parmi ceux-ci, *charmant* est de loin le plus fréquent et nous le traiterons ici plus en détail, avec, à titre de comparaison, *fascinant* et *passionnant*. Mais on aura également intérêt à consulter le chapitre consacré aux adjectifs en *-ant* pour d'autres remarques d'ordre plus général. *Elégant* ensuite s'inscrit dans une série de synonymes dénotant ou connotant la forme, dont *gracieux* et *harmonieux* qui seront également discutés ici. Finalement, nous avons deux adjectifs du luxe et de la richesse (au sens propre et au sens figuré), *luxueux* et *somptueux*, que nous examinerons ici, même s'ils s'apparentent aussi à d'autres adjectifs élémentaires.

Commençons donc avec les trois adjectifs en *-ant*. Voici les chiffres:

Adjectifs	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Charmant	72 (176)	53 (32)	44 (9)	0	80 (56)	73 (79)
Fascinant	34 (41)	(0)	41 (12)	50 (4)	25 (20)	40 (5)
Passionnant	28 (46)	9 (11)	21 (14)	40 (5)	20 (10)	83 (6)

Comme on le voit, *charmant* est le seul adjectif de ces trois dont la tendance est à l'antéposition, même si les rares exemples dans la prose non-littéraire font exception. Lorsqu'on regarde les cas de postposition, on constate cependant que l'un s'explique comme une expression figée (*le Prince charmant*), et qu'un autre s'explique sans doute par le nom *façon*, de grande extension ou « vide »

(voir Forsgren 1978:32-33). Nous caractériserons donc *charmant* comme un adjectif le plus souvent antéposé.

Dans nos matériaux, il n'y a à ce titre aucune différence entre les cas d'une ou de plusieurs épithètes. Dans les documents touristiques, il y a 75% de AS dans le cas d'une seule épithète (81 exemples en tout) et 78% AS dans le cas de plusieurs épithètes (54 exemples en tout).

Ni les dictionnaires ni les ouvrages spécialisés n'indiquent d'opposition de sens entre les deux positions. Dans les expériences faites par Jolivet avec des informateurs, *charmant* fut l'un des adjectifs qualifiés d'« adjectif à égalité des sens » (1980:92). Cela semble être corroboré par une paire minimale comme la suivante:

Ou bien, en voiture, jusqu'à Plasencia, *charmante* ville, où, comme partout... (GAU 136)
Départ pour Jerez, ville *charmant* aux monuments de style Renaissance et baroque. (JET 33)

Signalons cependant que certains linguistes ont cru identifier une différence de sens entre les deux positions. L. Clédat, cité par Waugh, écrit que « dans *un voyage charmant* l'adjectif qualifie le voyage dont on parle. Dans *un charmant voyage*, l'adjectif qualifie l'espèce de voyage dont on a fait... » (Waugh 1977:16). Waugh elle-même voit bien sûr une différence de sens (nécessaire dans son cas) entre les deux positions de *charmant*. Elle cite l'exemple *charmanter femme/femme charmante* et explique qu'on peut très bien dire *charmant femme* de quelqu'un, dans certains contextes du moins, tout en trouvant la même femme détestable (idem, 143). Le problème avec la théorie de Waugh, comme nous l'avons déjà souligné, c'est qu'elle n'implique pas seulement qu'un mot comme *charmant* peut *dans certains cas* avoir deux sens distincts, mais qu'il a *toujours* deux sens différents.

Fascinant et *passionnant* ne sont mentionnés nulle part dans les ouvrages traitant de l'adjectif épithète. Aussi bien le Grand Robert que Le T.L.F. ne donne que des exemples avec postposition de ces adjectifs. Comme on le voit à nos chiffres, cependant, tous les deux admettent l'antéposition, tout en étant des adjectifs épithètes le plus souvent postposés. En ce qui concerne *fascinant*, on peut noter qu'il n'y a aucune antéposition dans le cas de plusieurs épithètes, mais cela peut être une coïncidence étant donné qu'il y 4 cas d'antéposé avec *passionnant*. Il est sans doute moins accidentel qu'il n'y a aucun nom monosyllabique qualifié de l'un ou de l'autre adjectif antéposé.

En conclusion, nous pouvons dire que *fascinant* et *passionnant* sont des adjectifs le plus souvent postposés. Ils admettent l'antéposition, cependant,

surtout avec des noms plus complexes.

Signalons cependant un cas comme celui-ci:

Longue et *passionnante* carrière que celle de Georges de Caunes parce qu'elle fut mêlée à l'information. (OUE 1)

A la différence des trois derniers adjectifs, *élégant* est un « vrai » adjectif en *-ant*, c'est-à-dire qu'il n'a pas à la base un verbe toujours vivant et/ou reconnaissable (peu de gens pensent sans doute au verbe *élire* en employant *élégant*). D'après certaines théories que nous examinerons plus tard, cela devrait favoriser son antéposition par rapport aux « faux » adjectifs en *-ant* (ou aux « participes présents utilisés comme adjectifs »). *Elégant* est rarement mentionné dans les ouvrages spécialisés et nous n'avons trouvé aucune référence en ce qui concerne sa place et/ou son sens. Comme dans le cas de *charmant*, les informateurs utilisés par Jolivet notent *élégant* comme un adjectif qui tend vers le sens inégal (1980:92). Des dictionnaires, Le T.L.F. en donne des exemples aussi bien postposés qu'antéposés, tout comme Le Grand Robert, mais ni l'un ni l'autre ne se prononcent explicitement sur la place de cet adjectif.

Pour les deux autres adjectifs de notre série « élégante », *gracieux* et *harmonieux*, nous n'avons trouvé aucune mention dans les ouvrages spécialisés. Le Grand Robert cite un exemple avec *gracieux* antéposé, le T.L.F. plusieurs, mais aucun dans le sens positif « qui a de l'agrément, de l'attrait ». En ce qui concerne *harmonieux*, la grande majorité des cas dans les deux dictionnaires sont postposés. Regardons maintenant les chiffres:

Adjectifs	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Elégant	61 (123)	27 (15)	63 (16)	0 (2)	45 (20)	74 (70)
Gracieux	63 (32)	43 (14)	50 (2)	100 (2)	0 (1)	85 (13)
Harmonieux	27 (34)	0 (3)	0 (7)	0 (1)	18 (11)	58 (12)

Elégant d'abord est un adjectif qui s'antépose facilement, mais on voit également qu'il y a de grandes variations d'un type de texte à un autre, de 27% AS dans les romans à 74% AS dans les guides touristiques. Le taux d'antéposition élevé dans les guides peut s'expliquer par le nombre également élevé de noms longs et complexes. Parmi les noms qualifiés d'*élégant* à l'antéposition, il n'y a en effet aucun de monosyllabique et seulement deux qui sont bisyllabiques. Tous les autres sont trisyllabiques ou des noms composés, même si tous n'atteignent pas la complexité de l'exemple suivant:

vous les classerez dans ces élégants coffrets de toile bordeaux dorée à l'or fin. (GAU 98)

Ces variations rendent difficile d'évaluer quelle est la place habituelle d'*élégant*. Nous dirions cependant qu'il s'agit d'un adjectif à place indifférente du point de vue du sens, qui s'antépose souvent, mais qui subit l'influence des masses phoniques.

En ce qui concerne *gracieux*, nous ne disposons que de quelques rares exemples dans les catalogues et dans la prose variée. Dans les guides, la tendance à l'antéposition est très marquée (85% AS, mais seulement 13 cas en tout). Etant donné l'influence souvent constatée du facteur rythmique, il est cependant et sans doute significatif que les deux cas de postposition contiennent des noms monosyllabiques.

Pour *harmonieux*, finalement, nous avons encore une fois de grandes variations entre les différents corpus, mais il faut également souligner que le nombre d'attestations est peu élevé. Dans les catalogues, *harmonieux* est régulièrement postposé, tout en étant le plus souvent antéposé dans les guides. Cette fois, cependant, il n'est pas possible de détecter une quelconque influence des masses respectives ou de la complexité du nom.

Examinons maintenant *luxueux* et *somptueux*, dont seul le dernier peut être considéré en partie comme le synonyme de *beau*. Ni l'un ni l'autre ne sont discutés ou mentionnés dans les ouvrages spécialisés. En ce qui concerne *luxueux*, le T.L.F. donne la plupart des exemples avec postposition de l'adjectif, et Le Grand Robert un seul exemple avec antéposition. Dans le cas de *somptueux*, Le Grand Robert est toujours parcimonieux. Le seul exemple d'antéposition cité est d'ailleurs de la plume de Proust.

La prépondérance de la postposition dans les dictionnaires contraste avec nos propres matériaux. Voilà les chiffres:

Adjectifs	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Somptueux	70 (102)	40 (10)	77 (26)	33 (3)	62 (39)	92 (22)
Luxueux	50 (62)	0 (1)	69 (13)	40 (5)	42 (33)	60 (10)

Somptueux, on le voit, montre une grande préférence pour l'antéposition, même dans les rares exemples des romans, et le taux élevé d'antéposition dans la prose variée indique que nous pouvons le caractériser comme un adjectif régulièrement antéposé. Mais c'est également un adjectif qui se postpose s'il

qualifie des noms monosyllabiques non-composés. En effet, les 12 noms monosyllabiques dans nos matériaux sont tous avec postposition de l'adjectif. En revanche, il n'y a qu'un seul nom composé avec l'adjectif à cette place, tandis qu'ils abondent lorsque l'adjectif les précède.

Les paires minimales que voici semblent indiquer qu'il n'y a pas de différence de sens nécessaire entre les deux places:

Restaurant « Le Diffen » propose entre autres un *somptueux* buffet. (HV 24)

Bar, 2 grandes salles à manger avec buffet *somptueux* pour les petits déjeuners. (VF 10)

une eau calme et transparente, un accueil chaleureux, un casino célèbre et des *somptueux* hôtels. (JET 55)

A quelques heures de la France: des hôtels *somptueux*, confortables avec piscines (TM 8)

on ira admirer le *somptueux* décor de la forteresse de Taureau, isolée en pleine baie. (M 117)
Percer les mystères d'une civilisation : les villages berbères et leurs décors *somptueux*, (TO

109)

Luxueux, on le voit, admet également l'antéposition sans problèmes. Mais on peut noter qu'il est plus souvent antéposé dans la prose variée non-littéraire que dans les catalogues de voyages. Cela peut être une coïncidence, dans la mesure où la majorité des noms qualifiés de *luxueux* dans les catalogues sont monosyllabiques. Encore une fois, nous devons tirer la conclusion que la masse du nom joue un rôle important pour la place de l'adjectif. En effet, tous les noms monosyllabiques non-composés sont avec postposition de l'adjectif (7 cas en tout). Dans les quelques paires minimales que voici, nous ne voyons aucune différence de sens évidente:

De *luxueux* hôtels, des immeubles modernes, le casino borde cette élégante promenade. (B
53)

...pour servir d'auberge et d'hôpital aux pèlerins (transformé en hôtel *luxueux*), présente son imposante façade. (E 155)

qu'on découvre par les longues baies que comportent des *luxueuses* chambres. (GAU 66)
Située à 1800 m d'altitude, il possède des chambres *luxueuses*, une piscine intérieure, (FRAM
35)

Ciga, qui regroupe les plus *luxueux* hôtels à Rome, Venise, Florence, Naples. (GAU 95)
c'est l'hôtel le plus *luxueux* de Ténérife. (JET 321)

La conclusion pour *luxueux* sera donc identique à celle de *somptueux*.

3.5 Les adjectifs de notoriété

Forsgren accorde une place importante à la question de la notoriété dans ses explications de la place de l'adjectif épithète. Si le prédéterminant *le*, comme l'indiquent les comptages de Forsgren, favorise l'antéposition, c'est parce que *le* « implique le plus souvent assiette notoire » (1978 : 197), ou, autrement dit, parce que *le* présente le substantif comme connu. On trouve la même idée déjà exprimée chez Blinkenberg. D'autres y font allusion en discutant l'épithète de nature. Wilmet, en revanche, ne fait pas grand cas de la notoriété comme facteur influençant la place de l'épithète, à moins que ce ne soit par le biais de l'épithète de nature. En effet, l'épithète de nature souligne le caractère évident et donc connu des qualités attribuées au substantif.

Si la notoriété, interprétée ou non comme inhérence à la manière des épithètes de nature, est un facteur favorisant l'antéposition, on pourrait penser que cela se refléterait dans les adjectifs dont le sens même indique la notoriété : *célèbre*, *fameux*, *illustre*, *prestigieux* et *légendaire*; tous des adjectifs d'un emploi fréquent dans les documents touristiques.

	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde</i> et <i>L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Fameux	92 (203)	82 (28)	89 (73)	(0)	99 (81)	90 (21)
Célèbre	76 (401)	50 (12)	69 (88)	20 (5)	85 (196)	70 (100)
Illustre	52 (23)	33 (3)	33 (3)	100 (2)	33 (3)	50 (12)
Prestigieux	45 (99)	0 (4)	58 (24)	80 (5)	41 (58)	36 (8)
Légendaire	36 (39)	0 (2)	45 (9)	0 (2)	53 (15)	18 (11)

Comme on peut le voir, les deux adjectifs les plus fréquents, *fameux* et *célèbre*, ont une tendance nette à être antéposés. *Illustre* et *prestigieux* s'antéposent au-dessus de la moyenne d'antéposition pour l'ensemble des adjectifs (même si les chiffres pour *illustre* sont peu sûrs), tandis que *légendaire* s'antépose au niveau de la moyenne. A la lumière de ces chiffres, il est quelque peu surprenant de constater que ni *fameux* ni *célèbre* ne sont mentionnés comme des adjectifs le plus souvent antéposés dans les grammaires, que ce soit dans les grammaires d'apprentissage ou dans les grammaires de référence.

Si l'on regarde du côté des dictionnaires, on ne trouve pas non plus d'indications sur la place habituelle ou préférée de ces adjectifs. Pour *célèbre*, Le T.L.F. donne 23 cas avec postposition et seulement 5 avec antéposition.

Dans Le Grand Robert les proportions sont: 2 AS/13 SA. Le Grand Robert fait également une remarque sur la place de *célèbre*; remarque qui est cependant invalidée par nos chiffres: « En épithète, *célèbre* s'emploie plus rarement avant le nom ». En réalité, c'est le contraire qui est vrai et cela même si nous prenons la moyenne du *pourcentage* d'antéposition dans les cinq corpus: 59% AS.

Pour *fameux* Le Grand Robert donne plusieurs indications sur des ambiguïtés ou des nuances de sens possibles, et parmi celles-ci un certain nombre qui dépendraient de la place de l'adjectif, mais il ne se prononce pas sur la place habituelle de *fameux*. Si l'on regarde les exemples concrets, Le Grand Robert donne cependant la majorité des cas avec antéposition: 13 AS/9 SA. De même, Le T.L.F. (10 AS/3 SA - les cas avec complément prépositionnel exclus), mais sans remarque explicite sur la place.

Et pourtant, dans nos trois corpus, les chiffres pour *fameux* atteignent un degré d'antéposition qui se compare avec celui des adjectifs élémentaires. Il semblerait donc qu'il y a tout lieu d'examiner cet adjectif d'un peu plus près.

Chez les grammairiens, *fameux* est parfois cité parmi les adjectifs qui changent de sens, où la postposition donne à *fameux* le sens de « réputé », et l'antéposition fait de *fameux* le synonyme de « bon ». D'après Blinkenberg, comme nous l'avons déjà vu, « *fameux* est ordinairement postposé dans le sens de "réputé, rénommé", (...), assez souvent antéposé dans le sens de "remarquable, bon" ». Pedersen et al. reprennent la même opposition de sens, sans se prononcer sur les fréquences relatives de l'antéposition et de la postposition (1982:187). Le Bidois range *fameux* parmi les adjectifs « qui conservent leur sens propre lorsqu'ils sont placés après le nom » (1967:82), et Togeby l'inclut sous la rubrique « antéposition à valeur élémentaire ».

A la vue des seuls chiffres ci-dessus, il n'y a guère de doute que la place normale de *fameux* est avant le nom. Il est significatif que les 17 cas avec plusieurs épithètes sont tous avec *fameux* antéposé. Si donc *fameux* est antéposé, c'est par ses propres moyens. Mais quels sont ces moyens?

D'abord, on ne peut pas dire que le sens connu/réputé soit rare à l'antéposition. En voici quelques exemples, tirés de nos trois corpus différents:

Le *fameux* « connétable de Bourbon » avait été dépouillé de ses biens... (F 72)
Non loin, le *fameux* rocher « Petre tou Romiou » où selon la légende Aphrodite sortit des flots. (AIR 71)

Dessiné et construit par Robert Steele dans ses *fameux* chantiers de Greenock, sur la Clyde, il avait été commandé par l'armateur MacCunn. (VOIL 69)

Ensuite, on peut constater qu'il y a peu de cas où le sens réputé/connu est seul

présent. La majorité des phrases avec *fameux* doivent plutôt être caractérisées d'ambigues dans la mesure où il est souvent très difficile de décider quel est le sens principal ou dominant - connu/réputé ou remarquable/excellent/bon - sur la base des seules évidences linguistiques. Considérez les phrases suivantes:

Nous vous recommandons en particulier le *fameux* smorgåsbord suédois. (CSC 33)

Maniki, le *fameux* atoll des perles noires, dans l'archipel... (JET 133)

Ce *fameux* nez, Cyrano en exagère volontairement l'importance (PRE 71)

Le commandant Cousteau m'a acheté mes premiers clichés pour illustrer ses *fameuses* fiches.
(FUIM 86)

L'on sait que *fameux* peut avoir un sens péjoratif dans certains contextes, surtout avec la négation (« Le cidre n'est pas fameux cette année »). Nos matériaux « positifs » ne nous permettent pas d'étudier l'emploi de *fameux* dans ce sens, mais il serait intéressant de voir si par hasard une nouvelle opposition n'est pas en voie de s'établir. *Fameux* positif à l'antéposition et *fameux* péjoratif à la postposition. C'est du moins une possibilité à explorer.

Que dire maintenant des autres adjectifs de notoriété? On voit que *célèbre* est également antéposé dans un peu plus des deux tiers des cas, sauf dans les romans où les proportions sont à égalité (mais le nombre d'attestations, 12, ne permettent guère d'en tirer des conclusions sûres pour ce genre de texte). Provisoirement, il faut donc placer *célèbre* parmi les adjectifs régulièrement antéposés, même si les chiffres ne comparent ni avec *fameux* ni avec les adjectifs élémentaires.

En ce qui concerne *célèbre* aucun des dictionnaires ne mentionne une quelconque différence ou nuance de sens éventuellement due à la place de l'adjectif. Le Grand Robert remarque cependant à propos de son sens général qu' « il s'emploie en parlant des contemporains, à la différence de *historique* et de *légendaire*; mais il suppose une grande notoriété, et est donc plus fort que connu, notoire, renommé et réputé ».

Ces quelques paires minimales nous incite à croire qu'il n'y a pas de différence de sens (nécessaire) entre *célèbre* aux deux positions:

d'où on aperçoit la *célèbre* statue de la liberté. (FRA 128)

Khéops, Khepreu /.../ forment, avec la statue *célèbre* du Sphinx, un ensemble impressionnant.
(TO 76)

Beg ar Torc'hen /.../ offre un fascinant spectacle à marée montante, face aux *célèbres* rochers
de Saint-Guénolé. (GVC 71)

la route longe ses rochers *célèbres* fouettés par les tempêtes. (M 140)

la cathédrale, le palais national et les *célèbres* fresques de Diego Riviera. (JET 142)

les fresques *célèbres* de Diego Riviera au siège du gouvernement. (JET 152)

(NB. On peut noter que ces deux dernières phrases sont tirées du même texte, à quelques pages d'intervalle près).

Déjeuner, puis route vers la Caltagirone, et le *célèbre* site de Syracuse. (TM 75)
prendre le temps d'une balade à pied, de fureter dans une ville ou admirer les cites *célèbres*:
(REN 18)

Regardons donc du côté des facteurs formels pour voir si nous pouvons détecter quelque influence de leur part. La première chose à remarquer est qu'il n'y a aucune différence significative dans nos matériaux entre le cas d'une seule épithète et celui de plusieurs épithètes en ce qui concerne le taux d'antéposition (catalogues 84% et 89%; les guides: 72% et 69%; prose variée: 77% et 81%). En revanche, il n'y a aucun doute que la forme comparée favorise la postposition pour cet adjectif: 75% de SA (24 cas). C'est là un facteur que nous n'avons pas souvent examiné jusqu'ici, pour la simple raison qu'il y en a rarement assez d'attestations pour chaque adjectif particulier. Nous discuterons cependant ce facteur de manière plus général dans un chapitre ultérieur.

Si l'on regarde ensuite la masse du nom, l'on constate que parmi les cas où *célèbre* est postposé (une seule épithète, sans adverbe, non comparée), 41 en tout, il y a 14 noms monosyllabiques, mais seulement 4 noms composés. A l'antéposition, sur 294 cas en tout, il y a 13 cas de noms monosyllabiques et les noms composés abondent. Cela voudrait donc dire que *célèbre*, en termes absolus, est moins sensible à la longueur du nom que certains autres adjectifs que nous avons examinés. Cela est on ne peut plus naturel: plus un adjectif épithète a tendance à être antéposé (ou postposé) par ses « propres » moyens, moins il est sensible à l'influence des facteurs formels.

En conclusion, nous devons donc admettre qu'aussi bien *fameux* que *célèbre* s'antéposent normalement ou le plus souvent. Cela pose évidemment un (nouveau) problème pour les théories de la réduction du sens et de l'attraction analogique. La première tentative de sauvetage consiste à dire, comme Blinkenberg et Togeby, que *fameux* s'antépose par analogie avec *bon*, mais garde le sens de *réputé* à la postposition. D'une part, cependant, nous avons vu que le sens de *réputé* est tout à fait possible à l'antéposition, et d'autre part - et surtout - il resterait toujours à expliquer l'antéposition de *célèbre*. Dire que *célèbre* s'antépose par analogie avec *bon* par le biais de *fameux* nous semblerait un argument tenu, d'autant plus que *célèbre* semble garder le même sens aux deux positions. Que faire alors?

Nous avons déjà vu que Forsgren avait formulé - et en partie confirmé - l'hypothèse selon laquelle le facteur notoire influence la place de l'adjectif par le biais du prédéterminant. Nous avons également constaté que l'épithète de nature a pu être interprété dans le même sens. Le fait que les adjectifs épithètes à valeur notoire - non seulement *fameux* et *célèbre*, mais également *illustre* et *prestigieux* - ont tendance à être antéposés ne peut que renforcer l'impression que la notoriété est un facteur favorisant l'antéposition. Dire cela, cependant, ne mène pas très loin. Pourquoi le fait de présenter quelque chose comme connu aurait-il pour effet d'entraîner l'antéposition de ce qui est ainsi présenté? Dans un sens tout à fait banal, il est sans doute naturel de commencer un message avec ce qui est déjà connu à l'interlocuteur, pour ajouter ensuite l'information moins connu. Il y a effectivement un emploi de l'adjectif épithète qui va dans ce sens, à savoir le cas où un adjectif est introduit pour la première fois à la postposition, pour ensuite, lorsqu'il est mentionné une deuxième fois, se trouver antéposé (voir Hutchinson 1969:18 et Blinkenberg 1928:108-109). L'on sait également que le français tend à commencer avec les mots à grande extension et à les faire suivre par les déterminations qui réduisent leur champ d'application, ou, autrement dit, que le français tend à aller du général, de ce qui est sans doute connu, au particulier, à ce qui contient le plus d'information. Si ces tendances suffisent pour expliquer l'antéposition prédominante de *célèbre* et de *fameux* doit cependant rester une question ouverte pour l'instant.

3.6 Les adjectifs à valeur numérale

Pour des raisons différentes, aussi bien Blinkenberg et Forsgren que Wilmet émettent l'hypothèse que les adjectifs à valeur numérale ont tendance à être antéposés lorsqu'ils sont compris comme des numéraux ou de simples quantificateurs. L'explication de Blinkenberg et celle de Forsgren relèvent en premier lieu de la réduction du sens, tandis que la proposition de Wilmet selon laquelle il y a « affinité de l'ordre AS avec la quantification » (1980:39) est fondée sur la thèse plus générale que « l'antéposition de l'épithète qualificative institue au rebours un rapport logique comparable à la quantification ou à la caractérisation extrinsèque » (1980:37). Wilmet a cependant recours ailleurs à

certaines formules qui rappellent celles de Blinkenberg ou de Forsgren, entre autres lorsqu'il dit que « l'ordre AS doit participer de façon ou d'autre à ce processus de réduction quantificative » (1980 : 41).

L'un des problèmes majeurs lorsqu'il s'agit de vérifier ces hypothèses est évidemment la sélection d'adjectifs qui doivent être compris comme des adjectifs à valeur numérale. Blinkenberg, et Forsgren après lui, soulignent plusieurs fois à quel point il est difficile de distinguer entre l'appréciation et la quantification (Forsgren 1978:67). En effet, s'il est évident que *nombreux* doit être défini comme un adjectif à valeur numérale, que dire *d'important* dans une expression comme *un important troupeau d'éléphants* qui peut s'interpréter de deux manières différentes selon le contexte?

Faut-il donc inclure, dans l'une de ses acceptations possibles, mais pas dans d'autres, un adjectif comme *important* parmi les adjectifs qui pourraient être susceptibles de subir la réduction quantitative. Le problème, on le comprend, est d'éviter le risque de postuler comme donnée ce qu'on voudrait montrer. Ce problème se voit illustré lorsque Wilmet soumet son hypothèse à l'épreuve des chiffres, dressant le « tableau des qualificatifs véhiculant une idée de quantité » : *demi, mi, double, fréquent, innombrable, multiple, nombreux, plein, quadruple, rare, triple et unique*. « Tout compte fait », constate-t-il à la lumière des données, « ces chiffres sont moins révélateurs qu'il n'y paraît », étant donné qu'ils « recouvrent des situations très différentes ». Il est donc amené à distinguer entre les cas suivants:

- *demi* et *mi* (ne se postposent jamais : ce sont de purs quantifiants)
- *double, triple, quadruple* et les pluriels *fréquents, innombrables, multiples, nombreux* (ne dissocient pas clairement la caractérisation de la quantification)
- les singuliers *fréquent, innombrable, multiple, nombreux* (ont valeur de caractérisants et le même sens quelle que soit leur place)
- les singuliers *plein* et *rare* (change imperceptiblement de sens dans l'ordre AS ou dans l'ordre SA)
- *pleins* et *rares* au pluriel (illustrent le mieux notre propos)

Cette dernière remarque de la part de Wilmet - « illustrent le mieux notre propos » - est, nous semble-t-il, révélatrice dans le sens où les hypothèses d'ordre général ont tendance à se dissoudre en analyses de cas particuliers lorsqu'elles sont confrontées à la réalité de l'emploi réel de l'adjectif épithète. Dans bon nombre de cas, il semblerait que la déduction joue perdante face à l'induction. La question qui s'impose à la vue des chiffres peu concluants de

Wilmet est donc de savoir si c'est l'hypothèse initiale qui doit être révisée ou si le nombre d'attestations est insuffisant pour permettre la bonne vérification de l'hypothèse.

Avec ces remarques présentes à l'esprit, regardons nos propres chiffres pour voir s'ils nous permettront de trancher entre les deux possibilités.

	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
NOMBREUX	94 (524)	46 (22)	93 (146)	33 (3)	99 (182)	96 (171)
INNOMBRABLE	89 (89)	60 (15)	100 (30)	83 (6)	92 (24)	93 (14)
MULTIPLE	56 (113)	33 (9)	46 (39)	0 (2)	75 (40)	61 (23)
ABONDANT	27 (30)	0 (3)	50 (2)	33 (3)	33 (12)	40 (10)
LUXURIANT	23 (53)	0 (3)	50 (4)	(0)	21 (42)	0 (4)
RICHE	63 (112)	44 (23)	48 (29)	50 (2)	76 (17)	80 (41)

En ce qui concerne *nombreux* d'abord, nous voyons une tendance nette à l'antéposition. Si l'on fait exception des romans, les chiffres se comparent avec ceux des adjectifs élémentaires. Etant donné que *nombreux* n'est pas en soi un adjectif positif, que la fréquence d'antéposition est très élevée aussi dans les textes de prose variée et que le nombre d'attestations dans les romans est peu important, il nous semble légitime de conclure que *nombreux* est régulièrement antéposé.

Chez Togeby, nous lisons que « *Nombreux* au singulier est indifféremment antéposé ou postposé. Mais au pluriel indéfini, l'antéposition donne au mot le sens de "plusieurs". » Wilmet est également d'avis que les singuliers *fréquent*, *innombrable*, *multiple* et *nombreux* sont « à peu près synonymes quelle que soit leur place », mais que leur « mise au pluriel les transforme en d'authentiques quantifiants discontinus » avec à l'antéposition une ambiguïté possible qui permet d'opposer *de nombreuses familles* à *des familles nombreuses* et *de multiples personnages* à *des personnages multiples* (personnages à plusieurs facettes). Pedersen et al. se contentent de déclarer que ces adjectifs, à l'antéposition, indiquent la quantité, sans se prononcer sur la fréquence positionnelle ni sur la différence entre le singulier et le pluriel. Ils citent cependant, comme un cas particulier, l'expression *les familles nombreuses*. Seuls parmi les grammairiens, Chevalier et al. semblent vouloir inclure *nombreux* (et *multiple*) parmi les adjectifs « généralement » antéposés, en tant qu'adjectifs « dont le sens se combine facilement avec celui du substantif » (1988:206). Citons, pour l'anecdote, cette phrase sans aucun doute significative

chez les mêmes auteurs: « D'assez nombreux groupes A + S constituent des expressions figées » (idem, 207).

Parmi les dictionnaires, Le Grand Robert pose clairement l'opposition de sens entre *nombreux* au pluriel postposé et antéposé: « Au pluriel, *nombreux* se place après le nom [dans le sens « qui est formé d'un grand nombre d'éléments »] pour éviter la confusion avec le sens 2. [« en grand nombre »] (1788). La même remarque se retrouve presque mot à mot dans Le T.L.F.

Si l'on consulte les dictionnaires pour *innombrable* et *multiple*, qui sont rarement mentionnés par les grammaires, on peut constater ce qui suit. *Innombrable*. Le T.L.F.: La plupart des exemples avec antéposition, mais aucune remarque sur la place ou les différences du sens éventuelles. Le Grand Robert: idem. *Multiple*. Le T.L.F.: Postposition au singulier avec le sens « formé de plusieurs parties ou éléments ». Au pluriel, postposé ou antéposé, mais la postposition « insiste sur la diversité des éléments ». Le Grand Robert : postposition dans le premier sens (même si on cite à l'appui une phrase de Michelet avec *multiple* antéposé dans ce même sens!). Place indifférente dans le sens de nombreux, plusieurs.

Quelle est alors la validité de ces multiples affirmations - pour ne pas dire ces affirmations multiples - à la lumière de nos propres matériaux? *Nombreux* d'abord et au singulier. Constatons d'abord qu'il y en a très peu. Des 501 occurrences, seulement 12 sont au singulier, toutes avec un nom de sens collectif. De ces 12 cas, trois sont antéposés. Peut-on parler d'une tendance? L'indifférence de la place de *nombreux* au singulier est cependant confirmée par les exemples suivants:

Fort heureusement, le précédent propriétaire, père de famille *nombreuse*, homme très prévoyant (CDM 27)

Dans les campagnes, le fellah, avec une *nombreuse* famille, travaille la terre du matin au soir
(TO 75)

Si ensuite nous considérons *nombreux* au pluriel, la nette tendance à l'antéposition atteint presque le statut de règle dans nos matériaux. Des 491 occurrences de *nombreux* au pluriel, tous corpus confondus, 9 seulement sont postposés. 6 de ces postpositions peuvent se réclamer des circonstances atténuantes: 3 cas avec deux épithètes, 2 cas avec adverbes autres que *très* (*hommes peu nombreux* et *ses banques presque aussi nombreuses*), et 1 cas à la forme comparée (*ou des désirs plus nombreux*). Signalons cependant qu'on en trouve également d'antéposés: 110 cas avec plusieurs épithètes, 1 cas avec adverbe (mais aucun à la forme comparée). Il reste donc à la postposition trois

cas « normaux ». Peut-on les expliquer? Si par exemple on invoque l'hypothèse que le français préfère l'ordre « masse plus petite - masse plus grande » (hypothèse confirmée par les chiffres de Forsgren, 1976:81) pour expliquer l'un des cas postposés:

dont l'histoire est parsemée d'événements qui ont laissé des traces *nombreuses* telles qu'à
Dagga, Carthage ou Kairouan

on peut tout de suite citer à l'encontre:

Les navigateurs portugais ont laissé de *nombreuses* traces de leur passage sur la petite Côte
(FRA 121)

De l'autre cas de postposition, « ces jardins aux essences *nombreuses* sont... », on pourrait invoquer l'affirmation du Grand Robert que la postposition insiste sur la diversité des éléments.

Face au troisième exemple, « Cinéma, discothèques très *nombreuses*, promenades... », nous nous avouons vaincus, étant donné que nous avons trouvé 13 cas de très+*nombreux* à l'antéposition.

Cependant, il est difficile de ne pas conclure que *nombreux* au pluriel est antéposé au même degré que les adjectifs élémentaires. Si cela est vrai, il est à craindre que cela n'entraîne la perte de l'opposition du sens entre *familles nombreuses* et *nombreuses familles*. A moins que, autre possibilité, c'est justement la sauvegarde de cette distinction qui explique, malgré quelques cas « inexplicables », la forte prépondérance de l'antéposition de *nombreux* au pluriel.

Qu'en est-il maintenant d'*innombrable* et de *multiple*. Des chiffres totaux, il semblerait qu'*innombrable* est un adjectif régulièrement antéposé. Cette impression se renforce lorsqu'on regarde les cas concrets. D'abord, les 15 cas avec deux épithètes sont tous antéposés, indication qu'*innombrable* résiste à la postposition. Des trois seuls cas de postposition (sur 68), deux pourraient s'expliquer par la masse réduite des substantifs (*lac innombrable* et *plages innombrables*; notons cependant qu'*innombrable* se trouve antéposé avec les substantifs *îles, ponts, feux*). Le troisième cas de postposition, singulièrement, est constitué par la même construction et le même substantif que pour l'un des cas postposé de *nombreux* (mais dans un tout autre texte) : « la forêt aux essences *innombrables* qui vient de mourir » (EL 55). Pure coïncidence?

Avec *multiple*, nous revenons à une situation plus confuse, c'est-à-dire à une situation on ne peut plus normale, du moins dans le domaine de l'adjectif épithète. Est-il significatif que les 4 seuls cas de *multiple* au singulier soient tous postposés? Cela concorde avec l'opinion du T.L.F. et du Grand Robert (mais n'oublions pas la phrase contradictoire citée à l'appui par le Grand Robert!). Aux chiffres totaux on peut voir que *multiple* est plutôt antéposé, mais pas au même degré que *nombreux* et *innombrable*. Cela se reflète dans le cas avec deux ou plusieurs épithètes, puisqu'il y a 11 cas d'antéposition contre 5 de postposition. *Multiple* n'est donc pas aussi assuré de sa position que ces deux confrères. Le T.L.F., nous l'avons vu, déclare que *multiple* postposé au pluriel insiste sur la diversité des éléments. A en juger de nos exemples, cette définition est des plus relatives, comme l'illustrent ces quelques phrases:

Les restes des navires échoués sur les écueils *multiples* où venaient se briser les nef.
(GVC 54)

L'outil de Lignes à angles *multiples* génère des lignes à des angles prédéterminés. (MAC 33)

Si cette distinction était respectée, on ne s'attendrait guère non plus à voir *multiple* antéposé dans des cas comme « *multiples facettes: culture, économie...* » (FS 11). En effet, nous avons trouvé 4 cas de *multiple* antéposé avec le nom *facettes*, nom indiquant la diversité des éléments s'il en fût. Quoi qu'il en soit, la conclusion sera que *multiple* au pluriel se place aussi facilement après qu'avant le substantif sans changement de sens évident. Disons que la nuance de sens attribuée à *multiple* dépendra à la fois du nom déterminé et de l'interprétation de l'interlocuteur sur la base d'autres critères que la seule place de l'adjectif.

Sur les trois derniers adjectifs de notre série, *abondant*, *riche* et *luxuriant*, on cherche en vain des précisions dans les ouvrages spécialisés. Regardons donc du côté des dictionnaires.

Pour *abondant* et *luxuriant* ni Le T.L.F. ni Le Grand Robert ne se prononcent sur la place et son rapport éventuel avec le sens du mot. En ce qui concerne *riche*, Le T.L.F. donne aussi bien le sens concret, « qui a beaucoup d'argent », que le sens « figuré », c'est-à-dire « qui a beaucoup de valeur et/ou qui est en grande quantité, abondant », sans se prononcer sur la place. Cette omission contraste avec Le Grand Robert qui consacre deux remarques spécifiques au rapport entre la place et le sens: (1) En épithète et sauf avec homme, gens, *riche* est souvent placé avant le nom, avec une valeur affaiblie. (2) *Riche*, surtout dans son emploi épithète, suppose la possession continue de biens

importants; normal avec certains noms, il devient dès lors anormal ou stylistique avec d'autres (*un riche paysan* est normal, *un riche artisan* moins, *un riche ouvrier* anormal). La postposition de l'adjectif rend les connotations moins fortes ».

Il n'est pas facile de suivre le raisonnement ici, puisque les deux remarques d'apparence contradictoires se trouvent dans le même paragraphe, *riche* employé des personnes dans le sens « posséder des biens, de l'argent en abondance ». Ajoutons que le sens figuré, en parlant des choses, est bien documenté par Le T.L.F. mais qu'il n'est qu'effleuré dans Le Grand Robert. Pouvons-nous y jeter quelques lumières en examinant nos matériaux?

Si nous regardons les chiffres de *riche*, nous voyons qu'il y a une différence sans aucun doute significative entre les documents touristiques et les autres variantes de prose. Malheureusement, nous ne disposons pas d'assez d'occurrences pour éclairer cette différence, ni d'ailleurs pour expliquer l'emploi de *riche* généralement. Dans nos exemples, cependant, c'est le règne de la confusion qui semble prévaloir. Quelques tendances à explorer seraient peut-être: dans la prose variée, la forme comparée semble favoriser la postposition (AS: 0 cas; SA: 4 cas), ce qui n'est pas le cas dans la langue du tourisme (AS: 5 cas; SA: 2 cas), mais cela peut être une simple coïncidence. Curieusement, tous les exemples dans les documents touristiques où *riche* qualifie une personne sont antéposés, au moins dans le cas d'une seule épithète (AS: 8 cas; SA: 0 cas). Mais cette « tendance » est aussitôt battue en brèche par la prose variée (AS: 2 cas; SA: 5 cas). Le cas de plusieurs épithètes est proportionnellement plus fréquent à la postposition. Nous avons également des difficultés à reconnaître les connotations plus ou moins fortes dont parle Le Grand Robert. Quelle serait, par exemple, la différence en richesse entre *un riche tanneur* et *un riche pensionnaire* d'un côté, et *un célibataire riche* et *un indigène riche* de l'autre? Concluons donc seulement que la légère tendance à l'antéposition de *riche* ne semble pas pouvoir être motivée à notre niveau de l'analyse et que *riche* pourrait sans doute être qualifié d'un adjectif épithète à place indifférente - jusqu'à nouvel ordre.

Pour *abondant*, nous disposons de trop peu d'attestations pour pouvoir nous prononcer sur des tendances avec quelque certitude. Notons cependant ces quelques paires minimales qui indiquent que toute tendance découverte sera sans doute relative:

Une faune *abondante* vit dans ces régions (AF 10)
il domine les eaux chaudes fréquentées par une faune *abondante*, et... (M 330)

Par contre /.../ l'humidité atmosphérique entretient une *abondante* végétation (lauriers, bruyères géantes). (E 261)

Départ par la route des Gueltas bordée d'une végétation *abondante*. (JU 89)

Luxuriant, le dernier adjectif de notre série, est également peu représenté dans notre corpus - et encore moins dans les deux autres. Cette épithète présente néanmoins un intérêt particulier.

Sémantiquement, *luxuriant* peut être assimilé aussi bien à *grand* qu'à *nombreux* et aux autres adjectifs à valeur numérale. *Luxuriant* n'est pas un adjectif très employé, à part dans les catalogues de voyages et plus particulièrement dans l'expression *végétation luxuriante*. En effet, nous avons noté 35 occurrences de cette expression, dont deux dans notre corpus de prose variée (dans le cas d'une seule épithète). Ce qui mérite notre attention avec cet adjectif plutôt rare, c'est le fait qu'il n'y a que deux cas d'antéposition avec le nom *végétation* sur les 35 cas en tout, mais qu'il y a 5 cas d'antéposition avec *d'autres* noms que la seule *végétation*. Pourquoi cela est-il significatif? D'abord, nous semble-t-il, parce que cela indique qu'il ne faut pas sous-estimer la force de la convention même dans des cas très spécifiques d'une occurrence rare avec des adjectifs qui pourtant devraient, par leur sens, admettre l'antéposition. On pourrait certes invoquer l'explication de la syntaxe figée, mais les deux cas d'antéposition témoignent tout de même d'une certaine liberté. Ces deux cas nous fournissent d'ailleurs encore deux paires minimales difficilement explicables par autre chose que les fruits du hasard, à moins de postuler une différence de sens entre la postposition et l'antéposition:

et à travers une *luxuriante* végétation de la région du fleuve Mono (AF 18)
qui renferment une végétation *luxuriante* ramenée de l'ancienne colonie congolaise (JDD 7)

ses larges avenues bordées de maisons à arcades, sa *luxuriante* végétation, ses fleurs (TO 32)
l'île est appelée « île verte » pour sa végétation *luxuriante* et ses 300 000 palmiers. (FRA 65)

3.7 Les adjectifs de rareté

Lorsqu'on parle de synonymie, il est d'une certaine manière contradictoire de regrouper parmi les adjectifs « à valeur numérale » aussi bien les adjectifs qui

expriment un grand nombre (*nombreux*, etc) que les adjectifs qui dénotent un petit nombre, sinon une *seule* instance *unique*, pour employer les deux adjectifs le plus souvent discutés par les grammairiens dans ce contexte. A ces deux adjectifs, on peut rajouter quelques autres qui expriment la rareté: *rare* lui-même, *exceptionnel* (dans l'une des acceptations), *extraordinaire* (idem), *insolite*, *original* et *exotique*. A ces derniers on peut encore rajouter *étonnant*, *étrange*, *curieux*, *incroyable* et peut-être *pittoresque* qui sous-tendent sinon une idée objective de la rareté, du moins son impression subjective.

Parmi ces adjectifs, on admet généralement que *rare*, *curieux*, *unique*, *exceptionnel* et *extraordinaire* ont deux sens assez distincts sans constituer des cas aussi clairs que, par exemple, *ancien*. Parmi ceux-ci, les trois derniers sont particulièrement intéressants dans la mesure où il y a un parallélisme quasiment parfait entre leurs différents sens et valeurs. On peut s'en rendre compte en considérant les phrases ci-dessous où ces trois adjectifs qualifient le même nom:

Nom: panorama

Extraordinaire panorama sur les chutes du Niagara (TM 27)

... une belle salle à manger largement ouverte sur l'Arve et un *exceptionnel* panorama sur la chaîne du Mont-Blanc. (GAU 20)

Du piton Maito vous découvrirez le panorama *unique* de la crique de Mafate... (JET 123)

Nom: paysages

... qui apprécieront ses paysages *extraordinaires*. (NOS 7)

Une de ces péninsules aux paysages *exceptionnels* où les collines... (FRAM 31)

Paysage unique. (FRA 56)

Nom: site

Un site *extraordinaire* des tribus du désert venant puiser l'eau... (JET 98)

... ses jardins, son site *exceptionnel*, ses belles boutiques et... (AIR 92)

Dans ce site *unique*, deux domaines /.../ furent réunis et rénovés (JET 333)

Il est difficile, on en conviendra sans doute, de spécifier avec précision une quelconque différence en contenu descriptif ou en valeur intensive entre ces exemples. Regardons maintenant les chiffres :

	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Extraordinaire	55 (80)	57 (7)	62 (21)	33 (9)	48 (29)	71 (14)
Unique	36 (196)	58 (66)	32 (54)	(0)	8 (52)	50 (24)
Exceptionnel	12 (216)	0 (17)	20 (35)	8 (28)	3 (95)	34 (41)

Comme on peut le constater, il y a des différences assez remarquables entre ces trois adjectifs, pourtant très proches aussi bien dans leur valeur numérale que dans leur valeur intensive. En particulier, il est frappant de constater qu'il y a une différence de plus de 40% entre *extraordinaire* et *exceptionnel*.

La première explication qui vient à l'esprit est sans doute qu'*exceptionnel* est plutôt employé dans nos textes avec son sens « propre » et *extraordinaire* avec son sens intensif. Or, il n'en est rien. En réalité, il est assez rare de rencontrer des cas aussi univoques que, par exemple, *une mesure exceptionnelle* ou *une séance extraordinaire*, exemples traditionnels des grammaires. Dans le cas d'*extraordinaire*, nous n'avons guère dans nos matériaux que les noms suivants qui semblent permettre une opposition du sens nette: *assises, congrès, programme*. Avec *exceptionnel*, les noms correspondants sont : *série [de représentations], frais, crue, longueur*. Pour tous les autres noms, c'est la valeur intensive qui prédomine. Il est également évident qu'aussi bien la valeur numérale que la valeur intensive se trouvent à la postposition pour les deux adjectifs, ce qui ne facilite l'explication ni de l'opposition du sens en tant que telle ni des différences positionnelles entre les deux adjectifs.

Blinkenberg cite aussi bien *exceptionnel* qu'*extraordinaire* parmi les adjectifs qui tendent vers le sens grand-petit (il a déjà averti le lecteur que ses catégories de valeurs élémentaires sont loin d'être absolues). Pour *exceptionnel*, Blinkenberg note : « postposé dans le sens primitif. Antéposé quelquefois dans le sens plus général de "très grand". » Et pour *extraordinaire* : « postposé dans le sens primitif. Tend vers l'antéposition dans le sens de "très grand" ». On ne peut qu'exprimer son admiration devant l' « intuition » linguistique du chercheur danois, et sa capacité à en dégager des tendances. Sans disposer de riches matériaux statistiques, il arrive néanmoins à se douter de la différence d'emploi de ces deux adjectifs, pourtant si proches.

Si nous regardons du côté des dictionnaires, l'on constate que ni Le Grand Robert ni Le T.L.F. ne se prononcent sur la place des deux adjectifs. Pour *extraordinaire*, Le Grand Robert donne cependant plusieurs exemples d'antéposition dans le sens « très grand, intense, remarquable dans son genre », tandis que le T.L.F. se contente d'un seul. On note d'ailleurs que Le Grand Robert insiste plus sur le sens positif d'*extraordinaire*. En ce qui concerne *exceptionnel*, tous les exemples donnés par les deux dictionnaires sont avec postposition. Les deux notent le sens positif: « qui sort de l'ordinaire par sa valeur, ses qualités » (Le Grand Robert). En revanche, ni l'un ni l'autre ne spécifient le sens de *grand* indiqué par Blinkenberg.

Si nous commençons par examiner nos propres exemples d'*exceptionnel*, on

constate pourtant que le sens de *grand* se fait nettement sentir dans des phrases comme les suivantes:

Elle offre un paysage d'une *exceptionnelle* beauté qui attire de plus en plus d'amoureux...
Taillé /.../ dans une couche calcaire d'une *exceptionnelle* épaisseur, il ne laisse la place... (E
120)

point de vue d'une *exceptionnelle* ampleur... (M 331)
le climat de type algérien régularise la qualité des vendanges, toujours d'une *exceptionnelle*
teneur en sucre naturel. BVA 211

Dans d'autres phrases, c'est le sens positif, non relevé par Blinkenberg, qui prédomine:

filets de rougets poêlés au beurre de lavande, *exceptionnels* fromages. (GAU 80)
dans un cadre gracieux, l'*exceptionnelle* cuisine de Joël Robuchon. (PAR 164)
la signification de ces représentations qui constituent un *exceptionnel* panorama sur la chaîne
du Mont-Blanc. (GAU 22)

On remarquera que nous n'avons cité que des exemples d'*exceptionnel* antéposé. Il n'est pas difficile, cependant, de trouver des exemples où *exceptionnel* postposé a les mêmes nuances de sens. Citons d'abord une phrase tirée d'un catalogue de voyages, à comparer avec la dernière phrase ci-dessus, tirée de la revue gastronomique Gault/Millau:

Un village typique /.../ bénéficiant d'une altitude idéale et d'un panorama *exceptionnel* sur la
chaîne du Mont-Blanc. (VF 7)

Pour illustrer le sens de *grand* à la postposition, nous pouvons invoquer les exemples suivants:

Laredo connaît, en tant que station estivale, un développement *exceptionnel*. (E 115)
Le beaujolais paie la rançon de son succès *exceptionnel*. (BVA 94)

Le sens positif à la postposition est nettement présent dans des phrases comme:

Comment distinguer les vins *exceptionnels* des bons, et ceux-ci des mauvais? (BVA 250)
où une clintèle apprécie de bons fruits de mer, des langoustines *exceptionnelles*, qui
s'arrache... (BVA 20)

Citons enfin une paire minimale pour affirmer, en conclusion, que le sens seul d'*exceptionnel* ne peut pas expliquer son antéposition... exceptionnelle :

Elle offre un paysage d'une *exceptionnelle* beauté qui attire de plus en plus d'amoureux.
(LA 89)

La statuaire de ce triple portail est d'une beauté *exceptionnelle*, offrant (E 153)

Comment donc expliquer nos 24 cas d'antéposition d'*exceptionnel* (sur 171 cas en tout)? Une première indication réside sans doute dans le fait que des six cas avec plusieurs épithètes, trois sont avec antéposition d'*exceptionnel*. Il s'agit en plus de groupes nominaux longs et complexes (*son exceptionnelle richesse archéologique et monumentale/l'exceptionnelle tour-lanterne octogonale/une assez exceptionnelle collection de saints bretons en bois*). Les exemples avec *exceptionnel* postposé sont effectivement moins « massifs » (*un environnement aquatique exceptionnel/ville historique exceptionnelle/des ensembles mobiliers exceptionnels*). Si on ajoute à cela que tous les noms qualifiés par *exceptionnel* antéposé (dans le cas d'une seule épithète) sont des noms composés ou des noms bisyllabiques ou plus (tandis qu'il y a une multitude de noms monosyllabiques qualifiés par *exceptionnel* postposé), nous devons conclure que les rares cas d'antéposition d'*exceptionnel* sont déterminés par des raisons rythmiques.

Pour résumer l'emploi d'*exceptionnel*, nous dirions qu'*exceptionnel* se postpose dans la grande majorité des cas, quel que soit son sens. Mais qu'il peut s'antéposer parfois, dans le sens de *grand* ou de *remarquable*, avec des noms composés ou plurisyllabiques.

Ajoutons que le sens d'*exceptionnel* à la postposition peut par conséquent être ambigu, tout comme celui de *merveilleux*, *fabuleux* et d'autres adjectifs du même genre. Ainsi, le sens d'une phrase elliptique comme *Menu exceptionnel* ne peut être déterminé au seul niveau de la phrase, ni toujours au niveau du texte. Dans ce cas spécifique, l'évidence textuelle que la phrase est tirée de la revue Gault/Millau ne suffit pas pour régler la question. En effet, un menu de réveillon de Noël peut être *exceptionnel* dans le sens « propre » du mot dans n'importe quel restaurant. Encore une fois, il faut donc recourir à nos connaissances extra-linguistiques, à notre encyclopédie, pour interpréter le sens de l'adjectif épithète.

Reste finalement la question d'expliquer la postposition régulière d'*exceptionnel*, si nous admettons que la préférence pour la postposition n'est pas, comme le soutiennent certains linguistes, un automatisme normal dans l'absence de facteurs qui pourraient favoriser l'antéposition. Il nous semble difficile de maintenir cette thèse face aux différences importantes d'emploi entre des adjectifs qui se rapprochent tant qu'*exceptionnel* et *extraordinaire*. Pour ces derniers, nous ne pouvons guère non plus invoquer la différence en masses

phoniques. Plus loin, nous examinerons une hypothèse pour la postposition d'*exceptionnel*, mais regardons d'abord maintenent plus en détail le cas d'*extraordinaire*.

Comme on le voit à nos chiffres, cet adjectif, pourtant « encombrant » comme *exceptionnel*, n'a rien contre l'antéposition. En effet, ce n'est que dans *Le Monde* et *L'Express* où la tendance est à la postposition. Forsgren ne cite qu'un seul exemple avec *extraordinaire* postposé, en l'occurrence *un conseil de ministres extraordinaire*, où *extraordinaire* a clairement son sens « propre ». Dans nos propres matériaux, il n'y a que deux exemples où la postposition semble imputable à ce sens: *assises extraordinaires* et *un congrès extraordinaire*. Dans les autres exemples, qu'*extraordinaire* soit postposé ou antéposé, c'est le sens positif qui prédomine, comme l'illustrent ces quelques paires minimales:

...les tombeaux et le théâtre renommé pour son *extraordinaire* acoustique. (CT 21)
Visite du théâtre antique, le plus vaste du monde et à l'acoustique *extraordinaire*. (FRA 105)

Ces quartiers montrent /.../ une *extraordinaire* animation. (E 128)
...et l'intensité de la navigation sur l'Elbe créent une animation *extraordinaire*. (FRAM 41)
...célèbre dans toute la Chine par la beauté de ses *extraordinaires* paysages qui ont inspiré...
(FRA 137)
...qui apprécieront ses paysages *extraordinaires*. (NOS 7)

Ces exemples indiquent qu'on ne pourra guère expliquer la place d'*extraordinaire* par une différence de sens. Du point de vue sémantique, nous dirions qu'*extraordinaire* dans son sens positif et intensif est un adjectif épithète à place indifférente. Avec des noms comme *séance*, *mesure*, *réunion*, *procédure*, *dépenses* ou *moyen* où *extraordinaire* a le sens d'*unique* la postposition est de mise. Comme pour *exceptionnel*, cela peut donner des cas ambigus. Considérez la phrase que voici:

Nous avons fait tout un circuit *extraordinaire* au cours duquel j'ai découvert que j'avais une famille. (UAF 78)

Comment savoir, à partir de la seule phrase, si le circuit est valorisé positivement ou s'il s'agit d'un événement unique? N'oublions pas non plus que le sens d'*extraordinaire* peut également se rapprocher d'un des sens de *merveilleux* et de *fabuleux* à la postposition (à la différence d'*exceptionnel*), à savoir celui de *prodigieux*, *surnaturel*. On connaît les Histoires Extraordinaires

de Poe.

En général, cependant, les variations sémantiques d'*extraordinaire* sont sensiblement les mêmes qu'*exceptionnel*. C'est pourquoi l'antéposition d'*extraordinaire* est difficile à comprendre - ou l'inverse peut-être - car lorsqu'on regarde les noms qualifiés par *extraordinaire*, on se rend vite compte que les masses phoniques jouent un rôle décisif. En effet, il n'y a aucune antéposition dans le cas d'un nom monosyllabique, tandis que 12 sont avec *extraordinaire* postposé. Et le revers de la médaille: dans le cas des noms composés (avec ou sans *de*), il y a 40 cas à l'antéposition et seulement 6 à la postposition. Nul doute donc, la place d'*extraordinaire* dans le sens positif est fortement influencée par la complexité des noms qualifiés. La question qui vient alors naturellement à l'esprit, encore une fois, c'est de savoir pourquoi *exceptionnel* n'y est pas aussi sensible.

Le troisième adjectif de notre série, *unique*, se distingue des deux autres au moins par sa masse phonique. En ce qui concerne son sémantisme, cependant, il y a plusieurs points communs. Mais il y a également une différence notable selon l'avis de la plupart des auteurs, à savoir qu'*unique* permet une opposition de sens nette due à sa position. L'exemple classique est le couple *l'unique fils/le fils unique*.

Unique est l'un des adjectifs épithètes souvent mentionnés et/ou discutés aussi bien par les spécialistes que par les grammairiens. Mauger et Chevalier et al. incluent *unique* parmi les adjectifs « à deux sens » (ou à deux nuances de sens) aux deux places (Mauger 1968:54; Chevalier et al. 1988:207). Togeby spécifie lui aussi deux sens, mais sans pour autant le citer sous sa rubrique « nette différence de sens entre l'antéposition et la postposition » (1985:197). Selon Togeby, « *unique* , en postposition, signifie "exceptionnel" et en antéposition, il est le synonyme de seul » (idem, 186). Cette formulation semble indiquer une opposition de sens exclusive. Le Bidois est plus prudent en parlant d'*unique* comme un adjectif qui *peut* changer de sens par rapport à sa position, mais il ne donne pas de précisions sur ce changement de sens. Pedersen et al. ne relèvent pas le cas d'*unique*, tout en présentant par ailleurs une liste d'adjectifs avec des différences de sens « nettes » entre les deux positions (1982:137). Wagner et Pinchon ne font aucune remarque sur *unique* lui-même. Grevisse ne mentionne pas non plus *unique*, mais il faut dire qu'il traite généralement l'adjectif épithète de manière sommaire (il y consacre à peine plus de trois pages).

Ces variations chez les grammairiens illustrent sans doute leur embarras face

aux grandes variations sémantiques entre différents adjectifs épithètes, parfois généralisées comme dans le cas d'*ancien*, parfois - et sans doute le plus souvent - relatives aux noms qualifiés ou à d'autres facteurs de contexte. A cela s'ajoute le manque d'études empiriques dans la matière. *Unique* - et *rare* - ont pourtant été discutés par les spécialistes. D'après Blinkenberg, *unique* « est normalement postposé », mais « l'antéposition n'est cependant pas exclue; on remarquera que dans le dernier exemple cité, *unique* approche d'une fonction adverbiale (= rien que, seul, seulement, uniquement) » (1928:80). Wilmet cite *unique* antéposé avec la nuance de « la première et la dernière » et note la possibilité « d'accorder à *seul* ou *unique* antéposé un quantifiant numérique » (1986:145). Plus loin, Wilmet utilise *unique* dans la vérification de sa proposition générale que « l'ordre AS dote le caractérisant d'une signification extrinsèque qui installe le noyau S au centre d'un réseau de relations » (idem,148). En ce qui concerne *unique*, Wilmet écrit ici : « une *unique* fille épingle un x féminin entouré de y mâles, mais une fille *unique* dessine de singleton "enfant" » (1986:150). Pour sa vérification, Wilmet cite donc l'exemple classique, mais aucun exemple où *unique* qualifie des choses. Waugh, finalement, nous donne deux oppositions de sens différentes. En appendice, elle interprète l'antéposition d'*unique* avec les noms *cas* et *livre* comme étant le synonyme de *seul*. Un *livre unique*, en revanche, serait un livre incomparable, tandis qu'un *cas unique* serait un cas exceptionnel (1977:188). Dans le texte même, elle commente le couple *unique fils/fils unique* dans les termes traditionnels (idem, 118).

Quant aux dictionnaires, Le Grand Robert distingue deux sens principaux. Dans le sens quantitatif (« qui est un seul »), les deux positions seraient possibles, mais *unique* aurait « plus de force quand il est placé après le nom; il ne peut alors être remplacé par *seul* ». Mais là où ce sens se réduit à signifier « qui est un seul, qui répond seul à sa désignation et forme une unité », l'*unique* se postpose « généralement », à moins qu'il soit accompagné de *même*, ce qui entraîne l'antéposition. Pour le deuxième sens, qualitatif, Le Grand Robert distingue une première nuance synonyme de singulier où *unique* est « généralement » postposé. « Au sens fort » de ce sens, cependant, où *unique* est synonyme d'irremplaçable, exceptionnel et remarquable, donc positif, *unique* est « toujours » postposé d'après Le Grand Robert.

Nous avons cité en détail ces différentes commentaires pour illustrer l'effroyable complexité que peut revêtir le jeu sémantique et positionnel d'un seul adjectif épithète. Regardons maintenant nos propres exemples pour voir si nous pouvons y trouver quelques éclaircissements. D'abord les chiffres:

	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Unique	36 (196)	58 (66)	32 (54)	(0)	8 (52)	50 (24)

Inutile de commenter les chiffres à ce niveau général si l'on admet que la position est sémantiquement déterminée. En effet, lorsqu'on regarde nos exemples concrets, on constate tout d'abord qu'ils confirment nettement la dernière remarque du Grand Robert: dans le sens positif, où *unique* est le synonyme de remarquable, exceptionnel (dans le sens positif), la postposition est de règle, du moins en parlant des choses. Un seul cas d'antéposition semble faire exception. Dans une énumération de sites à voir, on trouve ce qui suit:

...les vastes paysages d'Arizona, l'*unique* Monument Valley. (TM 30)

Mais si, dans cet exemple, nous interprétons *unique* dans le sens positif, c'est sans doute - et justement - parce que le sens de « seul » n'est guère possible avec un nom propre qui exprime par définition un cas singulier.

En revanche, il semble plus difficile de formuler quelque règle ou tendance pour le sens de « seul » que l'on retrouve aussi bien à l'antéposition qu'à la postposition. On doit noter, cependant, qu'*unique* postposé est très souvent accompagné d'un complément prépositionnel. En voici un échantillon: *unique en Europe, au monde, en Bretagne, à ce quartier, par son site, en son genre*. L'explication est sans doute à chercher dans la confusion possible avec le sens positif à la postposition. En effet, il n'est pas difficile de trouver une multitude d'exemples ambigus:

En collaboration avec les Amis de la Nature, une expédition *unique*. (NO 304)

Un phénomène *unique* en cinquante ans d'histoire hôtelière. (SEC 70)

Sans être comparables à ce document *unique* sur la création littéraire que sont les carnets de Henry James. (MAC 27)

Mais peut-être ne faut-il pas couper les cheveux trop en quatre. Après tout, c'est parce que la rareté est souvent considérée comme positif qu'*unique* - et les autres adjectifs qui nous concernent ici - peut être employé et compris dans une acception également positive. En réalité, le sens d'*unique* à la postposition peut sans doute aller du sens descriptif pur à l'appréciation positif également « pure », avec dans ce dernier cas pour seul contenu une vague idée de rareté, selon le nom qualifié et le contexte phrasistique ou transphrasistique. Regardons quelques exemples. D'abord le sens purement descriptif qui dans la phrase qui

suit est précisé de manière exemplaire dans la phrase même:

Le temple de Kan Ombo est d'un type *unique*, car le seul dédié à...

Dans l'exemple que voici, c'est l'introduction d'un adverbe qui précise le sens d'*unique* et enlève l'ambiguïté:

Son exceptionnel état de conservation en fait un exemple presque *unique* de l'architecture sacrée. (JET 250)

Une autre fois, cependant, nous devons recourir à notre encyclopédie pour nous arrêter sur l'une ou l'autre nuance de sens. Ainsi, dans la mesure où une église peut avoir plus d'une nef, la phrase suivante devient sans aucun doute ambiguë:

La nef *unique* a été surélevée et voûtée sur croisée d'ogives à la fin du 14^e siècle.

Comment, en effet, pouvons-nous décider, si nous manquons de connaissances sur l'architecture de cette église, s'il s'agit d'une seule nef, d'une nef remarquable ou des deux à la fois? Mais plutôt que des connaissances concrètes, l'interprétation dépendra sans doute parfois des compatibilités référentielles:

Un plan d'eau *unique* vous permettra de pratiquer la planche à voile à tout niveau. (AF 5)

Il est, en effet, difficile de concevoir un « plan d'eau » qui serait le seul en son genre. Il importe donc de souligner que ce jeu interprétatif, où nous faisons intervenir une variété d'indices différents, n'est pas toujours relié à la place de l'adjectif.

D'où vient, cependant, que nous n'avons aucune hésitation à asseoir solidement notre interprétation face à des cas *unique* postposé comme ceux cités ci-dessous dans un contexte très réduit?

par la route, en *sens unique* (B 67)

une *candidature unique* à l'élection présidentielle (FS 6)

Je suis un *enfant unique* (UA 78)

le *parti unique*, la propriété publique

le premier anniversaire de sa *fille unique*. (ELLE 100)

La mise au point par *molette unique* est rapide et précise. (BAT 129)

Deux slaloms ont été lancés dans l'après-midi d'hier, pour un *vainqueur unique*. (OUE III)

A première vue, l'interprétation semble aller de soi et s'imposer sans que nous ayons à faire d'effort interprétatif. Et pourtant, qu'arrive-t-il si quelqu'un nous

renseigne sur le fait que *l'enfant unique* ou *la fille unique* sont des enfants surdoués? Ce que l'on peut dire, c'est que les différences de sens perçues initialement au niveau du groupe nominal, ou au niveau de la phrase, peuvent sans doute être annulées ou transformées par des facteurs extra-linguistiques.

Comme *unique*, *rare* est un adjectif assez souvent mentionné parmi les adjectifs à deux sens (avec l'adjectif *seul*, que nous n'avons pas inventorié). Blinkenberg situe *rare* dans deux échelles d'oppositions différentes, d'une part sens intensif (AS)/sens ordinaire (SA) et de l'autre sens purement numérique (AS)/sens ordinaire (SA; ce dernier sens n'est pas spécifié) (1928:71 et 77). La première opposition est illustrée avec des exemples comme *un rare bonheur/livre rare*. La deuxième avec *jardin où il n'y a que des fleurs rares* et *jardin où il n'y a que de rares fleurs*. Togeby apporte pour *rare* quelques précisions supplémentaires: « *rare* en postposition a le sens de "qui ne se voit pas souvent"; en antéposition, il peut garder ce sens au singulier /.../ mais s'il est au pluriel, il a plutôt le sens de "quelques" » (1985:185). Plus loin, il cite *rare* parmi les adjectifs qui peuvent s'antéposer avec valeur élémentaire : « antéposé, au pluriel, *rare* correspond à un numéral antéposé, mais au singulier, a la valeur de *grand* » (idem,189)

Des dictionnaires, Le Grand Robert spécifie trois sens (ou nuances de sens) avec des remarques sur la place associée à deux d'entre eux:

1. Sens: qui se rencontre peu souvent, dont il existe peu d'exemplaires. Au singulier: en général postposé. Sens: Peu nombreux, en petit nombre. Au pluriel: antéposé.
2. Sens temporel, /.../, peu fréquent (opposé à fréquent). Pas de remarque sur la place.
3. Sens: qui est peu commun, qui sort de l'ordinaire. Antéposé ou postposé.

Il est difficile de résumer les remarques du T.L.F. pour *rare*, non seulement parce qu'ils couvrent près de trois pages, mais également et surtout parce qu'on ne sait pas si les multiples observations sur la place de *rare* concernent seulement la place ou la place et le sens. Un exemple: pour le sens « qui existe à peu d'exemplaires, qui se rencontre peu souvent » avec un substantif « nombrable » dans le contexte général où « le référent du substantif qualifié se situe dans un espace circonscrit », Le T.L.F. indique simplement : « Emploi épithète antéposée: *Avoir de rares amis*, etc. /.../ Emploi épithète postposée: *Un disque, un livre rare* ». Etant donné que la même méthode de présentation se répète par deux fois ensuite, on convient qu'il n'est pas chose aisée de dégager d'éventuelles oppositions de sens. On peut noter cependant que ni l'un ni l'autre dictionnaire ne spécifient, comme Togeby, le sens de *grand* avec *rare* antéposé

au singulier.

Voilà maintenant les chiffres:

	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Rare	65 (130)	53 (40)	71 (48)	100 (2)	64 (14)	69 (26)

La constatation que *rare* est un adjectif régulièrement antéposé est sans doute peu significatif en raison des différences de sens positionnelles indiquées ci-dessus. Lorsqu'on regarde nos exemples, on constate d'abord qu'aussi bien le sens intensif que le sens numérique est possible avec *rare* antéposé au singulier:

Sens intensif:

Elle marie le trompe-œil avec une *rare* dextérité.
vous atteindrez les premières kasbahs, d'une *rare* beauté. (TO 88)

Sens numérique:

Ni le berger assoupi près de son chameau, sous un *rare* palmier. (TO 6)
Et un spectacle fabuleux et inquiétant (admiré ici lors d'une *rare* éclaircie) (FIM 78)

En revanche, au pluriel et antéposé, le sens numéral prédomine nettement. En fait, nous n'avons trouvé, sur 35 occurrences (le cas d'une seule épithète), que deux cas où l'on a quelques hésitations:

Avec la réserve géologique de Digne vous voyagez dans le temps et vous admirez de *rares* fossiles dans le musée ou au cours de randonnées sur le terrain. (REN 14)
avec, entre autres *rares* merveilles, des migas... (GAU 140)

Mais on peut également imputer nos hésitations au verbe *admirer* et au substantif *merveille* qui déteignent sur *rare*. Nos matériaux nous permettent cependant d'affirmer que le sens intensif (valeur de *grand* dans la terminologie de Togeby) est seulement possible avec *rare* antéposé au singulier. On peut ajouter à l'appui de cette conclusion que si le sens intensif avait été possible avec *rare* au pluriel antéposé, il aurait été naturel ou probable d'en trouver des exemples dans des textes comme les documents touristiques.

Avec *rare* postposé, au singulier d'abord, nous retrouvons les mêmes différences de sens qu'avec *rare* antéposé au singulier :

Sens intensif:

C'est un entraînement d'une intensité *rare*. (PM 89)
L'entrée en bateau dans l'étroit chenal est un instant *rare* : (CT 19)

Sens numéral:

d'excellents tripoux et, chose *rare*, de délicieuses tartes aux reines-claudes. (BP 42)
Mais Alain Absire [...] a une qualité *rare*: le goût du défi. (MAG 64)

Chose curieuse, avec *rare* postposé au pluriel, nous retrouvons la même situation qu'à l'antéposition : seul le sens numéral semble possible. S'il y a quelque hésitation dans l'un de nos exemples, c'est encore à cause du sens « positif » du nom qualifié :

Après ces plaisirs *rares*, rendez-vous à l'exposition commerciale. (JDD 21)

Avec *rare*, nous avons donc cette situation singulière d'un parallélisme parfaite entre l'antéposition et la postposition: deux sens possibles - et d'ailleurs plutôt distincts - avec *rare* au singulier, et un seul sens numéral possible avec *rare* au pluriel. En revanche, il n'y semble pas y avoir d'opposition de sens due à la place de *rare*. Cela est en partie confirmé par une phrase exemplaire tirée de la revue Gault/Millau:

Le *rare* 79 est d'une élégance... *rare*: (GAU 119)

En effet, comment décider si l'un ou l'autre *rare* a le sens numérique ou le sens intensif. Pour lever l'ambiguïté, il faut faire appel à nos éventuelles connaissances viticoles; l'année 79 fut effectivement une année médiocre ou moyenne dans la plupart des régions viticoles de France. Il est donc improbable que le *rare* 79 soit une bonne bouteille.

Signalons encore quelques phrases avec *rare* au singulier où l'on peut hésiter sur sa valeur précise:

Ces vins avaient une *rare* capacité à bien vieillir. (BVA 158)
la sobre élégance des lignes montantes lui confère une *rare* distinction. (CN 94)
Au dîner, avec un peu de chance, le chef proposera le *rare* saumon sauvage de la baie. (GAU 64)

Mais, encore une fois et comme pour *unique*, est-il vraiment nécessaire de trancher? Il n'est pas toujours nécessaire de savoir si telle chose est positive en soi ou si elle l'est *qua rare*.

Enchaînons avec un autre adjectif qui apparaît parfois dans les listes des adjectifs avec deux sens différents aux deux places et dont le sens se rapproche, mais moins distinctivement, des adjectifs déjà discutés. Il s'agit de *curieux*, qui,

selon Togeby par exemple, a le sens de « qui cherche à savoir » postposé et le sens d' « étrange » antéposé (1985:198). Chevalier et al. notent la même différence de sens, d'ailleurs aussi avec le nom *homme* comme exemple (1988:206). G. et R. Le Bidois se contentent de ranger *curieux* parmi les adjectifs qui « changent de sens suivant leur place », mais ils ne spécifient pas la nature des deux sens (1967:82). Ajoutons que Mauger et Pedersen et al., qui donnent tous les deux des listes extensives d'adjectifs à deux sens, passent *curieux* sous silence.

Des dictionnaires, Le T.L.F. distingue d'une part le « sens actif », concernant des personnes, où *curieux* signifie « guidé par l'intérêt, l'envie de savoir », et, de l'autre, le « sens passif », concernant des personnes ou des choses, où *curieux* a le sens de « qui suscite l'intérêt par sa nouveauté ou son étrangeté ». On cite ensuite une remarque de Dupré qui soutient que « c'est seulement avec ces valeurs passives que l'épithète peut précéder le nom, mais elle peut aussi se trouver après lui. La nuance est délicate: *une curieuse histoire* marque l'inquiétude; *une histoire curieuse* marque plutôt l'intérêt ».

Le Grand Robert distingue lui aussi les sens actifs et passifs, mais en fait également dépendre le jeu positionnel. D'après Le Grand Robert, *curieux* dans le sens « plein de curiosité » est « en général postposé, pour éviter l'ambiguïté avec le sens II [le sens passif, sens d'étrange]. Inversement, dans le sens passif, *curieux* « est souvent antéposé, notamment s'il peut y avoir une ambiguïté avec le sens I ».

Comme le sens actif n'est possible qu'avec des personnes (ou sans doute - certains - animaux), on peut cependant ajouter que cette interdépendance des places ne sera actuelle qu'avec des hommes ou du moins avec des noms animés (Blinkenberg cite un exemple avec le nom *esprit*).

Du côté des spécialistes, Blinkenberg est d'avis que *curieux* « est régulièrement postposé dans le sens de "avide de connaître" », mais que dans le sens d'intéressant, d'étonnant, « les deux ordres coexistent » (1928:57). Waugh, comme on pouvait s'y attendre, cite et commente *curieux* dans les deux sens, mais elle le fait parmi les adjectifs épithètes dont la différence de sens a été mise en doute (1977:141 et 143), tout en optant cependant pour la même opposition de sens que les autres commentateurs.

D'après ces remarques, on devra donc s'attendre à voir un jeu subtil de nuances de sens avec *curieux*. Regardons d'abord les chiffres:

	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Curieux	70 (127)	37 (35)	55 (22)	100 (9)	86 (14)	91 (47)

Comme on peut le constater, il y a une nette différence en taux d'antéposition entre les romans d'un côté et les autres types de textes de l'autre. Il n'est pas possible de savoir si cette différence est due à une différence entre les catégories des noms qualifiées par *curieux*, mais il est un fait que nos deux seuls exemples avec des noms de personnes représentent de manière exemplaire l'opposition de sens indiquée ci-dessus:

C'est un bien *curieux* personnage, poursuivait-il. Il est casanier et sédentaire. (BVA 87)
 Olga, une jeune fille *curieuse* avide de tout, arrive d'un pays de l'Est. (ELLE 61)

L'ensemble de nos autres exemples sont avec un nom de chose, concret ou abstrait. Malheureusement, nous disposons pas de paires minimales pour pouvoir tester l'opposition de sens « délicate » dont parlait Le T.L.F. pour ce genre de noms. Ce que l'on peut constater, cependant, c'est que *curieux* se place de préférence avant le nom dans ce sens passif en parlant des choses. Il est également frappant, dans nos matériaux, que la postposition semble s'imposer avec des noms courts de grande extension. En voici la liste: *formes* (3 ex.), *partie*, *phénomène*, *pièces*, *faits*, *chose* et *note*. A l'antéposition, par contre, il n'y a aucun exemple de ce genre de nom. En même temps, la postposition avec ces noms peut aussi être due au fait que la plupart d'entre eux sont monosyllabiques; il y en a 3 avec antéposition de l'adjectif contre 9 avec postposition.

S'il fallait choisir parmi nos adjectifs quelques-uns qu'on pourrait soupçonner *a priori* de tomber dans la catégorie controversée d'adjectifs « à place indifférente », *étrange* et *étonnant* seraient certainement candidats. La raison en est évidente lorsqu'on regarde les chiffres:

	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Etrange	62 (170)	62 (78)	63 (35)	46 (13)	65 (20)	66 (24)
Etonnant	57 (148)	63 (16)	57 (35)	63 (16)	56 (50)	55 (31)

Ce n'est pas seulement que les deux positions se partagent les faveurs assez équitablement, mais aussi et surtout qu'il y a très peu de variations entre les différents types de textes. Ceci est d'autant plus notable que, pour une fois, les deux adjectifs sont assez bien représentés dans chacun des cinq corpus.

Ni *étonnant* ni *étrange* ne sont souvent discutés dans les ouvrages spécialisés. Blinkenberg remarque cependant qu'*étonnant* est parmi les « participants

présents » qui peuvent être antéposés avec la « valeur affective pure » (1928:117). Waugh cite pour sa part *étrange* par deux fois (1977:14,141), la première dans une discussion sur le grammairien Clédat, la deuxième dans le même contexte que celui d'*excellent* pour réfuter l'idée de la prétendue indifférence sémantique de la place de certains adjectifs. Les remarques que nous avons déjà faites pour *excellent* (voir supra) s'appliquent également pour le cas d'*étrange*. On peut ajouter, cependant, que Waugh n'a pas essayé de spécifier une quelconque différence de sens pour cet adjectif.

G. et R. Le Bidois, en revanche, classent aussi bien *étonnant* qu'*étrange* parmi les épithètes à place indifférente. D'après eux, les adjectifs à place indifférente « sont en général des adjectifs polysyllabiques, dont la position dépend surtout de causes euphoniques, et donc extra-grammaticales » (1967:85). Signalons cependant que Les Le Bidois ne peuvent pas s'empêcher, à l'instar d'autres commentateurs, de proposer tout de même quelque explication de la place : « placés après le nom, la plupart des adjectifs de cette catégorie cessent de former avec le substantif une sorte d'unité sémantique, et prennent une force spéciale que peut souligner l'intonation » (*ibidem*). Comme le dit Delomier: « Quelques auteurs essaient de trouver des raisons justifiant ce phénomène [changement de place sans changement de sens], mais ils semblent alors impliquer que la place n'est pas vraiment indifférente » (1986:12).

Nous aurons l'occasion de traiter cette question de manière plus approfondie à propos des paires minimales, mais on aura compris que la réponse à cette question est déterminante pour la manière de comprendre et d'expliquer la place de l'adjectif épithète. Il faut faire remarquer d'ores et déjà cependant que la question de la place indifférente peut et doit être précisée. L'indifférence, s'il y en a, peut être seulement d'ordre sémantique. Mais elle pourrait aussi concerner tous les niveaux de la langue - phonologie, syntaxe, sémantique et pragmatique. Ce serait alors une hypothèse très forte.

Signalons enfin, avant de regarder de plus près nos exemples concrets d'*étonnant* et d'*étrange*, quelques autres grammairiens qui réservent une place pour l'indifférence possible. Mauger, d'abord, en parlant des adjectifs « longs » : « la nuance qui sépare les deux constructions est parfois peu sensible » (1968:55). Wagner et Pinchon ensuite: « Dans bien des cas, l'antéposition ou la postposition d'un adjectif épithète n'ont pas de valeur particulière » (1962:154).

Regardons aussi du côté des dictionnaires. Pour *étrange*, Le T.L.F. note qu'il a « une valeur intensive quand il est antéposé ». Le Grand Robert ne se prononce pas sur la place en revanche. En ce qui concerne *étonnant*, Le T.L.F.

reste muet, tout comme Le Grand Robert. Ce dernier, cependant, remarque qu' « à la différence de ses synonymes [dont *fantastique*, *remarquable*, *extra*, *formidable*], *étonnant* est dénué de connotations de mode ».

Commençons par la question du sens. En ce qui concerne *étrange*, nous ne disposons que d'une seule (presque) paire minimale:

A la pointe de Chevet, on se laissera griser par l'*étrange* paysage de sable et de rochers qu'envahit la marée montante. (EB 230)

La route que l'on emprunte pour aller à Sautona traverse un paysage *étrange* de marais formés par plusieurs petits rias. (E 111)

Est-il légitime de dire ici, comme le ferait Le T.L.F., qu'*étrange* a une valeur intensive quand il est postposé? Nous ne le croyons pas.

Pour *étonnant*, les paires minimales sont plus fréquentes dans nos matériaux:

Départ à travers l'*étonnante* région des Burreu par Kinvarra, (FRAM 30)
Découverte de cette région *étonnante* qui, à elle seule, justifie ce voyage. (FRA 79)

et, le premier mercredi de février se déroule l'*étonnant* spectacle de la foire. (EB 197)
cette station sophistiquée offre /../ le spectacle *étonnant* d'embouteillage de limousins.
(JET 336)

vous séduira par l'*étonnante* variété d'impressions que vous en garderez. (CO 21)
Très vivante et d'une variété *étonnante*, elle (AF 3)

sur des kilomètres s'étend une *étonnante* végétation jalonnée de ksour, (JET 305)
plaines d'élevage succédant à des gorges profondes tapisées d'une végétation *étonnante*.
(JET 151)

pour mieux découvrir l'*étonnante* ville, (TM 87)
Pékin, ville *étonnante* de 9 millions d'habitants, offre le contraste (NOL 34)

Peut-on dire, avec Blinkenberg, qu'*étonnant* s'antépose ici avec la valeur « affective pure »? Nous ne le croyons pas non plus. Si cela est vrai, cependant, il devient également plus difficile d'expliquer le taux élevé d'antéposition d'*étonnant* par la valeur *conférée* à l'adjectif par le fait d'être antéposé. Si nous voulons encore « sauver » la théorie de la réduction du sens, il faudrait plutôt dire que tel adjectif s'antépose facilement parce qu'il a « déjà » une valeur positive (affective, subjective, intensive, émotive, relative et d'autres valeurs également attribuées à la place avant le nom). Cela impliquerait aussi que l'antéposition en tant que telle est neutre du point de vue sémantique. En effet,

lorsqu'on pense à l'éventail de différents sens, nuances de sens ou valeurs représentés par différents adjectifs à l'antéposition, on a des difficultés à croire qu'il puisse exister pour tous ces adjectifs un dénominateur commun d'ordre sémantique qui serait incarné dans l'une ou l'autre position autour du substantif.

Regardons maintenant quelques facteurs formels pour voir si nous pouvons détecter une influence de leur part sur la place d'*étrange* et d'*étonnant*. La longueur du nom d'abord. Par rapport à un adjectif long comme *extraordinaire*, on devrait s'attendre à voir des tendances moins nettes pour les deux adjectifs qui nous occupent ici. Qu'en est-il?

Dans le cas des noms monosyllabiques, les proportions sont les suivantes (le cas d'une seule épithète, sans adverbe, nom non-composé):

Etonnant: 1 AS/5 SA; *étrange*: 2 AS/10 SA

Et avec les noms composés:

Etonnant: 21 AS/8 SA; *étrange*: 13 AS/1 SA

Contrairement à nos attentes, on voit que la tendance est toujours la même que pour un adjectif plus long comme *extraordinaire*. Cela semble indiquer que le facteur rythmique le plus important est la longueur du nom plutôt que la longueur de l'adjectif. Mais regardons aussi les noms bisyllabiques:

Etonnant: 16 AS/14 SA; *étrange*: 12 AS/4 SA

Ici, une première différence apparaît. Les positions d'*étonnant* s'équilibrivent, tandis qu'*étrange* passe clairement à l'antéposition. Cela peut s'expliquer par le fait que la masse d'*étrange* est tout de même un peu plus réduite que celle d'*étonnant*: Regardons enfin les noms trisyllabiques et plus:

Etonnant: 11 AS/ 19 SA; *étrange*: 16 AS/ 6 SA

Encore une curiosité donc. *Etonnant* ne passe toujours pas à l'antéposition, tandis que la tendance se confirme pour *étrange*. On dirait donc qu'il « faut » un nom composé pour qu'*étonnant* soit antéposé, tandis qu'il « suffit » d'un nom bisyllabique dans le cas d'*étrange*. Explication? Nous n'en avons pas. Si, par exemple, l'on regarde le préédéterminant dans le cas d'*étonnant*, il n'y aucune corrélation.

AS: le/la: 5; un/une 6; SA: le/la: 7; un/une: 6; des: 2; ø: 4

Notre conclusion sera cependant qu'aussi bien *étonnant* qu'*étrange* sont des adjectifs à place sémantiquement indifférente et qui s'antéposent dans un peu plus de la moitié des cas. Ils se postposent cependant le plus souvent avec des noms monosyllabiques.

Aucun de nos autres adjectifs de « rareté » n'est réputé pour avoir des sens différents dus à leur place dans le groupe nominal. Cela ne veut pas dire qu'ils

soient sans intérêt. *Pittoresque* attire notre attention par sa fréquence élevée (222 attestations), ce qui devrait nous permettre de voir l'influence possible des facteurs formels. *Exotique* est particulièrement intéressant en raison de sa postposition quasiment obligatoire, ce qui contraste avec d'autres adjectifs qui finissent en *-ique*, dont *magnifique*, *authentique* et *unique*. C'est également la raison pour laquelle nous avons choisi d'examiner *typique* dans ce chapitre, même si on peut discuter si la typicité constitue une particularité plutôt rare ou une généralité fréquente. Cependant, *typique*, tout comme *exotique*, fait preuve d'une tendance marquée à la postposition. Comme aucun de ces adjectifs n'est discuté par les spécialistes ou les grammaires et que les dictionnaires restent muets sur leur place (tous les exemples donnés sont avec ces adjectifs postposés), nous passerons directement à nos propres chiffres et exemples:

Commençons par *pittoresque*. Voilà les chiffres:

	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Pittoresque	42 (222)	17 (6)	33 (9)	100 (1)	36 (115)	52 (91)

Pittoresque, on le voit, est un adjectif épithète le plus souvent postposé, même s'il admet assez facilement l'antéposition. Les quelques paires minimales que voici semblent indiquer que la place de *pittoresque* peut être indifférente du point de vue du sens:

Saint-Pée-sur-Nivelle est un *pittoresque* village, au milieu de la campagne basque. (HV 22)
Visite du village *pittoresque* auprès duquel est blotti l'agréable hôtel. (AIR 113)

d'Agoum Dzigbé, *pittoresque* village accroché à un flanc des monts Agou. (AIR 18)
Shibane: village *pittoresque* accolé à une falaise verticale percée de grottes... (NO 109)

ses plages et sa *pittoresque* capitale de Houmt Souk. (AIR 59)
à environ 14 km de Houmt Souk, capitale *pittoresque* de l'île de Djerba: (FRA 74)

En revanche, il n'y a guère de doute que les masses phoniques jouent un rôle important pour la place de *pittoresque*. A l'antéposition (dans le cas d'une seule épithète, sans adverbe, non comparé), il y a 30 cas où *pittoresque* qualifie un nom composé et seulement 4 cas où il qualifie un nom monosyllabique. A la postposition, il n'y a que 6 noms composés, mais 24 noms monosyllabiques. Ajoutons à cela qu'il y un cas avec adverbe (*très*) et un cas du superlatif à l'antéposition. A la postposition, les mêmes chiffres sont de 12 et de 5

respectivement. Finalement, on peut remarquer que les proportions relatives dans le cas de plusieurs épithètes ne diffèrent guère du cas d'une seule épithète (37% AS et 44% AS respectivement)

Nous ne dirons pas grand-chose d'*insolite*, ayant trop peu d'attestations de cet adjectif. Voilà les chiffres cependant:

	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Insolite	15 (54)	9 (12)	15 (13)	63 (8)	0 (13)	13 (8)

Insolite, on le voit, est un adjectif normalement postposé, mais on peut noter que l'antéposition l'emporte dans *Le Monde* et dans *L'Express* (5AS contre 3 SA).

Pour *original*, nous disposons d'un nombre plus élevé d'attestations (129). Les chiffres ci-dessous montrent qu'*original* est un adjectif épithète régulièrement postposé:

	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Original	12 (139)	20 (10)	4 (46)	0	3 (38)	27 (45)

Peut-on expliquer les rares cas d'antéposition? Comme pour *pittoresque*, il semble que la masse du nom joue un certain rôle. Voici quelques exemples de noms qualifiés par *original* à l'antéposition:

- l'*originale* église de Basile le Bienheureux (JET 351)
- un *original* appareil en mosaïque de pierres en briques. (F 55)
- ses *originaux* chaussons aux aubergines confites et raisins secs, (GAU 14)
- originale* souris d'agneau aux poivrons et tomates, (GAU 38)
- ou à l'*originale* terrasse du Bermuda Beach, (PAR 168)

Que la grande masse du nom favorise l'antéposition devient encore plus évident lorsqu'on examine les noms qualifiés par *original* postposé. Dans le cas d'une seule épithète, il n'y a en fait que 3 noms qui atteignent la même complexité que ceux avec antéposition d'*original* (11 cas de AS en tout):

- un calvaire du 16e siècle *original*
- une réalisation *originale* d'architecture contemporaine
- un édifice *original* de la Renaissance.

Cela nous permet donc de formuler la « règle » suivante pour la place d'*original*: Adjectif épithète postposé. Il s'antépose cependant le plus souvent lorsqu'il qualifie des noms particulièrement longs.

Signalons cependant un cas « aberrant » et inexplicable avec *original* antéposé:

Utilisant toutes les diverses fonctions du corps humain, une histoire d'amour et de vengeance, un conte moral cruel, par le très *original* et très inventif réalisateur de « Zoo ». (PAR 90)

Le même facteur rythmique semble se faire sentir également dans le cas de *typique*, un adjectif épithète « toujours » postposé comme le montrent les chiffres:

	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Typique	10 (138)	0 (3)	0 (8)	0	8 (102)	24 (25)

Comme on le voit, l'antéposition de *typique* est encore plus rare que pour *original*. Dans nos matériaux, dans le cas d'une seule épithète, il n'y a que 5 cas sur 112 en tout. Tous les cinq contiennent effectivement des noms composés, mais deux d'entre eux (2 cas de *villages de pêcheurs*) sont moins complexes que ceux qualifiés par *original*. Avec *typique*, il y a aussi une particularité, à savoir qu'il y a plus d'antépositions dans le cas de plusieurs épithètes (9 AS) que dans le cas d'une seule épithète (5 AS). Est-ce une simple coïncidence que cinq d'entre eux contiennent un autre adjectif de nationalité?

l'un des plus *typiques* villages tunisiens (TO 110)
 avec son *typique* village martiniquais (NO 272)
typique village alsacien (FRAM 13)
typiques petits villages andalous (TO 74)
typique exemple de sanctuaire canarien (E 275)

A la postposition, il y a un seul exemple de la même construction: « Petite ville flamande *typique*. (F 70) ».

Regardons finalement un autre adjectif finissant en *-ique*, à savoir *exotique*:

	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Exotique	5 (48)	0 (4)	8 (12)	0 (1)	0 (18)	0 (8)

Pas de doute ici. *Exotique* est un adjectif postposé. On pourrait même dire « toujours » postposé, car le seul cas d'antéposition est en fait un cas d'épithète de nature:

L'*exotique* Jean-Luc nous promène devant les baies bleues ou sous les averses tièdes des colonies en des époques imprécises. (MAG 67)

La question qui se pose est évidemment pourquoi *exotique* ne se laisse pas antéposer. Que ce ne soit pas à cause de sa morphologie est évident si nous le comparons à *magnifique* ou à *fantastique*, tous les deux plus « massifs » qu'*exotique*. Si l'on regarde les noms qualifiés par *exotique*, on constate cependant que la plupart d'entre eux s'apparentent du point de vue du sens. Voici la liste: *fleurs* (1), *jardin* (6), *parc* (3), *fruits* (6), *plats* (1), *végétation* (1), *poissons* (1), *matériaux* (1), *animaux* (1), *oiseaux* (2), *senteurs* (2), *bois* (1) et *confitures* (1). Qualifiant ces noms, *exotique* a en effet le sens d'épithète de catégorie et de définition (Le Bidois 1967:87), tout comme *géant* déjà discuté. Cela concorde d'ailleurs avec la liste des noms donnés par Le T.L.F. Il est symptomatique, d'ailleurs, que le seul cas d'antéposition (que nous avons noté par hasard au cours de la rédaction de ce chapitre) soit un cas où *exotique* qualifie un nom abstrait: « Une *exotique* parabole sur l'exercice du pouvoir » (Le Monde, 20-3-87).

Dans ce sens, la postposition d'*exotique* se présente comme « normal ». Dire cela, cependant, implique que l'antéposition d'*exotique* lui aurait conféré une autre valeur - figurée, émotive, subjective, appréciative ou autre - que la postposition. Mais nous avons vu que ce n'est pas toujours le cas avec d'autres adjectifs comme *pittoresque*, *étonnant* et *étrange* ci-dessus. Cela semble indiquer que ce n'est pas en premier lieu l'antéposition qui crée la nuance du sens qu'on y associe normalement, mais plutôt le sens « total » de l'adjectif qui permet ou non l'antéposition. Des adjectifs comme *géant* ou *exotique* (et *naturel* et *personnel* que nous regarderons plus loin) ne s'antéposent que difficilement à cause de leur sens concret et univoque. On pourrait donc formuler l'hypothèse que l'antéposition *possible* est le signe d'une certaine polysémie. Plus le sens d'un mot est univoque, plus il résiste à l'antéposition qui, justement, offre la possibilité de séparer plus ou moins nettement plusieurs nuances de sens à l'intérieur du sémantisme de l'adjectif.

En revanche, rien ne semble permettre de conclure que le même adjectif est toujours plus « polysémique » à l'antéposition qu'à la postposition. Nous avons déjà vu que des adjectifs qui sont très proches du point de vue de leur sens total, comme *exceptionnel* et *extraordinaire*, ou *magnifique* et *grandiose* diffèrent

sensiblement en taux d'antéposition. Nous ne pourrons guère non plus conclure que l'antéposition est nécessairement utilisée pour sélectionner tel type de sens particulier parmi les sens possibles d'un adjectif. Certes, nous avons vu que *merveilleux*, *fantastique*, *fabuleux*, *extraordinaire* et *exceptionnel* gardent leur sens « propre » postposé, mais le cas d'*ancien* montre qu'il n'y a pas nécessité. Un adjectif comme *important* « prouve » que l'exploitation des deux places disponibles ne réduit pas toujours la polysémie inhérente à l'adjectif même. Tout ce que l'on pourrait supposer, c'est donc que la polysémie est une condition nécessaire qui favorise l'antéposition de certains adjectifs. Ou, exprimé d'une autre manière, que l'extension de l'adjectif même est un facteur qui tend à provoquer l'antéposition. Rien de plus naturel, d'ailleurs, que de supposer que les locuteurs cherchent à éviter - parfois du moins et lorsque le besoin devient plus pressant - les ambiguïtés inhérentes à certains adjectifs en essayant de répartir différentes nuances de sens sur les deux places disponibles. Si cependant cette tentative ne connaît souvent qu'un succès mitigé, c'est sans doute parce qu'il n'y a pas consensus sur les valeurs associées à chaque place - et parce qu'il *ne peut pas* y avoir de consensus étant donné qu'il n'y a pas de valeurs communes à tous les adjectifs polysémiques.

Dans ce contexte, une remarque de Reiner pour expliquer la grande diversité des théories professées sur l'adjectif épithète prend toute son ampleur: « Il se peut aussi - mais c'est là une hypothèse qu'il convient d'envisager avec beaucoup de prudence - que les mêmes moyens d'expression n'aient pas les mêmes "valeurs" dans la mémoire de la communauté linguistique entière. [...] En principe, les trois groupes majeurs de théories concernant la position de l'adjectif épithète: celui dit de Lafaye, celui de Tobler et celui dit de Gröber, peuvent donc correspondre à trois types de locuteurs dont chacun aurait coutume d'utiliser l'ordre des mots dans le groupe nominal pour la traduction de nuances de pensée autres que celles que distinguent, par le même moyen, les individus n'appartenant pas au même type » (1968:296-297).

Nous ajouterons pour notre part, que ces différentes théories constituent des tentatives - inconscientes - d'assigner aux deux positions de l'adjectif épithète deux valeurs fixées et valables pour l'ensemble des adjectifs - tâche impossible par principe dans la mesure où il ne peut y avoir deux valeurs distinctes qui sont en même temps communes à l'ensemble des adjectifs qui admettent l'antéposition.

3.8 Les adjectifs à valeur de vérité

Dans la plupart des grammaires, on range l'adjectif *vrai* parmi les adjectifs qui changent de sens suivant leur place avant ou après le nom. Antéposé, comme dans *un vrai roman*, l'adjectif ne fait qu'affirmer le sens du substantif et indique une qualité inhérente au substantif. *Vrai* antéposé signifie donc que le roman en est vraiment un. *Un roman vrai*, en revanche, est un roman qui est conforme à la réalité et *vrai* est donc ici plutôt synonyme de *véridique*.

Blinkenberg remarque que cette opposition de sens a seulement un caractère absolu lorsque le sens du substantif s'y prête (1928:51). Après lui, Togeby note brièvement qu'il « peut y avoir interférence des deux sens » et cite cet exemple trouvé chez Peyrefitte : « on faisait une vraie crèche, avec des personnages vivants » (Togeby, 1985:177).

Nous avons déjà cité quelques phrases de la langue du tourisme pour nous demander s'il était possible de maintenir la distinction de sens entre *vrai* antéposé et *vrai* postposé (voir 1.2). Lorsqu'on regarde ensuite de plus près les 213 phrases avec *vrai* que nous avons trouvés dans nos trois corpus réunis, la première impression qui s'en dégage est qu'il y a très peu de substantifs qui se prêtent à être qualifiés de « *véridique* » ou de « *conforme à la réalité* ». La première conclusion qui semble s'imposer est donc que l'opposition de sens entre *vrai* antéposé et *vrai* postposé n'est possible que dans un nombre limité de cas. Peut-être est-ce là l'une des raisons qui expliquent la forte prédominance de l'antéposition de *vrai* - et d'ailleurs de son presque synonyme *véritable* rarement mentionné dans les grammaires. Regardons les chiffres :

	Total	Romans	Prose variée	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Vrai	92 (355)	92 (142)	91 (162)	non noté	100 (17)	94 (34)
Véritable	90 (341)	67 (66)	94 (149)	non noté	100 (78)	94 (48)

Ces chiffres montrent clairement que l'antéposition de *vrai* est non seulement très fréquente, mais que la place normale de *vrai* est avant le substantif. En effet, les pourcentages sont tels qu'ils faut se demander si *vrai* ne doit pas être classé résolument parmi les adjectifs élémentaires de la même manière que *nombreux* et *fameux* déjà discutés. A notre connaissance, Togeby et Pedersen et al. sont les seuls grammairiens à avoir adopté cette position (à la différence près qu'il ne mentionne pas *véritable* dans ce contexte) (Togeby 1985:168,177; Pedersen 1982:134). Forsgren de son côté semble pencher dans cette direction

en rangeant *vrai* et *véritable* (avec *éventuel*, *authentique*, *possible*, *hypothétique*, *ancien* et *faux*) parmi les adjectifs à valeur « modale » qui sont susceptibles de subir la réduction du sens (1978:69-70). D'une part cependant, il présente la polarisation du sens entre *vrai* antéposé et *vrai* postposé comme une « valeur fixée (c'est nous qui soulignons) dans un paradigme bipolaire » (idem). D'autre part, il a choisi de ne noter ni les occurrences de *vrai* ni celles de *véritable*, étant d'avis que « leur syntaxe positionnelle est suffisamment connue et décrite » (1978:76).

Nous proposons donc de considérer les adjectifs *vrai* et *véritable* comme des adjectifs normalement antéposés au même degré que les adjectifs élémentaires. L'opposition de sens entre l'antéposition et la postposition s'actualisera uniquement lorsque le sens du substantif s'y prête, de la même manière qu'*'un homme grand* peut s'opposer à *un grand homme*.

Quels sont donc les substantifs où l'opposition de sens s'actualise? Bien évidemment, il est impossible de dresser une liste exhaustive à partir de nos trois corpus. Il est cependant significatif que les noms qualifiés par *vrai* postposé s'apparentent tous à l'exemple favori des grammaires: l'opposition du sens entre *une vraie histoire* et *une histoire vraie*. A côté de quatre phrases avec l'expression *histoire vraie*, nous avons également noté *le parler vrai*, *la parole vraie*, *le dialogue vrai*, *le roman vrai*. Nul doute ici que « le sens du substantif s'y prête » (Blinkenberg) et que l'opposition du sens est possible. Si l'on regarde ensuite les exemples de *vrai* postposé donnés dans le Grand Robert, on trouve cette liste révélatrice des noms qualifiés de *vrai* postposé: *assertion*, *énonciation*, *proposition*, *déclaration*, *phrase*, *principe*, *règle*, *argument*, *raison*, *adage*, *remarque*, *récit*, *témoignage*, *histoire*, *vérité*, *description*, *peinture*, *personnage* (de roman), *geste*.

Cela nous semble permettre de formuler une contrainte sémantique qui pèse sur *vrai* à la postposition. Le sens de *vrai* à la postposition, « conforme à la réalité » n'est possible qu'avec des noms qui désignent des phénomènes « linguistiques ». Cela est bien entendu logique, car ce sont là des noms qui peuvent être évalués par leur degré de vérité. *Vrai* postposé pourrait donc dans un certain sens être considéré comme un terme méta-linguistique qui ne s'applique qu'à des propriétés de la langue.

Il est particulièrement intéressant de noter que le terme même de « vérité » est de ceux qui se laissent qualifier par *vrai* postposé - comme le note Le Grand Robert et comme dans cet exemple tiré de la revue VSD:

Vous voulez la langue de bois ou la vérité *vraie*? Les seuls candidats sérieux du vaccin du Sida sont les géants Merck,... (81)

Par cet emploi, on semble indiquer que le concept de « vérité » est un concept « linguistique », sans référent dans le monde extra-textuel, et qui n'existe pas indépendamment de la langue. C'est pourquoi, sans doute, il peut paraître singulier de parler de **la réalité vraie* ou même de **la vraie vérité* ou encore d'une **fiction vraie*. Si cette opposition est générale, on pourrait voir dans la qualification de *vrai* un genre de test qui indiquerait quels référents nous localisons normalement dans le monde extra-linguistique et quels référents nous considérons comme faisant partie de la langue. *Vrai* postposé peut donc être vu comme un terme métalinguistique faisant entièrement partie de la langue naturelle « ordinaire » (pour une discussion de ce genre de termes, voir Tamba-Mecz, 1988:53-56 et Rey-Debove, 1978).

Signalons cependant que la situation n'est pas tout à fait la même avec le terme nautique *cap vrai* comme dans cet exemple:

Pour le moment, la mer n'est pas très aggressive et j'arrive à tenir un cap *vrai* presque Ouest.
(CDM 60)

En effet, le *cap vrai* est uniquement « conforme à la réalité dans la mesure où il s'oppose au cap magnétique (appelé aussi cap compas) qui lui est faux par rapport au pôle nord géographique. L'on peut d'ailleurs difficilement concevoir *un vrai cap*, ce qui indiquerait que le sens de « conforme à la réalité » peut se réaliser sans que le nom se prête à l'autre sens intensif de *vrai*.

Il nous faudra également rappeler que Togeby avait déjà parlé d'interférences entre les deux sens de *vrai* (et donc, sans doute, de *véritable*). Il est significatif que les exemples d'interférence trouvés dans notre corpus concernent justement des noms qui indiquent des objets réels et non pas des phénomènes de langue:

Ample, profond, « moelleux sans l'être », les amateurs *vrais* le jugeront encore trop bien jeune, avec sa robe jaune d'or. (GAU 116)

Les *vrais* amateurs ne resteront pas insensibles à la collection horticole, (FIM 154)

A la mémoire des poètes naïfs, on pourrait croire qu'il cherche à venger une nature outragée par la culture, en évoquant l'image idéale d'une humanité qui rétablirait en elle la nature *vraie*. (MAG 71)

Vous découvrirez ici, la *vraie* nature de l'hiver, (LA 2)

Est-il trop hardi de parler de « confusion » ici, plutôt que d'interférence?

La compatibilité sémantique de *vrai* est encore illustrée par ces quelques exemples:

Suprême folie, ils se construisent un « vrai » château grandeur nature comme on n'en fait plus. (BVA 210)

Ce sera sa « prime de risque », car du mauvais pommard dans l'ombre de ses chais, il va faire un « vrai » grand bourgogne et voici comment: (BVA 194)

Sa « vraie » vie commence par une initiation à la beauté moderne. (MAG 81)

Pourquoi ces auteurs ont-ils mis *vrai* entre guillemets ici, sinon pour éviter la confusion avec le sens intensif de *vrai* à l'antéposition. On aurait pu s'attendre à ce que la postposition eût mieux fait l'affaire, mais il s'agit justement de noms aux référents réels dont le degré de conformité à la réalité ne peut pas être mesuré. De la même manière, l'expression *le vrai père de...* n'est certainement pas compris dans le sens intensif, malgré l'antéposition de l'adjectif, mais comme le père biologique.

Citons finalement quelques phrases tirées de nos matériaux qui montrent le jeu sémantique et positionnel entre *vrai* et les autres adjectifs qui nous concernent ici:

Ce *vrai* bistrot des Halles a préservé son décor *authentique* et sa cuisine de tradition.
(PAR 167)

Des dizaines d'automobilistes à la recherche de *faux* vin ordinaire, *vrai* chambertin,
authentique bordeaux et muscadet *réel*. (BVA 199)

Et voilà que le faussaire a sous les yeux les *vraies* portes de l'*authentique* Britannia, avec leur acajou verni au tampon. (VOIL 72)

Pascal Kané fouille en finesse et sans s'y attarder les petites mesquineries domestiques ou les *authentiques vraies* crapuleries sournoises. (PRE 28)

En conclusion, nous proposons donc la règle suivante pour l'emploi de *vrai*: « toujours » antéposé (au même titre que les adjectifs élémentaires et avec les mêmes restrictions). Ils se postposent cependant dans le sens de « vérifique, conforme à la réalité » avec des noms qui signifient des concepts linguistiques et esthétiques, dont le terme de vérité lui-même.

Si nous regardons ensuite *véritable*, on constate que cet adjectif ne subit pas les mêmes contraintes que *vrai* et qu'il peut très bien se postposer avec des noms à référents réels. En voici quelques exemples: *briques, canots, balle de but, frontière*. Il y a également quelques substantifs abstraits, mais non de la même catégorie que ceux qualifiés par *vrai* à la postposition: *folie, temps, une chance*

de démocratie, le commencement, poète, âge, drame, grandeur. Il n'est pas non plus difficile de trouver ces mêmes catégories de noms qualifiés par *véritable* antéposé. *Bonheur, sens de la vie et aubaine* peut illustrer les noms abstraits à l'antéposition; *jardin, autoroute et hôtel* les noms concrets.

L'examen des exemples concrets révèlent d'autres différences par rapport à l'emploi de *vrai*. Dans la phrase ci-dessous, la substitution de *véritable* contre *vrai* entraînerait certainement la postposition de *vrai*:

My Left Foot est inspiré de la *véritable* histoire de Christie Borown, un gosse condamné, dès sa naissance, à l'état de « légume humain » (VSD)

Dans d'autres cas encore, *véritable* antéposé a le sens bien défini de « qui en est un, et pas un autre »:

Qu'il s'agisse de *véritables* ouragans ou de coups de vents plus ordinaires, les services de la météo... (BAT 116)

par le culte d'un être suprême assisté de divinités secondaires, les Vodoury, et par l'existence d'un *véritable* clergé. (RA 36)

Il ne suffit pas de s'emparer des derniers jours de la vie d'un grand homme, parvenu à l'apogée de son existence, puis devenu *véritable* mythe, pour écrire un grand roman.
(MAG 64)

Ce dernier exemple est particulièrement révélateur, car si on peut sans aucun doute parler d'un *mythe vrai*, il est plus difficile de voir une opposition de sens entre *véritable mythe* et *mythe véritable*.

Les exemples ci-dessus montrent aussi que *véritable* peut avoir deux sens plutôt distincts à l'antéposition. Si nous considérons une phrase comme la suivante:

La 5^e édition du Chronor /.../, *véritable* coupe d'Europe des clubs regroupant les clubs champions (OUE 1)

le sens de la phrase est donné justement par le fait que le tournois de football, le Chronor, *n'est pas* la « véritable » coupe d'Europe, dont il n'y a, justement, qu'une seule de reconnue.

Si nous examinons ensuite quelques paires minimales, l'impression se renforce que l'opposition de sens avec *véritable* aux deux positions est bien plus précaire que dans le cas de *vrai*:

La clôture de la 4^e chapelle est un *veritable* chef-d'œuvre de composition et d'exécution.
(N 109)

L'or vert d'Equistreun, comme on l'appelle ici, est un chef-d'œuvre *véritable*. (GAU 69)

Tous ces vieux vaisseaux me donnent une infinie nostalgie de n'avoir pas connu l'époque, rude sans doute mais ô combien exaltante, où aller sur les mers était une aventure *véritable* quand toutes les terres n'avaient pas encore été cartographiées. (CDM 15)

La *véritable* aventure, c'est celle de la vie quotidienne sous tous ses aspects. (UA 31)

La *véritable* aventure, la vraie découverte consiste désormais à observer la façon de vivre des gens. (UA 73)

En conclusion, nous dirions que *véritable* est un adjectif épithète presque toujours antéposé. La postposition reste possible, mais sans opposition de sens garantie au seul niveau de la phrase. Cette conclusion va d'ailleurs à l'encontre de l'avis de Forsgren (1978:70), mais concorde avec celui du Grand Robert (sauf en parlant de personnes où le sens de *véritable* postposé est synonyme de *véridique*).

Regardons maintenant deux adjectifs dont le sens se rapproche de celui de *vrai* et de *véritable* : *authentique* et *réel*.

Réel d'abord est un adjectif parfois discuté dans les articles spécialisés. Waugh y consacre un assez long passage pour montrer, fidèle en cela à sa théorie générale, qu'il y a une différence de sens nette entre les deux positions de l'adjectif. Elle examine le couple *avantage réel* et *réel avantage* qu'elle analyse comme une différence entre « l'existence objective de l'avantage » (postposition) et le fait que l'avantage en est vraiment un (antéposition). Elle ajoute que l'antonyme *d'avantage réel* est un *faux avantage* tandis que « l'antonyme » de *réel avantage* est *petit avantage*. La question qui s'impose est évidemment de savoir si cette différence de sens est sensible avec n'importe quel nom comme l'exige la théorie de Waugh.

Forsgren, qui donne raison à Waugh pour l'analyse de *réel* avec *avantage*, est d'avis que des contraintes syntaxiques peuvent annuler l'opposition de sens: « Now, to my knowledge *réel* appears in pre-position almost solely when the determiner is the indefinite article (or another word functioning as an indefinite article); it is not easy to find an example like the following: ?le *réel* avantage. In my own sample, out of 22 occurrences containing the determiner LE, only one had *réel* in pre-position, while of the 12 occurrences with UN, five had *réel* in pre-supposition. » (1983:231).

Notons aussi qu'aucune des grammaires n'inclut *réel* dans les listes d'adjectifs qui ont une nette différence de sens entre l'antéposition et la postposition. Pour Togeby, *réel* s'antépose avec valeur élémentaire par analogie avec *vrai*: (1985:190). Blinkenberg semble pencher dans la même direction. A propos de *réel avantage*, justement, il écrit: « un très grand nombre de combinaisons à adjectif antéposé finissent par devenir de simples clichés, dans lesquels il ne subsiste guère, du renforcement primitif, que la forme » (1928:104). Hutchinson serait sans doute d'accord étant donné qu'il cite *réel* parmi les adjectifs qui « semblent parfois être réduits à cette valeur d'intensification » (1969:20).

Des dictionnaires, Le T.L.F. n'indique ni une différence de sens ni une différence de valeur dues à la position de *réel*. Tous les exemples donnés sont d'ailleurs avec *réel* postposé. Le Grand Robert, en revanche, note bien une différence de sens qui dépendrait de la position: « Après le nom: qui correspond bien à sa définition, qui est tel qu'il doit être; Avant le nom: évident, notable ». Comme exemple de ce dernier sens, Le Grand Robert cite d'ailleurs la même expression que celle citée par Waugh: *éprouver un réel bien être*.

N'ayant pas inventorié systématiquement *réel* dans les documents touristiques, nous disposons malheureusement de trop peu d'attestations pour pouvoir trancher entre ces opinions divergentes. Voilà les chiffres cependant:

	Total	Romans	Prose variée	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Réel	35 (85)	8 (25)	42 (12)	20 (45)	0	100 (3)

Signalons, pour le compte de Forsgren, que parmi nos 15 attestations avec *réel* antéposé, nous avons aussi *Le réel courage de l'équipier* (BAT 164).

Authentique finalement n'est pas un adjectif souvent mentionné dans les grammaires ou dans les articles spécialisés. On le trouve ici et là cependant. Forsgren le range parmi les adjectifs à valeur modale avec, entre autres, *vrai*, *ancien* et *faux*. Il souligne cependant que la polarisation de sens de ces trois adjectifs est beaucoup plus nette que pour un adjectif comme *authentique* où « les deux positions sont possibles » (1978:70). Togeby semble être du même avis puisqu'il range *authentique* parmi les adjectifs qui peuvent se laisser attirer par l'antéposition par analogie avec les adjectifs élémentaires (190).

Des dictionnaires, Le Grand Robert ne donne des exemples qu'avec *authentique* postposé et ne dit rien sur la place habituelle de cet adjectif. Idem le

T.L.F., à la différence près qu'on cite un seul exemple avec *authentique* antéposé: *authentique liberté*.

Regardons maintenant les chiffres:

	Total	Romans	Prose variée	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Authentique	55 (80)	57 (7)	62 (21)	33 (9)	48 (29)	71 (14)

Comme on le voit, *authentique* est plutôt un adjectif antéposé, ce qui contraste avec les exemples donnés dans les dictionnaires. On constate également que cet adjectif est rare dans les romans, avec en moyenne une occurrence par 570 pages.

Dans nos propres matériaux, on note que la postposition et l'antéposition s'équilibrivent dans le cas de plusieurs épithètes (11 AS et 10 SA). Et même s'il semble y avoir une certaine tendance à postposer *authentique* avec les noms plus courts, et à la forme comparée, on peut également citer l'exemple suivant pour montrer qu'il ne s'agit pas d'une nécessité:

Ce sont les chasseurs [...] qui ressortiront à Douquia *les plus authentiques* joies. (AF 33)

Citons également un exemple où il paraît improbable de voir l'ordre SA inversé:

Une île qui a su garder son côté *authentique*: (JET 28)

Si cet ordre paraît le seul possible ou probable, comment l'expliquer? Par la simple euphonie? Ou par la grande extension du substantif? Rappelons que Forsgren, entre autres, a formulé l'hypothèse que « plus le sémantisme du substantif est complexe, plus grande sera la possibilité d'antéposition » (1978:33). Comme exemples de substantifs à grande extension, favorisant la postposition de l'adjectif, il cite *chose, manière, façon, objet, sujet, état, fait*. Peut-être pouvons nous y ajouter *côté*.

En résumé, nous dirions qu'*authentique* est un adjectif à place indifférente, sans différence de sens entre les deux positions.

3. 9 Les adjectifs en -ant

Si l'on peut considérer comme un fait acquis que les participes passés employés comme adjectifs se postposent toujours - à part quelques rares exceptions comme toujours - la situation est plus floue en ce qui concerne les participes présents. Tous les grammairiens sont cependant d'accord pour affirmer que la tendance est plutôt à la postposition (Togeby 1985:194, Grevisse 1980:434, Mauger 1968:47, Forsgren 1978:83, Wilmet 1986:141, Blinkenberg 1928:117, Le Bidois 1967:89).

Ce consensus apparent cache néanmoins quelques différences d'appréciation et d'analyse. Certains prennent soin de distinguer les vrais et les faux adjectifs en *-ant* où les « vrais » sont les formes en *-ant* dont le verbe de base n'est plus employé, voire qui ne dérive pas d'un verbe français (*luxuriant* est « vrai » et *séduisant* est « faux »). Togeby distingue pour sa part le participe présent à valeur verbale, toujours postposé, de l'adjectif verbal qui lui peut être antéposé. D'après Togeby, en effet, l'antéposition possible des caractérisants en *-ant* est l'un des traits, avec l'accord, qui prouvent l'appartenance de ces mots au groupe d'adjectifs.

Pour expliquer cette tendance à la postposition des « participes présents », on invoque le plus souvent leur valeur verbale. « Notre hypothèse de départ », écrit Forsgren, « se fonde sur la supposition que ces mots, même s'ils n'expriment pas directement une relation 'actant-procès', gardent suffisamment de leur sens verbal pour être plus réfractaire à l'antéposition que d'autres adjectifs » (1978:83). Blinkenberg fait dépendre la tendance à l'antéposition du *degré* de valeur verbale présent: « Cependant, dans un certain nombre de participes, surtout de participes présents, la valeur du verbe s'efface, et à la fonction adjective plus nette correspond une plus grande facilité d'antéposition. Cette antéposition est naturelle ou exceptionnelle suivant les mêmes règles que pour les vrais adjectifs, mais seulement /.../ dans une mesure plus restreinte » (idem, p. 117).

D'après ces hypothèses, nous devrions donc nous attendre à voir les « vrais » adjectifs en *-ant* antéposés plus souvent que ceux qui sont « faux ». Si cependant nous comparons d'abord *élégant* et *puissant* avec *charmant* ou *imposant* ci-dessous, il est clair que ce n'est pas aussi simple. Cela est d'autant plus vrai qu'un autre « vrai » adjectif, *luxuriant*, est régulièrement postposé. Rappelons également que la postposition « normale », c'est-à-dire le taux de postposition moyen pour l'ensemble des adjectifs inventoriés par Wilmet et par Forsgren se situe autour de 65 %. Regardons maintenant les chiffres:

Adjectifs	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Charmant	72 (176)	53 (32)	44 (9)	0	80 (56)	73 (79)
Imposant	71 (100)	0 (5)	86 (8)	80 (5)	71 (21)	74 (61)
Ravissant	69 (58)	0 (5)	75 (4)	25 (4)	80 (20)	68 (25)
Elégant	61 (123)	27 (15)	63 (16)	0 (2)	45 (20)	74 (70)
Envoûtant	50 (10)	0 (2)	100 (3)	0	40 (5)	(0)
Etonnant	57 (148)	63 (16)	57 (35)	63 (16)	56 (50)	55 (31)
Puissant	57 (141)	32 (41)	39 (36)	67 (15)	60 (5)	75 (44)
Intéressant	51 (131)	33 (8)	21 (19)	25 (8)	44 (16)	66 (80)
Impressionnant	47 (122)	0 (4)	54 (24)	67 (6)	45 (56)	47 (32)
Important	42 (516)	19 (21)	21 (105)	29 (187)	49 (57)	74 (146)
Eblouissant	40 (30)	13 (8)	40 (10)	75 (4)	33 (6)	100 (2)
Brillant	39 (90)	20 (56)	68 (19)	71 (7)	75 (4)	75 (4)
Saisissant	36 (25)	50 (2)	20 (5)	100 (2)	18 (11)	60 (5)

Taux moyen d'antéposition pour l'ensemble des adjectifs: **35%**

Fascinant	34 (41)	(0)	41 (12)	50 (4)	25 (20)	40 (5)
Séduisant	34 (35)	0 (2)	63 (8)	0 (4)	33 (6)	33 (15)
Surprenant	34 (50)	38 (8)	54 (11)	14 (7)	29 (14)	30 (10)
Emouvant	33 (18)	0 (4)	38 (8)	50 (2)	50 (2)	50 (2)
Plaisant	28 (18)	67 (6)	0 (4)	0 (2)	0 (1)	0 (1)
Passionnant	28 (46)	9 (11)	21 (14)	40 (5)	20 (10)	83 (6)
Abondant	27 (30)	0 (3)	50 (2)	33 (3)	33 (12)	40 (10)
Luxuriant	21 (54)	0 (3)	50 (4)	0	23 (43)	0 (4)
Amusant	19 (16)	0 (3)	14 (7)	0 (1)	0 (1)	25 (4)
Accueillant	14 (31)	0 (2)	0 (6)	0 (1)	33 (12)	40 (10)
Souriant	8 (13)	33 (3)	0 (4)	0 (1)	0 (3)	0 (2)
Vivant	10 (102)	8 (36)	7 (29)	67 (3)	5 (19)	13 (15)
Attachant	7 (30)	(0)	8 (12)	0	8 (12)	0 (6)
Attrayant	0 (11)	0	0 (3)	0	0 (8)	0

Que dire de ces chiffres? D'abord, évidemment, qu'il y a des participes présents qui non seulement admettent l'antéposition, mais qui s'antéposent également « le plus souvent ». Cela reste vrai si nous calculons les pourcentages sans tenir compte du nombre d'occurrences dans chaque corpus: *charmant* 62,5%, *imposant* 62,2%, *brillant* 61,8%, *étonnant* 58,8%, *puissant* 54,6%, *éblouissant* 52,2%, *ravissant* 49,6%, *élégant* 41,8%, *intéressant* 36,4% et *important* 38,4%. Même si l'ordre entre les adjectifs change quelque peu avec cette manière de calculer, les mêmes adjectifs s'antéposent toujours à un degré qui dépasse la

moyenne pour l'ensemble des adjectifs épithètes.

Blinkenberg a donc raison de préciser que les participes présents peuvent s'antéposer au même degré que d'autres adjectifs. Seulement, a-t-il raison de l'expliquer par l'effacement de la valeur verbale? Il est évident que nous tomberons dans la tautologie si nous affirmons simplement que l'antéposition de, par exemple, *charmant* montre qu'il a perdu sa valeur verbale. Tout le problème est là. Pouvons-nous dire qu'*imposant* ou *étonnant* aient moins de valeur verbale qu'*accueillant* ou *vivant*. Selon quels critères? Dans cet exemple précis, il y a une différence dans les catégories de verbe de base, *-er* et *-ir*. Mais ce critère ne peut pas expliquer la différence entre *ravissant* et *accueillant*.

Comme on peut le voir, les participes à tendance d'antéposition sont pour la plupart les participes les plus fréquents. On pourrait peut-être penser qu'une grande fréquence d'emploi confère à l'adjectif une certaine indépendance par rapport au verbe de base dans l'esprit du locuteur. Mais comment alors expliquer la différence entre *imposant* et *vivant*. La même question se pose si nous cherchons l'explication du côté de la fréquence d'emploi du verbe de base. Les verbes *ravir* ou *charmer* sont à ce titre sans doute moins présents à l'esprit de la plupart des locuteurs que le verbe *vivre*: Mais si nous comparons *étonner* ou *briller* avec *vivre*, la réponse est certainement moins évidente.

Le problème, en résumé, est donc comment il faut comprendre la valeur ou le sens verbal. Comment ses adjectifs « gardent-ils » (l'expression est de Forsgren) ce sens? S'agit-il d'un genre de réminiscence ou d'écho dans l'esprit du locuteur? Si c'est le cas, il faudrait interpréter « garder le sens verbal » et d'autres formules semblables comme un procédé de mimétisme analogique et présupposer que la syntaxe positionnelle du participe présent comme verbe l'emporte sur celle de l'adjectif. Est-ce légitime?

Hanne Martinet, partant d'une perspective fonctionnelle, a remis en question l'idée traditionnelle qu'une « forme en *-ant* dans un énoncé peut assumer *en même temps* la fonction verbale *et* la fonction adjectivale » (1979:58). « Il est en effet », écrit-elle, « difficile de voir comment on pourrait déterminer un degré de 'verbalité' ou de 'nominalité' pour ces formes » (*ibidem*). Selon elle, « le participe présent et l'adjectif en *-ant* sont distincts l'un de l'autre en ce qui concerne leurs compatibilités et ensuite en ce qui concerne leur sens » (*ibidem*, 61). Les hésitations dont font preuve aussi bien les Français que les étrangers devant certains cas seraient dues en partie à leur extrême spécificité et en partie au fait qu'il est impossible de déterminer le statut ou le sens de telle forme en *-ant* lorsqu'elles sont isolées du contexte et le verbe de base est encore utilisé.

Dans une certaine mesure, on peut dire que nos chiffres apportent un indice

en faveur des idées exprimées par Martinet. Lorsqu'on regarde la grande variation entre différents adjectifs en *-ant*, dont certains se rapprochent non seulement par leur forme, mais également par leur sens, on ne peut guère que conclure que le suffixe n'est pas le facteur déterminant pour la place de ses adjectifs. Cela concorde d'ailleurs avec les statistiques de Forsgren. Dans le cas où le prédéterminant est *un* (167 attestations), il arrive à un écart par rapport au groupe de comparaison de 3%; avec le prédéterminant *le* (223 attestations), il n'y en a aucun. Comment expliquer cependant que Wilmet peut conclure que « la nature grammaticale de l'épithète a sur sa place une incidence manifeste » (1981:29). Sans doute parce qu'il s'est contenté de calculer le nombre d'adjectifs en *-ant* qui donnent simplement la priorité à la séquence SA: « c'est ainsi qu'un sondage rapide, limité à nos 777 morphèmes commençant par A,B,C, montre que 83,88% des participes "présents" se postposent (255 sur 304) » (*ibidem*). Il nous manque donc de savoir si le *degré* de postposition de ces adjectifs est inférieur à la moyenne de postposition pour l'ensemble des adjectifs (notons que Wilmet ne cite pas la vérification faite par Forsgren).

En conclusion, à la lumière des discussions antérieures et des chiffres fournis par Forsgren, nous dirions qu'aucun des affixes *in-*, *-able* ou *-ant* n'a d'influence décisive sur la place des adjectifs qui en sont équipés. Le corollaire de cette constatation doit être que l'antéposition des adjectifs en *-ant* ne doit pas être expliquée comme un cas particulier. Autrement dit, l'antéposition de ces adjectifs ne passe pas par l'annulation de l'influence « rétrograde » du suffixe, mais se détermine par les mêmes facteurs (s'il y en a) qui règlent l'antéposition généralement.

Dans ce sens, c'est à tort que nous les avons regroupés ici, et « à raison » que nous avons examiné un certain nombre d'entre eux ailleurs (*charmant, imposant, élégant, étonnant, puissant, important, impressionnant, fascinant, passionnant, abondant* et *luxuriant*). Ici, nous nous contenterons de quelques observations sur des adjectifs spécifiques: *intéressant, brillant* et *vivant* qui sont assez bien représentés dans nos textes. Disons cependant qu'on peut regretter que nous n'ayons pas plus d'attestations généralement du groupe d'adjectifs qu'on pourrait appeler celui de l' « attraction »: *charmant, ravissant, envoûtant, intéressant, saisissant* etc. Il s'agit en effet d'une série d'adjectifs d'une grande homogénéité du point de vue sémantique et il aurait été intéressant d'étudier de plus près les différences indiquées par nos chiffres entre, par exemple, *ravissant, saisissant* et *attrayant*. Le problème, bien entendu, aurait été de trouver un nombre suffisant d'attestations de chaque adjectif dans des corpus représentatifs. Sur les plus de 40 000 mille occurrences d'adjectifs épithètes

inventoriés par Wilmet, Forsgren et nous-mêmes, il n'y a, par exemple, que 11 attestations d'*attractant* en tout.

Regardons donc plutôt ceux qui sont quand même représentés dans nos textes. *Brillant* d'abord, qu'on soupçonne certainement d'avoir deux sens distincts aux deux places; concret à la postposition comme dans *une lumière brillante*, et figuré à l'antéposition comme dans *une brillante carrière*. *Brillant* n'est cependant mentionné ni dans les grammaires ni dans les ouvrages spécialisés comme un adjectif « à deux sens ». Seule Linda Waugh le cite dans son appendice parmi les « adjectifs préposés qui sont normalement postposés » (1977:195; rappelons que cet appendice est constitué d'exemples tirés des ouvrages d'autres chercheurs, mais que nous nous sommes limité pour notre part - Blinkenberg mis à part - aux spécialistes de l'adjectif épithète d'après 1968; il est donc possible qu'un adjectif comme *brillant* ait été discuté par d'autres chercheurs).

Des dictionnaires, Le Grand Robert semble indiquer la possibilité d'une opposition de sens positionnelle. Pour le sens concret, il est spécifié qu'il « se place presque toujours après le nom », tandis que l'appréciation correspondante pour le sens figuré est que *brillant* se place « souvent avant le nom ». Le T.L.F. distingue les mêmes sens, remarque l'antéposition fréquente au sens figuré, mais ne spécifie pas de place habituelle pour le sens concret (tous les exemples sont cependant avec postposition).

Nos exemples confirment les remarques des dictionnaires, mais en précisant que le sens figuré est tout à fait possible à la postposition comme le montrent ces exemples:

et leurs trésors artistiques, témoins d'une civilisation *brillante*: (JET 167)
L'objectif n'est plus de jouer les outsiders *brillants* mais bien de ramener le Cup à Sète,
(BAT 102)

Même si l'on ne peut exclure que le sens concret soit possible à l'antéposition - avec des noms qui ne prêtent pas à confusion ou avec un adverbe de degré (*une très brillante lumière*) - *brillant* présente sensiblement les mêmes caractéristiques que bon nombre d'autres adjectifs que nous avons examinés: avec deux sens possibles à la postposition, dont un « concret », et un seul, intensif, possible à l'antéposition. Pour résumer, la liste de ces adjectifs comporte *merveilleux*, *fabuleux*, *fantastique*, *extraordinaire*, *exceptionnel* et *unique* (dont le dernier se distingue en ayant un sens « concret » à l'antéposition).

Intéressant ensuite n'est mentionné que par Blinkenberg parmi les spécialistes, mais il le fait pour illustrer sa thèse qu'un adverbe court peut rendre plus libre la place de l'adjectif qualifié par lui. Parmi les grammairiens, seul Mauger cite *intéressant* pour exemplifier qu'il y a des adjectifs « longs » de trois syllabes ou davantage pour lesquels il n'y a pas de « nuances sensibles entre les deux constructions » (1968:55). Des dictionnaires, Le T.L.F. ne remarque pas sur la place, mais tous les exemples sont avec *intéressant* postposé. Le Grand Robert donne un seul exemple avec *intéressant* antéposé, et ne fait pas non plus de remarque sur la place.

Cela contraste avec nos chiffres pour cet adjectif. Rappelons-les:

Adjectifs	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
intéressant	51 (131)	33 (8)	21 (19)	25 (8)	44 (16)	66 (80)

Comme on peut le constater, *intéressant* admet facilement l'antéposition, tout en restant sans doute un adjectif plutôt postposé. En effet, on doit faire remarquer que l'antéposition l'emporte seulement dans les guides touristiques - d'ailleurs aussi bien dans le cas d'une seule épithète (64% AS) que dans le cas de plusieurs épithètes (75% AS) - et qu'il y a de grandes différences entre les différents corpus. Recalculée d'après les pourcentages, la légère tendance à l'antéposition se transforme en une légère tendance à la postposition (48,6% AS), ce qui est néanmoins bien au-dessus de ce que laissent entendre les exemples des dictionnaires.

Du point de vue du sens, quelques paires minimales semblent confirmer l'avis de Mauger que la nuance de sens est peu sensible avec *intéressant* aux deux positions.

Du sommet, *intéressante* vue sur le plateau. (E 129)

De la route qui mène au golf, vue *intéressante* sur la ría de Bilbao. (E 111)

les puissantes colonnes sont surmontées d'*intéressants* chapiteaux à décoration stylisée, (N 120)

les absides de l'arc triomphal présentent des chapiteaux *intéressants*. (E 120)

Avant d'arriver à la Madeleine, s'offrent d'*intéressantes* perspectives sur les remparts. (F 69)
trois Etap 38 vendus et des perspectives *intéressantes* grâce aux quelques marinas en projet.
(BAT 75)

En revanche, l'influence de la longueur du nom est nette. A l'antéposition, il y a

2 noms monosyllabiques, contre 10 à la postposition. Inversement, lorsque le nom est composé (expansion avec *de*), *intéressant* est antéposé dans 31 cas, tandis qu'il n'y a aucun cas de postposé. Avec la construction superlative, *intéressant* montre également une nette tendance à être postposé: 1 AS/11 SA.

En conclusion, nous dirions donc qu'*intéressant* est un adjectif « souvent » antéposé qui subit nettement l'influence de la longueur du nom, qui s'antépose le plus souvent avec des noms composés et se postpose le plus souvent avec des noms monosyllabiques.

Vivant finalement est un adjectif presque toujours postposé comme on le voit à ces chiffres:

Adjectifs	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Vivant	10 (102)	8 (36)	7 (29)	67 (3)	5 (19)	13 (15)

Dans nos textes, il n'y a que 5 cas sur 57 avec *vivant* antéposé. Comme nous l'avons vu, les rares cas d'antéposition d'adjectifs comme *typique* ou *original* pouvaient sans aucun doute s'expliquer par la longueur des noms qualifiés. Avec *vivant*, cette explication semble moins évidente. Voici quelques exemples d'antéposition, d'abord dans le cas d'une seule épithète:

Tout proche de la *vivante* station de Buggiba, c'est un hôtel récent. (AIR 75)

Bastia, très *vivante* capitale, vit surtout de l'activité de son port. (M 328)

Avec ses chantiers de construction navale /.../, mais aussi sa fonction intellectuelle /.../ c'est une très *vivante* métropole, animée en août par un festival de cornemuses. (GVC 61)

Même s'il n'y a aucun nom monosyllabique ici (contre 5 à la postposition), on ne peut pas dire non plus que les noms cités ci-dessus sont particulièrement massifs. Différence de sens alors? On peut comparer les deux premières phrases ci-dessus avec celles qui suivent:

Cette station très *vivante* plaira aux sportifs. (TO 44)
et enfin une capitale *vivante*, riche en distractions. (FV 18)

S'il y a peut-être quelque différence de nuance ici, est-ce pour autant suffisant pour expliquer les cas d'antéposition - ou la postposition prépondérante généralement?

Ces paires minimales, ainsi que de nombreux autres que nous avons citées, illustrent en condensé les difficultés auxquelles se heurte toute théorie qui veut

expliquer l'antéposition par une différence de sens nécessaire et/ou générale entre les deux positions. Face à des paires minimales comme celles-ci, ces théories n'ont guère d'autre recours que d'invoquer les intentions du locuteur. Nous avons vu qu'aussi bien Reiner que Waugh avaient choisi cette solution. On ne peut certainement pas exclure que tel locuteur, voire de nombreux locuteurs, sélectionnent la place de l'adjectif en raison d'une idée communicative précise. Le problème, si l'on veut maintenir la généralité de la théorie, c'est de démontrer qu'il y a consensus entre le locuteur et l'allocuteur sur les nuances conférées à l'adjectif par le fait d'être placé avant ou après le substantif. Cela ne pose guère de problèmes avec un adjectif comme *ancien*, mais on conviendra que la vérification avec des paires minimales comme celles que nous avons relevées est pratiquement impossible à effectuer de manière rigoureuse. Cette vérification est d'autant plus problématique qu'elle ne pourra pas s'appuyer sur des évidences linguistiques. En effet, dans un grand nombre de paires minimales que nous avons notées, la seule différence linguistique entre les deux phrases est, justement, la place de l'adjectif. A moins d'invoquer d'autres évidences que cette place, c'est-à-dire des évidences extra-linguistiques, l'explication des différentes valeurs risque toujours d'être tautologique.

3. 10 Ancien, populaire, moderne et confortable

Les deux adjectifs *ancien* et *populaire*, pour une fois dirons-nous avec soulagement, ne devraient poser de problèmes ni du point de vue de leur place ni de leur sens. En effet, *ancien* appartient aux adjectifs avec deux sens distincts aux deux places respectives et échappe de ce fait à la plupart des théories (sauf à celle de Waugh). Quelques doutes de désordre pèseraient sans doute sur *populaire*, mais celui-ci est en principe un adjectif à une place fixe, la postposition avec le sens de « ce qui appartient au peuple, qui le caractérise; qui est répandu parmi le peuple » (Le Grand Robert). Les doutes viendraient de cet autre sens de *populaire*, indiqué parfois dans les dictionnaires, à savoir « qui a la faveur du peuple, de l'opinion publique, qui est connu, aimé, apprécié du plus grand nombre » (Le Grand Robert; signalons cependant que ce sens n'est pas

donné par Le T.L.F.). C'est, en effet, ce sens qui est le seul possible dans d'autres langues comme les langues scandinaves pour les mots correspondants (*populär* en suédois) et qui est de loin le sens préféré en anglais (*popular*). Les chiffres ne signifieraient donc pas grand-chose. Les voilà cependant :

Adjectifs	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Ancien	74 (552)	67 (132)	88 (153)	non noté	79 (80)	67 (195)
Populaire	4 (71)	0 (22)	8 (25)	0	17 (6)	0 (18)

En ce qui concerne *ancien* d'abord, nous n'avons trouvé, sur 420 attestations en tout, que quelques rares cas où il y a peut-être interférence par rapport à l'opposition de sens canonisée. Voici les quelques cas douteux:

Un *ancien* proverbe dit: « Au ciel, il y a le Paradis, sur la terre, il y a Suzhou » (FRA 137;
NB. Suzhou est une ville en Chine, appelée parfois « La Venise Chinoise »)

Après la visite de la cathédrale et des *anciens* quartiers, montée à Villanhang. (CT 22)
Vous pourrez dialoguer avec un professeur de musique malouf qui viendra à l'Eldorador vous exposer l'origine de cette *ancienne* musique traditionnelle. (EL 19)

Il y a également un cas où les deux sens semblent coexister à l'antéposition:

Devait-il continuer à vivre à l'*ancienne* mode, à bricoler, à faire un peu de tout? (BVA 45)

Blinkenberg note une autre possibilité d'ambiguïté, *un ancien ami*, qui peut être synonyme d'*un vieil ami*. Selon Blinkenberg, « la situation seule peut renseigner sur le sens exact de l'expression » (1928:98). Si l'on regarde dans les dictionnaires, on note que Le T.L.F. indique une opposition de sens à peu près généralisée, tandis que Le Grand Robert relève quelques interférences possibles, en particulier dans les cas où *ancien*, dans le sens de « qui a existé autrefois », qualifie des noms désignant le temps. Avec ces noms, *ancien* pourrait se placer avant ou après le nom. Mais lorsqu'on regarde les exemples donnés, il est difficile, nous semble-t-il, de ne pas appliquer le schéma interprétatif oppositionnel, du moins en dehors de tout contexte spécifique: *une époque ancienne*, *les temps anciens*, *une date ancienne*, *l'ancien temps*, *les jours anciens*. Plutôt qu'une indifférence de place du point de vue du sens, il serait sans doute plus correcte de parler d'une ambiguïté ici.

En revanche, ni l'un ni l'autre dictionnaire note le fait que cette opposition de

sens est annulée si *ancien* est qualifié par un adverbe de degré ou s'il est comparé. Cela est évidemment tout à fait logique, les sens de « qui a existé autrefois » et celui de « qui n'est plus » n'étant pas compatibles avec une gradation en plus ou moins. Comparé ou accompagné d'un adverbe de degré, la place d'*ancien* redevient « libre » et l'adjectif « retrouve sa signification intrinsèque de *vieux* (Wilmet 1981:60). Il n'est donc pas sans intérêt de regarder la place d'*ancien* ainsi qualifié. Avec le superlatif, il y a une tendance nette vers l'antéposition: 24 AS/8 SA. La forme comparative semble entraîner la postposition: 0 AS/4 SA. En ce qui concerne l'adverbe *très*, les proportions s'équilibrent: 5 AS/6 SA.

En conclusion, nous dirions, malgré quelques interférences ou ambiguïtés, et malgré quelques expressions figées comme *l'Ancien testament* (où *ancien* s'oppose en fait à *nouveau*), qu'*ancien* est le seul adjectif de nos adjectifs avec une opposition de sens généralisée, sauf lorsqu'il est qualifié par un adverbe de degré ou lorsqu'il est comparé.

Cette influence de *très* et de la forme comparée se fait également sentir avec *populaire*, à la différence près qu'on doit parler d'une extension du sens de l'adjectif dans ce cas. En effet, le sens « propre » de *populaire*, « ce qui appartient au peuple », n'est guère possible pour des raisons évidentes. Une démocratie ne peut guère être « très du peuple ». Qualifié d'un adverbe ou comparé, *populaire* prend dans nos matériaux le sens de *popular* en anglais ou de *populär* en suédois, c'est-à-dire apprécié par beaucoup de gens.

Les trois seules attestations de *populaire* antéposé sont toutes qualifiées d'un adverbe et avec ce dernier sens :

et son très populaire vin blanc
le toujours populaire feuilleton de TF 1
une très populaire émission de l'après-midi.

(on trouve également des exemples postposés : *Cela dit, dans un genre très populaire, ce n'est pas tout le monde qui peut...*

la fête la plus populaire de la saison...).

En revanche, nous n'avons trouvé aucun exemple de *populaire*, postposé ou antéposé, avec ce sens si l'adjectif n'est pas qualifié d'un adverbe ou s'il est comparé. Cela est d'autant plus notable que nous avons inventorié des revues de cinéma comme *Première* ou *Ciné* où les articles sur les vedettes « (très) populaires » ne manquent pas.

Si nous regardons du côté des dictionnaires, Le T.L.F. note bien le sens particulier de « qui a la faveur du peuple; qui est connu, aimé, apprécié du plus

grand nombre ». En épithète, cependant, un seul exemple semble avoir ce sens, sans qu'intervienne le sens « propre » du mot: *élève, professeur populaire*. Le T.L.F. spécifie d'ailleurs que « la popularité se limite à une collectivité réduite ». Le Grand Robert, qui note le même sens, donne également un seul exemple avec *populaire* en épithète dans ce sens: *Henri IV était un roi populaire*. Si nous regardons ensuite dans un dictionnaire plus moderne d'apprentissage, Le Dictionnaire du français vivant (Bordas), l'on constate d'abord que ce dictionnaire donne le sens de « se dit de quelque chose ou de quelqu'un qui plaît en général, qui est aimé, connu du grand nombre ». Mais il est significatif que le seul exemple en soit une phrase avec *très*: *Une concierge très populaire dans son quartier*.

La question qui vient naturellement à l'esprit, c'est de savoir pourquoi la langue n'a pas exploité la place disponible à l'antéposition pour exprimer avec le mot *populaire* le sens anglais ou suédois de l'adjectif correspondant dans ses langues. Cette « omission » de la langue va l'encontre des avis de ceux qui ont vu - et qui ont craint ou dénoncé - l'influence de l'anglais comme un facteur favorisant l'antéposition. S'il y a un mot anglais qui aurait pu se frayer un chemin dans la syntaxe française, c'est bien *popular* et sa forme abrégée *pop*. Que le français semble avoir résisté à cette influence est d'autant plus notable que l'antonyme de *populaire*, *impopulaire*, est également l'antonyme du sens « anglais » et qu'on le retrouve à l'antéposition : « La perte de ce bastion tory est un vote sanction contre la Dame de fer et son *impopulaire* impôt local » (Libération, 24/25 - 3 - 1990). Ajoutons à cela que Le Grand Robert spécifie explicitement que *populaire* dans le sens « anglais » nous vient justement de l'anglais (« 1780; infl. de l'angl. *popular* »). Si nous ajoutons à cela la postposition quasiment obligatoire de *moderne* et la postposition de *puissant* dans son nouveau sens informatique, il semble possible de conclure que l'influence l'anglais sur la place de l'adjectif en français est moins sensible que ne l'ont prétendu - ou craint - certains linguistes.

La modification apportée par l'adverbe *très* et par la forme comparée à la place et/ou au sens de l'adjectif est également intéressant en soi. Forsgren de son côté exprime l'avis que « la réduction du sens de l'adjectif n'est guère compatible qu'avec des adverbes de degré - type *très* » (1978:159). Wilmet note pour sa part que « les intensifs *si* ou *très* annihilent facultativement l'effet "syncatégorématique" (p.ex. une très petite femme = "de très petite taille", mais un très grand homme = de très haute taille ou "d'un exceptionnel génie") et obligatoirement le sens relationnel [du type I] (p. ex. un très ancien moulin = "très vieux") » (1986:155). Reiner note dans le contexte des groupes nominaux

figés, qu' « un moyen de conférer, à un groupe nominal figé le caractère d'une formation spontané (ce qui revient à une augmentation sensible du degré d'autonomie que prennent les deux noms) est de qualifier l'adjectif par un adverbe » (1968:336)

Aucune de ces remarques ne semble cependant apte à expliquer le parallélisme entre *ancien* et *populaire*. En effet, une condition préalable à cette influence de *très* semble être que le sens « propre » de *populaire*, ainsi que le sens « figé » d'*ancien* à l'antéposition, ne se laissent pas combiner avec l'adverbe pour des raisons sémantiques. L'explication de la liberté rendue à ces adjectifs avec l'adverbe *très* et la forme comparée serait donc plutôt à chercher dans la compatibilité sémantique des termes.

Avec *moderne* et *confortable*, il ne sera pas question de l'influence des adverbes, mais plutôt de l'influence prétendue - néfaste - de l'anglais. Nous avons déjà vu que Reiner, dans le sillage de Galliot et d'Etiemble, dénonçait l'abus de l'antéposition de *moderne* (voir 1.4) qu'il considérait comme le signe d'une tendance plus générale. Nous avons également constaté que cette hypothèse ne tenait pas tout à fait debout à la lumière de nos statistiques empiriques. Comme pour *populaire*, les chiffres spécifiques de *moderne* et de *confortable* indiquent clairement qu'il n'y a pas besoin de se faire trop de soucis pour la capacité du français, même dans un domaine aussi déréglé comme celui de l'adjectif épithète, de résister à l'influence de l'anglais. Voici les chiffres:

Adjectifs	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Confortable	16 (125)	33 (12)	10 (10)	60 (5)	11 (91)	29 (7)
Moderne	3 (242)	8 (25)	0 (50)	0 (3)	0 (66)	6 (98)

Il n'y pas de doutes. *Moderne* est - toujours - un adjectif épithète « toujours » postposé, même dans des types de textes évaluatifs comme le sont surtout les guides touristiques. Ajoutons que trois des six cas d'antéposition de *moderne* (sur 214 occurrences en tout) nous viennent d'un même texte et du même auteur, et peuvent sans doute être considérés comme une idiosyncrasie. Avec les trois exemples restants, l'on serait tenté de dire qu'ils illustrent simplement la possibilité théorique - et pratique - de tout adjectif d'être antéposé. En effet, comment expliquer ces cas isolés, sans tomber dans la justification *a posteriori* et dans la tautologie:

La moderne D 786 s'engage dès la sortie N de Saint-Briuec... (B 50)
... autour de laquelle se concentrent le bourg et la très *moderne* station de sauvetage. (B 52)
... et la tour du *moderne* Hilton Madagascar attirent l'attention,... (MA 92)

D'après Togeby, « *moderne*, dans la mesure où il s'apparente à *actuel*, peut passer en antéposition » (1985:183). Comme on peut le constater, aucun de nos exemples ci-dessus ne se laisse expliquer très bien de cette manière.

Même si la fréquence d'antéposition de *confortable* est un peu plus élevée que celle de *moderne* dans nos matériaux, l'explication des cas d'antéposition relève autant du défi. Considérez, par exemple, cette paire minimale, tirée du même texte, un catalogue de voyages:

Confortables salons. (TO 66)
Salons confortables, boutiques et coiffeur. (TO 84)

Signalons cependant un exemple cité par Forsgren:

...il existe bel et bien aux Etats-Unis une *confortable* majorité, « silencieuse » ou non,
glorieuse ou non, qui (Le Monde 8780, p. 4)

Forsgren explique ce cas comme « valeur augmentative/diminutive (1978:94). Il a recours au même principe, ajouté à l'influence du prédeterminant *le*, pour expliquer son autre exemple de *confortable* antéposé (*ibidem*, 124)

C'est ainsi que nous allons découvrir ce qui se passait derrière les *confortables* apparences
(L'Express 1155, p. 49)

Le problème avec ces explications est comment savoir si la valeur augmentative - si l'on admet avec Forsgren que cette valeur est présente - dépend effectivement de l'antéposition de *confortable* ou si cette valeur est le résultat du fait que *confortable* est combiné avec des substantifs plus « abstraits » que ne le sont nos *salons*, *bâtiments*, *appartements*, *moulins* et *catamarans* (tirés de nos exemples d'antéposition). On ne peut pas exclure que l'antéposition en tant qu'indice de valeur *acquiert* sa fonction seulement avec des substantifs d'une catégorie particulière (laquelle?), du moins si l'on veut tenir compte de notre paire minimale ci-dessus (à moins, évidemment, de prétendre que *confortables salons* a plus de valeur augmentative que *salons confortables*).

3. 11 Les adjectifs en -el

Si nous avons choisi de regrouper les quatre adjectifs qui se terminent par la syllabe *-el* - *exceptionnel*, *traditionnel*, *naturel* et *personnel* - c'est parce qu'ils font preuve d'une tendance prononcée pour la postposition. Voici les chiffres:

Adjectifs	Total	Romans	Prose non-littéraire	<i>Le Monde et L'Express</i>	Catalogues de voyages	Guides touristiques
Exceptionnel	12 (216)	0 (17)	20 (35)	8 (28)	3 (95)	34 (41)
Traditionnel	8 (247)	13 (8)	7 (45)	11 (44)	5 (106)	11 (45)
Naturel	1 (173)	3 (59)	0 (31)	0	0 (43)	0 (50)
Personnel	0 (103)	0 (24)	0 (65)	0	0 (7)	0 (5)

Rien de plus naturel (c'est le cas de le dire) que de formuler l'hypothèse que la syllabe *-el* résiste phonétiquement à l'antéposition. En effet, pourquoi *exceptionnel* serait-il presque toujours postposé tandis que ses synonymes *unique* et *extraordinaire*, synonymes presque parfaits dans leurs deux acceptations, ne le sont pas. Quel que soit la théorie choisie, cette divergence semble difficilement explicable (d'autant plus que la longueur de l'adjectif ne peut pas être invoquée à l'appui). La même remarque s'applique aux trois autres adjectifs. Pourquoi ne seraient-ils pas susceptibles de subir la réduction du sens ou de prendre la valeur subjective et appréciative (et donc « *personnel* »!) à l'antéposition (Blinkenberg, Grevisse). Pourquoi ne pourraient-ils pas « entrer en union très intime avec le nom » (Brunot)? Pourquoi ne permettraient-ils pas au locuteur de prendre « une attitude d'absorption » (Reiner) envers le nom? Ou encore, pourquoi ne pourraient-ils pas avoir un rapport d'inhérence par rapport au nom? (Wilmet).

En ce qui concerne *personnel*, l'on pourra objecter que son sens « ce qui appartient à une personne » rend la postposition normale. Seulement, ne doit-on pas se demander pourquoi la langue n'a pas exploité la place libre à l'antéposition pour exprimer le sens figuré et appréciatif qui est présent lorsqu'on parle, par exemple, d'une certaine qualité du service d'un hôtel ou d'un restaurant? En fait, la langue préfère un autre dérivé du nom « personne » pour exprimer ce sens « figuré », *personnalisé*, comme s'il était plus facile de créer un autre mot que d'antéposer *personnel*. On peut également à ce propos relever une remarque de Wagner et Pinchon, à savoir que « *propre*, antéposé, a toujours le sens de *personnel* » (1962:153), ce qui indiquerait que ce n'est pas

le sens de *personnel* qui empêche son antéposition.

Lorsqu'on regarde les exemples du T.L.F. en ce qui concerne *naturel*, on constate d'abord que tous les exemples sont avec postposition de l'adjectif et ensuite qu'il y a des sens de *naturel* qui devraient pouvoir favoriser l'antéposition: « qui manifeste la subjectivité profonde d'un individu, qui échappe aux conventions sociales stéréotypées. Synom. sincère, spontané, vrai ». C'est là, on le convient, un sens qui serait très apte à subir l'influence de la réduction du sens ou d'être teinté d'émotion à l'antéposition. La même question se pose si nous considérons la théorie selon laquelle l'adjectif antéposé forme une unité de pensée avec le nom. Or, il n'est guère possible d'inverser l'ordre dans des expressions comme *allié naturel*, *ennemi naturel* ou *élément naturel*. D'ailleurs, nous aurions donné cher pour savoir quel était le contexte où apparaît le seul cas d'antéposition de *naturel* découvert par Wilmet dans les romans. Lorsqu'on regarde les nom des romanciers, on ne peut s'empêcher d'attribuer cette liberté d'expression à l'un des quatre auteurs suivants: Ionesco, Queneau, Gracq ou Vian.

Exceptionnel et *traditionnel*, on le voit à nos chiffres, ont quelque faiblesse pour l'antéposition.

Prenons *traditionnel* d'abord. Nul doute que la postposition est de règle. Seulement, il y a ici une première curiosité: le taux d'antéposition dans les romans et dans *Le Monde* et *L'Express* égale ou dépasse celui des autres corpus. C'est le monde à l'envers. Encore une fois, nous aurions aimé voir quels sont les noms qualifiés par *traditionnel* antéposé. Cherchant un peu parmi les exemples cités par Forsgren, nous avons seulement trouvé *les traditionnels défavorisés* et *s'étaient livrés au traditionnel échange de cadeaux* (1978:129). Dans nos propres matériaux, les cas d'antéposition semblent cependant s'expliquer par le fait que l'adjectif qualifie un nom suivi d'une expansion ou parce qu'il est déterminé à son tour par *très*: Voici quelques exemples:

dont les dates de départ sortent des *traditionnels* mois de juin et de juillet, (BE 22)

Evénement pour notre *traditionnel* concours des grandes caves. (GAU 35)

le célèbre agneau de présalé et la *traditionnelle* tarte Tatin. (GAU 48)

où les *traditionnelles* crêpes soufflées à la mirabelle. (GAU 60)

lorsque les autres sortent le très *traditionnel* champagne. (VOIL 55)

Cette explication, cependant, ne peut être que partielle. Parmi nos 164 cas de *traditionnel* postposé on trouve plusieurs cas où *traditionnel* qualifie des « noms composés ». Cela voudrait donc dire que *traditionnel* résiste en tant que tel à

l'antéposition. Pourquoi? Signalons également une autre tendance, faible mais contrariante. Parmi les onze cas d'antéposition de *traditionnel*, 7 représentent le cas de plusieurs épithètes.

Avec *exceptionnel* nous revenons à la hiérarchie normale entre les différents corpus. En principe, nous nous trouvons aussi devant un cas différent que celui des trois autres adjectifs puisqu'il s'agit d'un adjectif à deux sens ou à deux valeurs plutôt distincts. Pour les exemples concrets de l'emploi d'*exceptionnel* et de son sens, nous renvoyons au chapitre sur les adjectifs de rareté. Constatons seulement ici que les deux sens possibles n'expliquent pas la forte prédominance de postposition de cet adjectif.

Quoi donc, en résumé, de plus naturel que de conclure que la syllabe *-el* est le facteur qui favorise la postposition dans ces cas? Notons d'ailleurs que ce type d'hypothèse n'a rien de nouveau comme en témoigne cette remarque de Le Bidois: « L'euphonie nous fait encore éviter instinctivement de placer avant le nom un adjectif terminé par la consonne *f* » (1967:96)

Seulement voilà, dans le meilleur des mondes de l'adjectif épithète rien n'est évident. Voici d'abord quelques phrases glanées ici et là, sans trop de difficultés, au cours de la rédaction de ce chapitre:

On se mit à brandir des mots terrifiants, à lancer des arguments d'abordage pour dénoncer les *mortels* dangers du confusionnisme consensuel (de Closets, La Grande Manip, 1990:96)

On demande à l'*éventuel* signataire une réponse immédiate alors qu'il n'a qu'une connaissance superficielle des faits (idem. 34)

Toute *éventuelle* prétention de la poétique conditionaliste à régir la totalité du champ serait donc abusive et littéralement illégitime (G Genette, Fiction et diction, 1991:30)

« Pire » encore, voici les chiffres de Forsgren pour l'adjectif *éventuel*, fort de 58 occurrences dans son corpus: antéposé: 27; postposé: 31 ou, autrement dit, un taux d'antéposition qui atteint près de 50%. A moins de soutenir que le sens hypothétique y est pour quelque chose, notre hypothèse a rapidement pris un coup de vieux. Togeby, en effet, cite *éventuel* parmi les adjectifs qui peuvent s'antéposer en raison de leur valeur adverbiale (1985:187), mais est-ce suffisant? N'oublions pas non plus que le français n'y voit aucun inconvénient à avoir recours à la consonne *-l* justement pour éviter l'hiatus : bel ami, vieil ami.

Certains auteurs argumenteraient sans doute, et Wilmet certainement, que nous n'avons pas besoin d'expliquer la postposition de ces adjectifs dans la mesure où la postposition est la place normale ou la place non marquée de l'adjectif épithète. Il nous semble évident, cependant, que l'on peut difficile-

ment maintenir cette position généralement face à nos adjectifs de valorisation positive. En particulier, cette vue ne peut pas nous aider à comprendre les différences notables entre des adjectifs qui se ressemblent autant qu'*'extraordinaire* et *exceptionnel* ou la postposition « obligatoire » de *naturel*, de *personnel* et de *populaire* dans leur sens « propre ». Il n'est guère satisfaisant de dire, comme le font Wagner et Pinchon, que « quand aucune raison spéciale ne conduit à antéposer l'adjectif épithète, celui-ci se place normalement après le substantif » (1962:155). Si nous devons admettre qu'il y a un facteur, sans doute d'ordre sémantique, qui explique l'antéposition d'un grand nombre d'adjectifs, nous devons également pouvoir expliquer pourquoi certains autres adjectifs ne sont pas pas sensible à l'influence de ce facteur.

Si nous avons discuté cette hypothèse en quelque détail, c'est pour montrer à quel point il peut être difficile de vérifier des hypothèses qui portent sur quelques adjectifs spécifiques ayant quelque propriété spécifique en commun. Mais le lecteur nous aura sans doute déjà devancé et aura formulé une autre hypothèse pour ces adjectifs en *-el*, à savoir l'influence possible du fait qu'ils sont directement dérivés d'un substantif. En effet, les chiffres de Forsgren pour *éventuel* n'infirment pas nécessairement une telle hypothèse, puisque le substantif, *éventualité*, marque la différence par rapport à « son » adjectif. La même remarque est valable pour *réel* qui, comme nous l'avons vu, s'antépose sans trop de difficultés (35% AS). En revanche, l'antéposition facile de *mortel* constitue un petit problème, tout comme l'antéposition régulière de *principal* et peut-être celle de *remarquable* ou de *légendaire*, même si quelques petits changements orthographiques interviennent dans le cas de ces derniers. Il serait en effet quelque peu improbable que l'influence du nom se fasse sentir uniquement là où l'adjectif comporte le nom en entier, sans la moindre transformation.

Mais nous avons également vu avec Wilmet que les noms utilisés comme adjectifs se postposent quasiment toujours. Cela nous semble un argument assez fort pour imputer tout de même la postposition de nos quatre adjectifs en *-el* à leur caractère substantival. Seulement, il nous reste à expliquer pourquoi les adjectifs substantivaux ont tendance à être postposés. Une explication pourrait être formulée en termes d'extension. En effet, si nous comparons l'extension des substantifs et des adjectifs généralement, l'extension des adjectifs est sans doute plus grande que celle des substantifs (certainement dans le cas des substantifs concrets par rapport aux adjectifs comme *bon* ou *extraordinaire*). On pourrait par conséquent penser que les adjectifs substantivaux ont tendance à

garder une extension plus réduite et qu'ils résistent à une « extension » de leurs sens. Cela pourrait expliquer pourquoi *personnel* et *naturel* n'ont pas pu prendre les sens plus figurés qui pourtant semblent être si proches de leur sens actuels.

Cette explication n'est pas entièrement satisfaisant cependant. Si premièrement nous admettons que les adjectifs sont référentiellement autonomes et donc que leur extension se définit par les propriétés auxquelles ils réfèrent (plutôt qu'aux noms), il devient évidemment très difficile de comparer leur extension par rapport à celle du nom. En effet, il s'agit alors de deux catégories bien distinctes. Quelle extension est la plus grande, *insectivore* ou *chaise, bon ou chose*? On conviendra sans doute que ces questions semblent sans réponse. En même temps, cependant, cela constitue un argument pour l'autonomie référentielle de l'adjectif.

4. Quelques facteurs généraux et leurs implications théoriques

4.1 La masse phonique et les adverbes

A travers nos pérégrinations à la recherche d'une explication de la place de certains adjectifs, les évidences de nos matériaux nous ont naturellement amenés à considérer l'influence possible de certains facteurs formels. D'un point de départ résolument généraliste et sémantique, nous avons donc rejoint l'analyse formelle de Forsgren, du moins pour certains aspects et pour certains adjectifs. Il nous paraît en effet incontestable que certains facteurs analysés par lui jouent un rôle important et/ou décisif pour la place d'un certain nombre d'adjectifs.

Mais si nous admettons l'importance de certains facteurs formels pour la place de l'adjectif - et par conséquent l'importance de la contribution de Forsgren à cette question - il est également vrai qu'aucun facteur formel ne peut expliquer le *degré général* d'antéposition d'un adjectif particulier. Nous dirions plutôt que l'influence des facteurs formels est d'autant plus forte que la place de l'adjectif est « variable ». Aussi bien *magnifique*, quasiment toujours antéposé, que *typique*, quasiment toujours postposé, subissent l'influence des masses phoniques relatives, mais ils sont tous les deux nettement moins sensibles à cette influence qu'*agréable*, *remarquable* ou *somptueux*. En revanche, des adjectifs comme *vaste* et *personnel* sont complètement imperméables à l'influence de ce même facteur. De la même manière, c'est l'évidence même qu'aucun facteur formel n'a de prise sur les adjectifs de nationalité ou sur les adjectifs de couleur, ceux-ci étant « toujours » postposés quel que soit le contexte syntaxique. Nous pouvons donc énoncer cette vérité peut-être banale, mais néanmoins significative, qu'aucun facteur formel ne peut constituer une explication suffisante de la place de l'adjectif épithète.

Cette constatation a une implication importante, à savoir que tout calcul statistique qui ne tient pas compte de la résistance propre de certains adjectifs à subir l'influence des facteurs formels risque d'être faussé par ce fait. Cela veut dire qu'il est inutile d'examiner l'influence des facteurs formels sur des adjectifs

qui sont ou bien « toujours » postposés ou bien « toujours » antéposés. Forsgren, et Leischner avec lui, ont donc eu raison de ne pas inventorier certains adjectifs, entre autres les adjectifs élémentaires et les participes passés. L'objection faite par Spang-Hansen à ce propos n'est donc pas justifiée: « Il aurait fallu préciser qu'en excluant les catégories d'adjectifs sur lesquelles la détermination exerce le moins d'influence, on grossit l'effet de la détermination sur le choix de la place de l'adjectif » (1979:76). En réalité, c'est plutôt le contraire qui est vrai et qu'il aurait sans doute fallu exclure plus d'adjectifs dans l'examen de l'influence des facteurs formels que ne l'ont fait Forsgren et Leischner, non seulement les adjectifs élémentaires et les participes passés, mais également tout autre adjectif « toujours » antéposé ou toujours postposé.

Dans le chapitre que voici, nous voulons résumer et préciser nos observations antérieures sur l'influence des facteurs formels sur la place de l'adjectif, en les comparant avec les résultats de Forsgren. Nous regarderons également l'influence possible des adverbes, en particulier de la forme comparée, même si on peut penser que cette influence est plutôt d'ordre sémantique que « formel ». Finalement, nous voulons commenter brièvement le cas de plusieurs épithètes.

Commençons avec la longueur du nom. Nous croyons avoir suffisamment montré l'importance de ce facteur pour ne pas avoir à fournir d'autres chiffres à l'appui. Cela est d'autant moins nécessaire que notre analyse confirme entièrement les résultats obtenus par Forsgren, en particulier en ce qui concerne le cas où le substantif est suivi d'une expansion (cas que nous avons appelé « nom composé » dans le texte pour des raisons de simplicité). Après avoir cité plusieurs auteurs qui sont d'avis que l'expansion du nom favorise l'antéposition, Forsgren conclut à la lumière de ses chiffres: « les faits sont incontestablement là : d'après nos chiffres, la prédominance dans le groupe précédent, de l'ordre SA - trois fois sur quatre - se voit ici changée radicalement en une légère majorité pour l'ordre AS! » (1978, p. 98; voir aussi p. 110 avec le prédéterminant *le*). Forsgren procède ensuite à un examen détaillé de six variantes possibles de l'expansion du nom et découvre certaines variations entre eux.

Nous ne voulons pas contester la réalité de ces variations, mais l'examen de nos propres matériaux nous a convaincu que la longueur du nom en tant que telle est de loin le facteur le plus important pour la place des adjectifs à place « variable ». Si Forsgren n'est pas arrivé à trancher aussi nettement en faveur de cette conclusion, c'est sans doute parce qu'il n'a pas examiné à part les cas où l'adjectif qualifie un nom monosyllabique. Il a pourtant montré généralement

avec des chiffres détaillés que « le français fait preuve d'une tendance nette à préférer l'ordre "masse plus petite - masse plus grande", c'est-à-dire le type masses croissantes » (1978:80-81). Le fait d'isoler le cas des noms monosyllabiques, comme nous l'avons fait antérieurement, lui aurait fourni un argument décisif pour conclure que le facteur rythmique est bien plus important que la nature sémantique de l'expansion du nom et également plus important que la longueur de l'adjectif lui-même.

Que ce soit là la bonne explication est d'ailleurs confirmé par les statistiques de Forsgren et ceux de Wilmet qui montrent que même si les adjectifs les plus courts (et les monosyllabiques en premier lieu) ont tendance à être antéposés, il y a suffisamment de variations pour permettre à Wilmet de conclure que « la masse phonique de l'adjectif [...] semble moins importante que sa fréquence » (1981:31). En jugeant d'après nos propres matériaux, il nous semble possible de préciser quelque peu la question des influences relatives des masses de l'adjectif et du nom. En effet, nous avons vu qu'aussi bien les adjectifs assez courts (p.ex. *étrange*) que les adjectifs longs (p. ex. *extraordinaire*) subissent au même degré l'influence des noms monosyllabiques et des noms avec expansion. En revanche, la situation est plus floue en ce qui concerne les noms qui sont bisyllabiques ou davantage. Cela semble indiquer que tout ce que l'on peut dire avec certitude, c'est que le nom monosyllabique favorise nettement la postposition de l'adjectif et que le nom suivi d'une expansion favorise tout aussi nettement l'antéposition, mais que l'adjectif et le nom s'influencent mutuellement dans les autres cas.

Encore une fois, cependant, il est important de souligner que cette « règle » est seulement valable pour les adjectifs qui admettent « déjà » l'antéposition à un certain degré, sans pour autant être « toujours » antéposés. *Excellent, vaste, magnifique* et *fameux*, pour ne citer que ceux-là, s'antéposent également avec des noms monosyllabiques. Inversement, *typique, original* et *vivant* se postposent le plus souvent même en qualifiant un nom avec expansion.

Cela prouve, comme nous l'avons déjà signalé à plusieurs reprises, que les facteurs formels ne peuvent pas expliquer le degré général d'antéposition d'un adjectif particulier. Il est donc plus correct de dire que les facteurs formels déterminent *les variations* de la place d'un adjectif autour d'un degré général d'antéposition qui est déterminé par d'autres facteurs.

Finalement, nous pouvons rappeler que nos analyses confirment également la conclusion de Forsgren que la nature morphologique de l'adjectif (préfixe *-in*; suffixes *-able, -ent* et *-eux*) joue un rôle insignifiant pour la place de l'adjectif. Si donc nous devons exclure la possibilité d'une explication syntaxique et/ou

morphologique de la place de l'adjectif en général, cela rend en revanche plus probable une explication de caractère sémantique.

Regardons maintenant l'influence éventuelle des adverbes et de la forme comparée. D'abord quelques remarques d'ordre général. Aussi bien dans la littérature spécialisée que dans les grammaires, il y a une tendance à traiter les adverbes et les formes comparées comme des facteurs formels qui influencent la place de l'adjectif par le fait de créer un groupe adjetival complexe et matériellement lourd. Mauger, parmi d'autres, explique ainsi la postposition des adjectifs qualifiés par un adverbe en *-ment* par la simple longueur de ce dernier. Si on ne peut pas exclure que le facteur rythmique joue un rôle également sur ce point, on peut se demander pourquoi on n'a pas examiné davantage les implications sémantiques du fait qu'un adjectif est comparé ou déterminé par un adverbe. Dans les deux cas, le sens de l'adjectif est clairement modifié. Si cette modification du sens de l'adjectif porte à conséquence, on devrait s'attendre à ce que l'influence de l'adverbe et de la forme comparée soit plus généralisée que l'influence du facteur rythmique.

Lorsqu'on regarde le caractère de nos adjectifs de valorisation positive, on comprend que ni les adverbes ni la forme comparée ne sont d'une occurrence très fréquente. En effet, plusieurs d'entre eux sont difficilement compatibles avec une détermination adverbiale. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer l'acceptabilité des groupes nominaux comme **très excellent hôtel*, **le plus immense paysage* ou **le plus superbe panorama*. Il est notable que parmi ceux de nos adjectifs qui admettent facilement l'antéposition et qui sont représentés par plus de 50 attestations, il y en a 25 où nous n'avons trouvé aucun exemple de l'adverbe *très*. Cela contraste avec l'avis de Blinkenberg selon lequel « les adverbes de degré déterminent surtout des adjectifs qui sont en eux-mêmes susceptibles d'antéposition » (1928:121). Ici, il faudra sans doute distinguer entre les adjectifs à sens relatif, dont les adjectifs élémentaires, qui sont compatibles avec les adverbes de degré, et les adjectifs dont le sens même indique un degré très élevé de qualité, qui le sont nettement moins.

On peut noter également à ce propos que les adverbes en *-ment* brillent par leur absence. Sur nos 10 000 exemples en tout, nous n'avons noté qu'une vingtaine, la grande majorité avec postposition. Parmi les autres adverbes, seul *très* est représenté à un degré suffisant pour révéler quelques tendances. En ce qui concerne la forme comparée, nous sommes un peu mieux fournis avec 186 cas en tout, mais inégalement répartis par adjectif. Dans le tableau ci-contre, on trouvera donc uniquement résumés en chiffres les cas de *très*, la forme

comparée et un ou plusieurs épithètes et cela pour un nombre limité d'adjectifs. Ainsi nous avons seulement inclus des adjectifs à plus de 50 occurrences, tout en excluant les adjectifs « toujours » antéposés ou « toujours » postposés. Ce qui nous intéressera en premier lieu, c'est de voir si ces facteurs influencent des adjectifs à grande extension et souvent antéposés autrement que les adjectifs le plus souvent postposés des matériaux de Forsgren. Notons donc d'abord que le taux moyen d'antéposition pour les adjectifs inclus dans notre tableau est de 61,9% dans le cas d'une seule épithète. Le chiffre correspondant pour les adjectifs de Forsgren, rappelons-le, est de 32,8%.

Commençons avec l'adverbe *très*. D'après nos chiffres, il n'y a guère de doute que *très* est un facteur qui favorise la postposition pour cette catégorie d'adjectifs. Le taux d'antéposition général de 61,9% est réduit à 33,7%. On peut remarquer que cette tendance est également nette avec *important* qui tout en admettant facilement l'antéposition est le plus souvent postposé.

Ce résultat contraste avec les chiffres de Forsgren. Aussi bien avec *un* qu'avec *le*, la présence de *très* semble favoriser l'antéposition (dans le cas de *le*, il y a une majorité d'antépositions; voir 1978: p. 161 et 165 respectivement).

Cette différence entre les deux « catégories » d'adjectifs semble confirmer une remarque faite par Blinkenberg: « la présence de l'adverbe [de degré] aura avant tout cette influence sur l'ordre des mots de faciliter la postposition des adjectifs pour lesquels l'antéposition s'est généralisée, mais il arrive aussi que l'adverbe facilite l'antéposition d'adjectifs régulièrement postposés » (1928:121). Forsgren ne note pas cette possibilité que *très* peut influencer la place de l'adjectif dans les deux sens selon l'adjectif qualifié, mais il veut expliquer l'antéposition par le fait que *très*, à la différence de la plupart des adverbes, est compatible avec la réduction du sens de l'adjectif. Wilmet paraît lui aussi accepter comme donnée que *très* favorise la seule antéposition (1981:53). Dans la conclusion, nous proposerons cependant une explication qui pourrait rendre compte de cette double influence de *très*.

Regardons maintenant la comparaison. Une précision d'abord. Dans nos matériaux, tous les exemples sont avec *plus* (et aucun avec *moins*). Comme on le voit, nous avons également distingué entre le comparatif d'une part et deux emplois du superlatif de l'autre, un emploi relatif (*l'un des plus...*) et un emploi absolu (*le plus...*). Cette distinction, qui a également été faite par Forsgren, nous semble intéressante dans la mesure où le sens de l'adjectif est modifié à des degrés divers par les deux constructions. Forsgren est allé encore plus loin en

Tableau montrant les taux d'antéposition et de postposition dans quelques constructions adjectivales

Adjectifs	Une épithète	Plusieurs épithètes	Superlatif absolu	Superlatif relatif	Comparatif	Très
() = nombre						
total d'attestations	AS/SA	AS/SA	AS/SA	AS/SA	AS/SA	AS/SA
Admirable (58)	38/13	6/1		1/0		
Agréable (247)	101/108	20/18	1/3	2/0	0/1	12/17
Authentique (64)	20/17	17/20	1/1			
Célèbre (374)	252/66	48/100	4/16	1/3	1/0	
Charmant (154)	65/25	42/12	0/1	0/1		
Confortable (108)	8/72	3/20			0/1	0/6
Elégant (106)	44/25	26/10	0/2		0/1	2/0
Etonnant (105)	52/47	14/7	0/5	0/2	0/1	
Etrange (82)	43/25	11/3	0/2	0/1	0/1	
Extraordinaire (125)	57/51	13/6	1/2	0/1		
Fabuleux (80)	41/37	9/3	0/2		2/0	
Fantastique (66)	27/30	0/9	0/1			
Gigantesque (72)	39/18	11/6	1/0			
Immense (283)	195/37	44/7				
Important (308)	109/139	49/11	5/21	4/2	0/7	2/9
Imposant (90)	53/21	14/2				
Impressionnant (112)	46/52	7/7	1/5	1/0		1/1
Inoubliable (73)	18/45	2/7				
Intéressant (115)	46/42	18/9	0/7	1/1	0/2	0/5
Large (77)	61/9	7/0	0/2	1/2		1/0
Luxueux (56)	25/15	4/10	1/1	0/1		1/0
Merveilleux (154)	94/26	27/7	2/0	0/1		
Pittoresque (215)	65/88	21/37	0/1	1/4		1/9
Prestigieux (90)	31/42	10/7	1/4	2/1	1/0	
Puissant (83)	39/26	11/7	0/1	2/3		0/4
Ravissant (49)	21/10	15/3		1/0		
Remarquable (165)	83/47	15/12	1/2	1/2		1/0
Riche (87)	48/20	11/9	1/6	4/0		3/2
Somptueux (89)	51/18	15/5	1/1		0/1	
Spectaculaire (65)	28/29	2/6	0/5	2/2	0/1	1/0
Splendide (98)	54/31	11/2				
Superbe (252)	146/51	50/5				
Sympathique (63)	14/33	4/12				
Vaste (220)	151/9	56/4	4/2		0/5	3/0
Total	2155/1324	613/284	25/93	25/25	3/23	28/55
	61,9% AS	68,3% AS	21,2% AS	50% AS	11% AS	33,7% AS

distinguant à l'intérieur de l'emploi absolu les formes avec une expansion du nom et l'emploi purement « élatif » (le superlatif porté à son plus haut degré, sans restrictions).

Lorsqu'on regarde nos chiffres, l'on constate tout de suite que le comparatif et le superlatif en emploi absolu favorisent nettement la postposition; le comparatif un peu plus que le superlatif. En revanche, le superlatif en emploi relatif a nettement moins d'influence sur la place de l'adjectif.

Ces résultats confirment à peu de différences près les chiffres de Forsgren. Il est curieux de noter, d'ailleurs, que les proportions d'antéposition et de postposition dans le cas du superlatif relatif sont exactement les mêmes dans les deux corpus, 50% AS/50% SA.

En ce qui concerne le comparatif, les chiffres concordent également. Dans les deux cas, la postposition est de règle. Forsgren, à la suite d'une remarque de Blinkenberg, « explique » cette postposition par l'étalon-référence, sous-entendu ou explicité, qui fait suite à la construction comparative. Cependant, cette explication laisse ouverte la question de savoir pourquoi l'étalon-référence aurait précisément cet effet.

Avec le superlatif en emploi absolu, nous retrouvons la situation avec *très*. Avec nos adjectifs le plus souvent antéposés, cette construction favorise nettement la postposition. Avec les adjectifs inventoriés par Forsgren, en revanche, le superlatif en emploi absolu se retrouve dans les deux positions, malgré le fait qu'on pourrait, selon Forsgren, « peut-être s'attendre à ce que ce dernier emploi soit particulièrement fréquent en antéposition, cette place de l'épithète étant souvent le résultat de la prépondérance d'une valeur augmentative, intensive chez l'adjectif » (1978:179).

Dans la conclusion, nous proposerons une explication qui pourrait éventuellement rendre compte de toutes ces variations d'emploi.

Finalement, nous ne dirons presque rien du cas de plusieurs épithètes, malgré le fait, souligné par Forsgren et toujours valable, que les études font largement défaut dans ce domaine. Notre seule remarque nous servira d'excuse. En effet, si nous comparons le taux général d'antéposition dans les matériaux de Forsgren dans le cas d'une seule épithète avec celui dans les romans inventoriés par Wilmet dans le cas d'une ou de plusieurs épithètes réunies, l'on constate que l'écart est faible, 32,8% contre 33,56%. Si nous comparons directement les deux cas dans notre propre corpus, l'écart se creuse en faveur de l'antéposition dans le cas de plusieurs épithètes (une différence de 7%). On peut donc dire que le cas de plusieurs épithètes semble favoriser légèrement l'antéposition.

Mais il est évident que de nombreux autres variations spécifiques peuvent se cacher derrière ces chiffres. Pour des précisions, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage de Forsgren.

En attendant plus d'études dans ce domaine, cependant, nous ferons volontiers nôtre la remarque de Blinkenberg selon laquelle « les adjectifs en question gardent leurs tendances générales quant à la place » (1928:180). Ajoutons qu'à force de vouloir épuiser la question de l'adjectif épithète, on risque fort de s'épuiser soi-même avant d'arriver au bout du chemin.

4.2 Les adjectifs à place et à sens indifférents

Nous avons déjà commenté la question de savoir dans quelle mesure il est possible de dire que la place d'un adjectif est « indifférente ». Nous avons argumenté en faveur de la thèse que certains adjectifs dans certains contextes peuvent être placés avant ou après un nom particulier sans aucune différence de sens. Ici, nous voudrions préciser cette pensée.

La première précision concerne la nature même de cette indifférence. Si l'on regarde l'ensemble des paires minimales que nous avons citées, il est évident que la place d'un adjectif particulier *peut* être indifférente du point de vue de la *yntaxe* (même si, dans de nombreux autres cas, la place est « déterminée » par des facteurs d'ordre formel).

Cette constatation, à savoir qu'il n'y a pas de contraintes syntaxiques absolues et généralisées dans le monde de l'adjectif épithète, est un argument en faveur de la thèse que « tout adjectif, dans un certain contexte, peut se placer avant soit après le nom » (Hutchinson, 1969:17).

Le problème avec cette thèse est cependant que nous savons qu'il y a quelques catégories d'adjectifs - les adjectifs de nationalité, la grande majorité des participes passés et les adjectifs dits de « définition » ou de « forme » - qui ne s'antéposent pour ainsi dire jamais. Il faut donc admettre - et essayer d'expliquer - l'existence de quelques contraintes qui pèsent sur ces adjectifs. Nous pouvons cependant être à peu près sûrs que ces contraintes ne sont pas d'ordre syntaxique. En effet, et nous l'avons déjà souligné, un adjectif « toujours » postposé l'est « toujours », indépendamment du contexte

yntaxique où il apparaît.

Si nous voulons expliquer la place de l'adjectif épithète généralement, c'est donc sans doute au niveau sémantique qu'il faudra chercher cette explication (s'il y en a).

C'est dans cette perspective que la question de l'éventuelle indifférence de sens entre les deux constructions prend toute son importance. Si l'indifférence de sens est possible (et réalisée dans des cas concrets), nous savons qu'il n'y a pas de différence de sens *nécessaire* entre les deux constructions. Mais nous devons également admettre qu'il n'y aucun sens spécifique du à la position qui puisse être commun à *tous* les adjectifs, car il ne peut y avoir d'élément commun entre « différence de sens » et « aucune différence de sens ». L'existence de paires minimales sans différence de sens est donc lourde de conséquences pour certaines théories sur l'adjectif épithète, à savoir celles qui accordent un sens sémantique, non pas à la place de tel adjectif, mais à la place en tant que telle, indépendamment de l'adjectif particulier qui occupe cette place.

Ici, il convient d'ajouter une autre précision. Certains auteurs parlent de différence de « valeurs » ou de différences « stylistiques » plutôt que de différence de « sens ». Nous avons déjà exprimé l'avis, partagés par Genette et par Ducrot/Todorov (et par Forsgren, sans doute, entre les lignes) que la seule délimitation possible et cohérente de la stylistique est l'étude de l'ensemble des « traits de style » dans un texte, mais à tous les niveaux de la langue. Nous ajouterais ceci: si la stylistique étudie des effets de sens, fût-ils très subtils, elle est sémantique ou pragmatique. Si elle étudie le rythme ou la « musique », elle est phonologique. Si elle étudie les variations sociologiques, non porteuses de sens, elle est socio-linguistique. Il est d'ailleurs révélateur que Delomier a pu écrire à ce sujet: « Tous les auteurs considérés parlent de déplacement stylistiques, seul A. Blinkenberg propose un cadre explicatif pour ces déplacements » (1980:13), d'ailleurs - pouvons nous préciser - un cadre explicatif fondé sur le sens (voir également Forsgren 1978:11).

En ce qui concerne la notion de valeur, il n'est pas toujours facile de savoir en quoi celle-ci se distingue de la notion du sens. Souvent, « valeur » semble vouloir dire simplement un autre sens, plus général, qui est ou bien la somme d'autres sens plus spécifiques ou bien le dénominateur sémantique minimum. Ainsi, on parle souvent aussi bien du « sens » objectif que de la « valeur » objective de la postposition.

Guiraud, fidèle en cela à Saussure, définit pour sa part la valeur comme la « possibilité d'une certaine opposition » (1970:64). Baylon et Fabre précisent

cette définition: « La valeur est donc une virtualité à la fois du système et de l'usage » (1978:119), en ajoutant d'ailleurs que « cette notion, difficile d'interprétation, donc d'un maniement théorique et pratique délicat, peut rendre service si on conserve le terme de *valeur* dans un sens technique » (*ibidem*). On doit également noter qu'ils citent à cet endroit deux linguistes, Godel et Anacker, qui ont voulu définir la valeur comme une « unité linguistique significative élémentaire appartenant au système de la langue » (*ibidem*).

Il n'est donc pas facile de séparer sens (fondamental) et valeur, d'autant plus que Guiraud, entre autres, affirme qu'ils sont effectivement « inséparables » (1970:64). Le problème peut donc être posé ainsi: s'il y a parfois, comme nous croyons l'avoir démontré, indifférence de sens entre les deux places de l'adjectif, peut-on dire qu'il y a tout de même et nécessairement deux valeurs différentes entre les deux constructions? Peut-être, mais seulement si on fait de la valeur une notion sémantiquement neutre, ou, plus précisément, si on définit la valeur comme une virtualité sémantique qui permet *du* sens - mais non tel sens spécifique - à se constituer.

Ainsi défini, cependant, l'adjectif *différent*, en parlant de deux valeurs aux deux places, devient superflu. Les deux places de l'adjectif ne représentent plus deux valeurs différentes, seulement *la possibilité* de deux ou de plusieurs valeurs. Autrement dit, les deux valeurs ne représentent autre chose qu'une opposition *possible*, non nécessaire, exploitable ou non par l'usage.

Cette vue semble effectivement correspondre aux « évidences » en ce qui concerne l'adjectif épithète. Nous sommes conscients du fait qu'une paire minimale ne prouve rien en soi. Seule l'interprétation (de préférence révélée, non consciente) des locuteurs ayant le français comme langue maternelle peut confirmer définitivement qu'il peut y avoir indifférence réelle de sens entre les deux constructions.

Rappelons cependant qu'il y a des linguistes français qui ont exprimé la même opinion (on peut d'ailleurs noter comme une curiosité que les deux défenseurs récents de la thèse opposée - celle des différences nécessaires - sont étrangers). Guiraud, que nous n'avons pas cité dans ce contexte, est de ceux-là: « Le dynamisme de l'opposition va ainsi en se dégradant, jusqu'au point où, la valeur cessant de s'actualiser, la séquence est indifférente: *un terrible accident/un accident terrible* » (1970:111). Le Bidois, Mauger, Wagner/Pinchon et les auteurs des grands dictionnaires seraient sans aucun doute d'accord avec lui. Tout compte fait, l'idée qu'il peut y avoir indifférence de sens entre les deux places de l'adjectif n'est sans doute pas une idée très nouvelle, ni controversée. Ce qui l'est peut-être, ce sont les conséquences qui en découlent.

4.3 L'extension de l'adjectif

Dans ses *Eléments de Sémantique*, Lyons remarque à propos des notions d'opposition et de contraste: « Nous laisserons à d'autres le soin de s'interroger sur les raisons qui nous poussent à penser en termes opposés, à catégoriser l'expérience en termes de contrastes binaires. Est-ce une tendance universelle qui ne se reflète qu'accessoirement dans le langage, comme une cause produisant son effet; ou est-ce, au contraire, la pré-existence d'un grand nombre de lexèmes opposés dans le langage qui nous amène à dichotomiser, ou polariser nos jugements et nos expériences » (1978:219).

Nous avons déjà vu que cette tendance à considérer les problèmes linguistiques dans une perspective binaire est très prononcée dans le domaine de l'adjectif épithète. Pour cause, nous dira-t-on sans doute. En effet, rien de plus naturel que de supposer que les deux places de l'adjectif représentent également deux valeurs différentes et opposantes ou, du moins, contrastives. Le scepticisme s'impose cependant lorsqu'on considère la liste que voici où sont énumérées les valeurs ou les sens différents qu'on a voulu attribuer aux deux places:

SA: sens... propre, objectif, technique, descriptif, concret, explicatif, discriminatif, « deux unités de pensée », spécifique, qualitatif, analytique.

AS: sens... figuré, subjectif, évaluatif, émotif, normatif, affectif, numérique, intensif, élémentaire, notoire, positif, qualitatif, expressif, « une unité de pensée », générique, dérivé, synthétique.

Si, en commençant cette étude, nous avions eu l'espoir de pouvoir réduire quelque peu cette liste des sens attribués à l'antéposition, en examinant les adjectifs le plus souvent antéposés, nous avons été déçu. Au contraire, nous avons vu que la plupart des « sens » qu'on associe normalement à l'antéposition sont également possibles à la postposition. Et comme si cela n'était pas assez, nous avons dû inclure les sens de « notoriété », de « vérité » et de « grand nombre » parmi les sens antéposés. Nous venons également de voir que l'on peut difficilement parler d'une opposition de sens *nécessaire* entre les deux positions. Et lorsqu'on regarde le caractère varié des adjectifs qui admettent tous l'antéposition, d'*ancien* à *nombreux*, d'*unique* à *innombrable*, d'*étrange* à *célèbre*, de *vieux* (mais pas, justement, *ancien* dans le « même » sens) à *véritable*, de *gigantesque* à *pittoresque*, il ne semble pas très probable qu'il y ait

un type de sens fondamental ou abstrait qui soit commun à tous ces adjectifs.

S'il est vrai, comme nous le croyons, que les deux places disponibles à l'adjectif épithète sont en principe neutres du point de vue du sens - du moins au niveau de la langue - et que les valeurs qu'on leur attribue n'est que le reflet de la variété des nuances de sens *possibles*, comment pouvons-nous alors expliquer l'antéposition - ou la postposition - des adjectifs qui admettent les deux positions?

Comme nous l'avons vu, les facteurs formels d'ordre syntaxique ou morphologique ne peuvent pas expliquer l'antéposition à un niveau général, seulement les variations de place autour d'un degré d'antéposition déterminé par d'autres facteurs. Mais lesquels? Comme Forsgren, Waugh et sans doute Wilmet, nous pensons que le problème de la place de l'adjectif est d'ordre sémantique. Affirmer cela ne mène pas loin cependant. En effet, nous n'avons pas été en mesure d'identifier un quelconque « sens », fût-il à un niveau d'abstraction élevé, qui serait commun à tous les adjectifs épithètes antéposés, y inclus les adjectifs élémentaires. Au contraire, l'existence des paires minimales sans différence de sens prouve qu'il ne peut y avoir de dénominateur commun du point de vue du sens pour l'ensemble des adjectifs.

Que faire alors? Invoquer le seul usage? Ce n'est guère non plus satisfaisant, même s'il n'est pas du tout sûr que toutes les normes honorées par la communauté linguistique soient effectivement motivées. Si cependant nous voulons croire qu'il existe tout de même une explication motivée, possible et plus générale que le seul usage en ce qui concerne la place de l'adjectif épithète, c'est parce qu'il y a *trop peu* de variations dans l'emploi de bon nombre d'adjectifs particuliers. Certes, il y a des différences parfois importantes, et il ne faut pas oublier les hésitations d'emploi relevées par Jolivet, ni les variations entre différents textes à l'intérieur d'un même corpus. Mais même pour des adjectifs d'une occurrence très rare, nous avons vu que le degré d'antéposition se reproduit parfois d'un corpus à l'autre. Nous avons également constaté que la même chose est largement vraie entre des adjectifs qui pourtant s'apparentent du point de vue du sens et/ou de la forme. Autrement dit, s'il est facile d'accepter que l'usage et des normes collectives non-motivées soient responsables de l'irrégularité continue des verbes irréguliers, il est plus difficile d'admettre qu'il n'y ait pas quelque principe ou facteur fondamental qui guide ou oriente, du moins en grande partie, l'emploi de l'adjectif épithète.

Dans les discussions précédentes, nous avons plusieurs fois considéré la

possibilité que l'antéposition - ou la postposition - de quelques-uns de nos adjectifs pourraient s'expliquer par l'extension de l'adjectif lui-même. Dans ce chapitre nous allons essayer de préciser cette notion pour arriver éventuellement à formuler une hypothèse d'ordre général - malgré, avouons-le, toutes nos bonnes intentions dans le sens contraire au début de ce projet.

La première question à soulever sera donc dans quelle mesure on peut légitimement et raisonnablement parler d'une extension qui est « propre » à l'adjectif, à l'adjectif épithète et plus particulièrement aux adjectifs d'ordre évaluatif et appréciatif. D'abord, que faut-il entendre par extension? Il semble possible déjà de distinguer quatre emplois plus ou moins distincts de ce terme : le sens ordinaire, le sens sémantique, le sens logique et le sens informatique.

Il est évident qu'il n'est pas chose aisée de maintenir une distinction claire entre ces différents emplois. On pourrait illustrer la difficulté en citant une phrase de Kleiber dans son ouvrage sur la référence (1981) : « l'extension plus ou moins grande du verbe référer a pour origine... » (p. 12). Il semble clair que Kleiber utilise ici *extension* dans le sens courant, dans la mesure où il exprime lui-même des doutes sur le bien-fondé de parler d'une extension du *verbe* (dans le sens référentiel au moins). Dans le sens courant, donc, l'extension d'un mot signifie que le mot, de manière générale, peut avoir plusieurs sens (polysémie) et/ou qu'il peut désigner plusieurs choses (activités, propriétés, etc.). Dans cet emploi, on peut noter que le terme d'extension n'a pas de véritable antonyme. On parlera simplement d'une extension plus ou moins grande.

Dans le sens logique, introduit par Frege, l'extension est définie comme la propriété d'un *concept*, ou, plus précisément, comme la *classe* d'objets à laquelle le concept correspond dans la réalité. Par compréhension, on entend alors les propriétés qui sont reconnues aux objets qui forment la classe en question (voir, p. ex. Lerat, 1983, von Wright, 1965). Cette notion d'extension a eu une importance considérable pour le développement de la logique formelle des classes.

Il est plus difficile de savoir ce qu'il faut entendre par le concept sémantique d'extension. On peut en effet distinguer deux courants, le premier partant de la grammaire de Port Royal, où le sens du terme d'extension (ou d'étendue) est très proche du sens courant du terme aujourd'hui; le deuxième d'inspiration logique où l'extension est reliée à la fois à la fonction référentielle et à la notion de classe. Entre ces deux courants, on trouve également des formes mixtes. En voici un exemple assez typique: Baylon et Fabre définissent l'extension comme le fait « qu'un signe linguistique peut avoir la faculté de s'appliquer à un

nombre plus ou moins grand d'objets ou de rendre compte d'un nombre plus ou moins grand de situations » (1978:165). On retrouve d'ailleurs exactement la même définition dans le *Dictionnaire de didactique des langues* par Galisson et Coste (1976:209).

Qu'un concept emprunté à la logique doive être adapté pour pouvoir servir dans l'analyse des langues naturelles est sans doute tout à fait approprié. Comme le souligne Tamba-Mecz, une optique logicisante risque « de valoriser les propriétés que ces phénomènes sémantiques partagent avec les langages logico-mathématiques, aux dépens d'autres, qui leur sont spécifiques » (1991:55). Le problème est évidemment de savoir quelles adaptations faire pour que le nouveau concept soit adéquat et opératoire.

Si l'on regarde la définition de Baylon/Fabre citée ci-dessus, on voit tout de suite une différence fondamentale par rapport à la définition des logiciens: chez ces derniers, c'est le concept qui a une extension, alors que chez les linguistes, c'est le signe linguistique. Il y a là une première difficulté, à savoir que parfois l'extension est définie en termes du seul sens, parfois en termes du nombre d' « objets » auxquels peut renvoyer (référer, s'appliquer) le signe. Dans le premier cas, on oppose extension à compréhension (ou intension) et ces deux concepts sont définis en termes du nombre de traits distinctifs du sens, de sa complexité. Plus le sens a de traits sémantiques, de sèmes, moins il a d'extension (et plus de compréhension).

Une variante de cette définition non-référentielle consiste à dire que plus une unité contient d'information, moins elle a d'extension, et inversement. Cette variante est évidemment dérivée en partie de la théorie de l'information, si on prend le terme d'information dans son sens le plus large. Dans la théorie stricte de l'information, telle que celle-ci a été formulée par Shannon et Weaver, le terme d'information n'a rien à voir avec le sens linguistique. En effet, dans la théorie stricte le seul critère du degré d'information d'une unité quelconque est sa probabilité d'occurrence. On pourrait dire, cependant, qu'il y a également une version étendue de cette théorie, où le terme d'information reçoit une interprétation sémantique. D'après cette version de la théorie, il y a également un rapport entre la probabilité d'occurrence (la fréquence), le contenu d'information et l'extension. Ce rapport est le suivant: plus une unité est probable (fréquente), moins elle véhicule d'information et plus grande est son extension (et inversement) (voir Lyons, 1970:64-70).

Dans le cas où l'on fait dépendre l'extension de la fonction référentielle, l'extension est naturellement définie de manière quantitative par rapport au nombre de (différentes classes de) référents auxquels l'unité peut renvoyer (ou

qu'il présuppose). Employée dans ce sens, la notion d'extension implique une relation avec le monde extra-textuel, ce qui a pour conséquence de soulever la question ontologique du mode d'existence des référents.

Il n'est pas clair quels sont les rapports entre le concept d'extension informatique/sémantique et celui d'extension référentielle. Une des différences réside sans doute dans l'extension du concept lui-même, plus précisément dans le fait que le critère sémantique/informatique peut s'appliquer à des unités non-référentiellement autonomes, comme les pronoms, ce qui n'est guère possible avec l'extension définie uniquement en termes de la référence au monde extra-linguistique (du moins pas au seul niveau sémantique). En ce qui concerne les unités qui *ont* une fonction référentielle autonome, on pourrait cependant penser que les deux concepts d'extension décrivent deux versants du même phénomène. En effet, parler d'un sens extensif (ou compréhensif) ou d'une extension référentielle plus ou moins grande revient en pratique souvent à la même chose. C'est parce que le sens des mots comme *truc* ou *chose* est très général (a peu de traits de traits distinctifs, etc) qu'ils peuvent référer à un très grand nombre d'objets (thèse réaliste), de concepts (thèse conceptualiste) ou de noms (thèse nominaliste) (notons que la formulation inverse est également possible: c'est parce que le mot est utilisé pour référer à un grand nombre d'objets, etc. qu'il a un sens extensif).

Paradoxalement, il semble que ce soit la définition référentielle de l'extension qui est la plus discutée et la plus utilisée en linguistique. Comme, en plus, la vue prédominante a été que seuls les noms réfèrent, il n'est pas étonnant que le concept d'extension ait été employé presque exclusivement au sujet des noms et des syntagmes nominaux. Cette tendance se voit illustrée dans les définitions de l'extension où l'on parle presque exclusivement d'une référence à des *objets* ou à des *classes d'objets*.

En revanche, on voit assez rarement la notion d'extension appliquée aux adjectifs, le statut référentiel de l'adjectif étant compris comme dépendant du nom, voire tout simplement comme le nombre de *noms* que l'adjectif peut qualifier. Lorsque, par exemple, Hamaan parle d'une « extension gap » entre les couples d'adjectifs antonymes, il est difficile de savoir dans quel sens elle emploie le terme, étant donné qu'elle ne définit pas par ailleurs les adjectifs en termes d'une extension propre (1991:661). En lisant le résumé historique que fait Wilmet de l'évolution de la notion d'extension, depuis Beauzée jusqu'aux logiciens modernes, l'on est frappé par l'insistance continue sur l'extension définie en termes du nombre d'*objets* (et donc de noms) auxquels un mot (y inclus un adjectif) peut s'appliquer. Wilmet lui-même reprend cette idée

fondamentale lorsqu'il définit à son tour les notions d'extension (en énoncé) et d'extensionnalité (hors énoncé): « L'extensionnalité d'un substantif, d'un *adjectif* [c'est nous qui soulignons] ou d'un syntagme nominal désigne l'ensemble des êtres ou des objets auxquels le substantif, l'adjectif ou le syntagme nominal sont applicables en dehors de tout énoncé. Son complément est l'intensionnalité » (1986:43). On voit où est le problème, car si, à la rigueur, on pouvait appeler la propriété désignée par rouge « un objet », quel serait l'objet désigné par *nombreux*, *célèbre* ou *pittoresque*? Et lorsque plus loin dans son ouvrage Wilmet passe à l'analyse de l'adjectif épithète, on voit réapparaître la même définition de l'extension, mais avec un léger changement significatif. Voici comment est décrite « l'extension » de l'adjectif *éclatant* dans *un éclatant succès* : « éclatant = l'ensemble X_2 des êtres ou des objets (qui sont) éclatants (extension médiate) » (1986:142; c'est encore nous qui soulignons).

On peut également remarquer que Forsgren n'utilise le terme d'extension à aucun moment au cours de sa discussion sur le sémantisme des adjectifs élémentaires. Au sujet de *bon*, il dit pourtant que « la distribution de cet adjectif est quasi illimitée, car l'idée de bonne qualité peut s'appliquer à presque n'importe quelle idée substantivale » (1978:66), caractérisation qui pourrait très bien s'exprimer en termes d'extension dans le sens sémantique. En revanche, l'une de ses hypothèses principales est fondée sur l'idée d'extension (sémantique), mais uniquement en parlant du *nom*, à savoir que « plus le sémantisme du substantif est complexe, plus grande sera la possibilité d'antéposition; inversement, plus l'extension du substantif est grande, plus improbable résultera l'antéposition » (1978:33).

Que cette différence terminologique ne soit pas due au seul hasard est évident lorsqu'on voit Forsgren, dans le même chapitre, parler de « l'extension minimale » du substantif *dièrèse*, tout en décrivant l'adjectif *quadrupède* dans les termes que voici: « ne saurait être attribué qu'à un nombre restreint de substantifs, fait qui est dû à la complexité du sémantème de l'adjectif; il possède plusieurs traits distinctifs, plusieurs caractères » (1978:32).

Notons finalement une autre différence fondamentale entre les définitions de Baylon/Fabre et d'autres définitions d'extension, à savoir que Baylon/Fabre n'utilisent pas la notion de *classe*, pourtant essentielle à la définition de Frege. Or, il nous semble assez évident qu'un critère de catégorie doit être inclus dans toute définition de l'extension, faute de quoi il faudrait dire que l'extension du nom *Chinois* est plus grande que celle du nom *Français*.

Si l'on adopte la vue que le concept d'extension présuppose une fonction référentielle, du moins virtuelle, il est évident que l'adjectif doit posséder une

certaine autonomie référentielle pour qu'on puisse utilement parler de son extension propre. Comme nous l'avons déjà signalé, plusieurs auteurs penchent aujourd'hui dans cette direction (pour les détails, voir Bartning, 1984:186-188; Milner, 1978:198-200 et 294-295; Haamann, 1991:657-659; Kleiber, 1981:41-42 et 60-62; Riegel, 1985:76-81; Aarts et Colbert, 1979).

Mais si ces auteurs s'accordent à reconnaître à l'adjectif au moins une *certaine* autonomie référentielle virtuelle propre, les avis sont plus partagés en ce qui concerne la nature du référent, ou, plus précisément, le type d'objet que presuppose la référence virtuelle de l'adjectif. Ainsi pour Milner, et Kleiber semble lui donner raison, « un adjectif comme *rouge* a comme extension la classe des individus doués de la propriété commune *être rouge* » (Milner, idem, p. 69; Kleiber, idem, p. 61).

Riegel défend au contraire - entre autres contre les nominalistes - l'idée que les adjectifs réfèrent à des propriétés qui doivent être comprises comme des entités véritables dont il faut admettre l'existence: « En définitive, un nom de propriété est un terme universel qui /.../ sert à référer aussi bien aux occurrences des propriétés qu'aux propriétés elles-mêmes. Le langage naturel, qui traite ces dernières comme des entités individuelles d'un type spécial, n'est pas nominaliste » (idem, p. 84). Dans l'optique de Riegel, cette conclusion doit également être valable pour les adjectifs, puisque selon lui « le nom de propriété et l'adjectif correspondant expriment la même notion » (idem, p. 76). Hamaan ne soulève pas directement la question de la référence adjetivale, mais on peut noter qu'elle parle d'un « conceptual difference » entre adjectifs et noms par rapport aux propriétés « exprimées » par l'un et par l'autre (idem, p. 659).

Ici, nous voudrions argumenter, à la suite de Riegel, pour la thèse selon laquelle les adjectifs sont effectivement employés dans la langue naturelle avec une fonction référentielle virtuelle et que leurs référents possibles sont des *propriétés* ou des *qualités* plutôt que les objets qui peuvent posséder ces propriétés ou ces qualités. Nous ne dirons rien de la question ontologique du mode d'existence de ces entités. Notre objectif est bien plus modeste : d'essayer de montrer qu'un adjectif peut virtuellement référer à une ou à plusieurs catégories de propriétés ou de qualités, que différents adjectifs peuvent référer à un nombre différent de propriétés et de qualités, mais que ces propriétés sont plus ou moins inscrites dans le sens même de l'adjectif. Plus particulièrement, nous voudrions soutenir qu'il y a un rapport entre le nombre de propriétés désignées par un adjectif, entre son extension, et le degré de présupposition explicite avec lequel l'adjectif y réfère.

Dans nos analyses d'adjectifs particuliers, nous avons parlé d'une différence en extension entre des adjectifs qui se rapprochent à première vue par leur sens, comme *magnifique/grandiose*, *vaste/spacieux*, *gigantesque/géant* et *bon/beau*. Dans le cas de *magnifique/grandiose* nous avons vu que cette différence pourrait se traduire par une différence entre le nombre de *différentes catégories* de noms que les deux adjectifs pouvaient qualifier. Dans le cas de *vaste/spacieux*, nous avons cru pouvoir montrer par une analyse du sens que la classe des objets *vastes* contenait celle des objets *spacieux*. De la même manière, nous avons suggéré que les adjectifs substantиваux étaient postposés à cause de leur extension réduite, révélée dans le fait qu'ils s'appliquent à une catégorie bien délimitée de noms (*géant, naturel, personnel*).

Ce genre de comparaisons nous semble présenter peu de problèmes par rapport aux définitions d'extension en termes d'objets plutôt qu'en termes de propriétés. Parler de l'extension relative de l'un ou de l'autre adjectif est donc compatible aussi bien avec la définition référentielle qu'avec la définition informatique/sémantique. Il en va tout autrement si nous voulons comparer l'extension d'un adjectif comme *bon* avec celle d'un adjectif comme *rouge*.

Si pour commencer nous adoptons la définition de Baylon/Fabre du concept d'extension, une telle comparaison semble tout à fait possible. Comme *bon*, sans aucun doute, peut « s'appliquer » à « un plus grand nombre d'objets » que *rouge*, on pourrait sans difficulté dire que l'extension de *bon* est plus grande que celle de *rouge*. Cependant, cette définition n'est pas très satisfaisante pour la simple raison, déjà indiquée, qu'elle impliquerait que l'extension de l'adjectif *chinois* est plus grande que l'extension de l'adjectif *français*.

On pourrait essayer de résoudre le problème en ajoutant à la définition la précision « un nombre plus ou moins grand de *différentes catégories* d'objets ». Cette précision n'apporte cependant que peu de secours. Si nous considérons l'ambiguïté d'un syntagme nominal comme *le roi anglais* (voir Bartning, 1984:2), il est clair que la différence référentielle entre les deux interprétations possibles n'est pas localisée dans deux catégories différentes d'objets (ou de noms). Si *anglais* est ambigu (car ce n'est guère *le roi* qui l'est), c'est à notre avis parce que l'adjectif ethnique peut référer à deux *propriétés* différentes, celle d'être roi d'Angleterre et celle d'être anglais. Nous dirions donc que l'ambiguïté de l'adjectif *anglais* dans ce syntagme nominal montre que l'extension référentielle d'*anglais* est au moins « deux », c'est-à-dire qu'il peut virtuellement référer à deux catégories de propriétés différentes. Si en revanche, nous avions défini l'extension d'*anglais* par la classe des *noms* présupposés par l'adjectif, il aurait fallu dire que l'extension d'*anglais* égale « un », ce qui est

contraire à l'ambiguïté présente dans le syntagme même.

Mais s'il semble possible de parler de l'extension référentielle de propriétés pour des adjectifs ethniques, que dire des adjectifs comme *bon* ou *grand* par rapport à *rouge* ou *anglais*?

La plupart des auteurs sont d'avis que les adjectifs évaluatifs (appréciatifs, normatifs, appréciatifs, etc.) sont référentiellement dépendants du nom. Ils sont « syncatégorématiques » dans le sens où l'on ne peut pas décider de leur référence sans faire appel au sens du nom qu'ils qualifient (on doit noter, cependant, que Kleiber caractérise *tous* les adjectifs - et certains substantifs - comme syncatégorématiques, c'est-à-dire qu'ils ne présupposent pas l'existence d'une catégorie référentielle stable et homogène; *ibidem*, p. 66). Cette vue, cependant, ne tient pas à notre avis suffisamment compte de la distinction fondamentale entre référence virtuelle et référence actuelle.

A propos de notre discussion ici de la prétendue différence en extension entre *rouge* et *bon*, Forsgren (communication personnelle) a proposé comme une possibilité les définitions suivantes de l'extension des deux adjectifs: « *rouge* : présuppose tous les objets qui ont la couleur 'rouge' = *un* trait sémantique; *bon* antéposé : présuppose la classe de tous les objets qui peuvent être évalués positivement = *un* trait sémantique ». Autrement dit, Forsgren suggère qu'il n'y pas de différence extensionnelle entre ces deux adjectifs.

Mais on doit, nous semble-t-il, noter la différence significative entre les deux définitions ; différence qui nous semble motivée: « qui *ont* » dans le cas de *rouge*, « qui *peuvent* » dans le cas de *bon*. En effet, nous voulons soutenir que cette potentialité référentielle indiquée par *pouvoir* dans le cas de *bon* est déjà inscrit dans son sens. Virtuellement, il y a bien une différence référentielle entre *bon* et *rouge*; *bon* peut s'appliquer à un grand nombre de différentes qualités ou propriétés, *rouge* « seulement » à la couleur 'rouge' (soulignons tout de suite cependant que la fonction référentielle de *bon* est loin d'être sa seule fonction importante). A la différence de *bon*, nous pouvons spécifier *a priori* le type de référent de *rouge*, à tel point qu'il semble singulier de dire que *rouge* « peut » référer à la couleur rouge. *Rouge* réfère à une propriété, tandis que *bon* peut y référer. Dans ce sens, on peut difficilement appeler *rouge* un adjectif syncatégorématique, comme le fait Kleiber, puisque *rouge* présuppose effectivement une catégorie référentielle stable et homogène (c'est d'ailleurs aussi la conclusion de Stati: « le sens des adjectifs de couleur est relativement indépendant du sens de leurs noms régents (en tous cas, ils sont catégorématiques) » (1979:12). En revanche, le terme convient parfaitement à *bon* et aux autres adjectifs « évaluatifs ». Dire cela, cependant, nous semble

revenir à dire que *bon* peut, virtuellement, référer à ou s'appliquer à un plus grand nombre de propriétés que *rouge*.

Si on a tendance à refuser aux adjectifs en général, et aux adjectifs syncatégorématiques en particulier, une fonction référentielle, c'est sans doute d'une part parce que nous ne pouvons pas spécifier *a priori* la nature exacte des référents, et de l'autre, avec les mots de Kleiber, parce qu'ils réfèrent virtuellement à des objets (c'est-à-dire dans notre optique des propriétés ou des qualités) « qui passent pour être moins réels » (ibidem, p. 58),

Milner, et Kleiber avec lui, définissent l'autonomie référentielle comme le fait qu'on peut délimiter *a priori* le type de leur référence actuelle possible /.../ en dehors de l'acte d'enonciation ». D'une part, cependant, on peut se demander quel est le statut exact de ce critère apriorique. D'où vient que nous avons l'impression de pouvoir spécifier « *a priori* » le type de référent de certaines catégories de mots? Est-ce vraiment une propriété inhérente aux items lexicaux? Puisque, comme l'a montré Kleiber, « la fonction référentielle nous renvoie obligatoirement à un monde extra-linguistique » (1981:27), on pourrait en effet se demander si ce qui *apparaît* comme une propriété inhérente n'est en réalité qu'une *construction* à partir de toutes les références *actuelles*. S'il en est ainsi, il n'y a pas de différence fondamentale sur ce point entre un nom comme *chaise* et un adjectif comme *bon*. La différence résiderait plutôt dans le fait que les références actuelles de *bon* sont d'une telle variation que nous ne pouvons les résumer ou les spécifier de manière adéquate. D'autre part, ce n'est pas parce que nous ne pouvons spécifier *toutes* les références virtuelles d'un adjectif comme *bon* que nous ne pouvons en spécifier *aucune*. La différence entre les adjectifs et les noms nous semblent à ce propos plutôt une différence de degré.

En résumé, nous opterons donc provisoirement pour le schéma suivant: plus la référence d'une unité linguistique est explicitement présupposée, homogène et stable, plus elle a de compréhension, plus elle contient d'information, moins elle est fréquent (et probable) et moins elle a d'extension. Et inversement: plus la référence d'une unité linguistique est implicitement présupposé, hétérogène et variable, moins elle a de compréhension, moins elle contient d'information, plus elle est fréquent (et probable) et plus elle a d'extension.

Il est évident que nous ne pouvons prétendre avoir résolu par ces quelques réflexions le problème de la fonction référentielle des adjectifs. Cela demanderait sans aucun doute un ouvrage de la taille et de la qualité de celui écrit par Kleiber sur la référence des noms. Ce que nous avons voulu montrer, c'est qu'on peut raisonnablement parler d'une extension propre à l'adjectif aussi

bien (1) en termes du nombre de différentes propriétés et de qualités auxquelles l'adjectif peut virtuellement référer et (2) en termes du contenu d'information qu'ils véhiculent. Mais nous avons également voulu montrer qu'on peut raisonnablement comparer l'extension de différents adjectifs selon le nombre de différentes propriétés que l'adjectif présuppose ou peut présupposer.

Nous reconnaissons volontiers que ce concept d'extension à deux faces n'est pas suffisamment exact et spécifié pour pouvoir être soumis à une vérification de caractère statistique et qu'il faudra se contenter souvent d'appréciations qui, tout en étant explicites et fondées sur des données empiriques établies, seront seulement contrôlables de manière intersubjective et intuitive. A nos yeux, cependant, cela n'atteint pas nécessairement la validité du concept. Dans le domaine du sens, nous le savons, il y a une bonne partie de flou et d'indétermination qui nous autorise à mettre en doute la présupposition que celui-ci soit organisé de manière systématique et calculable. Ou comme le dit Lyons : « Notre description de la langue ne doit pas être plus précise que le système linguistique dont elle constitue un modèle » (1978:167).

5 Hypothèse et vérification

5.1 Hypothèse

A la lumière des remarques précédentes et de nos matériaux empiriques, nous prendrons le risque de formuler l'hypothèse suivante pour expliquer la place de l'adjectif en français:

Hypothèse: *Plus l'extension d'un adjectif épithète est grande, plus sa probabilité d'antéposition sera forte.*

Quelques précisions s'imposent tout de suite. Premièrement, cette hypothèse se propose seulement d'expliquer *la place* de l'adjectif épithète, non le sens spécifique de l'adjectif épithète en antéposition. Il nous semble avoir suffisamment démontré qu'il n'y a pas de sens ou de valeur qui soit commun et identique à tous les adjectifs épithètes qui admettent l'antéposition. Malgré cela, il y a certainement un rapport entre l'extension d'un adjectif et le type de sens qu'il peut y avoir aux deux places. Ce n'est certes pas un hasard si les valeurs qu'on a voulu attribuer à l'antéposition et à la postposition respectivement - comme l'illustre la liste donnée ci-dessus - présentent un certain air de famille. On pourrait dire que certains types de sens sont plus compatibles avec une grande extension que d'autres. Cela nous permet de formuler deux hypothèses secondaires, dont la première est celle qui suit :

Première hypothèse secondaire: *Si un adjectif à grande extension peut avoir deux ou plusieurs sens (ou nuances de sens), il est plus probable de voir le sens le plus extensif localisé à l'antéposition et le sens le moins extensif à la postposition.*

Cette hypothèse exprime donc une tendance, non une nécessité.

Une autre précision concernant l'hypothèse principale: elle n'établit pas de rapports directs entre *le degré* d'antéposition et *le degré* d'extension pour chaque adjectif particulier. En ce qui concerne le degré d'antéposition, nous formulerons plutôt l'hypothèse secondaire que voici:

Deuxième hypothèse secondaire: *Le degré moyen d'antéposition d'un adjectif particulier est en grande partie déterminée par le degré d'extension de l'adjectif, mais peut être modifié par d'autres facteurs, notamment la fixation d'une opposition de sens binaire, l'influence des masses (relatives) du nom et de l'adjectif, l'extension du nom, etc.*

La troisième précision de notre hypothèse principale concerne la validité de son inversion possible, à savoir que moins un adjectif a d'extension, plus probable sera sa postposition. Cette hypothèse n'est valable que dans une certaine mesure. En effet, nous ne voulons pas soutenir que tous les adjectifs qui sont toujours postposés ont *la même* extension. Dans ce sens, notre hypothèse principale est compatible avec la théorie que la postposition est la place non-marquée de l'adjectif, mais seulement en partie.

Quatrième précision au sujet de notre hypothèse: elle prétend en effet expliquer la place de l'adjectif en général, ou, autrement dit, expliquer la place de *tous* les adjectifs épithètes. Cela veut donc dire qu'elle devra pouvoir expliquer notamment les règles descriptives et empiriquement fondées de l'emploi de l'adjectif épithète, non seulement celles que nous avons décrites au sujet des adjectifs de valorisation positive, mais également celles portant sur la postposition des adjectifs de couleur, sur la postposition des adjectifs de nationalité ou de l'antéposition des adjectifs élémentaires. Ces prétentions sont sans doute démesurées, mais disons tout de suite que nous serons satisfaits si notre hypothèse peut être comparée favorablement avec celles proposées par nos prédecesseurs.

Parmi les spécialistes de l'adjectif épithète, H. Weinrich semble être le seul à avoir parlé explicitement de l'extension de l'adjectif lui-même comme un facteur déterminant sa place (1966; voir également Reiner, 1968:293-295 et Forsgren, 1978:70-71). Ainsi il écrit à propos de *grand*: « Il est visiblement impossible de tirer une notion précise de grandeur de la seule information contenue dans l'adjectif antéposé *grand*: Cette information est extrêmement faible et peut être évaluée voisine de l'information contenue dans un morphème tel qu'un article, un pronom, ou un préfixe » (1966).

Partant d'une perspective structuraliste dans la lignée de Martinet, Weinrich distingue les morphèmes (articles, adjectifs pronominaux et numéraux, etc.), toujours antéposés au nom, et les lexèmes (le participe, l'adjectif élargi d'un complément, etc.), toujours postposés. Il montre ensuite que « l'extension sémantique » des morphèmes est beaucoup plus élevée que celle des lexèmes et

il conclut: « Apparemment, l'adjectif, de par sa place variable, se range ou dans l'une ou dans l'autre des classes de monèmes. L'adjectif antéposé fait fonction de morphème, tandis que l'adjectif postposé fait fonction de lexème » (1966:85).

On voit où sont les points communs entre notre hypothèse et celle de Weinrich. Elles se distinguent cependant par le fait que Weinrich veut *identifier* les épithètes antéposées avec les morphèmes, - « ils partagent tous les traits communs », écrit-il, alors qu'il est évident que les épithètes remplissent d'autres fonctions que les morphèmes à l'antéposition. Nous serions donc d'accord avec Forsgren pour dire que « la théorie de la "morphématisation" n'est guère applicable à tous les cas d'antéposition » (1978:71).

On doit noter que Sciarone a critiqué les thèses de Weinrich, entre autres parce que « la notion d'information n'est pas identique avec la notion de sens ou de signification (...) la quantité d'information est une mesure de probabilité » (1967). Comme nous l'avons vu, cela est sans aucun doute correct par rapport à la théorie stricte de l'information. Cependant, cela ne prouve pas, justement, qu'il n'y ait pas *aussi* un rapport entre le degré d'information au sens sémantique et la fréquence ou la probabilité. Il est, en tous cas, difficile de nier que la plupart des morphèmes sont d'un emploi très fréquent et, pris individuellement, plus fréquent que tout lexème. C'est, nous semble-t-il, dans ce sens qu'il faut interpréter Weinrich lorsqu'il écrit, par exemple, que « l'information contenue dans un morphème est très faible, tandis que l'information contenue dans un lexème comme *poète* est considérablement plus forte » (1966).

Nous ne trouvons pas non plus tout à fait justifiée l'appréciation de Reiner lorsqu'il affirme que le résultat de Weinrich « est essentiellement le même que celui auquel M. Blinkenberg avait abouti en 1933 », seulement « avec des réserves plus prudentes de la part de Blinkenberg » (1968:295). En ce qui nous concerne, nous voudrions plutôt prétendre que Blinkenberg n'est pas allé assez loin dans sa pensée, se confinant malgré tout dans le domaine des sens spécifiques, même « réduits » et ne tenant pas assez compte du fait que le sens réduit est tout à fait possible à la postposition. Weinrich, en revanche, est clairement allé *trop* loin en réduisant l'extension des adjectifs régulièrement antéposés à des morphèmes.

Mais on doit noter d'ores et déjà que Blinkenberg établit explicitement - mais en passant et sans l'exploiter par la suite - un rapport entre le sens d'un adjectif antéposé et son extension (dans le sens sémantique) : « Le sens de l'adjectif antéposé est donc beaucoup plus général que celui de l'adjectif postposé : il a en

même temps beaucoup moins de contenu - rapport ordinaire entre l'extension et la compréhension de nos idées » (1928:47-48). Ajoutons aussi que Sciarone a formulé une théorie similaire sur beaucoup de points à celle de Blinkenberg. La thèse principale en est la suivante : « Plus un adjectif a pour fonction de dégénéraliser le sens du substantif, plus l'adjectif a l'occasion d'être postposé. Moins un adjectif dégénéralise, plus un adjectif a l'occasion d'être antéposé » (1967:593). Par le pouvoir généralisant d'un mot, Sciarone entend que le mot ne peut jamais désigner un objet dans la réalité, c'est-à-dire avoir un référent actuel, sans que le mot soit rendu plus spécifique et déterminé. Selon Sciarone, l'un des moyens linguistiques pour dégénéraliser un mot est justement l'ordre des mots. Cette thèse de Sciarone est cependant exprimée dans des termes vagues. Elle rencontre d'ailleurs le même problème que celle de Blinkenberg dans la mesure où Sciarone attribue une fonction particulière à l'antéposition, à savoir celle du jugement du locuteur sur quelque chose (là où Blinkenberg parle de l'émotion du locuteur).

Finalement, on peut se demander si notre hypothèse est compatible avec celles émises par Wilmet et par Waugh qui, tous les deux, ont recours au concept d'extension dans leur analyses. En effet, aussi bien Wilmet que Waugh définissent le rapport entre le substantif et l'adjectif en termes d'intersection entre deux ensembles. Waugh établit également un rapport entre l'extension et la place marquée ou non-marquée d'une unité linguistique. Elle écrit notamment : « It follows directly, then, that an unmarked form carries a lesser amount of information, a lesser specificity, is vaguer than the marked forms to which it is opposed. Due to this lack of specificity, the unmarked form often (but not always) can have a wider range of application than the marked forms » (1977:63). Si ces propos ressemblent étroitement à ceux de notre hypothèse, il y a cependant une différence radicale entre les deux étant donné que pour Waugh l'antéposition de l'adjectif est l'ordre marqué (*idem*, p. 70). De toute évidence, donc, l'hypothèse de Waugh n'est pas compatible avec la nôtre; elles sont même contraires, puisque la nôtre attribue à l'antéposition le sens qui est « vague, less specific » et avec un champ d'application plus grand.

En ce qui concerne Wilmet, nous avouons avoir certaines difficultés à voir quel pourrait être le rapport entre sa théorie et notre hypothèse. Nous avons déjà indiqué une difficulté avec son explication de la place de l'adjectif en termes logiques d'intersection (SA) et d'intersection + inclusion (AS) (voir supra, p. 26). Cependant, l'explication de Wilmet peut néanmoins être compatible avec notre hypothèse si on interprète cette explication non comme la *cause* de la place de l'épithète, mais comme la description (logique) des *conséquences* du

placement de l'adjectif. Dans son dernier article tout récent (1993), Wilmet lui-même semble pencher dans cette direction. En effet, pour expliquer la raison de l'antéposition de l'adjectif, Wilmet élève ici à une dignité supérieure des facteurs qui jouaient un rôle secondaire dans ses théories antérieures : la neutralisation et la spécialisation (notons aussi qu'il reconnaît explicitement dans cet article la possibilité d'indifférence sémantique et de synonymie entre les deux places de l'adjectif). Encore une fois, il est difficile de savoir si ces deux facteurs, ou « clés » dans la terminologie de Wilmet, se laissent incorporer à notre hypothèse, mais on peut constater qu'ils impliquent tout de même une notion de sens impliqué au nom et un contenu d'information faible. Dans ce sens donc, on pourrait peut-être parler de compatibilité avec notre hypothèse ci-dessus.

5.2 Vérification de l'hypothèse

Il est évident que ces théories, et surtout celle de Blinkenberg, apportent quelque soutien à l'idée selon laquelle l'extension de l'adjectif a une influence quant à la détermination de la place de l'adjectif. Mais il y a également un certain nombre d'arguments d'ordre général qui peuvent appuyer notre thèse. Nous avons déjà vu, négativement, que ni la syntaxe ni le sens ne pouvaient suffire à fonder une explication *générale* de la place de l'adjectif.

Positivement, nous pouvons d'abord invoquer le fait que le français tend à commencer avec les mots à grande extension et à les faire suivre par les déterminations qui réduisent leur extension. Ensuite, les signes grammaticaux dépourvus de fonction référentielle ont tendance à être antéposés. Comme le dit Tamba-Mecz : « Le signe grammatical peut ne pas être intégré dans le mot et n'intervenir qu'au niveau du syntagme, en tant qu'enclitique antéposé au nom (articles, prépositions) ou au verbe (prénoms conjoints), ou encore au niveau de la "proposition" (négation, interrogation, conjonctions de "subordination", de "coordination", etc. /.../ Tout se passe en fait comme si la grammaticalisation, consistant essentiellement en un décrochage référentiel et une intégration paradigmique, se greffait sur des formes verbales existantes, en privant ces dernières de toute fonction référentielle, par un processus d'abstraction continu » (1991:76-77).

Finalement, nous avons déjà signalé que la statistique linguistique a pu établir

qu'il y a « un rapport fréquence/extension sémantique - les mots les plus fréquents sont ceux susceptibles du plus grand nombre de significations » (Guiraud, 1960:30). Wilmet de son côté a constaté qu'il y a un lien entre la fréquence d'emploi de l'adjectif épithète et son antéposition (1981). Cela est d'ailleurs corroboré par nos propres chiffres. Si l'on regarde la fréquence moyenne des vingt adjectifs les plus antéposés, dans les cinq corpus confondus, on arrive à une fréquence moyenne de 256 attestations par adjectif. Le chiffre correspondant pour les vingt adjectifs les plus postposés est de 96,3. Autrement dit, si les adjectifs les plus fréquents ont tendance à être antéposés et s'il est vrai que les mots les plus fréquents généralement sont également les mots les plus extensifs, le corollaire doit être que les adjectifs qui sont antéposés sont également les adjectifs à grande extension.

A la lumière de ces tendances générales, il nous semble légitime non seulement de formuler l'hypothèse que nous avons vue, mais également de suggérer que notre hypothèse ne concerne qu'un cas particulier d'une tendance plus générale. Ce qui vient d'être dit semble indiquer qu'il peut y avoir un rapport entre l'ordre des mots, l'extension de ceux-ci, leur fonction référentielle, leur degré d'information et leur fréquence. Autrement dit, que l'ordre des mots serait un système séquentiel pour le traitement d'information. Formulée sous forme d'hypothèse (aventureuse, nous le reconnaissions), on aurait donc les rapports suivants:

Favorise l'antéposition: grande extension, compréhension réduite, référence hétérogène et variable, contenu d'information réduit, grande fréquence.

Favorise la postposition: extension réduite, grande compréhension, référence homogène et stable, grand contenu d'information, fréquence réduite.

Notons à ce propos que Harris a récemment proposé une théorie générale et formelle de la syntaxe où la syntaxe est vue comme une séquence ordonnée d'après les principes de la théorie de l'information (1991). Il est à remarquer, cependant, que Harris voit dans les séquences des mots un objet mathématique régit en premier lieu par les déviations d'une probabilité égale pour toutes les unités. Il est certes trop tôt pour juger de la viabilité de cette théorie - et encore plus de sa pertinence pour le problème de l'adjectif épithète en français - mais le projet de Harris montre néanmoins la possibilité d'une application linguistique de la théorie de l'information.

Signalons enfin une autre tentative, toute récente, par Ferris d'expliquer l'ordre des mots, et d'ailleurs la syntaxe en général, en termes sémantiques

(*The Meaning of Syntax. A Study in the Adjectives of English*, 1993). Malheureusement, cet ouvrage a été publié trop tard pour nous permettre d'en tenir compte ici. On peut cependant noter que même si la théorie de Ferris ne fait guère état de la notion d'extension comme facteur déterminant l'ordre des mots, elle laisse la porte ouverte à l'idée que « syntactic relations are artefacts of the human apparatus for processing information » (idem, p. 188).

Etant donné que la théorie de la réduction du sens, et ses variantes, constitue depuis longtemps la principale explication de l'antéposition des adjectifs analysés ici, notre première priorité sera de montrer que notre hypothèse permettra une explication plus large des mêmes faits. Car même si la théorie de la réduction du sens ne peut pas expliquer un certain nombre de problèmes, on ne peut pas pour autant nier qu'elle rend compte d'une tendance assez nette et réelle, confirmée par nos matériaux empiriques, à savoir l'antéposition fréquente d'un grand nombre d'adjectifs « à sens réduit ».

Rappelons d'abord la formulation de Blinkenberg de cette théorie (qu'il appelle d'ailleurs lui-même modestement une « hypothèse de travail ») : « Plus le sens d'un adjectif se réduit à ne contenir qu'une notion tout à fait générale de qualité, de quantité, de degré, d'identification ou de nombre, et plus cet adjectif tend vers l'antéposition » (1928:51-52).

La parenté entre notre hypothèse et celle formulée par Blinkenberg saute aux yeux. Il suffirait, pour les faire coïncider, de préciser qu'un adjectif qui ne contient qu'une notion tout à fait générale de qualité, etc. est aussi et avant tout un adjectif à très grande extension. A la différence de celle de Blinkenberg, cependant, notre hypothèse ne fait pas dépendre l'antéposition de la *réduction* d'un « autre » sens, normalement localisé à la postposition. Remarquons cependant que la formulation de Blinkenberg est un peu ambiguë en ce qui concerne le problème de cause et d'effet. Nous serions seulement d'accord avec lui pour dire qu'un adjectif à grande extension a tendance à être (aussi) antéposé, non que l'antéposition ait nécessairement pour *effet* d'augmenter l'extension de l'adjectif. Autrement dit, l'antéposition dans notre optique est l'indice d'une grande extension générale de l'adjectif, non la cause de cette extension. Cela dit, comme l'implique notre hypothèse secondaire, un locuteur peut sans doute antéposer un adjectif pour indiquer par là que l'adjectif devrait être interprété dans un sens plus extensif.

Ainsi formulée, notre hypothèse permet d'expliquer non seulement l'antéposition fréquente des adjectifs comme *superbe*, *magnifique*, *merveilleux* et *excellent*, mais également l'antéposition des adjectifs élémentaires (à la

différence de la théorie de l'attraction analogique de Togeby). Elle peut nous permettre aussi, à la différence des théories citées, de comprendre la différence importante en taux d'antéposition entre des adjectifs qui pourtant semblent proches du point de vue de leurs sens (comme *magnifique/grandiose*, *vaste/spacieux* et *gigantesque/géant*).

Surtout, notre hypothèse peut rendre compte des paires minimales sans différence de sens. En effet, si l'on voit dans l'extension total d'un adjectif le facteur le plus important qui « détermine » sa place généralement, on ne présuppose aucune différence de sens *nécessaire* entre les deux places. De telles différences de sens ont certainement tendance à se développer dans la mesure où l'antéposition signale une plus grande extension que la postposition, mais cela ne veut pas dire que l'opposition de sens se réalise dans chaque cas particulier ou pour chaque adjectif spécifique.

On appelle parfois « adjectifs relatifs » (ou « normatifs ») les adjectifs qui presupposent une norme, et parmi eux la plupart des adjectifs élémentaires. Wilmet a examiné cette catégorie d'adjectifs à la lumière de ses statistiques pour voir si la relativité est un facteur qui favorise l'antéposition. Il constate cependant que « la réalité brouille les pistes » puisque « certains adjectifs relatifs se postposent plus souvent qu'ils ne s'antéposent » (1981 : 27). Ces différences pourraient également s'expliquer en termes d'extension. En effet, la notion de norme et celle d'extension sont certainement liées. Plus une norme est fondée sur des critères objectifs, intersubjectivement reconnus et facilement mesurables, moins grande sera sans doute l'extension de l'adjectif qui en dépend. Dans ce sens il n'est pas étonnant que les adjectifs de température - admis jusque dans la langue scientifique à la différence de nombreux autres adjectifs relatifs - se postposent plus souvent que des adjectifs comme *grand* et *bon*.

Un problème particulier concernant les adjectifs relatifs est l'antéposition « obligatoire » de *nombreux* au pluriel. En effet, d'après notre définition, il semble peu adéquat de dire que *nombreux* puisse désigner un grand nombre de propriétés différentes. *Nombreux* est d'ailleurs parmi les adjectifs qu'on invoque souvent pour montrer que les adjectifs n'ont pas de référence. Il nous est cependant tout à fait possible de spécifier la référence de *nombreux*, même *a priori*, à savoir celle de « grande quantité ». Seulement, nous ne pouvons appliquer ce critère sans nous appuyer sur une norme de ce qui doit être compté comme « grande quantité » dans chaque situation spécifique (voir Wilmet 1981:22). On pourrait donc dire que *nombreux* peut virtuellement désigner un très grand nombre de *différentes* quantités absolues ou, tout simplement, que

nombreux est éminemment un adjectif relatif. Dans ce sens, on peut concevoir *nombreux* comme un adjectif à grande extension, au même titre que *bon*.

Regardons maintenant quelques-unes des « règles » traditionnelles qui décrivent la place de certaines épithètes. Avant cela, il est cependant important de souligner que le but de ces vérifications sera de montrer que notre hypothèse est compatible de façon générale avec les données empiriques, non qu'elle explique chaque cas particulier. Comme nous l'avons formulée, cette hypothèse prédit des tendances plutôt que des répartitions en pourcentage entre l'antéposition et la postposition dans des cas spécifiques.

A la lumière de notre hypothèse, il semble par exemple tout à fait normal de voir les compléments prépositionnels se postposer; ceux-ci réduisant effectivement l'extension de l'adjectif (*unique au monde*, *agréable à voir*, *idéal pour les vacances*, etc.). Il faut cependant bien distinguer les compléments prépositionnels *de l'adjectif*, qui entraîne toujours la postposition de l'adjectif, et les compléments prépositionnels *du nom*, qui modifie la place de l'adjectif en premier lieu par leur masse phonique. Si la place de l'adjectif avec un nom composé est plus libre, c'est justement parce que l'extension de l'adjectif reste la même, quelle que soit sa place par rapport à un nom spécifique.

La postposition des adjectifs techniques et des adjectifs dits « de catégorie ou de définition » s'expliquent naturellement par leur extension réduite. Voici une remarque révélatrice de la part de Le Bidois concernant ces adjectifs : « C'est sans doute avec ces adjectifs que se manifeste le mieux la valeur restrictive de l'épithète postposée: l'adjectif n'ajoute plus au nom une indication accessoire et complémentaire, il l'individualise nettement et apporte à l'extension générale du nom commun une précision très nécessaire » (1967:87). Nous dirions donc que l'extension du substantif est réduite parce que qualifié dans ce cas d'un adjectif à extension réduite.

Ce raisonnement peut également résoudre un paradoxe avec les définitions de l'extension de l'adjectif dans les seuls termes du nombre de différents noms auxquels celui-ci peut s'appliquer. En effet, la plupart des linguistes s'accordent à reconnaître que l'adjectif a pour fonction de réduire l'extension du nom. On pourrait même aller jusqu'à dire que *tous* les adjectifs réduisent l'extension du nom, que ces adjectifs soient antéposés ou postposés, mais qu'ils le font à des degrés divers. Dire cela, cependant, doit supposer que l'adjectif a une certaine autonomie référentielle propre. Si nous comparons *de rares voitures* et *des voitures rouges* - ou *d'extraordinaires voitures* et *des voitures russes* -, il doit

être clair que l'extension de ces noms diffèrent. Comment pouvons-nous le savoir, cependant, sans reconnaître une extension à l'adjectif lui-même?

Ces remarques sur les adjectifs de définition peuvent également nous aider à comprendre pourquoi, à un niveau plus général, le sens « objectif », « descriptif », « concret » ou « propre » est celui le plus souvent identifié à la postposition, ce sens étant d'une extension plus réduite que le sens normalement attribué à l'antéposition.

L'une des raisons pour lesquelles ces sens - ou ces valeurs - ont été attribués si souvent à la postposition est sans aucun doute le fait que plusieurs adjectifs particuliers semblent avoir tendance à « garder » ce sens à la postposition et à « prendre » un sens plus « figuré » à l'antéposition (*une brillante carrière* et *une lampe brillante* en est une illustration exemplaire). Nous avons vu, cependant, que le sens plus extensif (appréciatif, positif, évaluatif, etc) est parfaitement possible à la postposition. Si donc on rend l'antéposition en tant que telle responsable de l'extension (métaphorique ou autre) du sens de l'adjectif, il restera toujours à expliquer comment le même sens est possible avec le même adjectif postposé. Ce problème est évité si l'on voit dans l'antéposition une virtualité de place qui est en principe neutre du point de vue d'un sens ou d'une valeur spécifiques.

Nous avons également en partie expliqué la postposition quasiment obligatoire des adjectifs de couleur. En effet, l'extension d'un adjectif de couleur égale un, à savoir la couleur désignée par cet adjectif. Mais l'on sait que les adjectifs de couleur peuvent être antéposés dans des expressions comme *vertes prairies* ou *rouge fureur*. On a proposé plusieurs explications parfois divergentes de cette antéposition. Nous dirions que les adjectifs de couleur s'antéposent dans la mesure où leur extension peut dépasser le niveau un. Dans une expression comme *vertes prairies*, l'adjectif *vert* ne désigne pas seulement la couleur de la prairie, mais également - par extension métaphorique pourrait-on dire dans la terminologie classique - d'autres propriétés chez l'objet que la seule couleur. D'après notre hypothèse, on pourrait dire que l'antéposition possible de *vert* est une indication que l'extension de cet adjectif ne se réduit plus à la seule couleur et que par là la porte est ouverte à des associations métaphoriques. Il est facile de voir l'analogie avec les propos de Guiraud lorsqu'il écrit : « dans *les vertes campagnes*, ce n'est pas seulement l'herbe ou le feuillage qui sont verts, mais tout ce qui fait pour nous la campagne: fraîcheur, calme, fécondité, etc » (1970:92).

Ce dernier exemple, *les vertes campagnes*, nous amène naturellement à considérer ce qu'on appelle l'épithète de nature, notion qui a été l'objet de

nombreuses interprétations et commentaires (pour un résumé, voir Forsgren 78:48-54). Pour certains linguistes - qui récuseraient sans doute l'interprétation métaphorique de Guiraud ci-dessus - les adjectifs de couleur antéposés remplissent plutôt la fonction d'épithète de nature et indiquerait une qualité inhérente, évidente ou impliquée dans le sens du substantif. A l'encontre de cette interprétation, Blinkenberg a montré que le sens figuré des adjectifs de couleur est possible à la postposition, alors que Forsgren a noté que certains adjectifs de couleur peuvent s'antéposer dans le sens non-métaphorique et/ou non-impliqué.

Au fond, nous semble-t-il, le problème de l'épithète de nature n'est qu'une variante spécifique du problème de l'adjectif épithète en général. D'un certain nombre d'adjectifs antéposés qui présentent un air de famille plus ou moins évident (*la pâle mort, les vertes prairies, une amère déception, l'astucieux Ulysse*), on extrait une valeur, un sens ou une fonction communs qui servent de critère à la définition de l'épithète de nature. Le désaccord vient ensuite, ou bien du fait qu'on interprète différemment le dénominateur commun à ces exemples, ou bien du fait qu'on montre que la valeur identifiée à l'antéposition est également possible à la postposition. Autrement dit, l'épithète de nature est définie avec deux critères d'ordre différent qui peuvent concorder, mais qui ne le font pas toujours: la place et le « sens » (ou, comme le dit Forsgren, le contenu et l'expression de ce contenu). On se trouve donc devant cette situation un peu curieuse où certains linguistes donnent la priorité au critère sémantique, parlant d'épithètes de nature postposées (Blinkenberg, Damourette/Pichon, Danell, Wydler), tandis que d'autres font de la place antéposée un critère nécessaire, quitte à introduire de nouveaux critères comme le contexte médiat (Togeby, 1985:192) ou les intentions du locuteur (Forsgren, 1978:51-52) pour justifier l'existence d'un dénominateur commun à l'antéposition. Si, comme le font Wagner et Pinchon, on réserve le terme d'épithète de nature aux adjectifs antéposés qualifiant des noms propres, la délimitation de la catégorie d'épithètes de nature semble plus facile. Mais il reste toujours à distinguer les épithètes de nature d'autres adjectifs également antéposés et donc à expliquer la valeur précise des premiers par rapport aux derniers.

Si nous essayons de voir quel est le dénominateur commun des valeurs qui sont attribuées par les linguistes à cette catégorie d'adjectifs, il ressort clairement que tous y voient un genre d'implication. L'épithète de nature, antéposée dans la grande majorité des cas, mais parfois postposée, soulignerait le caractère évident et inhérent de la qualité attribuée au substantif (Togeby, Pedersen et al.) ou indiquerait que « l'idée A est intérieure à la compréhension

de l'idée S » (Forsgren). Si on exprime ces idées sous forme de tendance, comme le « demande » notre hypothèse, on pourrait donc dire que plus un adjectif indique une qualité évidente, inhérente ou impliquée au substantif, plus il a tendance à être antéposé.

Ainsi formulée, cette tendance est compatible avec notre hypothèse. Comme le dit Forsgren: « si le sens de l'adjectif, ou plutôt sa signification, fait partie de la compréhension du substantif, alors celui-là n'apporte rien de nouveau, pas d'information nouvelle » (1978:49). Or, d'après la théorie de l'information, il y a un rapport entre l'extension et le contenu d'information d'une unité. Comme l'expriment Allwood et Andersson: « Généralement, le contenu d'information diminue lorsque l'extension augmente, et inversement » (1976:77). Ou, dit en d'autres termes, s'il est vrai que l'épithète de nature « n'apporte pas d'information nouvelle » (Forsgren, *ibidem*), cela devrait impliquer que sa compréhension est très réduit et que, inversement, son extension est plus grande. On pourrait donc dire que *l'emploi* des adjectifs *comme* épithètes de nature concorde avec notre hypothèse. D'autres remarques concernant les épithètes de nature vont dans le même sens. Togeby et Pedersen et al. notent par exemple que « le sens d'une épithète de nature peut souvent s'apparenter à celui des adjectifs élémentaires » (Togeby, 1985:191). Notre hypothèse semble donc nous permettre d'expliquer deux interprétations divergentes d'un seul et même phénomène: aussi bien l'emploi métaphorique que l'emploi en épithète de nature de *vert* et d'autres adjectifs semblables dans des expressions comme *les vertes prairies*. Notons aussi que l'emploi métaphorique de n'importe quel mot est presque par définition un emploi extensif. Rappelons, cependant, que l'hypothèse que nous avons formulée n'implique pas nécessairement que le sens extensif est localisé à l'antéposition.

L'on sait d'ailleurs que l'une des valeurs souvent attribuées à l'adjectif antéposé est le fait de constituer avec le substantif une unité de pensée. Grevisse, par exemple, en fait le principe fondamental qui détermine la place de l'adjectif épithète généralement (1980:432). Même si cette « règle » a été critiquée, il serait possible de l'expliquer (comme tendance) par notre hypothèse si, justement, on interprète « unité de pensée » comme sens impliqué ou inhérent.

Une autre valeur ou fonction souvent attribuées à la postposition de l'adjectif est celle de la sous-catégorisation. Or, toujours d'après la théorie de l'information, le contenu d'information d'une sous-catégorie est plus grande que celui de la catégorie supérieure. Cela voudrait donc dire que l'adjectif sous-catégorisant a moins d'extension et plus de compréhension que d'autres

adjectifs. Et comme, d'après notre hypothèse secondaire, il serait plus probable de voir le sens le moins extensif localisé à la postposition, il serait également normal de voir la fonction sous-catégorisante localisée à cette place (sans toujours qu'il y ait nécessité).

Aussi bien les adverbes que la forme comparée devraient nous intéresser particulièrement étant donné qu'ils modifient directement le sémantisme de l'adjectif et donc, sans aucun doute, son extension. Intuitivement, l'extension d'un groupe adjectival comme *particulièrement rouge* est moins grande que celle de *rouge*.

Comme nous l'avons déjà vu, les adverbes favorisent la postposition. Forsgren propose deux explications de ce fait: l'une que « l'adverbe souligne la valeur prédictive du rapport S-A » et l'autre que « la mise d'un adverbe crée un syntagme adjectival matériellement complexe et lourd » (1978:159). Mais on pourrait aussi bien l'expliquer par le fait que l'adverbe réduit l'extension de l'adjectif, ce qui d'après notre hypothèse favoriserait la postposition.

Forsgren constate cependant que l'adverbe *très* a moins d'influence sur la place de l'adjectif que les autres adverbes (ses chiffres totaux indiquent une antéposition de 35%, c'est-à-dire près de la moyenne générale d'antéposition pour tous les adjectifs dans tous les contextes). Cela, évidemment, constitue un problème car en principe *très* devrait réduire l'extension de l'adjectif, tout comme les autres adverbes (*très pittoresque* étant certainement moins extensif que le seul *pittoresque*). Comment expliquer ce phénomène?

D'abord, nous avons vu que *très* peut annuler une opposition de sens fixe (le cas d'*ancien*) ou rendre possible un sens plus étendu (le cas de *populaire*). Dans ces deux cas, il est normal de voir *très* favoriser l'antéposition puisqu'il augmente l'extension de ces adjectifs. Rappelons aussi que Wilmet note que « les intensifs *très* et *si* annihilent facultativement l'effet 'syncatégorématique' et obligatoirement le sens relationnel » (1986:55). Blinkenberg fait à ce propos une remarque intéressante qui mérite d'être citée encore une fois: « Comme les adverbes de degré déterminent surtout des adjectifs qui sont en eux-mêmes susceptibles d'antéposition, la présence de l'adverbe aura avant tout cette influence sur l'ordre des mots de faciliter la postposition des adjectifs pour lesquels l'antéposition s'est généralisée; mais il arrive aussi que l'adverbe facilite l'antéposition d'adjectifs régulièrement postposés » (1928:122).

En effet, nous avons vu que *très* favorise la postposition avec nos adjectifs à grande extension, mais qu'en revanche, avec un adjectif à extension réduite, la tendance s'inverse. Cela peut s'expliquer en termes de changement en

extension. L'introduction d'un adverbe de degré auprès d'un adjetif à extension réduite aura pour effet de mettre le sens de l'adjectif sur une échelle graduée et par là de rendre possible une extension de son sens. On le voit illustré dans cet exemple cité par Forsgren: « La dernière émission retracera les grands moments des "à-côtés" non officiels de la très officielle conférence des Nations Unies » (M 8764:11). Nul doute que *très* a pour effet ici de relativiser le sens d'*officiel*. Dans le premier cas, en revanche, avec un adjetif à grande extension, *très* réduit l'extension. Même si la différence est difficile à mesurer, *très nombreux* et *très célèbre* ont sans aucun doute une moindre extension que *nombreux* et *célèbre*.

Regardons maintenant le comparatif formé par *plus* qui lui aussi en tant qu'adverbe modifie le sémantisme de l'adjectif. En principe, toute comparaison réduit l'extension de l'adjectif et devrait donc, d'après notre hypothèse, avoir tendance à favoriser la postposition. A première vue, on pourrait également s'attendre à ce que le comparatif se postpose à un moindre degré que le superlatif. Intuitivement, l'extension d'*une justice plus équitable* semble plus grande que celle de *la justice la plus équitable*. Or, d'après les chiffres fournis par Forsgren, le comparatif se postpose à 90% (77 cas en tout), tandis que le superlatif s'antépose en fait à un degré un peu supérieur à la moyenne pour l'ensemble des adjetifs, 39,2% (176 cas en tout).

Cela va sans aucun doute à l'encontre de la tendance indiquée par notre hypothèse. Une explication tout à fait plausible est cependant fournie par Forsgren lui-même, s'appuyant en cela aussi bien sur Blinkenberg que sur ses propres dépouillements. Voilà ce qu'il écrit: « Mais la prépondérance si marquée de la postposition s'explique aussi par le fait que la construction ...*plus...*, *moins...* sous-entend, dans le cas où elle n'est pas explicitée, une continuation ...*que...*, autrement dit l'étalement pris comme référence. Selon Blinkenberg, les deux ordres seraient possibles même si cet étalement est explicité. Il ajoute pourtant que "la prépondérance reste dans ce cas à l'antéposition". Or, ayant mis en fiches au début du dépouillement les cas comportant la continuation ...*que...*, nous avons fini par les écarter n'ayant pas trouvé d'exemple entérinant la thèse de Blinkenberg. L'étalement-référence doit donc être considéré comme un facteur nettement défavorable à l'antéposition ». (1978:175).

Si cela est vrai, on peut argumenter que l'étalement-référence, explicite ou sous-entendu, réduit l'extension de l'adjectif « *plus* » que ne le fait le superlatif. Si nous considérons d'un côté *Paul est plus bête que Marcel* et, de l'autre, *Paul est le plus bête*, il nous semble en effet possible de soutenir que la bêtise de Paul

dans le premier cas et moins extensif (plus compréhensif) que dans le deuxième.

En ce qui concerne le superlatif, notre explication serait comme pour *très*, à savoir que le superlatif peut réduire ou augmenter l'extension selon l'adjectif qualifié. En effet, nous avons vu que le superlatif favorise nettement la postposition pour nos adjectifs à grande extension, mais son influence est plus ambiguë avec les adjectifs qui sont le plus souvent postposés.

Nous croyons également être en mesure d'éclairer une remarque faite par Forsgren au sujet du superlatif absolu: « l'on pourrait peut-être s'attendre à ce que ce dernier emploi soit particulièrement fréquent en antéposition, cette place de l'épithète étant souvent le résultat de la prépondérance d'une valeur augmentative, intensive chez l'adjectif. Or, selon nos matériaux, il n'en est rien » (1978:179)

Du point de vue de l'extension, on doit distinguer entre le groupe superlatif en emploi absolu et le groupe superlatif en emploi relatif (p. ex. *le plus influent politicien* et *l'un des plus influents politiciens*). Forsgren, qui a examiné à part ces deux emplois, constate que l'emploi absolu favorise la postposition nettement plus que l'emploi relatif. Pour cette dernière catégorie, l'antéposition et la postposition s'équilibrivent dans les matériaux de Forsgren. Nous avons vu que nos propres chiffres confirment ce résultat: emploi absolu 25 AS/93 SA; emploi relatif 25 AS/25 SA. Cette différence concorde parfaitement avec les prévisions de notre hypothèse puisque l'emploi absolu réduit l'extension de l'adjectif plus que ne le fait l'emploi relatif. Notons aussi, avec Forsgren, que la postposition du superlatif en emploi absolu constitue un argument contre la théorie de la réduction du sens.

Notre hypothèse semble également pouvoir éclairer l'affirmation de Forsgren selon laquelle « la postposition règne en maître absolu avec les groupes épithétiques à prédéterminant *pas...de* » (1978:149). Forsgren souligne tout d'abord que « la valeur logique d'un substantif précédé d'un collateur *pas...de* est celle de "quantité nulle" ou "assiette illusoire" » et explique ensuite la postposition par le fait qu'un adjectif ajouté à un substantif pensé abstrairement comportera nécessairement une sous-catégorisation » (*ibidem*, p. 149). Comme nous l'avons déjà vu, il est tout à fait possible d'interpréter la sous-catégorisation comme une réduction en extension.

Nous avons également vu que Forsgren a pu montrer qu'il y a un certain rapport entre la nature du prédéterminant du nom et la place de l'adjectif, à savoir que le prédéterminant *le* favorise l'antéposition de l'adjectif par rapport à *un*. D'un côté, on peut soutenir que le prédéterminant n'a pas d'influence sur l'extension de l'adjectif, *le chien noir* étant aussi noir qu'*un chien noir* (du

moins au niveau de la référence virtuelle). De l'autre, cependant, *le* présente le nom comme notoire. Or, il y a sans aucun doute un rapport entre le degré de notoriété et le degré de contenu d'information (au sens sémantique). Plus quelque chose est connu, plus il est « probable » (ou redondant dans la théorie de l'information), moins il contient d'information et, donc, plus grande est son extension. L'influence du facteur notoire découverte et décrite par Forsgren serait par conséquent compatible avec notre hypothèse.

Blinkenberg fait dans ce contexte une remarque qui mérite d'être citée: « La qualité inhérente, que l'adjectif antéposé accentue, est le plus souvent une qualité connue, ou supposée telle. Un adjectif qui au commencement d'un récit se trouve employé comme attribut, parce qu'il est nouveau, parce qu'il représente un jugement actuel, ou qui est employé du moins comme épithète postposée avec un sens déterminatif, prédictif, reviendra souvent dans la suite du récit comme un simple "épitheton ornans", ayant pour fonction de rappeler cette qualité déjà mentionnée. Le substantif que précède un adjectif à sens impliqué est le plus souvent déterminé par la situation, ce qui grammaticalement s'exprime par le fait que le substantif est accompagné, soit de l'article défini, soit de l'adjectif possessif ou démonstratif » (p. 108-109; cet emploi, où l'adjectif est introduit à la postposition et repris ensuite à l'antéposition est également noté par Hutchinson, 1969:18).

S'il est correct de comprendre le sens impliqué, inhérent comme sens connu, notoire, et, par là, comme sens extensif, l'antéposition de *fameux* et de *célèbre* se trouve également expliquée de manière naturelle. Cela voudrait également dire que l'emploi en épithète de nature et le rôle de l'assiette notoire pourrait s'expliquer par le même principe, ce qui ne serait pas un avantage négligeable dans la mesure où la simplicité est l'une des premières vertus de toute explication scientifique.

Si nous regardons enfin du côté de nos propres adjectifs, notre hypothèse nous permet d'expliquer la postposition quasiment obligatoire de *naturel*, de *personnel* et d'*exotique* dans la mesure où, comme nous l'avons vu, ces adjectifs ne désignent qu'une seule qualité spécifique.

Cette hypothèse semble également en mesure de rendre compte de quelques cas à première vue plus problématiques. *Original*, nous l'avons vu, est un adjectif presque toujours postposé. Mais même s'il est vrai qu'un grand nombre de noms différents peuvent être qualifiés par l'adjectif *original*, il est également vrai que l'idée même de l'originalité implique celle d'une extension réduite. On peut dire la même chose de l'adjectif *typique* (rappelons cependant qu'aussi

bien *typique* qu'*original* admettent l'antéposition à un certain degré).

D'autres problèmes de détail que nous avons discutés au cours de route se laissent également analyser en termes d'extension.

S'il y a une opposition de sens possible entre *la principale entrée* et *l'entrée principale*, c'est parce que l'extension de ce dernier = 1. Idem pour l'opposition *l'unique fils/fils unique* ou pour les oppositions possibles (mais non documentées par nous-mêmes) avec des expressions comme *pierres précieuses*, *l'art monumental*. Si nous soupçonnons le plus souvent que le sens « propre » d'un mot est localisé à la postposition (sans qu'il y ait nécessité), c'est justement parce que la postposition constitue l'indice d'une extension plus réduite. Rappelons également la série d'adjectifs avec un seul sens, positif, à l'antéposition mais avec deux sens possibles, dont un positif, à la postposition: *merveilleux*, *fantastique*, *fabuleux*, *extraordinaire*, *exceptionnel* et *brillant*. Cette tendance nous semble également compatible avec notre hypothèse secondaire.

Idéal semble cependant poser un problème pour notre hypothèse. Comment en effet comprendre qu'*idéal* se postpose presque toujours, tandis que *parfait* admet l'antéposition sans problèmes. D'abord, on pourra invoquer qu'il y a tout de même une différence sémantique entre les deux mots. Le sens que prend *parfait* dans des expressions comme *un parfait scélérat* n'est guère possible avec *idéal* et indique une plus grande extension chez *parfait*. Est-ce suffisant?

Nous avons expliqué la postposition d'*idéal* et en partie celle de *géant* par le fait que les substantifs adj ectivaux (ou l'inverse) se postposaient toujours selon les statistiques de Wilmet. Seulement, pourquoi? Il est au moins pensable que l'extension des substantifs est généralement plus réduite (c'est certainement vrai pour les substantifs concrets) que celle des adjectifs substantиваux. A cela s'ajoute cependant un autre facteur possible, à savoir la restriction que les substantifs adj ectivaux ne peuvent pas se combiner « entre eux » sans risque d'ambiguïté si l'ordre des mots n'est pas fixé en ce qui les concerne. Nous l'avons vu avec l'exemple *le géant rouquin* de nos propres matériaux, mais on peut trouver d'autres exemples. Si nous inversons l'ordre des mots dans des expressions comme *Un militaire idéal*, *un responsable militaire* ou *un secret ennemi*, nous interprétons automatiquement le dernier mot comme un adjectif.

Ancien constitue un problème particulier puisque l'opposition de sens s'est généralisée et porte sur l'ensemble des noms qualifiés par cet adjectif. A première vue, il ne semble pas possible d'accorder plus d'extension au sens à l'antéposition qu'à celui à la postposition. En regardant nos statistiques, cependant, ainsi que ceux de Wilmet, l'on constate qu'*ancien* est

considérablement plus fréquent antéposé que postposé. Le fait qu'un adjectif désigne un grand nombre de noms, ou qu'il est plus fréquent, ne prouve pas en soi que son extension soit plus grande. Mais on peut sans doute dire que plus un adjectif qualifie de noms et plus il est fréquent, plus la probabilité d'une grande extension sera forte. Ajoutons aussi, avec Blinkenberg, que l'extension *d'ancien* postposé est plus réduite que celle de *vieux* antéposé: « *Vieux meubles - meubles anciens; vieille famille - famille ancienne* » (1928:98).

A ce propos, nous insérerons une dernière précision importante - notre hypothèse ne nous permet pas de comprendre pourquoi tel adjectif est doté de telle extension. Cela relève sans aucun doute du problème de la constitution du sens généralement. Mais ce que l'on peut dire, c'est que si un adjectif commence à être plus souvent antéposé, c'est sans doute là le signe d'une augmentation de son extension. Nous ne pouvons pas non plus expliquer par cette hypothèse comment se fait la fixation du sens comme dans le cas *d'ancien*.

Quels sont finalement les emplois de l'adjectif épithète que cette hypothèse ne semble pas pouvoir expliquer? Il y en un au moins (et le lecteur pensera sans aucun doute à d'autres) : la postposition des « participes passés ».

Une voie à explorer serait peut-être, non pas la valeur verbale en tant que telle de ces adjectifs mais le fait qu'un verbe sous-entend un sujet ou un complément d'agent. Si nous interprétons *un tableau admiré* comme *un tableau admiré par quelqu'un*, nous avons effectivement un adjectif suivi d'un complément prépositionnel et donc un adjectif à extension réduite. Mais peut-être est-ce là un argument trop ténu?

6. Conclusion

Une conclusion se doit d'être brève. Il est cependant difficile de résumer en quelques mots l'imbroglio qui semble régner dans le monde des adjectifs épithètes en français. Le fait que nous nous sommes concentré sur un nombre limité d'adjectifs (113), avec un nombre élevé d'attestations (10 339 en tout), nous a permis - et c'est là une première conclusion - de découvrir des variations et des anomalies dans l'emploi de certains adjectifs par rapport aux « règles », aux hypothèses ou aux tendances qui avaient été déjà formulées dans les ouvrages spécialisés, dans les grammaires et dans les grands dictionnaires. Nous avons également pu constater, à un niveau très général, que l'emploi de l'adjectif épithète varie d'un type de texte à un autre. Si on pouvait s'attendre à ce que la tendance à la postposition soit la plus marquée dans la prose romanesque, il est sans doute plus inattendu que le taux d'antéposition varie peu entre d'un côté des textes publicitaires comme le sont les catalogues de voyages, et, de l'autre, un corpus de prose variée non-littéraire. Ces variations d'emploi s'ajoutent donc à celles, chronologiques, décrites par Hug (1971) et à celles, régionales et individuelles, découvertes par Jolivet (1980).

Au cours de notre analyse d'adjectifs particuliers et des séries synonymiques et morphologiques d'adjectifs, nous avons d'une part contrôlé la justesse des descriptions d'emploi données par les grammairiens et les lexicographes, d'autre part, nous avons examiné la validité de bon nombre d'hypothèses formulées par les spécialistes (en premier lieu par Blinkenberg, Forsgren, Wilmet, Reiner, Togeby et Waugh). Regardons d'abord les résultats généraux de cette confrontation de données.

Premièrement, nous avons pu montrer, nous semble-t-il, que les hypothèses qui tentent d'expliquer l'antéposition fréquente des adjectifs « positifs » par analogie avec les adjectifs élémentaires sont trop imprécises pour rendre compte des différences importantes entre des adjectifs qui pourtant sont très proches du point de vue de leurs sens et/ou de leur forme. Nous avons également exprimé des doutes sur le bien-fondé de toute théorie qui accorde deux valeurs distinctes et généralisées, valables pour la place de *tout* adjectif, aux deux positions respectives. De la même manière, nos analyses rendent légitime une remise en question de la théorie selon laquelle la postposition est (toujours) non-motivée. En ce qui concerne le problème du sens de l'adjectif épithète - les différences, les changements ou les glissements du sens (ou des nuances du sens) - il nous semble avoir démontré qu'il n'est qu'en partie réglé par la place de l'adjectif et

que, souvent, le sens de tel adjectif ne peut pas être déterminé au seul niveau de la langue. Aux évidences - ou indices - syntaxiques et/ou sémantiques au niveau du groupe nominal, de la phrase et du texte, il faut aussi prendre en considération des facteurs pragmatiques, en particulier l'encyclopédie de l'allocuteur et/ou du locuteur.

L'importance des facteurs pragmatiques est également l'une des raisons - à côté des paires minimales relevées dans le corpus où le même adjectif, postposé et antéposé, qualifie le même substantif dans un contexte identique sans changement de sens - pour lesquelles nous soutenons qu'il serait improbable qu'il y ait des différences de sens *nécessaires* entre les deux positions de l'adjectif épithète. Nous avons également découvert et introduit - pour expliquer la place de certains adjectifs - un nouveau facteur peu examiné jusqu'ici dans la littérature sur l'adjectif épithète : celui de l'extension propre de l'adjectif. Finalement, nous avons pu proposer des modifications en ce qui concerne les descriptions données de l'emploi de certains adjectifs spécifiques dans les ouvrages spécialisés, dans les grammaires et dans les dictionnaires. On peut de plus ajouter que nos analyses n'ont pas non plus pu confirmer l'influence de l'anglais sur la place de l'adjectif en français (notamment avec les adjectifs *moderne*, *populaire* et *puissant*). Si cela est vrai, ce serait également une indication *a contrario* qu'il existe bien des facteurs qui règlent ou orientent la place de l'adjectif épithète.

Mais nous avons également confirmé certaines tendances ou hypothèses examinées par d'autres linguistes. Ainsi, il semble incontestable que le facteur « rythmique », et avant tout la longueur du nom, joue dans certains cas un rôle important pour la place de l'adjectif (hypothèse examinée et défendue entre autres par Forsgren, Blinkenberg, Glatigny, Grevisse et Wagner/Pinchon). Il est également évident que les tendances mises en évidence par l'hypothèse de la réduction du sens - à savoir l'antéposition fréquente d'un certain nombre d'adjectifs plus ou moins synonymes des adjectifs élémentaires - sont nettes et réelles. Nos matériaux nous ont finalement permis de confirmer d'une part les remarques faites par certains linguistes, notamment par Blinkenberg, sur l'emploi de certaines épithètes et, de l'autre, certains statistiques descriptives établies par Forsgren.

Passons maintenant aux détails et aux conclusions concrètes. Un mot de caution tout d'abord. Nous donnons nos conclusions descriptives comme valables « jusqu'à nouvel ordre ». L'emploi de l'adjectif épithète n'est pas stable et donné une fois pour toutes. Il évolue, certainement au niveau des adjectifs

particuliers, mais sans doute aussi à un niveau plus général. Si actuellement il paraît peu approprié de parler du *système* de l'adjectif épithète, rien n'empêche de penser que l'emploi de l'adjectif épithète puisse se fixer un jour dans un système avec des valeurs binaires et opposables pour les deux places. De nouvelles statistiques portant sur d'autres groupes d'adjectifs - ou sur les nôtres dans d'autres textes et dans d'autres situations pragmatiques - pourraient donc très bien modifier nos conclusions.

Voici d'abord ce que nous considérons comme des faits démontrés au niveau descriptif concernant l'emploi d'adjectifs particuliers.

- *Trois adjectifs, vrai, nombreux et vaste sont à considérer comme des adjectifs élémentaires.*

Ces adjectifs ne se postposent donc qu'exceptionnellement - à l'instar des adjectifs comme *bon*, *grand* et *beau* - et « jamais » s'ils ne sont pas à leur tour déterminés par un adverbe long ou s'ils sont coordonnés avec une autre épithète. *Vrai* se postpose cependant dans le sens de « conforme à la réalité » avec des noms comme *histoire*, *dialogue*, *assertion*, *récit*, *roman* et *vérité* lui-même (mais pas avec les noms à référent réel). Avec ces noms, l'opposition de sens positionnelle est possible. *Nombreux* peut également se postposer au singulier, avec une opposition de sens possible.

- *Un certain nombre d'adjectifs s'antéposent normalement ou presque toujours* : *fameux*, *excellent*, *véritable*, *innombrable*, *immense*, *magnifique*, *superbe* et *célèbre*.

De ces adjectifs, seuls *fameux* et *véritable* semblent admettre une opposition de sens, mais seulement dans des contextes spécifiques. Dans l'emploi le plus courant, ils s'antéposent avec les deux sens. A la différence des adjectifs élémentaires, cependant, ces adjectifs se postposent parfois ou exceptionnellement sans être accompagnés d'un adverbe, d'une autre épithète et sans être comparés. En revanche, ces mêmes adjectifs sont relativement peu sensibles à l'influence de la longueur du nom.

- *Un certain nombre d'adjectifs qui sont sans opposition de sens évidente s'antéposent le plus souvent*: *énorme*, *merveilleux*, *charmant*, *imposant*, *somptueux*, *formidable*, *gigantesque*, *large* et *splendide*.

Parmi ces adjectifs, les bisyllabiques ou plus sont très sensibles à la longueur du nom. Ils se postposent dans la grande majorité des cas avec des noms monosyllabiques. Inversement, ils s'antéposent le plus souvent avec des noms composés. Lorsqu'ils qualifient des noms bisyllabiques ou plus, la même tendance se fait sentir, mais moins nettement.

- *Un autre groupe d'adjectifs, également sans opposition de sens évidente, s'antéposent ou se postposent à peu près au même degré*: étrange, élégant, agréable, admirable, étonnant, puissant, multiple, remarquable, authentique, intéressant, luxueux et impressionnant.

On ne peut pas dire, cependant, que la place de ces adjectifs soit « indifférente » dans la mesure où ils sont tous sensibles à la longueur du nom. Ils se postposent dans la grande majorité des cas avec des noms monosyllabiques et s'antéposent au même degré avec des noms composés.

- *Parmi les adjectifs qui se postposent le plus souvent, tout en admettant l'antéposition sans l'influence de quelque facteur d'ordre formel, nous trouvons : pittoresque, important, parfait, spectaculaire, fantastique, précieux, fascinant, inoubliable, passionnant, sympathique et d'autres.*
- *Un certain nombre parmi les adjectifs de valorisation positive sont presque toujours postposés, quel que soit le contexte syntaxique*: exotique, moderne, populaire, géant, naturel et personnel.

Parmi ces adjectifs, *géant*, *exotique*, *naturel* et *personnel* semblent ne pas admettre l'antéposition du tout (sauf, peut-être, comme épithète de nature ou comme un effet de style relevant de la « stylistique de l'écart »). *Populaire* présente la particularité d'admettre l'antéposition lorsqu'il est accompagné de l'adverbe *très* ou lorsqu'il est comparé. *Populaire* prend alors le sens de « qui est apprécié par beaucoup de gens ».

En ce qui concerne ce que l'on appelle les facteurs formels, il nous semble avoir montré que la longueur du nom est très importante pour la place d'un adjectif spécifique, au point que l'on pourrait formuler la règle suivante:

- *Les adjectifs qui admettent l'antéposition facilement, sans pour autant être des adjectifs régulièrement antéposés, se postposent le plus souvent avec des*

noms monosyllabiques et s'antéposent le plus souvent avec des noms composés (noms avec expansion).

La longueur de l'adjectif lui-même, sauf s'il s'agit d'adjectifs monosyllabiques, est par contre moins importante pour la place de l'adjectif. A la différence de certains autres chercheurs, nous n'avons pas non plus pu détecter une influence décisive des affixes sur la place de l'adjectif. Cela est également vrai pour les affixes à caractère verbal, le préfixe *-in* et les suffixes *-able* et *-ant*.

Nous avons également montré, si besoin en était, qu'aucun facteur formel ne peut expliquer le degré général d'antéposition d'un adjectif. Même si cela est l'évidence même, on peut donc formuler la règle que voici:

- Plus un adjectif épithète a tendance à être antéposé ou postposé, moins il subit l'influence des facteurs formels.

Autrement dit, même si l'on peut dire, dans une certaine mesure, que les noms longs et complexes « expliquent » l'antéposition de *typique* dans nos cinq cas (sur 138), cette explication presuppose que *typique* admet « déjà » à un certain degré l'antéposition. On pourrait donc dire que

- les facteurs formels agissent à des degrés divers sur différents adjectifs en fonction de leur possibilité d'antéposition et donc que ces facteurs n'expliquent que les variations de place dans des cas spécifiques.

Il serait difficile de résumer les oppositions de sens pour des adjectifs particuliers puisque celles-ci varient en caractère d'un adjectif à l'autre et se réalisent souvent dans des contextes très spécifiques. Pour les détails, nous renvoyons le lecteur à l'indice des adjectifs en appendice et aux pages indiquées dans le texte. Ici, nous essaierons seulement de tirer quelques conclusions plus générales qui dérivent du jeu sémantique entre la place de l'adjectif et son sens actuel ou virtuel. Il s'agit toujours d'une description de ce que nous considérons comme des faits.

D'abord les deux faits les plus importants:

- Il y a au moins un adjectif dont l'opposition de sens entre l'antéposition et la postposition revêt un caractère absolu et distinct avec tous les noms qualifiés

par cet adjectif. Preuve: ancien (même s'il y a quelques rares expressions figées comme l'Ancien Testament ou l'ancienne France, et même si la fixation est annulée lorsque ancien est comparé ou qualifié d'un adverbe)

- Il y a des adjectifs qui dans des contextes identiques se placent avant ou après le groupe nominal sans aucune différence de sens entre les deux positions. Preuve: un grand nombre des paires minimales citées dans le texte, entre autres avec les adjectifs magnifique, étonnant, étrange, important.

A ces deux données de portée générale, on pourrait rajouter les constatations suivantes :

- Il y a des adjectifs qui ont deux sens distincts - ou deux nuances de sens plutôt distincts - à la même place. Preuve : exceptionnel, extraordinaire, fantastique, merveilleux, fabuleux, brillant.

- Il y a des adjectifs qui sont très proches du point de vue du sens et/ou du point de vue de la forme, mais qui se placent très différemment. Preuve: magnifique/grandiose; gigantesque/géant; vaste/spacieux et ravissant/passionnant, parfait/idéal.

- Il y a des adjectifs dont l'opposition de sens ne s'actualise qu'avec certains substantifs. Preuve: Vrai

- Il y a des adjectifs épithètes qui tout en admettant facilement l'antéposition ont le sens « positif » à la postposition. Preuve: unique.

- Il y a des adjectifs qui ont le même sens « positif » (émotif, subjectif, appréciatif, etc) aussi bien à la postposition qu'à l'antéposition. Preuve: extraordinaire, exceptionnelle, splendide et d'autres.

Ces faits semblent nous autoriser les conclusions suivantes:

- Aucune théorie globale qui assigne aux deux places deux valeurs différentes valables pour tous les adjectifs dans tous les contextes n'est tenable.

- Aucune théorie qui fait de l'une ou de l'autre des deux places la place non-marquée pour tous les adjectifs dans tous les contextes n'est tenable.

- *Aucune théorie qui prétend expliquer les sens possibles de tous les adjectifs épithètes dans tous les contextes au seul niveau de la langue - groupe nominal, phrase, texte ou discours - n'est tenable.*
- *Aucune théorie formulée jusqu'à maintenant ne peut expliquer de manière satisfaisante ni les différences positionnelles entre des adjectifs qui pourtant sont très proches du point de vue de leur sémantisme, ni le fait que le même adjectif, postposé ou antéposé, peut qualifier le même nom dans des contextes identiques sans qu'il y ait changement ou différence de sens.*

Si ces conclusions sont justifiées, nous devons chercher une explication ailleurs, mais une explication qui tienne compte aussi bien des conclusions « négatives » ci-dessus que des règles descriptives déjà vérifiées pour un nombre de différentes catégories d'adjectifs.

Au cours de nos analyses d'adjectifs particuliers et leurs proches synonymes nous avons plusieurs fois considéré la possibilité que l'antéposition - ou la postposition - de quelques-uns de nos adjectifs pourraient s'expliquer par l'extension de l'adjectif lui-même. C'est ainsi que nous avons parlé d'une différence en extension entre des adjectifs qui se rapprochent à première vue par leur sens, comme *magnifique/grandiose*, *vaste/spacieux*, *gigantesque/géant* et *bon/beau*. Dans le cas de *magnifique* et *grandiose*, nous avons vu que cette différence pourrait se traduire par une différence entre le nombre de *différentes catégories* de noms que les deux adjectifs pouvaient qualifier. Dans le cas de *vaste/spacieux*, nous avons cru pouvoir montrer par une analyse du sens que la classe des objets *vastes* contenait celle des objets *spacieux*. De la même manière, nous avons suggéré que les adjectifs substantиваux étaient postposés à cause de leur extension réduite, révélée dans le fait qu'ils s'appliquent à une catégorie bien délimitée de noms (*géant, naturel, personnel*).

Le fait d'attribuer une extension propre à l'adjectif est cependant controversé. C'est pourquoi nous avons consacré un chapitre, 4.2, à essayer de montrer qu'on peut raisonnablement parler d'une extension propre à l'adjectif aussi bien (1) en termes du nombre de différentes propriétés et de qualités auxquelles l'adjectif peut virtuellement référer et (2) en termes du contenu d'information qu'ils véhiculent. A ce propos, nous avons également suggéré qu'il peut y avoir un rapport entre l'ordre des mots et l'extension de ceux-ci, aussi bien du point de vue de la sémantique que de celui de la théorie de l'information. Ce rapport serait le suivant :

Favorise l'antéposition: grande extension, compréhension réduite, référence hétérogène et variable, contenu d'information réduit, grande fréquence

Favorise la postposition: extension résuite, grande compréhension, référence homogène et stable, grand contenu d'information, fréquence réduite.

Avec ces éléments, nous avons pris le risque de formuler l'hypothèse que plus l'extension propre d'un adjectif est grande, plus grande sera la probabilité de son antéposition. Dans le chapitre 5.2, nous avons testé cette hypothèse, non seulement sur nos propres résultats empiriques et théoriques, mais également sur les données et les conclusions fournies par Forsgren et par Wilmet. Nous avons également passé en revue la plupart des règles traditionnelles des grammaires, comme l'antéposition de l'épithète de nature, la postposition des adjectifs de couleur et de nationalité, la postposition dominante des épithètes qualifiées par certains adverbes et d'autres. A la fin de cette vérification, il nous a semblé que notre hypothèse est effectivement compatible avec la plupart des données empiriques, mais qu'elle peut également expliquer certains problèmes qui échappent à la théorie de la réduction du sens (Blinkenberg) et à celle de l'attraction analogique (Togeby). Par rapport aux explications fournies par Forsgren et par Wilmet en premier lieu, notre hypothèse nous semble également avoir le mérite de sa simplicité.

Il est certain que notre hypothèse demande de nombreuses précisions encore, ainsi qu'une vérification plus détaillée. En particulier parce que nous nous sommes limité à une discussion des adjectifs qualificatifs, laissant de côté les adjectifs dits déterminatifs et les adjectifs dits de relation (ou les pseudo-adjectifs). Il faut également souligner que notre hypothèse prétend seulement expliquer *la place* de l'adjectif épithète. C'est beaucoup et très peu à la fois. Si notre hypothèse se trouve vérifiée de manière plus définitive, il restera toujours à expliquer comment et pourquoi l'extension des mots peut avoir une influence sur l'ordre des mots. Malgré ces lacunes, il nous semble cependant que la valeur explicative de notre hypothèse est tout à fait comparable à celles émises par nos prédecesseurs. En dernière conclusion, donc, nous opterons pour les hypothèses suivantes - jusqu'à nouvel ordre - pour expliquer la place de l'adjectif épithète:

1. *Le facteur le plus important qui détermine la place de l'adjectif épithète est l'extension de l'adjectif lui-même. Plus grande est l'extension propre de l'adjectif, plus sa probabilité d'antéposition sera forte.*

2. Si un adjectif à grande extension a deux ou plusieurs sens (ou nuances de sens), il est plus probable de voir le sens le plus extensif localisé à l'antéposition et le sens le moins extensif à la postposition.

3. Le degré spécifique d'antéposition de tel adjectif particulier n'est pas uniquement fonction de son extension. Ici intervient l'usage - en particulier la fixation plus ou moins binaire de deux ou de plusieurs sens (ou de nuances de sens) aux deux places, des facteurs formels comme la longueur du nom et la nature du prédéterminant, l'extension du nom (à un moindre degré) et l'influence d'autres épithètes dans le cas de plusieurs épithètes.

4. Le facteur formel le plus important déterminant les variations de place (autour d'un degré général d'antéposition) est la longueur du nom. C'est ainsi qu'il y une tendance nette à postposer les adjectifs qui admettent l'antéposition lorsque ceux-ci qualifient un nom monosyllabique. Inversement, il y a une très nette tendance que ces mêmes adjectifs s'antéposent avec des noms suivis d'une expansion.

Avec cette hypothèse, et ceci sera notre dernière remarque, nous prétendons également être en mesure de comprendre ce qu'on appelle les « écarts stylistiques », comme par exemple lorsque tous les Bretons chez Astérix antéposent leurs adjectifs, sans exception. Le fait d'augmenter ainsi soudain l'extension d'un adjectif particulier a sans doute pour effet d'augmenter son potentiel sémantique. Comme, cependant, l'écart est par définition un écart par rapport à la norme, le lecteur ou l'allocuteur doit attribuer un nouveau sens à l'adjectif ainsi employé. Si nous rions des Bretons chez Astérix, c'est parce que nous choisissons de prendre leurs adjectifs antéposés comme un effet de style humoristique, sachant que les Anglais ont cette habitude curieuse - ou curieuse habitude - d'antéposer toujours leurs adjectifs. Mais est-ce compréhensible? Le sens et la compréhension de ce sens presupposent sans aucun doute un certain consensus sur l'extension normale de chaque mot. C'est pourquoi un écart stylistique à l'aide d'un adjectif épithète sera toujours à un certain degré incompréhensible. Si l'écart est trop grand et si le locuteur ne nous donne aucune aide interprétative par l'anaphore ou par d'autres moyens - *une balnéaire station, un japonais magnétophone, une digérée madeleine* ou, pourquoi pas, *un positif et antéposé adjectif* - quelle meilleure solution que d'en rire?

7. Bibliographie

7.1 Ouvrages et articles cités

- Allwood, J. et Andersson, L-G, 1976, *Semantik*, Institut de Linguistique, l'Université de Göteborg.
- Audureau, E., 1989, « Grammaire formelle, grammaire générative et grammaire », in *Lingvisticae Invesigationes*, XIII : 2, pp. 239-264.
- Bartning, I., 1976, *Remarques sur la syntaxe et la sémantique des pseudo-adjectifs dénominaux en français*. (2e éd.). Stockholm: Acta Universitatis Stockholmiensis, Romanica Stockholmiensia 10
- id., 1984, « Aspects syntaxiques et sémantiques des adjectifs ethniques en français », in *Revue Romane*, 19(2), p. 177-217.
- Baylon, Ch., et Fabre, P., 1978, *La Sémantique*. Paris: Ed. Nathan. Coll. « Linguistique française ».
- Blinkenberg, A., 1928, *L'ordre des mots en français moderne, première partie*, Det kgl. danske videnskabernes selskab, Copenhague.
- Bonnard, H., 1979, « Compte rendu de Forsgren (1978) », in *Le Français moderne*, 47, pp. 362-363.
- Bossong, G., 1980, « Compte rendu de Waugh (1977) », in *Zeitschrift für Romanische Philologie*, 96, 3-4, pp. 432-439
- Buzon, Ch., 1979, « Dictionnaire, langue, discours, idéologie », in *Langue française*, sept. 1979, pp. 27-44
- Cortès, J., 1975-76, *Le statut de l'adjectif en français*. Thèse de doctorat de l'Université de Haute-Bretagne. Non publiée.
- Delomier, D., 1980, « La Place de l'adjectif en français: bilan des points de vue et théories du XXe siècle », in *Cahiers de Lexicologie*, 37, pp. 5-24.
- Ducrot, O. et Todorov, T., 1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris: Ed. Seuil, Coll « Points », no. 110.
- Ferris, C., 1993, *The Meaning of Syntax. A Study in the Adjectives of English*. London and New York: Longman, Linguistics Library.
- Forsgren, Mats, 1978, *La place de l'adjectif épithète en français contemporain. Etude quantitative et sémantique*. Uppsala: Acta Universitatis Upsaliensis, [Studia Romanica Upsaliensia 20]

- id., 1983, « Compte rendu de Waugh (1977) », in *Studia Neophilologica*, 55, 2, pp. 222-240.
- Galliot, M., 1955, *Essai sur la langue de la réclame contemporaine*. Toulouse.
- Genette, G., 1991, *Fiction et diction*. Paris : Seuil, Coll. « Poétique ».
- Glatigny, M., 1967, « La place des adjectifs épithètes dans deux œuvres de Nerval », in *Le Français moderne*, 35, pp. 201-220.
- Guiraud, P., 1960, *Problèmes et méthodes de la statistique linguistique*. Paris: PUF
- id., 1970 (a), *La Grammaire*. Paris: PUF, Coll. « Que sais-je? », no. 788
- id., 1970 (b), *La Syntaxe du français*. Paris: PUF, Coll. « Que sais-je », no. 984
- Hamaan, C., 1991, « Adjectival Semantics », in von Stechow, A. et Wunderlich, D. (éd.), *Semantics. An International Handbook of Contemporary Research*. Berlin/New York: Walter de Gruyter.
- Harris, Z., 1991, *A Theory of Language and Information*. Oxford : Clarendon Press.
- Hermerén, G., 1988, *The Nature of Aesthetic Qualities*. Lund : Lund University Press.
- Hirsch, E.D., 1976, *The aims of interpretation*. Chicago and London : The University of Chicago Press.
- Hug, M., 1971, « L'adjectif épithète et le complément du nom dans la langue des journalistes, 1968 et 1928: étude statistique comparative », in *Etudes de linguistique appliquée*, I, pp. 58-102.
- Hutchinson, J.A., 1969, « Le désordre des mots », in *Le Français dans le monde*, 62, pp. 15-23.
- Jolivet, R., 1980, « La place de l'adjectif épithète », in *Linguistique*, 16, 1, pp. 77 - 104
- Kerbat-Orecchioni, C., 1980, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris: Armand Colin, Coll. « Linguistique ».
- Kleiber, G., 1981, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*. Paris : Klincksieck.
- Leischner, S., 1990, *Die Stellung des attributiven Adjektivs im Französischen, Eine Rechnerunterstützte*. Tübingen : Gunter Narr Verlag
- Lerat, P., 1984, *Sémantique descriptive*. Paris : Classiques Hachette, Coll. « Langue, Linguistique, Communication ».
- Lyons, J., 1970, *Linguistique générale*, Paris : Larousse
- id., 1978, *Eléments de sémantique*. Paris : Larousse, Coll. « Langue et langage ».
- Martinet, H., 1979, « Les épithètes en -ant », in *Linguistique*, 15, 2, pp. 55-68
- Milner, J.-C., 1978, *De la syntaxe à l'interprétation*. Paris : Seuil.

- Picabia, L., 1978, *Les constructions adjectivales en français. Systématique transformationnelle*. Genève : Librairie Droz.
- Pottier, B., 1985, « De l'adjectif », in *Travaux de linguistique et de littérature*, 23, 1, p. 301-305
- Reiner, E., 1968, *La place de l'adjectif épithète en français. Théories traditionnelles et essai de solution*. Wien, Stuttgart : Vilhelm Braumüller, [Wiener Romanistische Arbeiten VII]
- id., 1976, *Studie zur Stellung des attributiven Adjektivs im neueren Französischen*. Wien: Braumüller.
- Rey-Debove, J., 1978, *Le métalangage*, Paris : Le Robert.
- Riegel, M., 1985, *L'adjectif attribut*. Paris : Presses Universitaires de France/ Linguistique nouvelle.
- Spang-Hansen, E., 1979, « Compte rendu de Forsgren (1978) », in *Studia Neophilologica*, 51, 1, pp. 175-176.
- Stati, S., 1979, *La sémantique des adjectifs. Essai d'analyse componentielle appliquée aux langues romanes*. Paris : Fayard.
- Waugh, L.R., 1977, *A semantic analysis of word order. Position of the adjective in French*. Leiden : Brill.
- Weinrich, K., 1966, « La place de l'adjectif en français », in *Vox Romanica*, 25, p. 82-89.
- von Wright, G.H., 1965, *Logik, filosofi och språk*. Stockholm : Aldus/Bonniers.
- Wilmet, M., 1980, « Antéposition et postposition de l'épithète qualificative en français contemporain », in *Travaux de Linguistique*, 7, pp.179-201
- id., 1981, « La place de l'épithète qualificative en français contemporain. Etude grammaticale et stylistique », in *Revue de Linguistique Romane*, 45, pp. 17-73.
- id., 1986. *La détermination nominale*. Paris : Presses Universitaires de France, coll. Linguistique nouvelle
- id., 1993, « Sur l'antéposition et la post- position de l'épithète qualificative en français », in *Revue de Linguistique Romane*, janvier-juin, tome 57.

7.2 Livres de grammaire

- Chevalier, J.-C., Blanche-Benveniste, C., Arrivé, M. et Peytard, J., 1988, *Grammaire du français contemporain*, Paris : Larousse, coll. Références.
- Grevisse, M., 1980, *Le bon usage*, onzième édition revue, Paris : Duculot.
- Le Bidois, G. et Le Bidois, R., 1967, *Syntaxe du français moderne. Ses fondements historiques et psychologiques*. Tome II, deuxième édition, revue et complétée. Paris : Editions Auguste Picard.
- Mauger, G., 1968, *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui*, sixième édition revue, Paris : Librairie Hachette.
- Pedersen, J., Spang-Hanssen, E. et Vikner, C., 1982, *Fransk universitets-grammatik*, Stockholm : Akademiförlaget.
- Togeby, K., Berg, M., Merad, G. et Spang-Hanssen, E., 1985, *Grammaire française, volume 5 : La structure de la proposition*, Copenhague : Akademisk Forlag.
- Wagner, R.L. et Pinchon, J., 1962, *Grammaire du français classique et moderne*, édition revue et corrigée, Paris : Librairie Hachette.

7.3 Dictionnaires consultés

- Le Grand Robert
Le Trésor de la Langue Française

7. 4 Textes dépouillés

7.4.1 Les catalogues de voyages

Airtour, automne-hiver, 87-88 (AIR)	23 000 mots
Airtour Afrique, 1986 (AF)	8 000 mots
Les Alpes côté soleil, 1988 (LA)	2 500 mots
Bennet, Scandinavie à tous prix, 1987 (BE)	12 600 mots
Brittany ferrys, 1986 (BR)	2 200 mots
Croisières transtours, 1988 (CT)	12 000 mots
Destination Finlande, Atlantic tours, 87/88 (FI)	3 500 mots
Eldoradors, automne-hiver-printemps, 1985-86 (EL)	5 500 mots
FRAM, automne-hiver 87-88 (FRA)	18 000 mots
FRAM, circuits et séjours en autocar, 88 (FRAM)	21 000 mots
France Accueil, hiver 87/88. Havas voyages (HV)	3 000 mots
Frantour Voyages, vacances été 88 (FV)	18 000 mots
Jet tours, automne-hiver-printemps 1987-88 (JET)	55 000 mots
Jumbo, hiver-printemps 87-88 (JU)	23 000 mots
Jumbo, Mers chaudes, 87/88 (JUM)	2 500 mots
Nouvelles frontières, hiver-printemps 1988 (NO)	37 000 mots
Nouvelles frontières, séjours linguistiques, 87/88 (NOL)	4 500 mots
Nouvelles frontières, ski 87-88 (NOS)	16 500 mots
Nouvelles frontières, groupes, 1988 (NOG)	18 000 mots
Ollandini voyages, La Corse, 1988 (CO)	6 000 mots
Rev Afrique (RA)	15 000 mots
Scanditours, été 1987 (SC)	10 100 mots
Scanditours, hiver 87/88 (SCH)	3 300 mots
Tourmonde, 1988 (TM)	25 000 mots
Touropa, hiver-printemps 87-88 (TO)	16 000 mots
Vacances à votre idée, Ass. Renouveau, 87/88 (REN)	6 000 mots
Vacances ferrytour, printemps-été 88 (VA)	3 000 mots
Visit France, hiver 1987. Air Inter (VF)	8 000 mots
Total:	378 200 mots

7.4.2 Les guides touristiques

Bretagne, établi par Bernard Hennequin, coll. Les guides voyage conseil, Hachette, 1983, pp. 13-73; 60 p. (GVC : 28 500 mots)

Bretagne, Guide de tourisme Michelin, 2^e éd., Michelin et Cie, 1986, pp. 44-87, 110-111, 152-174; 57 p. (B: 50 000 mots)

En Bretagne, guide établi par Bernard Hennequin, Hachette, coll. Guides bleus, 1979, pp 87-96, 171-233; 71 pages (EB : 26 200 mots)

Espagne, Guide de Tourisme Michelin, 5^e éd., 1985, pp 103-130, 141-156, 265-280; 57 pages (E: 42 000 mots)

Flandres, Artois, Picardie, Guide de tourisme Michelin, 1985 (F: 36 000 mots)

GaultMillau, N° 250, mars 1990 (GAU: 44 400 mots)

Guide touristique des bords de mer en France, Bordas, 1983, pp. 94-147, 327-355; 78 p. (M: 36 000 mots)

A Madagascar, établi par Bernard Planche, Guides Hachette Visa, coll. Guides bleus, Hachette, 1987 (MA: 31 000 mots)

Normandie, Guide de tourisme Michelin, 1975 (N: 31 000 mots)

Pariscope. N° 1139, du mercredi 21 au mardi 27 mars 1990. (PAR: 5 000 mots; pp 163-178, restaurants)

Le Petit Lebey des Bistrots parisiens, établi par Claude Lebey, éditions Robert Laffont, Paris, 1987 (BP : 8 200 mots)

La Suède, établi par Denise Bernard-Folliot, coll. Les guides bleus, Hachette, 1981 (S : 30 500 mots)

Total: 368 800 mots

7.4.3 D'autres types de prose non-littérarie

Revues et journaux

Bateaux, n° 383m avril 1990 (BAT: 40 000 mots)

Ciné, télé Revue. N° 14, 5 avril 1990 (CINE: 13 000 mots)

Elle, n° 2309, 9 avril 1990 (ELLE: 23 000 mots)

L'Equipe. N° 13 656, lundi 2 avril 1990. (EQU: 22 000 mots)

Le Figaro. N° 14183, lundi 2 avril 1990 (FIG: 38 800 mots)

France-Soir. N° 14 154, dimanche 11 - lundi 12 février 1990. (FS: 38 500 mots)

Le Figaro magazine, N° 521, 5 mai 1990 (FIM: 37 000 mots)
Le Journal du dimanche. N° 2260, 8 avril 1990. (JDD: 40 000 mots)
Ouest-France. N° 13816, mercredi 4 avril 1990 (OUE: 32 900 mots)
Pariscope. N° 1139, du mercredi 21 au mardi 27 mars 1990. (PAR: 9 000 mots;
pp 81-101, le cinéma)
Paris-Match. N° 2055, 13 octobre 1988. (PM: 26 000 mots)
Première, le magazine du cinéma. N° 157, avril 1990 (PRE: 50 000 mots)
SVM MacIntosh, N°. 3, février/mars 1989 (MAC: 37 500 mots)
Voiles, N°. 230, avril 1990 (VOIL: 32 000 mots)
VSD, N° 657, du 5 au 11/04/1990 (VSD: 25 000 mots)

Livres

Bloch, Philippe, Hababou, Ralph et Xardel, Dominique, *Service Compris*.
Paris: Hachette. 1986. (SEC: 30 000 mots)
Dalinval, Maurice, *Une Autre idée des Français*. Paris: Albin Michel, 1977.
(UA: 40 000 mots)
Doutrelant, Pierre-Marie, *Les Bons vins et les autres*. Editions du Seuil, coll
« Actuels », 1976 (BVA : 60 000 mots)
Mermet, Gérard, *Francoscopie. Les Français: qui sont-ils? Où vont-ils?*.
Larousse, 1986 (FF: 52 600 mots)
Lebesque, Morvan, *Comment peut-on être breton? Essai sur la démocratie
française*. Editions du Seuil, coll « Points », 1970, pp 13 - 84. (CPB: 22
000 mots)
Navis, Christian, *Baro chien de mer*. Paris: Editions France Empire, 1985.
(CDM: 27 000 mots)

Total: 738 800 mots

8. Appendice - tableau des chiffres répartis par adjectif

Corpus: 1. Romans du XXe siècle, 10 000 000 mots (Wilmet) 2. *Le Monde et l'Express*, 1 000 000 mots (Forsgren). 3. Catalogues de voyages, 378 000 mots 4. Guides touristiques, 368 000 mots 5. Prose variée non littéraire, 739 000 mots.

Chiffres dans l'ordre : 1. nombre total d'attestations 2. AS 3. SA. Chiffre entre parenthèses en caractères gras: pourcentage de AS

Adjectifs	Romans	<i>Le Monde et L'Express</i> (une seule épithète)	Catalogues de voyages	Guides touristiques	Prose variée	Total
Abondant	3-0-3	3-2-1	12-4-8	10-4-6	2-1-1	30-11-19 (37)
Accueillant	2-0-2	1-0-1	31-5-26	4-1-3	6-0-6	44-6-38 (14)
Admirable	38-14-24	4-2-2	12-8-4	25-22-3	21-14-7	100-60-40 (60)
Adorable	7-3-4	0	0	4-3-1	1-1-0	12-7-5 (58)
Agréable	32-14-18	1-1-0	157-64-93	86-60-26	10-2-8	286-141-145 (49)
Aimable	21-7-14	4-0-4	1-0-1	4-2-2	5-3-2	35-12-23 (34)
Amusant	3-0-3	1-0-1	1-0-1	4-1-3	7-1-6	16-3-13 (19)
Ancien	132-89-43	2-2-0	80-63-17	195-131-64	153-134-17	552-409-143 (74)
Attachant	0	0	12-1-11	6-0-6	12-1-11	30-2-28 (7)
Attrayant	0	0	8-0-8	0	3-0-3	11-1-11 (0)
Authentique	7-4-3	9-3-6	29-14-15	14-10-4	21-13-8	80-44-36 (55)
Brillant	56-11-45	7-5-2	4-3-1	4-3-1	19-13-6	90-35-55 (39)
Célèbre	12-6-6	5-1-4	196-167-29	100-70-30	88-61-17	401-305-96 (79)
Chaleureux	2-1-1	8-0-8	38-4-34	16-5-11	16-6-10	80-16-64 (20)
Charmant	32-17-15	0	56-45-11	79-58-21	9-4-5	186-134-52 (72)
Colossal	2-0-2	3-2-1	2-0-2	1-0-1	6-5-1	14-7-7 (50)
Confortable	12-4-8	5-3-2	91-10-81	7-2-5	10-1-9	125-20-105 (16)
Considérable	9-0-9	32-4-28	3-0-3	1-0-1	15-1-14	60-5-55 (8)
Copieux	1-0-1	0	9-4-5	9-4-5	2-1-1	21-9-12 (43)
Curieux	35-13-22	9-9-0	14-12-2	47-43-4	22-12-10	127-89-38 (70)
Délicat	39-16-23	14-4-10	3-1-2	6-2-4	8-3-5	70-26-44 (37)
Délicieux	32-15-17	3-1-2	14-10-4	18-11-7	10-5-5	77-42-35 (55)

Adjectifs	Romans	<i>Le Monde et L'Express</i> (une seule épithète)	Catalogues de voyages	Guides touristiques	Prose variée	Total
Dynamique	0	3-1-2	12-1-11	1-0-1	9-3-6	25-5-20 (20)
Eblouissant	8-1-7	4-3-1	6-2-4	2-2-0	10-4-6	30-12-18 (40)
Elégant	15-4-11	2-0-2	20-9-11	70-52-1	16-10-6	123-75-48 (62)
Emouvant	4-0-4	2-1-1	2-1-1	2-1-1	8-3-5	18-6-12 (33)
Enorme	62-37-25	16-12-4	8-8-0	42-37-5	70-52-18	198-146-52 (74)
Envoûtant	2-0-2	0	5-2-3	0	3-3-0	10-5-5 (50)
Etonnant	16-10-6	16-10-6	50-28-22	31-17-15	35-20-15	148-85-63 (57)
Etrange	78-48-30	13-6-7	23-16-7	24-16-8	35-22-13	170-108-65 (64)
Excellent	38-34-4	14-12-2	82-74-8	70-68-2	35-33-2	239-221-18 (93)
Exceptionnel	17-0-7	28-2-26	95-3-92	41-14-27	35-7-28	216-26-190 (12)
Exotique	4-0-4	1-0-1	18-0-18	8-0-8	12-1-11	48-1-47 (5)
Exquis	12-4-8	2-1-1	1-1-0	11-8-3	7-2-5	33-16-17 (49)
Extraordinaire	28-12-16	13-11-2	63-34-29	35-22-13	29-14-15	168-93-75 (55)
Fabuleux	10-1-9	9-4-5	40-20-20	15-8-7	25-12-13	99-45-45 (50)
Fameux	28-23-5	0	81-80-1	21-19-2	73-65-8	203-187-16 (92)
Fantastique	7-2-5	8-3-5	30-13-17	13-4-9	25-10-13	83-32-51 (39)
Fascinant	0	4-2-2	20-5-15	5-2-3	12-5-7	41-14-27 (34)
Fin	51-19-32	0	0	13-9-4	6-4-2	70-32-38 (46)
Formidable	14-6-8	13-11-2	2-2-0	0	37-28-9	66-47-19 (71)
Géant	11-0-11	0	17-0-17	3-0-3	16-1-15	47-1-46 (2)
Généreux	2-1-1	4-0-4	6-1-5	9-5-4	14-3-11	35-10-25 (40)
Gentil	23-14-9	0	0	5-3-2	6-5-1	34-22-12 (66)
Gigantesque	12-10-2	14-8-6	26-16-10	24-20-4	22-14-8	98-68-30 (69)
Gracieux	14-6-8	2-2-0	1-0-1	13-11-2	2-1-1	32-20-12 (63)
Grandiose	2-0-2	4-1-3	69-5-64	14-3-11	9-1-8	98-10-88 (10)
Harmonieux	3-0-3	1-0-1	11-2-9	12-7-5	7-0-7	34-9-25 (27)
Heureux	46-10-36	2-1-1	2-0-2	15-8-7	18-9-9	83-28-55 (34)
Idéal	10-0-10	4-0-4	54-2-52	6-1-5	26-2-24	100-5-95 (5)
Idyllique	0	1-0-1	5-0-5	6-0-6	1-0-1	13-0-13 (0)
Illustre	3-1-2	2-2-0	3-2-1	12-6-6	3-2-1	23-12-11 (52)
Immense	73-48-25	14-13-1	116-98-18	111-91-20	56-50-6	370-300-70 (81)
Important	21-4-17	187-55-132	57-28-29	146-108-38	105-22-83	516-217-299 (42)
Imposant	5-0-5	5-4-1	21-15-6	61-45-16	8-7-1	100-79-29 (71)
Imprenable	1-0-1	0	11-0-11	2-0-2		14-0-14 (0)
Impressionnant	4-0-4	6-4-2	56-25-31	32-15-17	24-13-11	122-57-65 (47)
Incomparable	3-0-3	4-3-1	19-6-13	13-7-6	4-2-2	43-18-25 (42)

Adjectifs	Romans	<i>Le Monde et L'Express</i> (une seule épithète)	Catalogues de voyages	Guides touristiques	Prose variée	Total
Incroyable	9-3-6	3-2-1	2-1-1	5-4-1	22-13-9	41-23-18 (56)
Innombrable	15-9-6	6-5-1	24-22-2	14-13-1	30-30-0	89-79-10 (89)
Inoubliable	4-1-3	4-2-2	61-15-46	5-0-5	7-5-2	81-23-58 (28)
Insolite	12-0-12	8-5-3	13-0-13	8-1-7	13-2-11	54-8-46 (15)
Intéressant	8-2-6	8-2-6	16-7-9	80-53-27	19-4-15	131-68-63 (48)
Joyeux	30-12-18	2-1-1	5-2-3	4-2-2	8-6-2	49-23-26 (47)
Large	62-31-31	14-6-8	15-14-1	20-20-0	42-34-8	153-105-48 (69)
Légendaire	2-0-2	2-0-2	15-8-7	11-2-9	9-4-5	39-14-25 (36)
Luxueux	1-0-1	5-2-3	33-14-19	10-6-4	13-9-4	62-31-31 (50)
Luxuriant	3-0-3	0	43-10-33	4-0-4	4-2-2	54-12-43 (21)
Magnifique	22-11-11	1-0-1	257-205-52	116-95-21	20-13-7	417-325-92 (78)
Majestueux	8-2-6	0	25-9-16	17-10-7	0	50-21-29 (42)
Merveilleux	36-18-18	5-2-3	100-75-25	30-25-5	24-21-3	195-141-54 (73)
Moderne	25-2-23	3-0-3	105-0-105	98-6-92	50-0-50	281-8-273 (3)
Monumental	1-1-0	3-0-3	3-2-1	24-3-21	6-3-3	37-8-29 (22)
Multiple	9-3-6	2-0-2	40-30-10	23-14-9	39-18-21	113-65-48 (56)
Naturel	59-2-57	0	43-0-43	50-0-50	31-0-31	173-2-171 (1)
Nombreux	22-10-12	3-1-2	247-245-2	171-164-7	146-136-10	589-556-33 (94)
Original	10-2-8	0	38-1-37	45-12-33	46-2-44	139-17-122 (12)
Parfait	50-22-28	8-1-7	14-4-10	30-15-15	52-22-30	154-64-90 (42)
Passionnant	11-1-10	5-2-3	10-2-8	6-5-1	14-3-11	46-13-33 (28)
Personnel	24-0-24	0	7-0-7	5-0-5	65-0-65	103-0-103 (0)
Pittoresque	6-1-5	1-1-0	115-41-74	91-47-44	9-3-6	222-93-129 (42)
Plaisant	6-4-2	2-0-2	1-0-1	1-0-1	8-1-7	18-5-13 (28)
Populaire	22-0-22	0	9-1-8	18-0-18	26-2-24	75-3-72 (4)
Précieux	31-11-20	12-4-8	7-3-4	2-1-1	38-15-19	90-34-56 (38)
Prestigieux	4-0-4	5-4-1	58-24-34	8-3-5	24-14-10	99-45-54 (45)
Principal	31-11-20	143-103-40	46-20-26	26-6-20	75-42-33	321-182-139 (57)
Prodigieux	5-1-4	4-2-2	2-1-1	1-0-1	8-8-0	20-13-7 (65)
Puissant	41-13-28	15-10-5	5-3-2	44-33-9	36-14-22	141-81-60 (57)
Rare	40-21-19	2-2-0	18-10-8	27-19-8	56-41-15	143-93-50 (65)
Ravissant	5-0-5	4-1-3	20-16-4	25-17-8	4-3-1	58-37-21 (69)
Réel	25-2-23	45-9-36	3-2-1	3-3-0	13-5-8	89-21-68 (24)

Adjectifs	Romans	<i>Le Monde et L'Express</i> (une seule épithète)	Catalogues de voyages	Guides touristiques	Prose variée	Total
Remarquable	8-2-6	13-7-6	33-18-15	101-63-38	31-15-16	186-105-81 (56)
Riche	23-10-13	2-1-1	17-13-4	41-33-8	29-14-15	112-71-41 (64)
Saisissant	2-1-1	2-2-0	11-2-9	5-3-2	5-1-4	25-9-16 (36)
Savoureux	2-1-1	1-0-1	5-2-3	11-10-1	7-5-2	26-18-6 (69)
Séduisant	2-0-2	4-0-4	6-2-4	15-5-10	8-5-3	35-12-23 (34)
Somptueux	10-4-6	3-1-2	39-24-15	24-22-2	26-20-6	102-71-31 (70)
Souriant	3-1-2	1-0-1	3-0-3	2-0-2	4-0-4	13-1-12 (8)
Spacieux	3-1-2	0	30-2-26	7-1-6	3-1-2	43-5-38 (12)
Spectaculaire	5-1-4	11-2-9	31-13-18	15-7-8	19-10-9	81-33-48 (41)
Splendide	14-6-8	0	55-36-19	33-24-9	10-5-5	112-71-41 (63)
Sublime	7-1-6	2-1-1	1-0-1	4-2-2	3-1-2	17-5-12 (29)
Subtil	21-10-11	6-3-3	6-4-2	4-3-1	5-3-2	42-23-19 (55)
Superbe	16-8-8	4-2-2	96-78-18	93-72-21	63-46-17	272-206-66 (76)
Surprenant	8-3-5	7-1-6	14-4-10	10-3-7	11-6-5	50-17-33 (34)
Sympathique	4-0-4	2-1-1	34-7-27	14-4-10	15-7-8	69-19-50 (28)
Traditionnel	8-1-7	44-5-39	106-5-101	45-5-40	45-3-42	247-19-228 (8)
Typique	3-0-3	0	102-8-94	25-6-19	8-0-8	138-14-124 (10)
Unique	66-38-12	0	52-4-48	24-12-12	54-17-37	196-71-125 (36)
Vaste	50-38-12	9-4-5	55-53-2	131-127-4	34-27-7	279-249-30 (89)
Véritable	66-44-22	non noté	78-78-0	48-45-3	149-140-9	341-307-34 (90)
Vivant	36-3-33	3-2-1	19-1-18	15-2-13	29-2-27	102-10-92 (10)
Vrai	142-130-12	non noté	17-17-0	34-32-2	162-147-15	355-326-29 (92)

Les adjectifs élémentaires (de Wilmet)

Grand	1304-1262-42 (97)
Petit	1139-1124-15 (99)
Bon	479-467-12 (97)
Jeune	452-424-28 (94)
Beau	447-414-33 (93)
Vieux	388-380-8 (98)
Joli	99-95-4 (96)

9. Indice des adjectifs

Au bénéfice de ceux qui s'intéressent en premier lieu à l'emploi des adjectifs particuliers, l'indice que voici indique les pages où ont été cités et discutés les différents adjectifs de valorisation positive. Les indications de pages en caractères gras renvoient aux passages où chaque adjectif a reçu une attention approfondie. On trouvera également entre parenthèses des indications de pages qui renvoient aux discussions des mêmes adjectifs dans d'autres ouvrages. Ces références ne prétendent pas être exhaustives, mais sont basées sur les ouvrages cités dans le texte. L'année de publication a seulement été indiquée si notre bibliographie contient plusieurs entrées du même auteur N'ont été inclus cependant ni les dictionnaires ni les grammaires d'apprentissage.

9.1 Catégories d'adjectifs et adjectifs élémentaires

- avec adverbe 17, 176, 188, 218
- avec complément prépositionnel 17, 98, 144
- avec influence de l'anglais 49-50, 85, 177
- avec plus, moins 17, 188, 190, 219-220
- avec prédéterminant le/un 62, 63, 125, 129, 153, 164, 189, 219-220
- avec préfixe -in **94-95**, 170, 187, 228
- avec suffixe -able, -ible 33, **91-95**, 170, 187, 228
- avec très 101, 176, 188, 189, 219
- beau 85-89, 109, 201
- bon 64, 65, 85-89, 128, 200, 201, 203
- catégorématiques 203-4
- de catégorie 214
- de couleur 11, 17, 185, 199, 201, 202, 203, 215
- épithète de nature 215-217
- ethniques 185, 200, 202, 203
- grand 64, 69, 79, 207
- morphologiquement motivés 93
- relatifs 213
- sous-catégorisant 217, 220
- substantivaux 77, 113, 183, 222
- syncatégorématiques 86, 203-4
- techniques 103, 214
- unité de pensée 217

9.2 Les adjectifs de valorisation positive

- Abondant, 131, 134, **135-136**, 168 (Forsgren 1978:162)
Accueillant 41, 168, 169
Admirable 42, 96, **99**, 227
Adorable 96
Agréable 37, 41, 44, 96, **97-99**, 185, 227 (Forsgren 1978:91, 94)
Aimable 96 (Waugh, 21; Reiner 1968:348)
Amusant 168
Ancien 15, 160, **174-176**, 195, **222**, 229 (Blinkenberg, 98; Togeby, 179, 183; Waugh, 87, 107, 181; Forsgren, 69; Wilmet 1993:19, 20; 1986:133, 148, 152, 155, 158)
Attachant 42, 44, 168 (Waugh, 16)
Attrayant 41, 42, 168 (Forsgren 1978:142)
Authentique 63, 160, **165-166**, 227 (Togeby, 190; Forsgren 1978:70, 111)
- Brillant 168, **171**, 222, 229 (Forsgren 1978:177)
- Célèbre 37, 63, 125, **127-128**, 195, 199, 221, 226 (Blinkenberg, 127; Forsgren 1978:119)
Chaleureux 42 (Forsgren 1978:134)
Charmant 41, 42, 44, **120-121**, 167, 168, 169, 170, 226 (Blinkenberg, 117; Waugh, 16, 141, 143, 148, 183; Jolivet, 83, 88, 92; Reiner 1968:324; Wilmet 1986:137)
Colossal 42, 70
Confortable 178, **179** (Forsgren 1978:124; Hutchinson 18)
Considérable 70, 74 (Forsgren 1978: 106, 152)
Copieux 42, 70
Curieux **148-150** (Blinkenberg, 57, 126; Togeby, 198; Waugh, 141, 143, 183; Forsgren 1978:99, 100)
- Délicat 107 (Forsgren 1978:177)
Délicieux 42, 107 (Forsgren 1978:84)
Dynamique 42
- Eblouissant 168
Elégant **122-123**, 167, 168, 227 (Waugh, 21; Jolivet, 83, 88, 92; Reiner 1968:337; Forsgren 1978:109; Wilmet 1986:137)
Emouvant 168 (Waugh, 16)
Enorme 70, **72-73**, 226 (Waugh, 183; Forsgren 1978:97, 98, 129; Hutchinson 19)
Envoutant 42, 168, 170
Etonnant **150-153**, 157, 168, 169, 227, 229 (Blinkenberg, 117)
Etrange **150-153**, 157, 187, 194, 227, 227 (Waugh, 16, 141)
Excellent 42, 44, 68, **90-91**, 187, 188, 212, 226 (Waugh, 141, 183; Forsgren 1978:109, 152, 158; Sciarone 587)
Exceptionnel 41, 48, 52, 67, 89, 112, **137-142**, 157-158, 171, 180, **182**, 222, 229 (Blinkenberg, 67; Waugh, 148; Forsgren 1978:139, 153)
Exotique **156-157**, 221, 227
Exquis 107
Extraordinaire 44, 52, 89, 112, **137-142**, 157-158, 171, 180, 187, 222, 229 (Blinkenberg, 67;

Forsgren 1978:68, 93, 95, 130, 145)

Fabuleux 112, 115, **119-120**, 158, 171, 222, 229 (Togeby, 188; Forsgren, 84)

Fameux 15, 41, 63, 64, 125, **126-127**, 187, 221, 226 (Blinkenberg, 59, 123; Togeby, 188; Waugh 184)

Fantastique 44, 115, **119-120**, 158, 171, 222, 227, 229 (Forsgren 1978:97-98, 105)

Fascinant 42, 120, **121-122**, 168, 227

Fin 37, **107-108**

Formidable 89, **92-93**, 112, 226 (Hutchinson 19)

Géant 52, 70, 71, 74. **76-77**, 88, 113, 157, 201, 212, 227

Généreux 42

Gentil (Waugh, 184)

Gigantesque 52, 70, 71, **73-74**, **76-77**, 113, 195, 201, 212, 226 (Forsgren 1978:146)

Gracieux **122-123** (Forsgren 1978:167)

Grandiose 41, 42, 52, 55, 67, 88, **111-115**, 157, 201, 213, 229

Harmonieux **122-123**

Heureux 42, 66, 101, **106** (Blinkenberg, 47, 62, 122; Togeby, 188; Waugh, 87, 90, 185;

Forsgren 1978:65, 142; Wilmet 1986:143, 158)

Idéal 101, **101-102**, 222, 229 (Forsgren 1978:125)

Idyllique 42

Illustre 63, 125

Immense **69-70**, 71, 188, 226 (Forsgren 1978:65, 142; Wilmet 1986:143, 158)

Important 37, **79-80**, 130, 168, 227, 229 (Blinkenberg, 69; Togeby, 189; Forsgren 1978:114, 119, 157, 166, 168)

Imposant 48, **82-83**, 167, 168, 169, 226 Forsgren 1978:97, 98)

Imprenable 41, 42, 43, 99, **100**

Impressionnant 48, 82, **83**, 84, 168

Incomparable 43, 99

Incroyable 43, 95, 99, **100** (Forsgren 1978:124, 129)

Innombrable 62, 96, 130, 131, **133**, 184, 226 (Waugh, 16; Forsgren 1978:91, 94, 124, 143, 156; Wilmet 1986:144, 150)

Inoubliable 43, 95, 99, **100**, 227

Insolite **155**

Intéressant 44, 168, 170, **172-173**, 227 (Blinkenberg, 125; Forsgren 1978:168)

Joyeux (Forsgren 1978:152)

Large 70, **71-72**, 226 (Blinkenberg, 70, 123)

Légendaire 42, 125, 183

Luxueux 42, **122-123**, 227 (Forsgren 1978:114)

Luxuriant 41, 131, **136**, 167

Magnifique 38, 41, 45, 52, 55, 87, **111-115**, 157, 185, 187, 201, 212, 213, 226, 229 (Waugh, 21; Wilmet 1986:137; Hutchinson 19)

Majestueux 41, 70, **74**

Merveilleux 13-14, 41, 42, 87, **115-119**, 158, 171, 212, 222, 226, 229 (Blinkenberg 64, 70;

- Togeby, 188; Waugh, 186; Wilmet 1986:137; Hutchinson 21)
 Moderne 42, 45, 49, **178-179**, 227 (Togeby, 183; Forsgren 83, 240; Reiner 1968:46-47)
 Monumental 42, 70, 74, **75-76**, 222
 Multiple 62, 130, 131-132, **134**, 227 (Togeby, 184; Wilmet 1986:144, 150)
- Naturel 41, 180, **181**, 201, 221, 227
 Nombreux 45, 47, 62, 130, **131-133**, 195, 199, **213**, 226 (Togeby, 184; Waugh, 16; Wilmet 1986:144, 150)
- Original 41, 45, **155-156**, 187, 221
- Parfait 101, **102-106**, 222, 227, 229 (Blinkenberg, 49, 76, 124; Waugh, 147, 148, 187; Hutchinson 20)
 Passionnant 41, 120, **121-122**, 168, 227, 229 (Forsgren 1978:134)
 Personnel **180**, 185, 201, 221, 227
 Pittoresque 38, 45, **154-155**, 157, 194, 199, 227
 Plaisant 168 (Waugh, 187; Wilmet 1993:23)
 Populaire 41, 174, 175, **176-177**, 227
 Précieux 107, **108**, 222, 227 (Forsgren 1978:91, 94, 113, 152)
 Prestigieux 42, 125
 Principal 79, **80-82**, 183, 222 (Forsgren 1978:68, 124, 125, 133, 138, 139)
 Prodigieux
 Puissant **84-85**, 167, 168, 227 (Forsgren 1978:123, 130)
- Rare 36, 130, **146-148** (Blinkenberg, 71, 77, 124, 126; Togeby, 185, 189, 198; Waugh, 16; Wilmet 1986:144-145, 150)
 Ravissant 88, 168, 169, 170, 229 (Forsgren 1978:152)
 Réel 63, **164-165** (Waugh 93, 187; Forsgren 1978:130, 139, 150; 1983:231; Hutchinson 20)
 Remarquable 89, 92, **93-94**, 112, 183, 185, 227 (Togeby, 188)
 Riche 131, **134-135** (Togeby, 188; Waugh, 21, 187)
- Saisissant 42, 168, 170 (Togeby, 189, 194; Forsgren 1978:164)
 Savoureux 42
 Séduisant 42, 44, 167
 Somptueux **122-123**, 185, 226
 Souriant 168 (Forsgren 1978:157)
 Spacieux 41, 52, 70, 71, 74, **77-78**, 88, 112, 201, 212, 229
 Spectaculaire **83-84**, 227 (Forsgren 1978:140)
 Splendide 41, 55, **109-110**, 112, 226, 229 (Wilmet 1986:137)
 Sublime 107 (Forsgren 1978:135; Wilmet 1986:137)
 Subtil 107 (Forsgren 1978:147)
 Superbe 41, 55, 87, **109-110**, 112, 188, 212, 226 (Forsgren 1978:97, 98, 140; Wilmet 1986:137)
 Suprénant 168 (Forsgren 1978:157)
 Sympathique 227
- Traditionnel 42, 180, **181-182** (Forsgren 1978:124, 129)
 Typique 41, **156-157**, 185, 187, 221

Unique 41, 48, 137, **142-146**, 171, 180, 195, 222, 229 (Blinkenberg 80; Togeby 186; Waugh, 118, 188; Forsgren 1978:68; Wilmet 1986:144, 149)

Vaste 52, **69-70, 77-78**, 112, 185, 187, 201, 212, 226, 229 (Blinkenberg, 91, 94, 124; Togeby, 189; Reiner 1968:363)

Véritable 15, 63, 96, 159, 160, **162-164**, 195, 226 (Forsgren 1978:60, 69; Hutchinson 20)

Vivant 168, 169, **173**, 187

Vrai 63, **159-162**, 226, 229 (Blinkenberg, 50, 80; Togeby 170, 176, 177, 190; Waugh, 120; Forsgren 1978:60; Wilmet 1993:19, 1986:148; Hutchinson 20)

ÉTUDES ROMANES DE LUND
SÉRIE FONDÉE PAR ALF LOMBARD

ED. ALF LOMBARD

1. MALMBERG, BERTIL, *Le roman du Comte de Poitiers, poème français du XIII^e siècle*, publié avec introduction, notes et glossaire. 1940.
 2. THORDSTEIN, ARVID, *Le bestiaire d'amour rimé, poème inédit du XIII^e siècle*, publié avec introduction, notes et glossaire. 1940.
 3. NILSSON-EHLE, HANS, *Les adverbes en -ment compléments d'un verbe en français moderne. Étude de classement syntaxique et sémantique*. 1941.
 4. SCHLYTER, BÖRJE, *La vie de Thomas Becket par Beneit. Poème anglo-normand du XII^e siècle*, publié d'après tous les manuscrits. 1941.
 5. RONSJÖ, EINAR, *La vie de saint Nicolas par Wace. Poème religieux du XII^e siècle*, publié d'après tous les manuscrits. 1942.
 6. THORNÉ HAMMAR, EVA, *Le développement de sens du suffixe latin -bilis en français*. 1942.
 7. MALMBERG, BERTIL, *Le système consonantique du français moderne. Études de phonétique et de phonologie*. 1944.
 8. BRANDT, GUSTAF, *La concurrence entre soi et lui, eux, elle(s). Étude de syntaxe historique française*. 1944.
 9. NILSSON-EHLE, HANS, *Les propositions complétives juxtaposées en italien moderne*. 1947.
 10. MALMBERG, BERTIL, *Études sur la phonétique de l'espagnol parlé en Argentine*. 1950.
 11. ANDERSSON, SVEN, *Études sur la syntaxe et la sémantique du mot français tout*. 1954.
 12. BOSTRÖM, INGEMAR, *Les noms abstraits accompagnés d'un infinitif et combinés avec avoir. Étude historique sur la syntaxe des articles et des prépositions dans ce genre de constructions françaises*. 1957.
 13. NEUMANN, SVEN-GÖSTA, *Recherches sur le français des XV^e et XVI^e siècles et sur sa codification par les théoriciens de l'époque*. 1959.
 14. ANDERSSON, SVEN, *Nouvelles études sur la syntaxe et la sémantique du mot français tout*. 1961.
 15. BORNÄS, GÖRAN, *Trois contes français du XIII^e siècle, tirés du recueil des Vies des Pères*. 1968.
 16. JACOBSSON, HARRY, *L'expression imagée dans Les Thibault de Roger Martin du Gard*. 1968.
 17. NILSSON, ELSA, *Les termes relatifs et les propositions relatives en roumain moderne. Étude de syntaxe descriptive*. 1969.
 18. *Mélanges de philologie offerts à Alf Lombard*. 1969.
 19. BRODIN, GRETA, *Termini dimostrativi toscani. Studio storico di morfologia, sintassi e semantica*. 1970.
- ED. ÖSTEN SÖDERGÅRD
20. GUNNARSON, KJELL-ÅKE, *Le complément de lieu dans le syntagme nominal*. 1972.

21. WESTRIN, MAIBRIT, *Etude sur la concurrence de davantage avec plus dans la période allant de 1200 à la Révolution. Comparaison avec l'usage actuel*. 1973.
22. SCHLYTER, KERSTIN, *Les énumérations des personnages dans la Chanson de Roland. Étude comparative*. 1974.
23. ROBACH, INGER-BRITT, *Étude socio-linguistique de la segmentation syntaxique du français parlé*. 1974.
24. BRODIN, BRITA, *Criaturas ficticias y su mundo, en « Rayuela » de Cortázar*. 1975.
25. UNDHAGEN, LYDIA, *Morale et les autres lexèmes formés sur le radical moral étudiés dans des dictionnaires et dans des textes littéraires français de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Étude de sémantique structurale*. 1975.
26. SANDQVIST, SVEN, *Études syntaxiques sur la Chronique des Ducs de Normandie par Benoit*. 1976.
27. SWAHLN, SIGBRIT, *Proust dans la recherche littéraire. Problèmes, méthodes, approches nouvelles*. 1979.
28. LARSSON, EVA, *La disclocation en français. Étude de syntaxe générative*. 1979.
29. SWEDENBORG, EKY, *Jean Barois de Roger Martin du Gard. Étude des manuscrits et des techniques narratives*. 1979.
30. GRAUMANN, GUNNAR, « *La guerre de Troie » aura lieu. La préparation de la pièce de Giraudoux* ». 1979.
31. KELLNER, SVEN, « *Le Docteur Pascal » de Zola: Rérospective des Rougon-Macquart, Livre de Documents, Roman à Thèse* ». 1980.
32. LLAVADOR, YVONNE, *La poésie algérienne de langue française et la guerre d'Algérie*. 1980.
33. BIRGANDER, PIA, *Boris Vian romancier. Étude des techniques narratives*. 1981.
34. GRELSSON, SIGWARD, *Les adverbes en -ment. Étude psycho-mécanique et psycho-systématique*. 1981.
35. JOSEFSON, EVA-KARIN, *La vision citadine et sociale dans l'œuvre d'Emile Verhaeren*. 1982.
36. WIJK, MARGARETH, *Guillaume Apollinaire et l'esprit nouveau*. 1982.
37. HEED, SVEN-ÅKE, *Le coco du dada. Victor ou les Enfants au pouvoir de Roger Vitrac: texte et représentation*. 1983.
38. ORFALI, INGRID, *Fiction érogène à partir de Klossowski*. 1983.
39. SANDQVIST, SVEN, *Notes textuelles sur le Roman de Tristan de Béroul*. 1984.

ED. LARS LINDVALL

40. BORNÄS, GÖRAN, *Ordre alphabétique et classement méthodique du lexique. Étude de quelques dictionnaires d'apprentissage français*. 1986.
41. LARSSON, BJÖRN, *La réception des Mandarins. Le roman de Simone de Beauvoir face à la critique littéraire en France*. 1988.
42. SANDQVIST, SVEN, *Le Dyalogue saint Gregore. Les Dialogues de saint Grégoire le Grand traduits en vers français à rimes léonines par un Normand anonyme du XIV^e siècle*. Édition avec introduction, notes et glossaire. 2 vol. 1989.
43. SANDQVIST, OLLE, *La Vie saint Gregore. Poème normand du XIV^e siècle*, publié avec introduction, notes et glossaire. 1989.

44. ANGELFORS, CHRISTINA, *La Double Conscience. La prise de conscience féminine chez Colette, Simone de Beauvoir et Marie Cardinal*. 1989.
45. *Actes du X^e Congrès des Romanistes Scandinaves, Lund, 10-14 août 1987*, édités par LARS LINDVALL. 1990.

ED. SUZANNE SCHLYTER

46. SWAHLN, SIGBRIT, *Balzac et le merveilleux. Étude du roman balzaciens 1822-1832*. 1991.
47. ELGENIUS, BERNT, *Studio sull'uso delle congiunzioni concesse nell'italiano del Novecento*. 1991.
48. SANDQVIST, SVEN, *La Vie de saint Évroul. Poème normand du XIV^e siècle*, publié avec introduction, notes et glossaire. 1992.
49. HERMERÉN, INGRID, *El uso de la forma en RA con valor no-subjuntivo en el español moderno*. 1992.
50. LARSSON, BJÖRN, *La place et le sens des adjectifs épithètes de valorisation positive*. 1994.